TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 318 — 30 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 2 - LUNDI 3 AVRIL 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Renault et American Motors signent un accord de coopération

LIRE PAGE 27

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Chine et l'« hégémonisme » soviétique

Hôte officiel de la Chine, le général Kriangsak Chamanand, premier ministre thaïlandais, a annoncé, vendredi 31 mars, au cours d'une conférence de presse tenue à Pékin, que le président Hua Kuo-feng se rendra « très probablement » cette année en visite à Bangkok, où il sera précédé par M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre. Ainsi le successeur de Mao Tse-toung a-t-il choisi pour son premier voyage à l'étranger un pays considéré comme un des bastions de l'Occident dans une Asie menacée par le communisme. Le gouvernement de Bangkok est engagé dans une lutte acharnée contre les maquisards de l'intérieur, idéologiquement plus proches de Pékin que de Moscou.

Les allusions publiques à la guérilla ont été soigneusement évitées de part et d'autre pendant la visite du général Kriangsak. En revanche, les deux parties ont évoqué « l'extension des activités de coopération ».

Selon le général Kriangsak, les dirigeants chinois ont aussi confié à leurs hôtes thaïlandais leur « désir très net » de développer les relations avec les membres de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Thaïlande, Philippines, Indonésie, Malaisie et Singapour). Pékin pense que l'établissement de relations diplomatiques avec Singapour et l'Indonésie — les deux membres de l'association qui n'ont pas d'ambassadeurs en Chine — « viendra avec le temps », a ajouté le général.

Pendant la visite du premier ministre thaïlandais, les Chinois ont multiplié les compliments à l'égard de l'ASEAN, dont les « efforts de résistance à l'expansion et à l'infiltration hégémonistes sont bénéfiques pour la cause commune aux peuples asiatiques », a dit M. Teng Hsiao-ping. Cette volonté de séduire l'ASEAN explique le réalisme politique, tout de même étonnant, dont fait preuve le président Hua en promettant de se rendre dans une capitale où de nombreux étudiants se réclamant de l'idéal révolutionnaire ont été massacrés par les forces de l'ordre.

La raison qui pousse la Chine à de tels compromis est la même que celle qui l'incite à conclure à tout prix un traité d'amitié avec l'ancien ennemi nippon : la hantise de l' « hégémonisme » soviétique. Moins de trois semaines avant le voyage du général Kriangsak en Chine, M. Firioubine, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, avait lui aussi salué à Bangkok « les objectifs de paix, de liberté et de neutralité » de l'ASEAN. Créé en 1967 pour faire obstacle à la poussée communiste dans la région, l'ASEAN a changé de nature après la victoire des révolutionnaires dans les trois pays de l'ancienne Indochine ; devenue en principe une association visant à la coopération économique, elle est de plus en plus courtisée par les deux rivaux communistes, soucieux sinon de rallier ses membres à leurs idées, du moins de les préserver des « mauvaises influences » de l'autre.

C'est aussi pour contrarier l' « hégémonisme » soviétique qu'un autre dirigeant chinois de haut rang, M. Li Hsien-nien, s'est rendu le mois dernier aux Philippines et a eu des paroles aimables pour le président Marcos. En janvier, M. Teng Hsiao-ping s'est rendu en Birmanie. Le vice-premier ministre a ignoré superbement pendant cette visite l'existence d'un P.C. clandestin birman soutenu en principe par les Chinois.

Pékin, qui a toujours défendu la politique de « non-ingérence » dans les relations entre gouvernements, fait traditionnellement une distinction entre cette attitude et le soutien que les communistes chinois peuvent apporter aux mouvements révolutionnaires dans le cadre des relations « de parti à parti ». Néanmoins, il semble bien improbable que les gouvernements concernés puissent se satisfaire de cette distinction. Tôt ou tard, les maquisards communistes d'Asie feront les frais de la politique chinoise de lutte contre l' « hégémonisme » soviétique.

Un entretien avec M. Kurt Waldheim

L'envoi des « casques bleus » français au Liban constitue un véritable tournant dans les relations entre Paris et l'ONU

nous déclare le secrétaire général des Nations unies

Au lendemain de la visite du général Ezer Weizman au Caire, qui s'est soldée par un échec, le président Sadate a dénoncé, le vendredi 31 mars, devant un groupe d'hommes d'affaires américains en visite en Egypte, la « politique rigide » *de M. Begin.* « Aucun Arabe, *a-t-il dit,* ne peut accepter la politique intransigeante du premier ministre israélien, qui veut à la fois la paix, la terre et la souveraineté d'autrui. » *Le chef de l'Etat égyptien a notamment déploré le fait que l'attitude israélienne* « ait donné à l'Union soviétique de nouveaux atouts dans les affaires du Proche-Orient ».

A Jérusalem, les autorités reconnaissent que les propositions d'Israël pour une reprise des négociations dans le cadre des commissions politique et militaire ont été rejetées par l'Egypte, mais laissent entendre que la mission du ministre israélien de la défense n'a pas été l' « échec total » *dont parlent la presse et la radio égyptiennes.*

Au Sud-Liban, aucun incident sérieux ne s'est produit vendredi et samedi matin. M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, estime que l'envoi d'un contingent de « casques bleus » français a marqué un « véritable tournant » dans les relations entre Paris et l'organisation internationale.

De notre envoyé spécial

New-York (Nations unies). — M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a tenu à dire dans une interview au *Monde* tout le prix qu'il attachait à la participation française à l'opération des « casques bleus » au Liban et à préciser les conditions dans lesquelles celle-ci est intervenue.

« *Dès la première réunion du Conseil de sécurité après l'entrée des troupes israéliennes au Liban,* rappelle-t-il, *la France a indiqué par la voix de son représentant à l'ONU qu'elle était prête à mettre à la disposition des Nations unies un contingent français. Tout de suite après que le Conseil de sécurité eut adopté, le dimanche 19 mars, la résolution prévoyant l'entrée des « casques bleus » au Sud-Liban, M. Leprette* (1) *m'a contacté pour me confirmer les intentions du gouvernement français. J'ai accepté cette offre et prévu la constitution d'une force des Nations unies incluant un contingent français.*

— Cette proposition et votre décision ont-elles suscité des réserves au sein du Conseil de sécurité ?

— *Non, pas le moindre. Je rappelle que sur la résolution du Conseil de sécurité elle-même, l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie se sont abstenues et que la Chine n'a pas pris part au vote. Mais, en ce qui concerne la participation de la France à l'opération « casques bleus », aucun pays n'a émis d'objections. Je précise que c'est à moi qu'il appartenait en la matière, selon une pratique constante, de prendre une décision. La charte de l'ONU prévoit seulement que le secrétaire général informe le Conseil de sécurité de ses intentions et de ses décisions. C'est ce que j'ai fait. J'ai demandé une réunion privée du Conseil de sécurité au cours de laquelle j'ai mis au courant ses membres de ma décision.*

— N'avez-vous pas craint pourtant de susciter ce faisant de vives réactions car il était tacitement admis à l'ONU jusqu'à présent que des opérations « casques bleus » ne pouvaient être assurées par les forces des grandes puissances membres du Conseil de sécurité ?

— *Je vous rappelle d'abord que ce n'est pas la première fois qu'une grande puissance participe à une opération « casques bleus ». La Grande-Bretagne l'a déjà fait dans l'affaire de Chypre. Il est vrai qu'il s'agit de sa part d'une contribution volontaire et que les « casques bleus » britanniques à Chypre ne sont pas financés par le budget de l'ONU.*

JEAN SCHWOEBEL.

(Lire la suite page 3.)

(1) Représentant permanent de la France aux Nations unies.

L'« AGGIORNAMENTO » DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

Quelles répercussions le changement de gouvernement aura-t-il en politique étrangère ?

par MAURICE DELARUE

A la tête du Quai d'Orsay depuis la formation du gouvernement Barre, M. de Guiringaud a procédé, par touches successives, à un *aggiornamento* de la diplomatie française, qui ne plaît pas à tout le monde, mais qui a été voulu par le président de la République. Des tensions ont pu se produire entre l'Elysée et le Quai d'Orsay, mais il est peu probable que M. Giscard d'Estaing renonce aux orientations prises depuis dix-huit mois.

Avant M. de Guiringaud, l'Europe et les affaires Est-Ouest étaient hautement prioritaires dans les préoccupations françaises. En faisant appel au représentant de la France à l'ONU, artisan du dialogue Nord-Sud, M. Giscard d'Estaing accentuait un « mondialisme » proclamé dès son arrivée à l'Elysée et privilégiait le tiers-monde, régions essentielles à l'économie française et théâtre désormais principal des rivalités des Grands.

Depuis la décolonisation, la France avait déjà une politique africaine active, mais elle la limitait pour l'essentiel à l'Afrique francophone et à la coopération technique, les bonnes relations politiques étant supposées acquises. Les interventions françaises — au Gabon en 1964, au Tchad à partir de 1968 — étant destinées à maintenir en place des régimes favorables à des liens étroits avec Paris. Ce postulat est aujourd'hui insuffisant. Le ministre des affaires étrangères a été associé au « sommet » franco-africain de Dakar ; il est allé en visite officielle en Côte-d'Ivoire et au Cameroun, ce qui était autant de novations.

Plus nouvelles encore furent les visites de M. de Guiringaud en Afrique anglophone — Ghana, Kenya, Zambie, Tanzanie, Nigéria — et au Mozambique. Les incidents de Dar-Es-Salaam, quelque peu corrigés par des conversations ultérieures des ministres des affaires étrangères français et tanzanien à New-York, éclipsèrent la signification de ces voyages. Il s'agissait, d'une part, de poser quelques jalons politiques dans des pays avec lesquels la France a des relations économiques parfois très importantes et, d'autre part, de persuader leur gouvernement que Paris avait changé de politique vis-à-vis de l'Afrique du Sud.

Jusqu'à un passé récent, la France a servi d'arsenal au régime de Pretoria, mais elle a aujourd'hui renoncé à jouer sur deux tableaux : celui de l'Afrique noire et celui des régimes blancs. Si elle vend des centrales nucléaires à l'Afrique du Sud, elle n'est nullement pour celle-ci un partenaire commercial privilégié.

(Lire la suite page 13.)

« LE MONDE » A 1,70 F

La grande majorité des quotidiens vont augmenter, lundi 3 avril, leur prix de vente. Ceux dont le prix est fixé, depuis juillet 1977, à 1,40 F (*France-Soir, le Figaro, l'Aurore, le Parisien libéré* et *la Croix*) passeront à 1,60 F, comme *le Quotidien de Paris*, précédemment à 1,50 F. Les quotidiens dont le prix de vente était de 1,60 F depuis le 12 septembre 1977 adopteront des solutions différentes : *Libération* augmentera de 20 centimes et *le Matin de Paris*, se satisfaisant apparemment de ses ressources actuelles, restera à 1,60 F. *L'Humanité*, acquis au principe d'une augmentation, en fixera le montant dans les prochains jours.

Le Monde portera son prix de vente à 1,70 F avec son numéro daté du 4 avril. Le tarif des abonnements ne sera pas, pour l'instant, majoré.

AU JOUR LE JOUR

Roi, dame, valet

Le violoncelliste Rostropovitch s'est vu priver, il y a quelques semaines, de la nationalité soviétique pour avoir séjourné trop longtemps en Occident, et le metteur en scène Youri Lioubimov s'est vu interdire, il y a quelques jours, de monter à l'Opéra de Paris une version jugée scandaleusement « moderne » de la Dame de pique.

En fait, alors que les artistes soviétiques ont du mal à voyager, les sportifs de ce grand pays, eux, n'éprouvent aucune difficulté à parcourir les stades internationaux, ce qui laisse penser que si l'U.R.S.S. exporte sa culture, c'est essentiellement de sa culture physique qu'il s'agit.

Certes, il a toujours été difficile en ce monde d'accorder la tête et les jambes, ce qui explique peut-être qu'en ces temps troublés la dame de pique soit souvent l'otage des valets du roi des c...

BERNARD CHAPUIS.

Controverse au P.C.

La direction du parti doit faire face à une large contestation interne

Un débat d'une rare ampleur, dont certains échos ont été rendus publics, s'est engagé au sein du P.C. après les élections législatives. La stratégie du parti, le comportement de la direction sont ouvertement mis en cause, notamment par les militants intellectuels mais aussi par des responsables de l'organisation (voir page 2).

Dans « l'Humanité », M. Roland Leroy, membre du secrétariat, dénonce à ce sujet la « véritable campagne » qui se déploie contre le P.C., « alors que, comme le veut la démocratie, ajoute-t-il, il y a discussion dans le parti sur la base de sa politique et sur la base des faits eux-mêmes. Cette discussion se poursuit normalement et largement dans toutes les cellules, sections et fédérations ».

Longtemps contenus pendant la campagne électorale, les désaccords entre la C.G.T. et la C.F.D.T. éclatent au grand jour. La C.G.T. qualifie de « véritable agression » les « accusations inadmissibles » que portent contre elle les cédétistes. Elle les soupçonne de se rapprocher du réformisme et leur propose néanmoins une rencontre.

L'échec des négociations sur l'actualisation du programme commun avait, en septembre 1977, jeté le trouble chez nombre de communistes qui s'interrogeaient sur les buts poursuivis par la direction de leur parti. La nécessité de se mobiliser pour la campagne électorale, mais aussi les arguments développés par le P.C.F., et notamment le fait de vouloir supprimer toute ambiguïté dans le contrat politique passé avec le P.S., avaient néanmoins convaincu une large majorité de militants, y compris chez les intellectuels. En revanche, ces derniers ont été stupéfaits par l'accord signé le 13 mars, au lendemain du premier tour. Son contenu leur a paru inacceptable parce qu'il était en contradiction avec le discours sur la clarté nécessaire que ces militants avaient été appelés à tenir depuis six mois.

Tous ceux que l'échec du 23 septembre n'avait pas ébranlé ont alors commencé à se poser des questions. Ces interrogations mettent en cause la direction du parti à deux niveaux. En premier lieu, sur son discours. Nombre de cadres et d'intellectuels se demandent si le P.C.F. n'a pas recouru à un double langage en paraissant rechercher un accord alors qu'il aurait opté pour l'échec. En second lieu, sur la compétence même de l'appareil dirigeant communiste. Le parti a-t-il encore une vision d'avenir, une stratégie, ou ne navigue-t-il plus qu'à vue, en fonction de la conjoncture et à grands coups d'effets publicitaires relayés par les moyens de communication audio-visuels ?

Au sein même de l'appareil — moins dans les cellules qui demeurent peu portées à l'électoralisme, — le retrait de quatre candidats communistes au profit du P.S.U. et de l'Union des gaullistes de progrès demeure un mystère. Qui a pu croire que l'électorat communiste de Villeurbanne, déjà traumatisé par le conflit avec le P.S. lors des élections municipales de 1977, pourrait se mobiliser derrière M. Claude Bourdet qui tenait un discours sur plusieurs points contradictoire avec celui du P.C.F. ?

Ces questions, la direction du P.C.F. n'a pu éviter qu'elles soient publiquement posées. Le bureau politique avait, dans un premier temps, voulu parler, à propos du résultat des élections législatives, d'un « demi-succès ». Il n'a pu tenir cette position : c'est en termes d'échec que l'on s'exprime dans les sections du parti. Mais pas seulement dans les sections. La discussion, faute de pouvoir s'instaurer, pour l'instant, dans la presse du parti, a cherché et trouvé d'autres relais, et par exemple les colonnes du *Monde*. Ce ne sont pas seulement des militants de base qui transgressent la discipline du parti, le centralisme démocratique. Des cadres n'hésitent pas à recourir à l'expression publique des désaccords tels MM. Rony, membre des comités de rédaction de *France nouvelle* et de *la Nouvelle Critique*, ou Georges Labica, membre du comité fédéral des Hauts-de-Seine. Si leur attitude n'est pas toujours bien accueillie au sein du parti, elle n'a entraîné aucune sanction.

Un débat s'est donc instauré, mais il ne s'est pas encore généralisé dans tout le parti.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 14.)

L'ORCHESTRE DES JEUNES DE LA C.E.E.

En dix jours seulement...

L'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne — cent trente-cinq musiciens de quatorze à vingt ans sélectionnés dans chacun des pays membres — est né le 31 décembre 1977. Après Amsterdam et Bonn, avant Luxembourg, Bruxelles, Rome et Milan, il était vendredi soir au Théâtre des Champs-Elysées pour y donner l'ouverture des « Maîtres Chanteurs », sous la direction de M. Edward Heath, et la « Sixième Symphonie », de Mahler, dirigée par Claudio Abbado. M. Raymond Barre, qui assistait au concert, a été accueilli par quelques huées, bientôt couvertes par des applaudissements. M. Edward Heath avait reçu dans l'après-midi, des mains de M. Jacques Chirac, la médaille de vermeil de la Ville de Paris.

L'idée de créer un orchestre réunissant de jeunes instrumentistes venus des différents pays de la Communauté économique européenne remonte à 1974.

Soumis à la commission des affaires culturelles et de la jeunesse du Parlement européen d'abord par la baronne Elles (conservateur), puis par lady Fischer of Rednal (travailliste), le projet a été adopté le 8 mars 1976. Le Parlement accorda son patronage, mais, comme il se montrait plus réservé pour le financement, la Fondation des Festivals internationaux des orchestres d'amateurs de Grande-Bretagne prit le relais pour réunir les fonds en s'adressant aux secteurs publics et privés de chacun des pays membres.

Aux Pays-Bas, en Italie, en Grande-Bretagne, les sollicitations devaient rencontrer un enthousiasme unanime ; ailleurs il fallut insister un peu plus... Mais l'opiniâtreté britannique finit, comme toujours, par avoir raison des obstacles, tandis que, chemin faisant, des donations venues de personnes privées, de fondations ou d'industries extérieures à la Communauté économique européenne se faisaient accepter de bonne grâce.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 25.)

idées

COMMUNISME

ADIEU, VINGT-DEUXIÈME CONGRÈS ?

par JACQUES BAULIN (*)

Le vingt-deuxième congrès du P.C.F. s'est réuni à l'Ile-Saint-Denis du 4 au 8 février 1976. Les intégristes y paraissaient en posture difficile, nettement minoritaires. Mais la rupture brutale des négociations « au sommet » en septembre 1977, puis les décisions de la conférence nationale des 7 et 8 janvier dernier consacraient, de façon nette, un renversement de tendance. Car, en dépit des efforts constants, obstinés, de la direction du parti pour présenter un visage monolithique, une lutte idéologique sévère s'y développe, comme en 1961, quand, selon Ph. Robrieux, des membres du Bureau politique, *« ne s'adressaient plus la parole et ne se serraient plus la main »* (1).

Les dogmatistes...

M. Etienne Fajon est l'un des rares survivants de la vieille garde. Or, en mai 1975, ce personnage historique a fait une conférence, publiée dans une brochure intitulée *L'union est un combat* (2). Cette conférence se présente comme une prise de position nettement hostile au programme commun de la gauche et surtout au parti socialiste. A l'époque son texte n'avait pas retenu l'attention, les projecteurs ayant été braqués sur l'exposé de juin 1972 de M. Marchais invitant le comité central à ratifier le programme commun.

Avec le recul, la conférence de M. Fajon apparaît comme une prémonition. Il part d'une analyse de classe de type manichéen, « stalinien ». Par exemple, un peu partout ailleurs, les P.C. considèrent, depuis des années, les partis socialistes comme des « partis ouvriers ». M. Fajon, lui, réfute cette optique et dénonce le P.S. comme étant *« dans une large mesure, un parti des classes moyennes »* ; et il ajoute : *« Le rôle d'avant-garde, seul le parti communiste peut le jouer. »*

Cette conception du P.C.F. amène, naturellement, le porte-parole de la tendance intégriste à considérer *« l'influence et la force du parti communiste comme des facteurs absolument décisifs »*. Il précise : *« Le succès (du programme commun de la gauche) dépend du développement de l'activité propre du parti au cœur des masses et du renforcement constant de son influence et de son organisation. »* A ceux qui font valoir les succès électoraux enregistrés par le parti depuis la signature du P.C.G., il oppose l'échec du Front populaire dû, selon lui, *« à un rapport de forces insuffisamment favorable au parti communiste, bien que son influence ait doublé* grosso modo *entre 1932 et 1936 »*.

L'ensemble de ces thèses reprises par la conférence nationale des 7 et 8 janvier dernier et confirmées par le comité central du 15 février ont constitué la plate-forme électorale du P.C.F.

...et les novateurs

Et pourtant, le vingt-deuxième congrès, réuni dix mois après l'exposé de M. Etienne Fajon cité ci-dessus, ne laissait absolument pas prévoir un tel revirement.

Le rapport de M. Georges Marchais se présentait, en effet, comme un plaidoyer vigoureux en faveur de la coopération avec le P.S. au sein de l'union de la gauche.

Il envisageait une collaboration avec le P.S. se prolongeant jusqu'à *« la marche du socialisme... »*. Il oubliait de formuler, comme il l'avait fait au congrès précédent, le souhait de voir son parti atteindre ou dépasser *« les 25 % de voix aux élections législatives »*.

Faisant donc preuve de ce qu'il appelait lui-même un *« esprit novateur »*, M. Marchais préconisait, ouvertement, une politique opposée à celle développée par M. Fajon, dix mois auparavant. Et le vingt-deuxième congrès, unanime, soutenait son secrétaire général...

Allant plus loin encore, le P.C.F. suivait son secrétaire général et entérinait l'abandon de la *« dictature du prolétariat »*. Au cours de ce congrès, M. Georges Marchais vidait pratiquement l' « internationalisme prolétarien » de son contenu pro-soviétique et le ravalait au rang de solidarité tous azimuts.

Selon les statuts de tout P.C., le congrès constitue l'instance suprême du parti. Ses décisions deviennent la loi du parti dans l'intervalle séparant deux congrès. Dans ce cadre, comment expliquer ce virage à 180°, ramenant le P.C.F. de l'union de la gauche, *« composante de notre stratégie »* selon le vingt-deuxième congrès, aux notions de *« social-traîtres »* et du *« parti avant tout »*, préconisées auparavant par Etienne Fajon ?

Causes ou prétextes ?

En dépit du fossé on ne peut plus apparent entre les deux positions, la direction du parti communiste continue, certes, d'affirmer la filiation directe entre la ligne actuelle et celle définie par le vingt-deuxième congrès. Non seulement il lui est difficile de la justifier sur le plan politique, mais aussi d'expliquer certains oublis, caractéristiques dans le cas des partis communistes si méticuleux dans l'expression. Par exemple, la disparition quasi totale de toute référence au vingt-deuxième congrès dans les éditoriaux de *l'Humanité*.

Selon certains, la direction du parti communiste prenant soudain conscience de la gravité de la crise économique aurait essayé d'échapper à ses responsabilités en se réfugiant dans l'opposition. Or, vingt mois avant la rupture, le vingt-deuxième congrès diagnostiquait l'état de l'économie, non pas comme *« une simple crise économique de conjoncture »*, mais comme *« une crise profonde, globale et durable »*. Le P.C.F. ne sous-estimait donc nullement la gravité de la situation économique.

Les succès électoraux du P.S. ? Les différents scrutins indiquaient avec suffisamment de clarté, et, bien avant septembre 1977, l'ampleur des profits tirés par les socialistes de leur participation au programme commun. Cela ne troublait guère la sérénité de M. Marchais. Ainsi, le 15 mars 1977, commentant les résultats des municipales qui confirmaient la primauté du parti socialiste, il déclarait, bon enfant : *« Il faut un premier et un second. »* De toute évidence, à ce moment, l'équilibrage de la gauche ne constituait pas un souci majeur pour lui.

Le 18 mai 1977, devant les caméras de la télévision, le secrétaire général du P.C.F. rendait hommage à la loyauté de M. François Mitterrand et considérait comme positif le bilan de l'union de la gauche. En juillet, les représentants du M.R.G., du P.S. et du P.C.F. se rencontraient pour discuter de l'actualisation du programme commun, et, le 25, la délégation communiste présentait une liste tendant à préciser les attributions des différents ministères. Donc, jusqu'à cette date, le parti communiste se plaçait dans le cadre du programme commun. Moins de deux mois plus tard, ses dirigeants prenaient la responsabilité de rompre l'union de la gauche. Il y a eu donc, dans cet intervalle, rupture d'équilibre au sein de la direction du P.C.F., une partie des progressistes, c'est-à-dire des tenants de la politique d'ouverture, ralliant les rang des conservateurs.

A ce stade, on se trouve devant l'obligation de prendre en compte la dimension internationale de cette crise du P.C.F.

En dépit de leur récente attitude critique envers l'Union soviétique, la quasi-totalité des P.C. la considèrent toujours comme un pays socialiste.

Le P.C.F., on l'oublie trop souvent, fut jusqu'à la seconde guerre mondiale le plus puissant du monde industrialisé capitaliste, et à ce titre façonné par la IIIe Internationale.

Jadis, dans la condamnation du titisme ou l'appui aux procès des dirigeants des démocraties populaires, le P.C.F. s'est montré beaucoup plus zélé que le parti communiste italien. Contrairement à ce dernier, les purges ont été fort nombreuses au sein du parti communiste français. Et, dans le cas de chacun des ténors exclus, on trouvait une donnée de politique étrangère. Ainsi, il était reproché à *« Marty-le-flic »* de *« se méfier des organismes de sécurité soviétiques »*.

Cette primauté idéologique, politique, de l'U.R.S.S., a souvent posé, comme on le sait, des problèmes dramatiques aux dirigeants du P.C.F., celui du pacte germano-soviétique étant le plus saisissant.

Tout cela appartient, certes, au passé. Mais ce passé lui-même ne peut être gommé, il ne peut pas ne pas avoir laissé de traces. Il n'y a plus ni œil, ni doigt, ni directives de Moscou. Mais comment sous-estimer la force d'inertie, l'impact de la tradition, des habitudes, des méthodes de pensée de beaucoup de cadres, du prestige des marxistes soviétiques, auquel même un Luigi Longo, président du parti communiste italien, reste sensible.

La défense de l'U.R.S.S.

Si l'on prend en considération cet arrière-plan on comprend mieux le choc ressenti par de nombreux dirigeants du P.C.F. face à des innovations idéologiques dans des domaines particulièrement explosifs comme la dictature du prolétariat, la violence révolutionnaire, le passage pacifique au socialisme ou l'internationalisme prolétarien. On comprend d'autant plus leurs hésitations que le parti communiste de l'Union soviétique ne prend pas de gants pour indiquer la voie correcte vers le socialisme. Par exemple, quand M. Georges Marchais propose au vingt-deuxième congrès *« une voie démocratique pour aller à un socialisme aux couleurs de la France »*, une publication du P.C. soviétique — *Problèmes d'histoire* — rappelle *« la nécessité, voire l'inévitabilité du remplacement des méthodes pacifiques de lutte par des moyens armés »*, tandis que *Kommunist* condamne *« le crétinisme parlementaire »*. Une troisième revue théorique, *La classe ouvrière et le monde contemporain*, non seulement récuse le programme commun comme un instrument de passage au socialisme, mais relève — avec M. Fajon — le danger inhérent *« de glisser vers des positions réformistes, de conciliation »* avec le système capitaliste.

Du postulat : l'U.R.S.S. est un bastion du socialisme, on en arrive en toute logique, normalement, à la conclusion : l'impérialisme cherche à le détruire. D'où la nécessité, non moins logique, de défendre ce bastion, même s'il a des défauts somme toute secondaires.

A notre sens, cette constante — la défense de l'U.R.S.S. — venant s'ajouter au trouble créé par les innovations idéologiques déjà citées, a dû jouer un rôle déterminant dans le renversement de majorité au sommet de l'appareil du parti communiste français.

Dans son rapport de fin juin 1972 au comité central l'invitant à ratifier le programme commun de la gauche, M. Marchais admet l'Alliance atlantique et la C.E.E. comme des « réalités », mais ajoute : *« Nous sommes résolus à faire en sorte que la politique extérieure — et j'ajoute la politique militaire — de notre pays ne soit plus soumise aux impératifs de classe du système impérialiste. »* Cinq ans plus tard, le 28 juillet 1977, à la fin des travaux d'actualisation du P.C.G., le chef de la délégation communiste aux réunions des quinze prononcera une petite phrase passée malheureusement inaperçue : *« Les nationalisations c'est important,* dira M. Fiterman, *mais la force de frappe c'est capital. »*

Entre-temps, le P.C.F. avait astucieusement opté pour le maintien en état de l'arme nucléaire, mais dans le cadre d'une stratégie dépourvue de danger pour la patrie du socialisme. Le 2 septembre, deux semaines avant la rupture des négociations « au sommet » des partenaires du programme commun de la gauche, M. Mitterrand dit clairement : *« Non (...) à une bombe atomique dénuée de dissuasion... »* Le 30 septembre, *l'Humanité* rapporte un échange de propos entre les deux dirigeants lors des discussions « au sommet ». A M. Georges Marchais qui lui reprochait de ne pas croire *« à l'efficacité d'une défense française autonome »* et de vouloir chercher *« un parapluie ailleurs »*, M. François Mitterrand répondait : *« Oui, c'est la force des alliances. » « Voilà bien le fond de l'affaire »*, commentait l'auteur de l'article, M. Jean Kanapa.

Le P.C.F., ne pouvant bien entendu se permettre de rompre sur cette question et de ressusciter la vieille accusation de *« parti de l'étranger »*, le fera sur les nationalisations.

Le mouvement communiste international

Partir de ces faits pour accuser le P.C.F. d'être *« inféodé à Moscou »* serait profondément erroné. Si d'aucuns, passant outre à cette mise en garde, arrivaient à une telle conclusion, la faute en incomberait au P.C.F., à sa répugnance à étaler au grand jour la lutte d'idées qui s'y développe. Au P.C. italien, les affrontements au sein du comité central, celui d'octobre 1976, par exemple, sont du domaine public.

Au P.C.F., au contraire, c'est le règne de l'*omerta* (3), c'est le refus obstiné d'admettre l'existence de divergences, si nuancées soient-elles au sein de la direction. Quand un observateur *« bourgeois »* y fait la moindre allusion, il est couvert de sarcasmes.

Il n'en reste pas moins que M. René Andrieu a eu tort de vitupérer M. François Mitterrand quand ce dernier a expliqué, à Tokyo, la crise de la gauche française par *« les problèmes du mouvement communiste international »*. En effet, une bonne semaine avant l'éditorial de *l'Humanité* attaquant le premier secrétaire du P.S., *France Nouvelle* publiait le texte édifiant d'une conférence de M. Kanapa à l'école des cadres du P.C.F. *« Le mouvement communiste en tant que tel,* dit, par exemple, le responsable de la politique du P.C.F., *n'a pas encore réussi à bien assumer — ou peut-être simplement pris son parti — le problème de la diversité qui règne désormais dans ses rangs. »* Si les mots ont encore un sens, cela signifie, en clair, que le P.C.U.S. s'accroche toujours à son rôle dirigeant de naguère.

Et *in fine*, un passage étonnant montre l'énorme capacité d'immixtion du parti communiste soviétique dans les affaires intérieures des partis frères :

« Aucun parti, déclare M. Kanapa, *« ne peut exercer la régence du mouvement communiste... Chacun doit respecter les autres... Il va sans dire que toute tentative... d'encourager des scissions est inadmissible. »*

On n'ose croire qu'un tel danger ait menacé ou menace le P.C.F. Cela dit, le P.C.U.S. se trouve ouvertement accusé, par un membre éminent du bureau politique du parti communiste français, de pousser à la scission ses inconditionnels au sein de certains P.C...

La crise de la gauche, la défaite électorale de la gauche, conséquences d'une crise au sein du P.C.F., ont donc bien une dimension internationale, comme le relevait M. François Mitterrand.

Aujourd'hui, c'est indéniable, la thèse des intégristes, dont M. Fajon s'était fait le porte-parole, triomphe quand celle des novateurs, développée par M. Marchais lors du vingt-deuxième congrès, semble poussée — inexorablement ? — vers les oubliettes de l'histoire des P.C.

(*) Docteur en histoire.

(1) *Notre génération communiste*, R. Laffont, 195 F.

(2) Editions Sociales, 1975.

(3) La loi du silence de la Mafia (N.D.L.R.).

TÉMOIGNAGES

Plus de tabou

M. André Fellous, membre de la cellule Maurice-Thorez de Castelnaudary (Aude) :

Sans doute faut-il apprécier comme éminemment positif le courant d'adhésions à notre parti ; sans doute faut-il se féliciter de l'augmentation du nombre de nos députés à l'Assemblée nationale ; sans doute est-il essentiel que les desseins convergents de la droite giscardienne et des sociaux-démocrates, de réduire l'influence des communistes, aient été mis en échec.

Mais comment ne pas être sensible à l'amertume de millions de Français devant l'échec de la gauche ? En septembre 1977, n'avons-nous pas sous-estimé la dynamique populaire en voulant régler sur le papier les divergences entre partenaires de l'union ? N'aurait-il pas été préférable de les régler par la vie et par les luttes, par une *pratique à l'épreuve du pouvoir ?*

Alors qu'il était possible d'actualiser le programme commun dans ses grandes lignes et de s'en remettre pour les zones divergentes à l'arbitrage de notre peuple et de l'histoire, nous avons signé avec les socialistes et les radicaux de gauche, au lendemain du premier tour, un accord qui comportait infiniment plus de risques que si nous l'avions fait au moment des négociations sur l'actualisation du programme.

Alors, de trois choses l'une. Ou bien nous faisions, en le signant, une politique aventuriste, hypothèse que je récuse d'emblée. Ou bien nous retrouvions — mais il était bien tard — les chemins de la dynamique populaire. Ou bien enfin nous savions que la victoire n'était plus possible, auquel cas nous avons couvert une pratique que nous réprouvons à juste titre, celle du double langage.

Ces questions, c'est dans le droit fil du 22e congrès qu'elles doivent être posées, s'il est vrai que, pour un communiste aujourd'hui, il ne saurait y avoir de sujet tabou.

Il n'y a d'unité qu'à la base

M. Jacques Julien, enseignant, membre du P.C.F. :

Les élections ne sont pas tout, notre vie n'est pas faite que de bulletins de vote. Les luttes des travailleurs sont le lieu privilégié où se forge l'unité.

Si nous n'avons pas la banquette du Palais-Bourbon, il ne faut pas oublier la force considérable que nous représentons. En particulier un grand nombre de municipalités ont élu, l'an dernier, leurs conseils à gauche. Faut-il attendre le grand jour pour décréter l'existence d'une vie municipale authentique ? Chaque conseil se doit de prendre toutes les initiatives pour aboutir à une gestion démocratique, notamment les conseils de quartier dans les villes. De même dans les ateliers, dans les villages, dans les boutiques, dans les bureaux, partout, il faut prendre la parole, et écouter. Dialoguer, vivre ensemble au jour le jour, c'est la seule façon de consolider l'unité. (...)

La démocratie implique non pas le renforcement du parti, mais tout au contraire d'agir dès maintenant en vue de son dépérissement. Et là, camarades socialistes et camarades communistes, nous avons beaucoup à faire. Les structures de nos organisations sont tout ce qu'il y a de plus vieillot et contradictoires avec notre volonté autogestionnaire ou notre volonté unitaire. Et surtout nous avons trop tendance à déifier notre organisation et agir d'une façon sectaire. La porte est ouverte à l'imagination pour des partis plus démocratiques, moins isolés, avec un grand développement de la critique. Ne soyons pas plus bêtes que Giscard et créons l'union pour un socialisme démocratique : marions-nous sans pour autant que chacun renonce à son originalité.

Il n'y a qu'une seule sorte d'unité, celle de la base.

Juridisme

M. Eric Roger, étudiant, membre du P.C.F. (Paris-Xe) :

Certains ont voulu voir dans la fermeté du P.C.F. une résurgence des vieux courants staliniens. C'est là une analyse simpliste qui méconnaît les transformations profondes du P.C.F. depuis son XXIIe Congrès qui constitue, à ce titre, une rupture décisive. Mais ce congrès n'a pas résolu tous les problèmes comme par miracle : des contradictions subsistent qui font que cette rupture n'est pas encore achevée : d'où, depuis lors, certaines initiatives sur l'armement nucléaire ou sur l'Europe qui surprirent bien des militants.

Mais le plus grave c'est que ce pilotage à vue du parti s'est fait dans une optique droitière, technocratique et juridiste. Juridisme par rapport à la Constitution de 1958 dans la logique de laquelle la gauche s'est enfermée, juridisme surtout dans la conduite des négociations avec les autres partenaires de la gauche qu'illustre bien cette obsession du contrat écrit et signé. Et c'est ce juridisme-là qui, sans aucun doute, constitue l'erreur historique du P.C.F.

Quelle ironie que cette petite campagne à coups de chiffres sur les nationalisations, la composition du gouvernement, en face de la puissante dynamique sociale qu'aurait entraînée une victoire de la gauche ! A ce titre, le P.C.F. porte une lourde responsabilité face aux travailleurs dont les luttes furent suspendues à cet espoir. Une critique constructive doit aujourd'hui être menée, à l'intérieur comme à l'extérieur du P.C.F., et qui sera poursuivie par ceux qui, déçus, se sont mis entre parenthèses d'un parti dont ils ne se sentaient plus la force de défendre les thèses.

Conduites d'échec

M. Alain Zantman, assistant en sciences économiques, membre de la cellule Daguerre (Paris-XIVe) :

La thèse selon laquelle le P.C. ne voulait pas du pouvoir n'est pas nouvelle, mais rien ne permet de l'invalider totalement.

1) Il ne veut pas le pouvoir du tout : le parti ne serait qu'un appareil de contestation et de revendications.

Il ne serait porteur d'aucune alternative réelle pour le pays puisque étant structurellement déterminé (et dominé) par le système capitaliste.

Dans cette perspective, la résistance du P.C. est un succès, gage d'un rapport de forces sinon favorable, du moins peu dégradé pour les négociations à venir.

2) Il ne veut pas le pouvoir dans ces conditions. La légitimité du P.C. réside en sa « nature » (encore elle !) révolutionnaire : or, il ne peut engager un processus de rupture avec le capitalisme qu'à la faveur d'une aggravation de l'éternelle crise d'un capitalisme qui ne peut se résoudre à rendre son dernier soupir.

3) *A contrario*, la troisième hypothèse suppose un P.C. impatient de réaliser sa tâche : mais il serait étonnant que ses dirigeants soient tout à fait dupés par l'éventualité d'un succès rapide dans l'application du programme commun avec un allié si timoré.

Il est urgent que des débats dans toutes les instances du parti, et notamment dans les cellules, permettent de dégager la vérité.

Car s'il est impossible de nier l'extraordinaire renouvellement du parti et la richesse des débats qu'anime une étonnante variété de militants, son appareil ne semble pas encore à même de rendre compte à la fois de cette variété et d'un consensus qui la mobilise.

Il n'est pas certain que les forces qu'il a mobilisées attendent patiemment qu'il retraduise les nouvelles aspirations dans des formes compatibles avec ses « pesanteurs sociologiques », et notamment avec la stabilité d'un encadrement et d'une direction en partie discréditée.

Le Monde

étranger

LA TOURNÉE DE M. CARTER

Le chef de la Maison Blanche compte rencontrer au Nigéria des nationalistes de Rhodésie et de Namibie

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — Après avoir franchi l'Atlantique sud au cours d'un vol qui devait occuper toute sa journée, M. Carter commence ce vendredi à Lagos la seconde partie de son voyage, la plus importante aussi sans doute dans la mesure où l'un des problèmes chauds du moment — la situation en Afrique australe — retiendra son attention jusqu'à son retour à Washington lundi. On tient pour probable que le président américain cherchera à rencontrer à Lagos des interlocuteurs africains autres que nigérians, notamment du côté des mouvements nationalistes de Rhodésie et de Namibie, ne serait-ce que pour obtenir un début de réponse à la récente proposition des cinq Occidentaux sur ce dernier territoire.

Au cours de sa conférence de presse, jeudi à Brasilia, M. Carter avait dit à ce propos : « *Nous espérons que si cette proposition n'est pas complètement acceptable par les deux parties* (les nationalistes de la SWAPO et le gouvernement sud-africain), *elle le sera au moins assez pour empêcher l'Afrique du Sud d'organiser unilatéralement des élections qui constitueraient une violation flagrante des résolutions de l'ONU et du principe de la restitution du pouvoir à la majorité en Namibie.* »

La visite au Brésil s'est terminée comme elle avait commencé, dans un climat de politesse froide et d'allusions grinçantes. M. Carter a certes trouvé à Rio jeudi un accueil plus chaleureux qu'à Brasilia, mais son cortège a traversé la ville à si vive allure, tout au long des magnifiques plages qui bordent la baie, que la foule, assez mince au demeurant, n'a guère eu le temps de l'apercevoir. Contrairement à ce qui s'était passé à Caracas, aucune banderole n'a été déployée ni aucun portrait du couple présidentiel apposé dans les rues, tandis que les discours du président Geisel étaient réduits au strict *minimum* protocolaire.

Aussi, comme l'écrivait un journaliste brésilien, la situation est inversée par rapport à ce qu'elle était il y a dix ans, lorsque les visiteurs nord-américains de marque étaient fêtés par les gouvernants et chahutés par la gauche. Aujourd'hui, les étudiants contestataires sont restés chez eux (l'itinéraire du président dans les rues de Rio n'avait d'ailleurs été annoncé que quelques heures avant son arrivée), mais, s'ils avaient manifesté, c'eût été probablement pour encourager M. Carter dans sa campagne pour les droits de l'homme.

« Complet soutien » de l'opposition brésilienne

La pression interne dans ce sens n'en a pas moins été démontrée par les questions des journalistes brésiliens pendant la conférence de presse de M. Carter, questions qui ont presque toutes porté sur ce thème. De même, le chef du parti officiel d'opposition, le Mouvement démocratique, au Parlement, M. Erasmo Martins, a assuré le président américain de son « *complet soutien dans cet effort, lequel,* a-t-il ajouté, *ne contredit pas les impératifs des souverainetés nationales* ».

Le long communiqué commun publié jeudi relève la « *complexité* » à laquelle sont parvenues les relations des deux pays et appelle à « *minimiser les inévitables différences qui en découlent* ». Sur les deux points controversés — politique nucléaire et droits de l'homme, — ce texte se borne à citer séparément les vues des deux parties. Le général Geisel y déclare notamment que la « *coopération internationale pour l'affirmation des droits de l'homme dans tous leurs aspects est l'une des tâches les plus nobles des Nations unies* », mais il souligne « *le rôle essentiel que joue le développement économique, social et politique pour permettre des progrès dans ce domaine* ». Le président brésilien rappelle d'autre part que son programme nucléaire « *poursuit des objectifs strictement pacifiques et vise à satisfaire ses besoins en énergie* ».

M. Carter pour sa part a redit dans sa conférence de presse qu'il « *se réservait le droit d'exprimer le souci* » que lui cause l'accord nucléaire germano-brésilien. Il a parlé aussi d'une « *divergence aiguë* » sur la question des droits de l'homme et regretté le refus du Brésil de recevoir une mission d'enquête de l'ONU ou de l'Organisation des Etats américains. — M. T.

Le premier voyage officiel en Afrique noire d'un président américain

Une grande première : le voyage de M. Carter en Afrique, c'est d'abord cela, puisque aucun président américain ne s'est jamais rendu au sud du Sahara en visite d'Etat. Franklin Roosevelt, au retour de sa rencontre avec Churchill à Casablanca, en janvier 1943, fit une simple escale technique à Monrovia (Libéria). Comme lui, M. Carter ne pouvait négliger cette capitale d'un très fidèle allié, où les Etats-Unis occupent de solides positions depuis le milieu du siècle dernier. Il doit y passer quatre heures, lundi 3 avril, après sa visite officielle au Nigéria.

Pourquoi ce long séjour à Lagos, *à l'exclusion de toute autre capitale* plus directement engagée dans les grands événements de l'actualité africaine ? Du côté américain, on explique que le Nigéria est le plus peuplé des pays d'Afrique, l'un des plus riches aussi grâce au pétrole. Le plan prévu par l'équipe en place pour passer le pouvoir à un gouvernement civil en 1979 est considéré comme un « modèle » dont pourraient s'inspirer les trop nombreux gouvernements militaires du continent. En outre, le Nigéria est le pays d'Afrique noire qui a le plus nettement amélioré ses relations avec Washington depuis l'arrivée de M. Carter au pouvoir. Alors que M. Kissinger avait été déclaré indésirable à Lagos au cours de sa tournée africaine de 1976, le président Obasanjo a été, en octobre dernier, le premier dirigeant nigérian qui ait jamais visité les Etats-Unis.

Le gouvernement américain doit agir avec prudence. Longtemps considérés comme le symbole de l'impérialisme mondial, mais sans bénéficier comme la France ou la Grande-Bretagne des affinités créées par une longue présence coloniale, les Etats-Unis ont eu à pâtir du soutien plus ou moins ouvert, mais bien réel, qu'ils ont accordé trop longtemps à l'Afrique du Sud et de leur appétit pour le chrome rhodésien.

Le rôle de M. Young

Le changement a commencé avec M. Carter, sous l'effet de deux facteurs complémentaires :

1) La personnalité dynamique et charmeuse de M. Andrew Young, ancien militant pour les droits civiques et premier ambassadeur noir des Etats-Unis à l'ONU. Depuis un an qu'il occupe ce poste, M. Young a fait grincer à maintes reprises les dents des diplomates traditionnels, et ses propos « en flèche » ont été parfois rectifiés discrètement par l'administration. Pourtant ses excellentes relations avec le président, le rôle d' « éclaireur » qu'il se donne lui-même, lui ont attiré des sympathies parmi les diplomates africains de l'ONU et les nombreux chefs d'Etat qu'il a rencontrés au cours de ses tournées sur le continent noir. M. Garba, ministre nigérian des affaires étrangères, a salué en lui, en octobre dernier, « *la nouvelle conscience noire qui nous vient d'Amérique* » et « *un symbole de la politique nouvelle et constructive des Etats-Unis envers l'Afrique* ».

M. Young, s'il n'est pas suivi en tout par les hauts responsables, contribue à « gauchir » la politique officielle. A propos de la Rhodésie notamment, il a poussé dans le sens de la réserve vis-à-vis du règlement interne négocié par M. Smith, aidant ainsi à maintenir le contact avec les nationalistes de l'extérieur.

2) Sur le fond, la nouvelle politique s'est surtout traduite par un changement de ton envers la République sud-africaine. M. Kissinger, qui avait estimé, bien à tort, en arrivant à la Maison Blanche en 1969, que rien ne bougerait en Afrique australe au cours des dix années à venir, avait lui-même amorcé une évolution.

Au printemps dernier, le vice-président Mondale, rencontrant M. Vorster à Zurich, lui a fait la leçon sur un ton d'une vigueur jusque-là inconnue. Depuis lors, les Etats-Unis ont voté à l'ONU des sanctions contre l'Afrique du Sud et étendu l'embargo sur les livraisons d'armes aux divers articles pouvant être utilisés à des tâches de maintien de l'ordre.

L'attitude a été plus prudente sur le plan économique. Officiellement, Washington « *n'encourage ni ne décourage* » les investissements privés américains en Afrique du Sud. Selon une récente étude du Congrès, ceux-ci ont tendance actuellement à diminuer. Ils n'en restent pas moins pratiqués par deux cent soixante compagnies américaines, employant cent mille personnes sur place pour une valeur totale de 1,7 milliard de dollars (40 % des investissements américains dans l'ensemble de l'Afrique).

Le fait accompli soviétique

L'Amérique est donc loin d'être encore totalement « dégagée », ce qui ne l'empêche pas de faire, plus ou moins discrètement, des affaires profitables avec un certain nombre de pays « révolutionnaires », tels que la Guinée ou l'Algérie. Ses ouvertures en direction d'autres pays du continent ont encore plus de chances d'être bien accueillies aujourd'hui, alors que l'Union soviétique et Cuba ont pris pied de la manière que l'on sait en Angola et en Ethiopie, inquiétant des voisins africains qui ne se rangent pas tous dans le camp des « modérés ». Toutefois, la réponse américaine a été jusqu'à présent trop faible pour rassurer ces pays. La vive réaction du président Syaad Barre à ce qu'il estime être un « lâchage » de l'Occident a illustré ce point, si bien que certains Américains se demandent si la Somalie ne va pas repasser dans le camp soviétique.

A moyen terme, Washington n'a guère mieux à faire que de se résigner au fait accompli soviétique, tout en encourageant les efforts de l'O.U.A. pour un règlement négocié des conflits, et en attendant des jours meilleurs. La politique de globalisation *(Linkage)* visant à punir les Soviétiques dans d'autres domaines est d'autant moins prometteuse, en effet, que Moscou fait déjà des difficultés pour conclure un nouvel accord SALT et que la coopération des Deux Grands n'est pas assez étoffée pour offrir à cette politique un champ d'application valable.

Sans parvenir, et de loin, au niveau atteint par les anciennes puissances coloniales et maintenant par l'U.R.S.S., les fournitures militaires américaines aux pays d'Afrique se sont diversifiées ces derniers temps. Le principal bénéficiaire de l'aide des Etats-Unis dans ce domaine est le Zaïre : Washington participe à l'effort de rénovation de l'armée du général Mobutu, mais au troisième rang, après la France et la Belgique (on n'a d'ailleurs pas été fâché à la Maison Blanche, pendant la guerre du Shaba, de voir Paris prendre les devants, dispensant les Etats-Unis d'une intervention impossible).

Les crédits demandés pour l'aide au Zaïre ont été toutefois réduits de moitié par le gouvernement pour la prochaine année budgétaire. Les autres pays bénéficiaires sont le Kenya — qui est doté d'avions F-5-E, du même type que ceux que M. Carter entend fournir à l'Egypte, — le Soudan, le Cameroun et le Libéria. Une autre aide militaire, notamment pour l'entraînement, est fournie au Ghana, au Tchad, au Mali, au Sénégal, à la Haute-Volta, au Rwanda, à la Zambie et au Botswana.

MICHEL TATU.

Au Brésil

Le « petit juge » contre le « grand flic »

Il est toujours émouvant le moment où un homme dit non à l'ordre établi, à « *l'esprit de corps* », — au confort, intellectuel et matériel aussi, — par souci de la justice et du devoir. C'est ce qui est arrivé, au début des années 70, à un magistrat brésilien, M. Helio Bicudo.

Alors avocat général du parquet de Sao-Paulo, il fut chargé de coordonner les enquêtes sur les agissements de l'Escadron de la mort. Cette organisation, née à Rio-de-Janeiro il y a une vingtaine d'année et transplantée, avec succès, en 1968, à Sao-Paulo, s'est fait une spécialité d'exécuter sommairement des délinquants ou des « suspects ».

Bien que les autorités affirment, aujourd'hui encore, que les victimes de l'Escadron de la mort ne font que succomber à des règlements de compte entre bandes rivales, les Brésiliens, eux, connaissent l'identité des « justiciers » : ce sont des policiers. Cette connaissance certaine, ils la doivent, en grande partie, au travail patient que M. Helio Bicudo a mené en 1970-1971 et qu'il a relaté dans nu ouvrage devenu un best-seller au Brésil, aujourd'hui publié en français sous le titre volontairement neutre de *Mon témoignage sur l'Escadron de la mort* (1).

M. Helio Bicudo aurait pu, comme trop de ses confrères, « *attendre que cela se passe* ». Mais non : chargé du dossier, il s'informe, il interroge, il « s'accroche ». Bien qu'il y soit beaucoup question de la police, son ouvrage, captivant, n'appartient pas au genre « roman policier » : le coupable est connu dès les premières pages !

Les coupables, plutôt. Car si le commissaire Sergio Fleury, leur chef, a acquis une douteuse réputation mondiale, M. Helio Bicudo a, au cours de son enquête, « épinglé » plusieurs dizaines de policiers criminels...

Sergio Fleury, rendons-lui cette justice, est un « grand flic », comme nous dirions en France. C'est parce qu'il l'avait prouvé que les autorités lui ont, vers la fin des années 60, confié la mission de traquer les dirigeants révolutionnaires. Il s'acquitta à merveille de sa tâche, et plusieurs chefs de la guérilla urbaine tombèrent sous ses coups, dont le célèbre Carlos Marighela. Le régime lui en a su gré : il a, récemment, été promu chef du service des enquêtes de l'Etat de Sao-Paulo, c'est-à-dire premier policier du plus important Etat de la Fédération.

Le « petit juge » s'attaquait donc à forte partie. Son enquête fut assez rapidement interrompue par ordre supérieur. M. Bicudo fut même, plus tard, sanctionné pour avoir violé le secret de l'instruction. Et aucun des nombreux procès dans lesquels le commissaire Fleury était impliqué n'a, jusqu'à présent, abouti à une condamnation, en dépit de preuves souvent accablantes. Soit parce qu'on a, au Brésil, le sens de la reconnaissance, soit parce que l'homme en sait trop pour qu'on puisse impunément le « lâcher », « le » commissaire est donc un homme « au-dessus de tout soupçon ».

« La loi de la jungle »

De passage il y a quelques jours à Paris, M. Helio Bicudo nous a expliqué comment M. Fleury s'était « tiré » d'un récent épisode « difficile ». Mis en accusation par un juge de Guarulhos (dans la région de Sao-Paulo), pour sa participation supposée à l'assassinat de trois malfaiteurs, il est placé en état d'arrestation à son retour d'un déplacement professionnel. « *Dans les quelques heures qui ont suivi*, explique M. Bicudo, *le juge a été, très régulièrement, promu à un autre poste. Il a été remplacé par un collègue, qui, avant même toute intervention des avocats de l'accusé, a annulé la décision d'arrestation. La peine avait, de toute façon, été très supportable. Le commissaire Fleury n'avait pas été suspendu et, en tant que fonctionnaire, il avait pu demeurer « en état d'arrestation » — soixante-douze heures, — dans son bureau, c'est-à-dire dans les... vingt étages de l'édifice de la Direction des enquêtes de l'Etat de Sao-Paulo. Il a eu tout loisir de donner à ses subordonnés les ordres qu'il entendait, et même de réunir une conférence de presse.* »

Le régime militaire avait pourtant, s'il l'avait vraiment souhaité, l'occasion de démontrer qu'il entend, fût-ce progressivement, revenir à l'« état de droit ». Il ne l'a pas voulu, ou n'a pas su trouver en lui les ressorts nécessaires pour ce faire. « *Peut-être vaut-il mieux en rester là,* déclare M. Bicudo. *Car chaque procès avorté (2) démoralise un peu plus la justice.* » Pessimiste ? « *Non, réaliste* », conclu-t-il.

Que faire alors ? « *Falar* » (parler), répond ce magistrat qui a déjà écrit, transformant en un livre ce qui, dans des circonstances ordinaires, aurait dû demeurer un dossier coté du tribunal de Sao-Paulo. Membre influent de la commission Justice et Paix du diocèse de Sao-Paulo, l'auteur de « *Mon témoignage...* » a donc pris son bâton de pèlerin. L'avertissement qu'il lance porte au-delà de son pays : « *Gardons-nous de croire que ces méthodes policières expéditives sont « rentables », même si elles conduisent, dans un premier temps, à une baisse de la criminalité, et donc à une certaine sensation de sécurité dans les classes moyennes. Car elles aboutissent à gangréner le corps social tout entier. On n'introduit pas impunément la loi de la jungle dans une société.* » — J.-P. C.

(1) Aux éditions Gamma, 204 pages. Préface de Louis Joinet. Au Brésil, l'ouvrage a été édité par la commission Justice et paix de Sao-Paulo, 38 F.

(2) Le commissaire Fleury a déjà été acquitté à deux reprises par les tribunaux.

● *Le sort des religieuses françaises disparues en Argentine.* — Mercredi 29 mars, l'ambassadeur d'Argentine, M. Toma de Anchorena, a été convoqué par M. Cuvillier, directeur d'Amérique au Quai d'Orsay. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré à ce sujet, jeudi : « *M. Cuvillier a demandé de nouveau à l'ambassadeur, de façon pressante, de fournir des précisions sur le sort des deux religieuses françaises disparues en décembre, à la lumière des informations de source suédoise faisant état de leur assassinat.* » « *Le ministère des affaires étrangères,* a poursuivi le porte-parole, *a de nouveau donné instruction à l'ambassade de France à Buenos-Aires d'effectuer de nouvelles démarches au sujet des deux religieuses auprès des autorités argentines et de renouveler l'ensemble des démarches effectuées à de nombreuses reprises en faveur des Français disparus ou détenus dans ce pays.* »

● *Une journée de solidarité avec la culture uruguayenne en lutte* est organisée le mercredi 5 avril à Paris. Une conférence-débat aura lieu, à 16 heures, à l'université Paris-III (centre Censier) sur « *les problèmes de la culture et de l'université en Uruguay* ». A 20 h. 30, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, sera donné un récital de chansons uruguayennes.

● « *Peuples d'Amérique latine* », revue éditée par l'Association France-Amérique latine, consacre son quatrième numéro à l'Amérique centrale. Il est disponible au siège de l'organisation, 11, rue du Caire, à Paris (2e), au prix de 5 F.

Sept ministres de la défense de l'OTAN vont se prononcer le 18 avril sur le déploiement de la bombe à neutrons

Les ministres de la défense des sept pays de l'OTAN (Etats-Unis, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie, Danemark, Turquie et Belgique) se rencontreront le 18 avril à Frederikshavn (Danemark), annonce de Bruxelles l'agence Reuter. A l'ordre du jour, figure la modernisation de l'arsenal nucléaire tactique dans les années 1980. Le sujet englobe le déploiement de la bombe à neutrons sur lequel les alliés atlantiques n'ont pu jusqu'à présent se mettre d'accord.

De notre correspondant

Bonn. — La visite imprévue du numéro deux de la diplomatie américaine, M. Warren Christopher, qui, après deux heures d'entretiens, à Bonn, avec le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, rencontre le chancelier Schmidt à Hambourg, ce vendredi 31 mars, a pour objet essentiel le délicat sujet de la bombe à neutrons.

On laisse entendre, dans les milieux allemands, que M. Carter ne voudrait pas se trouver seul en butte aux critiques des pays de l'Est, lors de la session spéciale des Nations unies sur le désarmement, fin mai. La visite de M. Christopher est donc destinée à obtenir du gouvernement allemand une attitude plus claire et plus positive à l'égard de la nouvelle arme.

Il y a quelques semaines, cette question était encore très discutée en R.F.A. De violentes critiques se sont élevées dans les rangs mêmes du S.P.D., par exemple, de la part du secrétaire général du parti, M. Bahr, mais cette hostilité a perdu de son intensité et a fait place à des opinions plus nuancées. Le chancelier Schmidt est tiraillé entre les positions de son parti et celles de son allié, le parti libéral, moins opposé au projet. Quant à l'opposition chrétienne-démocrate, elle a cru bon d'adresser au gouvernement une motion favorable à la présence de bombes à neutrons sur le territoire de la R.F.A.

Jusqu'à présent, Bonn avait suggéré aux Etats-Unis de procéder à la fabrication de bombes à neutron sans que les pays européens prennent position à son égard. Au cas où aucune contrepartie n'aurait été offerte par Moscou en échange du renoncement à cette arme, mais alors seulement, dans un délai de deux ans par exemple, les Européens pourraient se prononcer (favorablement sans doute) sur sa présence en Europe. Il semble que cette position, par trop prudente, ne satisfasse pas les Etats-Unis.

(Intérim.)

● *M. Kamuran Gurun*, ancien ambassadeur de Turquie à Athènes, a été nommé secrétaire général de la Central Treaty Organisation (CENTO), prolongement au Proche-Orient de l'OTAN, a-t-on annoncé jeudi 30 mars à Ankara. Sont membres du CENTO : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Iran, le Pakistan et l'Iran. — *(A.F.P.)*.

EUROPE

Italie

Le Vatican n'exclut pas une « éventuelle action » en faveur de M. Aldo Moro

Aucun élément vraiment nouveau n'a été signalé vendredi 31 mars dans l'affaire de l'enlèvement de M. Aldo Moro, sinon une prise de position de « l'Osservatore Romano » exprimant de façon nuancée la disponibilité du Saint-Siège à servir d'intermédiaire. D'autre part, à Hambourg, un document attribué aux Brigades rouges a été rendu public par le quotidien à grand tirage « Bild Zeitung », qui appartient au groupe Springer. On y trouve en bas de page une le résumé d'un document signé d'un « conseil économique des Brigades rouges » indiquant que M. Moro a été condamné et accusant le P.C.I. d'être devenu « le vassal de la démocratie chrétienne ». Rejetant toute intervention du pape, en raison de son état de santé et de ses liens avec le grand capital, ce texte annonce des « conséquences fatales pour les responsables [des journaux intéressés] et les membres de leurs familles » si ce document était publié sous une forme réduite ou falsifiée. Selon la « Bild Zeitung », les expéditeurs du texte prétendent qu'il a également été envoyé au « Corriere della Sera » et au « Monde ». Le journal milanais n'y fait allusion que dans une correspondance datée de Bonn. Samedi en fin de matinée, « le Monde » n'avait pas reçu ce document.

De notre correspondant

Rome. — Selon des rumeurs insistantes, M. Aldo Moro n'aurait pas écrit une lettre, mais deux. La première, rendue publique le jeudi 30 mars, était adressée au ministre de l'Intérieur. Celui-ci en a reçu l'original plusieurs heures avant l'envoi de photocopies à des journaux de Rome, Gênes, Milan et Turin.

Ce soir-là, le président du conseil et le ministre de l'Intérieur s'étaient rendus au domicile de M. Moro. Etait-ce seulement pour en informer la famille, comme on l'a pensé aussitôt ? Ou pour prendre connaissance d'une deuxième lettre adressée à l'épouse du président de la démocratie chrétienne ? Cette dernière hypothèse prend de plus en plus de consistance.

Il paraît clair, en tout cas, que des contacts sont en cours. Ils ont un double aspect : l'un politique, entre les ravisseurs et un Etat qui « *refuse de céder au chantage* », l'autre humanitaire, avec la famille et peut-être bientôt le Saint-Siège.

Celui-ci était cité dans la lettre de M. Moro au ministre de l'Intérieur. Très vaguement, à vrai dire, puisque, au détour d'une phrase, le président de la D.C. suggérait une « *démarche préventive du Saint-Siège, ou d'autres* ». (Il ajoutait : « *Qui ?* ») Devant les nombreuses interrogations qu'a suscitées cette allusion, les autorités vaticanes ont jugé nécessaire de publier une mise au point, vendredi 31 mars, dans *l'Osservatore Romano.*

S'il dément toute négociation en cours, ce texte se distingue de l'intransigeance — apparente tout au moins — des partis politiques et du gouvernement. *L'Osservatore* affirme d'abord que « *la requête d'une démarche préventive* » — on notera le mot « *requête* » — destinée à faciliter la solution du cas très douloureux de M. Moro *ne* peut laisser indifférent le Saint-Siège. Au cours des années récentes, le pape en personne ou les organismes du Saint-Siège ont eu plusieurs fois l'occasion, avec une discrète réserve ou ouvertement, d'intervenir dans la solution de cas particuliers ou collectifs qui concernaient des personnes dont on avait violé les droits fondamentaux. Le quotidien du Vatican remarque ensuite : « *Il est toutefois évident qu'une éventuelle action ne serait possible que lorsque tous les éléments en jeu auraient été éclaircis. Il est en conséquence prématuré d'avancer maintenant de quelconques hypothèses d'interventions concrètes.* »

C'est une invitation à la presse à ne pas mettre la charrue devant les bœufs. C'est peut-être aussi un discret appel aux ravisseurs pour qu'ils « *éclaircissent* » leurs exigences.

Les Brigades rouges cherchent-elles réellement la médiation du Saint-Siège ? Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise — le « ministre des affaires étrangères » du pape, — connaît l'Italie et le marxisme sur le bout des doigts. Ce diplomate, d'une grande finesse, n'aurait guère de mal à discuter avec « *l'avant-garde armée du prolétariat* ». Le réseau de nonciatures étendu au monde entier permettrait éventuellement un échange de prisonniers.

Encore faut-il que les Brigades rouges cherchent réellement la négociation, ce qui n'est pas établi. D'aucuns pensent à Rome que les terroristes ne réclameront rien. Dans l'immédiat, leurs seuls objectifs seraient de discréditer l'Etat et de détruire politiquement M. Aldo Moro. Ils ont été atteints l'un et l'autre. Mais pourquoi alors, dans la lettre, un appel à la négociation ?

ROBERT SOLÉ.

Pologne

Le gouvernement prépare des mesures pour intensifier la production agricole

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le gouvernement polonais se préoccupe beaucoup en ce moment de la préparation de la prochaine campagne agricole. Après quatre mauvaises récoltes consécutives, les dirigeants s'efforcent cette année de réunir les meilleures conditions afin de mettre un terme à cette série noire.

Quelques jours après une réunion du comité central du parti ouvrier unifié consacrée à ces questions, M. Jaroszewicz, le chef du gouvernement, a repris le sujet devant le Parlement. La politique agricole qu'il a exposée se caractérise par la volonté d'intensifier la production en utilisant divers moyens : mise en culture des terres arables en friche — leur superficie est estimée à 1 million d'hectares ; mécanisation accélérée ; investissements financiers considérables.

Au cours de l'actuel quinquennat (1976-1980), les sommes engagées pour le développement de l'agriculture devront dépasser 600 milliards de zlotys, soit une augmentation de 42 % par rapport à la précédente période de cinq ans. Une autre donnée rend compte de l'effort du gouvernement polonais : les investissements dans l'industrie des tracteurs et des machines agricoles doivent être supérieurs, pendant ce plan quinquennal, à ceux exécutés dans ce secteur depuis la fin de la guerre jusqu'en 1975. Dans l'industrie alimentaire, de nouvelles usines, notamment pour la préparation de la viande, seront construites.

Les moyens engagés donneront-ils les résultats espérés ? Une amélioration de la balance agricole du pays est en tout cas absolument indispensable. Les mauvais résultats des dernières années ont lourdement déséquilibré les finances polonaises. De 1974 à 1978, l'importation de céréales et de fourrages s'élève au total à 33 millions de tonnes, soit environ 6,5 millions de tonnes par an. Ces achats représentent une dépense de 4,5 milliards de dollars, ce qui dépasse les prévisions les plus pessimistes. Le gouvernement espère, a dit M. Jaroszewicz, que le cheptel pourra retrouver cette année son niveau de 1975.

D'autre part, la Diète a approuvé la nomination comme ministre de la culture de M. Jan Mietkowski. Le poste était vacant depuis deux mois à la suite de la démission de M. Josef Tejchma. M. Mietkowski est président de l'Union des journalistes ; il avait été élu à ce poste en décembre 1974 et réélu le mois dernier lors du congrès de cette organisation.

MANUEL LUCBERT.

Portugal

Le général Vasco Lourenço est démis de ses fonctions de gouverneur militaire de Lisbonne

Lisbonne (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Le Conseil de la révolution portugais a décidé, le vendredi 31 mars, de relever un de ses membres, le général Vasco Lourenço, de ses fonctions de gouverneur militaire de Lisbonne. Un communiqué publié à l'issue d'une réunion extraordinaire du Conseil n'indique pas *si* le général Vasco Lourenço demeure à la tête de la région militaire de Lisbonne, charge bien plus importante qu'il avait remise la veille à la disposition du chef de l'Etat à la suite du différend qui l'opposait au général Rocha Vieira, alors chef d'état-major de l'armée de terre. Ce dernier, qui reprochait au général Vasco Lourenço d'avoir fait de la région militaire de Lisbonne une sorte d'organisme indépendant du reste de l'armée, avait été démis, jeudi, de ses fonctions par le président Ramalho Eanes, qui est à la fois président du Conseil de la révolution et chef d'état-major général.

Le différend avait alimenté la campagne incessante menée par la droite civile et militaire contre le général Vasco Lourenço, un des « capitaines » de la « révolution des œillets », et l'un des principaux représentants de la gauche militaire.

Dans une lettre publiée vendredi par le journal de droite *O Dia*, le général Rocha Vieira s'est plaint de l' « *indiscipline* » du général Vasco Lourenço. Il estime que l'action de l'ancien gouverneur militaire de Lisbonne a « *affecté le travail du commandement* ». Il lance un appel pour « *isoler ceux qui cherchent à restaurer l'indiscipline et l'action politique dans l'armée* ».

La centrale syndicale unique portugaise C.G.T.P. (proche du parti communiste), quant à elle, apporte son soutien au général Vasco Lourenço, « *face aux attaques dont le Conseil de la révolution est l'objet et à la campagne de presse lancée par la droite dans un but de déstabilisation* ». La prise de position de la C.G.T.P. traduit le caractère éminemment politique de l'« affaire Vasco Lourenço ». La presse de gauche rappelle que pour la droite, le général est « *l'homme à abattre* ».

D'après les milieux militaires, la décision de mettre à l'écart le général Lourenço — l'un des derniers militaires de gauche à détenir un poste de commandement au Portugal — était attendue depuis longtemps. On est, en revanche, surpris de la décision concernant le général Vieira, considéré comme l'un des proches du président de la République.

D'autre part, M. Lorenzo Natali, vice-président de la Communauté économique européenne, a déclaré vendredi à Lisbonne que la « *nécessaire modernisation* » de l'économie du Portugal doit faire l'objet d'une « *aide particulière* » de la part de la C.E.E. avant même la signature d'un traité d'adhésion de ce pays à la Communauté. M. Natali, qui donnait une conférence de presse à l'issue d'une visite officielle de quatre jours au Portugal, a ajouté que le processus d'adhésion de ce pays devrait se dérouler « *sans trop de remous* » pour l'économie européenne ni pour l'économie portugaise. Il a indiqué que le conseil des ministres de la Communauté pourrait décider de l'ouverture officielle des négociations avec Lisbonne dès l'automne. Il a annoncé l'ouverture prochaine d'un bureau de la C.E.E. à Lisbonne.

Enfin, le P.C.P. s'en est pris vivement, le vendredi 31 mars, au Fonds monétaire international, dont une délégation se trouve actuellement à Lisbonne pour négocier avec le gouvernement de M. Soares l'octroi de crédits au Portugal. Le parti communiste attribue aux pressions du F.M.I. la responsabilité des sensibles augmentations de prix, dont ceux de services essentiels, décidées pour un très proche avenir. L'électricité, le gaz et les transports doivent augmenter d'environ 50 %, et on s'attend que les prix de certains produits alimentaires courants soient majorés de 25 %.

AMÉRIQUES

Argentine

Les militaires se seraient mis d'accord sur la réorganisation du pouvoir d'État

Dans un message adressé vendredi 31 mars à toutes les unités militaires, le président Jorge Videla a parlé, comme il l'avait fait au moment du deuxième anniversaire du coup d'Etat, d'une nouvelle organisation du pouvoir. Il a précisé que seule la junte pouvait prendre une décision finale à ce sujet.

Après des mois de discussion entre les chefs militaires argentins sur la future organisation du pouvoir d'Etat, un accord semble sur le point d'être réalisé. C'est ce qui ressort des déclarations, le 28 mars, du président Jorge Videla, et du ministre de l'intérieur, le général Albano Harguindeguy.

Les commandants en chef des trois armes seront admis à la retraite dans le courant de cette année. Une nouvelle junte devra donc être désignée. Elle choisira, à son tour, mais cette fois en dehors d'elle, un président de la République. Ainsi, un « quatrième homme » ferait son apparition dans les plus hautes instances du pouvoir. L'hypothèse la plus plausible est que le général Videla sera nommé président de la République après son passage à la retraite.

Cette question du « quatrième homme » était depuis des mois au cœur des discussions entre les représentants des trois armes à Buenos-Aires. La proposition avait été faite, d'abord par l'amiral Emilio Massera, commandant en chef de la marine. La dissociation entre les fonctions de commandant en chef de l'armée de terre et de président de la République semblait susceptible d'affaiblir, au sein de la junte, l'influence de l'armée de terre et, en même temps, d'augmenter celle de la marine.

Le général Videla serait favorable à la désignation comme commandant en chef de l'armée de terre du général Roberto Viola, actuellement chef d'état-major de cette armée, qui passe pour partager les vues du chef de l'Etat. Il paraît aujourd'hui le candidat le mieux placé. Son principal concurrent, le général Carlos Suarez Mason, commandant du premier corps d'armée, à Buenos-Aires, est considéré comme proche des secteurs les plus « durs » des forces armées.

De quelle autonomie disposera le président dans la nouvelle structure par rapport à la junte des commandants en chef ? Cette question paraît loin d'être résolue et dominera sans doute les discussions des prochaines semaines entre les responsables militaires. — Th. M.

La Coupe du monde

SÉCURITÉ GARANTIE POUR LES JOURNALISTES « OBJECTIFS »

Au cours d'une conférence de presse, réunie vendredi 31 mars à Madrid, le contre-amiral argentin Carlos Alberto Lacoste, vice-président du comité d'organisation des championnats du monde de football, a assuré qu'« aucune représaille ne sera prise contre aucun journaliste pour ce qu'il aura écrit. A condition, toutefois, *a précisé l'officier*, qu'il soit objectif et qu'il ne porte pas atteinte à la loi ».

A l'occasion d'une récente conférence de presse, l'Union des journalistes argentins en France avait indiqué qu'on compte aujourd'hui en Argentine soixante-dix journalistes emprisonnés, quarante disparus et vingt-neuf assassinés. Elle avait proposé aux journalistes français qui se rendront en Argentine pour la Coupe du monde qu'ils exigent du gouvernement argentin, « au nom de la liberté syndicale et politique et de la solidarité humaine : la liberté des collègues emprisonnés, l'apparition et la libération des détenus, la restitution des syndicats de presse aux dirigeants légitimement élus et le retour à la liberté de la presse en Argentine ».

A TRAVERS LE MONDE

Botswana

● UN TOURISTE BRITANNIQUE et deux Sud-Africains qui dirigeaient une réserve d'animaux ont été tués par les forces de sécurité botswanaises, alors qu'ils tentaient de prendre la fuite après avoir été arrêtés aux confins du Botswana, de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud, a-t-on annoncé officiellement vendredi 31 mars, à Gaborone. — *(Reuter.)*

Brésil

● LE PRESIDENT ERNESTO GEISEL a renouvelé, le vendredi 31 mars, sa promesse d'abroger un certain nombre de mesures autoritaires prises par le régime militaire et de les remplacer par des « *sauvegardes adéquates* » à inscrire dans la Constitution. Le chef de l'Etat n'a donné aucune précision sur ses projets de réforme. Il s'est contenté de rappeler certains passages de son discours du 1er décembre dernier, où il avait mentionné la nécessité d'« *institutionnaliser les idées démocratiques qui ont inspiré le mouvement de 1964* ». D'autre part, le général Joao Batista Figueiredo, chef des services de renseignements (SNI) et successeur désigné du président Ernesto Geisel, a été promu général d'armée. Le général Figueiredo devrait être officiellement désigné comme candidat à la présidence de la République lors de la convention nationale du parti officiel Arena, qui a lieu dans quelques jours. — *(A.F.P., Reuter.)*

Cambodge

● RADIO PHNOM-PENH A ACCUSE SAMEDI 1er AVRIL LES FORCES ARMEES VIETNAMIENNES d'avoir lancé de nouvelles opérations navales et terrestres contre le Cambodge les 26 et 29 mars. Une cinquantaine de chars auraient participé à cette attaque ; les Vietnamiens auraient pénétré à une dizaine de kilomètres à l'intérieur des provinces de Takéo et de Kampot avant d'être repoussées. — *(A.F.P.)*

Chili

● LE COUVRE-FEU a été levé à Santiago le vendredi 31 mars. Cette « *restriction aux déplacements nocturnes* », appliquée depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973, reste en vigueur sur le reste du territoire. Au début du mois dernier, le général Pinochet avait déclaré que les Chiliennes souhaitaient le maintien du couvre-feu, car il obligeait les hommes à rester le soir à la maison. Le 10 mars, le gouvernement avait décrété l'état d'urgence, en remplacement de l'état de siège en vigueur depuis quatre ans et demi. — *(A.F.P.-Reuter.)*

États-Unis

● ENVIRON VINGT-CINQ MILLE REFUGIES INDOCHINOIS vont être admis aux Etats-Unis au cours des douze prochains mois, a-t-on appris vendredi 31 mars à Washington. Il s'agira de Vietnamiens qui se sont enfuis par bateau et de personnes ayant des attaches familiales aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Inde

● DEUX PERSONNES ont été tuées par la police à Hyderabad vendredi 31 mars. Les policiers ont ouvert le feu sur des étudiants qui avaient attaqué un commissariat où, affirmaient-ils, une personne avait été battue à mort. D'autre part, trois manifestants ont été tués et plus d'une centaine de blessés au Bihar le même jour au cours de heurts entre partisans et adversaires d'un décret local réservant 26 % des postes administratifs aux « *intouchables* ». — *(Reuter, A.F.P.)*

Thaïlande

● UNE BOMBE A EXPLOSE DANS UN TRAIN A LA GARE centrale de Bangkok, vendredi 31 mars, faisant plusieurs blessés. Cet attentat, qui fait suite à l'explosion l'année dernière d'un engin à l'aéroport de la capitale, serait l'œuvre de séparatistes musulmans du Sud, membres de l'Organisation de libération unie du Pattani (PULO). — *(U.P.I.)*

Union soviétique

● M. BREJNEV, qui fait actuellement une tournée en Sibérie et en Extrême-Orient soviétique, a inspecté vendredi 31 mars un régiment de fusées dans la région de Novossibirsk. A cette occasion, il a demandé aux forces armées de faire preuve de « vigilance, d'internationalisme prolétarien et de fidélité aux traditions ». — *(A.F.P.)*

ient mis d'accord
du pouvoir d'État

La Coupe du monde

SÉCURITÉ GARANTIE POUR LES JOURNALISTES « OBJECTIFS »

Thaïlande

Union soviétique

STRO ?

SÉNÉGAL

L'ANCRAGE DE LA DÉMOCRATIE

DIX-HUIT ans après son accession à la souveraineté internationale, l'ancienne colonie française du Sénégal donne au monde l'image d'un pays fidèle aux normes de la démocratie européenne.

Sur un continent qui semble, affirment ses détracteurs, inexorablement voué aux mutations brutales et aux guerres civiles, la République du Sénégal témoigne d'une stabilité à peu près identique à celle d'Etats comme la Côte-d'Ivoire ou le Cameroun, par exemple. En effet, en dépit de l'« incident de parcours » de décembre 1962 qui, après une tentative avortée de coup d'Etat, vit l'élimination du président Mamadou Dia de la scène politique, M. Senghor préside depuis près de vingt années aux destinées de son pays, comme les présidents Ahidjo du Cameroun et Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire à celles du leur.

Réélu le mois dernier à la magistrature suprême, avec 82 % des suffrages exprimés, M. Léopold Sedar Senghor a largement devancé son concurrent, Mᵉ Abdoulaye Wade, leader de l'opposition. Jusqu'à présent les élections présidentielles se caractérisaient en Afrique par une candidature unique mais l'exemple sénégalais a été suivi, notamment en Haute-Volta, où quatre personnalités ont déjà fait acte de candidature à l'élection présidentielle de mai prochain.

Alors qu'au sein de l'ensemble africain francophone la Côte-d'Ivoire témoigne d'une réussite économique particulièrement spectaculaire, le Sénégal constitue un cas encore trop rare d'expérience politique frappée au sceau de la démocratie. On en voudra notamment pour preuves non seulement le triple scrutin — présidentiel, législatif et municipal — du mois dernier, mais encore le régime du tripartisme qui, en attendant un éventuel élargissement au quadripartisme, caractérise la vie politique sénégalaise. Vertu ou contagion de l'exemple ainsi donné par le Sénégal, on s'apprête, au Ghana et au Nigéria — comme en Haute-Volta — à mettre progressivement en place des régimes civils dotés de structures parlementaires de type classique.

Ph. D.

MAURITANIE
Sénégal
St Louis
DÉSERT DU FERLO
Matam
Louga
Linguère
Dara
Bakel
SÉNÉGAL
Cap Vert
Thiès
Diourbel
Rufisque
SINE
DAKAR
M'Bour
Kaolack
SALOUM
Kayes
MALI
Tambacounda
BANJUL
GAMBIE
Dialakoto
CASAMANCE
Vélingara
Saraya
Sedhiou
Kolda
Kédougou
Ziguinchor
GUINÉE BISSAU
BISSAU
GUINÉE

Le territoire sénégalais, limité au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali, au sud-est par la République de Guinée, au sud par la Guinée-Bissau, couvre 197 161 kilomètres carrés, soit moins de la moitié du territoire français.

Le Sénégal compte plus de cinq millions d'habitants (estimation 1976), dont un tiers environ de Ouoloffs. Parmi les minorités importantes, il faut citer notamment les Serères, ethnie d'origine du président de la République, les Peuhls et des Diolas. Plus de quatre-vingt-cinq pour cent des Sénégalais sont de religion musulmane, et les cultes animistes traditionnels ne subsistent guère qu'au Sénégal oriental et en Casamance.

Dakar, capitale du pays, compte près de 850 000 âmes (son taux d'accroissement annuel est de 6,5 %), et 30 % de la population sénégalaise est urbanisée. Les villes principales sont Thiès (117 333 habitants), Kaolack, capitale de l'arachide, centre vital du Sine-Saloum, Saint-Louis, ancienne capitale du pays, Ziguinchor.

Les trois quarts des Sénégalais vivent encore de l'agriculture, et l'arachide constitue la principale ressource agricole. Un effort de diversification a été entrepris par le gouvernement, qui a développé la culture du cotonnier et celle de la canne à sucre. La pêche et l'élevage jouent un rôle croissant dans l'économie nationale. L'industrie, importante dans la presqu'île du Cap-Vert, l'extraction minière, notamment celle des phosphates, le trafic portuaire de Dakar, constituent d'autres éléments de la prospérité sénégalaise.

Le tripartisme et ses limites

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE LANGELLIER

PIERRE angulaire de l'« ouverture démocratique » conduite sous l'égide du président Senghor, l'instauration d'un « multipartisme limité » n'est pas une donnée nouvelle de la vie politique sénégalaise. Elle marque, au contraire, un retour aux sources. La plus ancienne des colonies françaises d'Afrique noire nourrit depuis longtemps un goût pour la démocratie dont témoigne, dès le 15 avril 1789, l'envol aux Etats généraux de la Révolution française d'un « cahier de doléances et de remontrances ». En 1802, le Sénégal est représenté à l'assemblée des Cinq Cents, tandis qu'à l'aube de la Troisième République les ressortissants des « Quatre Communes » — Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar, — seuls « citoyens » français dans une Afrique peuplée de « sujets », dépêchent des élus à la Chambre des députés. Il y a plus d'un siècle, le Sénégal accédait ainsi à la vie parlementaire et au pluralisme. C'est dire que ses habitants sont depuis longtemps animés de l'esprit de concurrence et rompus aux joutes électorales.

Le bipartisme s'installe au lendemain de la seconde guerre mondiale : d'un côté, la fédération S.F.I.O. du Sénégal ; de l'autre, le Bloc démocratique sénégalais. Ces deux formations de masse s'opposeront pendant vingt-trois ans avant de fusionner en avril 1958 au sein de l'Union progressiste sénégalaise (U.P.S.). Lors du référendum constitutionnel de septembre 1958, celle-ci est amputée de sa fraction de gauche, rassemblée dans le Parti du regroupement africain (PRA).

En juin 1966, le PRA rentre dans le giron de l'U.P.S., devenue, du même coup, parti unique de fait. Ce monopartisme, qui n'était pas prévu par la Constitution de 1960, durera huit années, pendant lesquelles la formation gouvernementale, imprégnée d'une idéologie « unanimiste », se considère, sous la houlette de M. Senghor, comme la « nation organisée », décourageant la création d'organisations concurrentes, contraintes à la clandestinité.

Le monopole de l'U.P.S. prend fin en 1974. Le 31 juillet, M. Abdoulaye Wade, avocat, professeur agrégé d'économie politique et ancien doyen de la faculté de droit de Dakar, annonce la création du Parti démocratique sénégalais (P.D.S.). N'étant pas parvenu à imposer ses vues auprès des instances locales de l'U.P.S., il a choisi de faire cavalier seul. Dans un premier temps, le P.D.S. se veut un « parti de contribution », susceptible d'élaborer une critique constructive à l'égard du pouvoir. Sa doctrine restera longtemps assez floue. Il recrute, pour l'essentiel, parmi les transfuges de l'U.P.S., dont il se pose bientôt en rival plus virulent.

L'ouverture démocratique de 1974

1976 est l'année du « grand tournant ». Fin janvier, le P.D.S. tient son premier congrès à Kaolack. Soucieux de consacrer, dans les textes, l'ouverture démocratique amorcée dès 1974, le président Senghor décide de modifier le cadre juridique de la vie politique sénégalaise. Une révision constitutionnelle intervient le 17 mars. Jusqu'alors, la loi fondamentale ne limitait en aucune manière les activités politiques, même si ce régime de totale liberté n'était suivi, dans la pratique, d'aucun effet. C'est désormais le cas.

Dans sa nouvelle rédaction, l'article 3 de la Constitution indique : « Les partis politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils sont au nombre maximum de trois et doivent représenter des courants de pensée différents. Ils sont tenus de respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie, et de se conformer à ceux dont ils se réclament, tels qu'ils sont définis dans leurs statuts. Les conditions dans lesquelles les partis sont formés, exercent et cessent leurs activités sont déterminées par la loi. » Cet amendement fut, conformément d'ailleurs à la Constitution, soumis à l'agrément de la seule Assemblée nationale, composée exclusivement de députés gouvernementaux.

Complétant et précisant le texte constitutionnel, la loi du 6 avril 1976 dispose : « Les trois partis politiques autorisés par la Constitution doivent représenter respectivement les courants suivants de pensée : libéral et démocratique ; socialiste et démocratique ; communiste et marxiste-léniniste. » Chaque parti se voit ainsi, par avance, assigner une « étiquette » qu'il ne peut renier sous peine de dissolution. L'U.P.S., évidemment prioritaire, s'attribue d'office celle du « socialisme démocratique », tandis que le P.D.S., qui se réclame du travaillisme, accepte pourtant, par souci tactique, d'épouser le courant « libéral et démocratique ».

Pour parachever la « renaissance de la démocratie », le président Senghor fait voter une loi d'amnistie (16 mars) et libère les derniers prisonniers politiques, qui recouvrent aussitôt la jouissance de leurs droits civiques. Même libéralisation dans le domaine syndical. La Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (C.N.T.S.), principale organisation de masse de l'U.P.S., n'est plus « intégrée » à la formation gouvernementale, mais lui est seulement « affiliée ». Le monopole syndical est ainsi, lui aussi, battu en brèche. Toutefois, une modification du code du travail, votée le 2 avril, a pris soin de rendre plus difficile la création des syndicats « afin d'éviter un émiettement anarchique, contraire aux intérêts des travailleurs ».

Le 14 août 1976, le troisième parti sénégalais rentre officiellement en scène, en obtenant sa légalisation. Il s'agit du Parti africain de l'indépendance (P.A.I.), formation pro-communiste, que dirige son fondateur et secrétaire général, M. Majhemout Diop. Le P.A.I. revient de loin. Créé en 1957 par un cercle d'intellectuels et d'étudiants, le P.A.I. fut dissous en juillet 1960, après avoir fomenté des troubles lors des élections municipales. M. Diop, pharmacien de formation et théoricien marxiste réputé, fut contraint à un long exil. Dans la clandestinité, le P.A.I. a été secoué par plusieurs crises. Rentré à Dakar en janvier 1976, après quatorze années d'absence, M. Diop est aujourd'hui attaqué sur sa gauche par des groupes de militants qui contestent sa représentativité.

(Lire la suite page 6.)

« A long terme, il s'agit d'entrer dans la société industrielle »

DÉCLARE AU « MONDE » LE PRÉSIDENT SENGHOR

« Certains observateurs pensent que, malgré les apparences, les résultats des élections du 26 février 1978 ne sont pas très satisfaisants pour le régime politique sénégalais — je dis bien le régime et non pas le parti socialiste au pouvoir, qui n'en est qu'un des éléments. Ils estiment notamment que l'absence de députés du Parti africain de l'indépendance à l'Assemblée nationale et la faible représentation du parti démocratique sénégalais dans cette instance, de même que le maintien de l'un et de l'autre à l'écart quasi total des municipalités, vont nuire à la crédibilité de ces deux formations. Face à l'opposition illégale, le PAI et le P.D.S. risquent effectivement d'avoir du mal à canaliser, dans un cadre légal, le mécontentement qui s'est développé dans certains secteurs-clés de la population, comme l'ont démontré précisément les débats de la campagne électorale. Que pensez-vous de ce jugement et de cette analyse ?

— Les consultations électorales qui se sont déroulées, le 26 février 1978, au Sénégal, marquent une étape importante dans la vie politique sénégalaise.

» En effet, le Sénégal est un pays de vieille tradition démocratique, qui, depuis 1848, a acquis une expérience de la pratique démocratique « formelle », à l'européenne.

» Cependant, depuis l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, c'est la première fois que des élections présidentielles se sont déroulées avec plusieurs candidats, et des élections législatives avec trois partis, sur la base d'un scrutin proportionnel.

» Cette étape a été possible grâce à l'existence d'un Etat sénégalais organisé, avec des structures modernes, et à la maturité du peuple sénégalais. C'est, pour une large part, le résultat de l'option et de l'action du parti socialiste, qui s'est donné comme objectif majeur la construction d'une « société sénégalaise socialiste et démocratique ».

» Nous sommes donc sur la bonne voie.

» Dans le cadre que voilà, les dernières élections générales revêtent une signification historique, qui prouve, par-delà les résultats quantitatifs, que l'Afrique est capable de vivre, dans la paix et la stabilité, en régime démocratique multiparti.

» Donc, pour nous, c'est cette signification politique qu'il convient, tout d'abord, de considérer et de saluer.

» Le Sénégal entend demeurer dans cette voie.

» L'analyse quantitative des résultats obtenus par chacune des formations politiques sénégalaises permet, par ailleurs, de constater, précisément, l'impact de chaque parti dans la population sénégalaise

» Je pense que le Parti africain de l'indépendance est, contrairement à ce qu'on pourrait penser, le grand bénéficiaire de ces élections.

» En effet, le PAI annonçait, au moment de l'ouverture de la campagne électorale, qu'il avait 2 000 militants. Or il a obtenu plus de 3 000 voix. Donc, sa crédibilité s'est renforcée à l'issue de ces élections. Bien sûr, si le PAI avait pu avoir deux ou trois députés, cela m'aurait arrangé. Il reste que nous, socialistes, avons fait tout ce que nous pouvions honnêtement faire. Nous avons notamment adopté le scrutin proportionnel, encore que ce ne fût pas notre intérêt électoral. D'autre part, nous avons concentré nos attaques sur le P.D.S. et non sur le PAI.

» En ce qui concerne le P.D.S., les dix-huit sièges qu'il a gagnés semblent traduire l'impact réel de ce parti dans notre pays. Par rapport aux élections communales de l'an dernier, qui ont, tout de même, touché deux régions sur huit, le P.D.S. a gagné huit points. Pourquoi voulez-vous que ce qui serait un succès en France soit une défaite au Sénégal ?

» Le parti socialiste, lui aussi, est satisfait de ses résultats, qui sont raisonnables.

» Il ne me paraît pas judicieux de demander à un parti politique de ne pas faire une campagne électorale normale et cela pour aider ses concurrents à gagner plus de sièges : ce ne serait plus la démocratie, qui ne peut exister sans un débat honnête et loyal.

» Ce débat a effectivement eu lieu, au cours de la campagne électorale, à la radio, à la télévision nationale, dans la presse écrite, qui est libre chez nous. Comme vous le savez, une militante du P.D.S. ne s'est pas contentée de me tutoyer à la télévision : elle est allée jusqu'à m'insulter. Le peuple sénégalais a su, grâce à ce débat, faire son choix en toute connaissance de cause et en toute liberté.

» Le système démocratique instauré et appliqué dans notre pays est incompatible avec l'existence d'une opposition illégale. La contrepartie de notre démocratie — séparation des pouvoirs, indépendance de la magistrature, autonomie des syndicats, liberté de réunion et liberté de presse, sans parler du pluralisme des partis, — c'est l'application stricte des lois.

» Il est incompréhensible qu'un parti politique puisse exister, en dehors de toute référence idéologique, comme c'est le cas des groupuscules qui s'agitent, actuellement, au Sénégal. Et vous savez qu'un quatrième parti, se classant, courageusement, à droite, va être légalisé après révision de la Constitution.

La moitié du programme agricole

— Le parti démocratique sénégalais a fait de la suppression de l'organisation actuelle de l'encadrement du paysannat, en particulier du démantèlement de l'Office national de coopération et d'assistance au développement (ONCAD), un des principaux thèmes de sa campagne électorale. Il n'a en effet cessé de faire valoir que cette organisation était trop oppressive et économiquement inefficace. Qu'en pensez-vous ?

— Le parti démocratique sénégalais a démontré, pendant la campagne électorale, qu'il n'avait pas de doctrine économique cohérente, pas même de programme à court terme.

» Les thèmes de sa propagande étaient, dans ces conditions, uniquement centrés sur la critique des aspects qu'il considérait comme négatifs de l'action gouvernementale. C'est de bonne guerre.

» Donc, le P.D.S., pensant que l'ONCAD ainsi que les services du contrôle économique et des douanes étaient décriés par les populations, a passé son temps à promettre de procéder, s'il gagnait les élections, à la suppression de ces services, pourtant essentiels à la vie économique du Sénégal.

» C'est trop tard que les responsables du P.D.S. se sont rendu compte que ces thèmes étaient dangereux pour la survie de leur parti, car les populations, elles, comprenaient, et appréciaient, l'action positive de ces services malgré les contraintes qu'ils leur imposaient. Aussi avons-nous assisté, vers la fin de la campagne électorale, à des déclarations de M. Abdoulaye Wade, sur l'ONCAD, le contrôle économique et les douanes, qui contredisent les précédentes.

» Cela dit, les critiques de M. Wade, formulées à l'encontre de l'ONCAD, montrent bien que le secrétaire général du P.D.S. ne connaît pas la mission de cet organisme et qu'il en ignore les méthodes d'action. En effet, les critiques de M. Wade sur l'ONCAD, loin d'intéresser, de manière positive, les populations rurales, les inquiétaient sérieusement, car celles-ci savent que l'ONCAD assure leur encadrement technique dans le cadre des coopératives agricoles et pastorales, leur assure l'achat, à un prix rémunérateur, de leur production et, enfin, leur garantit un équipement efficace tout en leur fournissant des semences sélectionnées et de l'engrais. Elles savent surtout que l'Etat prend à sa charge près de la moitié du programme agricole.

» Nous n'avons jamais prétendu que l'ONCAD fût parfait, ni que son action fût entièrement satisfaisante. Ce que nous avons dit, c'est qu'à l'étape présente de développement du Sénégal la forme actuelle de l'ONCAD était une nécessité. Au fur et à mesure que notre pays se développera et que nos coopératives se moderniseront, grâce à l'assistance de l'ONCAD et des sociétés d'encadrement, l'ONCAD se modifiera tant dans ses structures que dans son action.

» Il ne faut pas oublier que la mission ultime de l'ONCAD est son autosuppression, qui laissera aux paysans, organisés et équipés, le soin de gérer eux-mêmes leurs coopératives. Alors ils assumeront, eux-mêmes, la gestion du programme agricole et la commercialisation des produits.

» Voilà ce que le P.D.S. et son secrétaire général ne savaient pas : ne voulaient pas savoir. »

(Lire la suite page 11.)

LETTRE DE DAKAR

LE LEGS EUROPÉEN

AVENUES Jean-Jaurès, Pasteur, Faidherbe, Albert-Sarraut, Courbet..., rues Félix-Faure, Thiers, Carnot, Colbert, Jules-Ferry, Victor-Hugo : la liste des voies du centre de Dakar fleure la province française. Dans la principale librairie de l'avenue Georges-Pompidou, les chalands feuillettent le dernier Goncourt ou la plus récente œuvrette journalistique suscitée par les élections législatives françaises. A la terrasse des cafés, les consommateurs lisent *le Soleil*, le quotidien francophone dont la dernière page est occupée par une publicité d'un promoteur qui cherche ici des clients pour une résidence dans le bassin d'Arcachon et des studios à Cauterets. Les rubriques que tout Dakarois de quelque importance doit avoir parcourues sont intitulées : « Les audiences du chef de l'Etat » et « Ils sont arrivés... Ils sont partis. »

Quel ambassadeur, quel journaliste, s'est entretenu la veille des problèmes de l'heure ou du siècle avec le président Senghor ? Quel directeur européen de société, quel professeur de faculté, est arrivé par l'avion de Paris ? Quel économiste de la Banque mondiale, quel secrétaire d'Etat mauritanien, s'est envolé pour Abidjan ? C'est ce qu'il importe de savoir pour sentir le vent, éviter les gaffes., saisir les occasions, nourrir des conversations pas tellement différentes de celles de Toulouse ou de Bordeaux. Oui mais, même dans le journal des expatriés et des élites francisées — celui qui titrait récemment : « Toute la population a fêté Noël joyeusement », dans un pays musulman à 86 %. — l'Afrique montre le bout de l'oreille. « *La nouvelle direction du salon Alexandre met à la disposition de la clientèle son équipe de spécialistes pour le défrisage des cheveux* », très demandé par les jeunes beautés sénégalaises. Le journaliste Mody Diop conclut gravement un article sur un accident de la circulation par ces mots : « *Nous rappelons aux piétons qu'il est dangereux de traverser l'autoroute.* »

Ancienne capitale de la Fédération de l'Afrique occidentale française — l'A.O.F., — Dakar a été supplantée par Abidjan dans le rôle de métropole économique de l'Afrique francophone ; elle peut paraître un peu morte sur le plan du trafic portuaire, de la circulation automobile ou de l'animation nocture à qui vient de la capitale ivoirienne. Mais le voyageur est fasciné par le perpétuel écartèlement de cette ville qui, tout en se voulant la capitale de la Négritude exaltée par son président-poète, subit sans doute plus fortement que les autres la tentation de l'Occident.

Cet état ne va pas toujours sans déceptions et désagréments pour l'étranger. Pour un Français bien introduit, le commerce avec l'intelligentsia sénégalaise est d'autant plus agréable et fructueux qu'il a lieu dans un pays où — fait exceptionnel en Afrique noire — le chef de l'Etat permet à l'opposition de s'exprimer ; dîner à la terrasse d'un des nombreux et excellents restaurants du bord de mer caressé par les alizés avec des responsables de l'IFAN (Institut fondamental d'Afrique noire), aussi experts en vins de Bordeaux qu'en sociologie wolof ou sérère, ouverts, cosmopolites, d'une « africanité » à la fois sans complexe et sans agressivité, est un plaisir raffiné qui amène à remettre en question les idées reçues quant à la supériorité de l'héritage colonial britannique sur celui de la France.

Mais le touriste de passage, dont les contacts se limitent à de petits fonctionnaires, des policiers corrompus, des chauffeurs de taxi ou des vendeurs d'objets d' « artisanat » qui l'assaillent à la sortie des hôtels, sent un début de xénophobie chez des gens pour lesquels la francophilie apparaît sans doute comme un signe d'appartenance à une classe de privilégiés. La rapidité avec laquelle les jeunes désœuvrés qui se proposent comme « *guides* » aux étrangers passent de la familiarité joviale à l'invective raciste, s'ils n'obtiennent pas satisfaction, est probablement le signe avant-coureur d'un malaise plus général.

A vingt minutes de chaloupe

UN des symboles de la période coloniale se trouve à seulement vingt minutes de chaloupe du port de Dakar : Gorée. Le fort d'Estrées, l'ancien orphelinat de Sœurs de saint Joseph de Cluny, le quai des Boucaniers, l'esplanade de la Batterie, l'Hostellerie du chevalier de Boufflers — gouverneur de l'île et poète amoureux, membre de l'Académie française, — l'église Saint-Charles-Borromée, dont la première pierre fut posée le jour de la fête de Charles X en 1828, évoquent le passé agité et fastueux de ces lieux occupés successivement par les Portugais, les Hollandais, les Anglais et les Français.

Quelques privilégiés se font construire ici des villas modernes à l'écart des habitants d'origine. Le minuscule « quartier résidentiel » en gestation sur cet îlot (900 mètres de long, 300 mètres de large) chargé d'histoire sera-t-il mieux entretenu dans quelques années que les admirables maisons ocres aux toits de tuiles trop souvent laissées dans un quasi-abandon ? Il est vrai que, quelle que soit l'insouciance des autorités responsables, les curieux continueront chaque jour à venir par centaines pour visiter la Maison des esclaves. « *Pendant que les négriers menaient joyeuse vie dans les vastes pièces de l'étage, le pauvre « bois d'ébène », accroupi dans l'ombre humide des cachots, attendait d'être déporté vers les Amériques* », explique M. Christian Saglio dans *le Guide de Dakar et du Sénégal*, le plus sérieux des ouvrages en vente sur place (1). On visite toujours ces appartements et ces cachots à l'extrémité desquels « *une porte étroite s'ouvre sur la mer, les récifs et la servitude* ». Des Noirs américains se mêlent ici aux touristes africains et européens. Certains de ces visiteurs ont tenu à laisser trace de leur passage en rédigeant quelques commentaires plus édifiants que brillants. Aucun des auteurs de ces jérémiades publicitaires n'a le talent inné de l'Africain, à la fois guide et conservateur du musée, qui explique dans une langue imagée et généreuse les abominations qui furent commises ici par l'homme blanc de mèche avec les trafiquants noirs.

Pendant longtemps, les Européens demeurèrent à Gorée ; le continent tout proche ne servait qu'à fournir de l'eau et des vivres. Mais, en 1836, le capitaine de frégate Dagorne explique à ses supérieurs : « *Je ne crois pas que Gorée soit jamais dans une situation de défense suffisante tant que l'on n'aura pas un fort sur la pointe de Dakar* », dont le nom viendrait du mot dakhar — tamarinier en wolof. Vingt et un ans plus tard, le capitaine de vaisseau Protet prend possession du territoire convoité.

Après la construction du fort, la nécessité de bâtir un port devient vite évidente. Les travaux commencent en 1862 ; en provenance de Bordeaux, le premier paquebot des Messageries impériales accoste en 1866. Reliée à Saint-Louis par chemin de fer dès 1885, la ville se développe rapidement. Elle devient le siège du gouvernement général de l'A.O.F. au début du vingtième siècle, et supplante Saint-Louis quand il s'agit de choisir la capitale du Sénégal indépendant, en 1960. L'état civil rend compte des étapes de l'édification de la ville : 1556 habitants en 1878 ; 23 800 en 1914 ; 80 000 en 1939 ; 260 000 en 1953 ; plus de 500 000 aujourd'hui.

La ville dépend étroitement des péripéties de la politique française pendant les six premières décennies du siècle. En septembre 1940, elle est le théâtre des affrontements dramatiques entre les combattants de la France libre soutenus par les Britanniques et une armée obéissant au gouvernement de Vichy. En 1957, la « loi cadre » préparée par M. Defferre lui nuit dans la mesure où elle aboutit à l'éclatement de l'ancienne A.O.F. En vain, au moment de l'accession à l'indépendance, le Sénégal essaie-t-il d'assurer à sa capitale un rôle de métropole régionale, en créant l'éphémère Fédération du Mali, avec l'ancien Soudan français.

Le port a profité un moment de la fermeture du canal de Suez, mais, concurrencé par Ténériffe et Las-Palmas, il ne retrouvera son rôle d'antan qu'après l'achèvement de « Dakar-marine », un nouveau complexe qui sera accessible aux pétroliers géants. Aujourd'hui, l'ancien quartier européen du Port est supplanté par « le Plateau », la partie haute de la ville ; c'est un quartier résidentiel avec ses villas de type colonial, maintenant convoitées par les promoteurs pour la construction des buildings, et le centre administratif du pays, dominé par le Palais de la présidence, élégant bâtiment blanc au toit de tuiles vertes construit pour le gouverneur général en 1907 et restauré avec goût.

Les « gardes rouges » du palais

QUAND il reçoit ses visiteurs étrangers salués par les impeccables « gardes rouges » du palais présidentiel armés de sabres et entraînés à une parade très « élyséenne », le président Senghor tient souvent à exprimer son souci de conserver la qualité architecturale de Dakar, tout en recherchant un style proprement sénégalais pour les quartiers ou les grands édifices nouveaux. Est-ce seulement à cause du caractère modéré de sa croissance ? Il est de fait que Dakar a évité jusqu'à présent les aberrations du gigantisme m'as-tu-vu. Les quartiers modernes de Sicap ou de Fann, dans le Grand Dakar, pourraient être cités en exemple s'ils n'étaient encore entrecoupés de bidonvilles fort étendus, pour ne pas parler de l'« urbanisme » sauvage de Pikine, la ville africaine satellite de Dakar *intra muros*, totalement ignorée des étrangers, comme d'usage dans tant de pays en voie de développement.

Connaissant les limites de leurs sources nationales de devises, les autorités sénégalaises font un gros effort pour attirer les visiteurs européens dans leur capitale. Dakar est le centre de nombreux colloques en raison de son option résolument francophone. On rencontre les spécialistes des disciplines les plus diverses au Téranga, dans le centre de la ville, et c'est là un charme supplémentaire de cet hôtel de prestige.

De plus en plus séduits par un climat doux en hiver, l'heureuse combinaison des plaisirs de la mer et de la cité, le caractère à la fois rassurant et exotique d'une ville où se mêlent la tradition africaine et les avantages de l'ancienne présence française, les touristes séjournent de préférence dans les hôtels du Cap-Vert, à quelques kilomètres de Dakar. Le Club Méditerranée vient de racheter l'immense hôtel construit sur la pointe des Almadies, le lieu de l'Ancien Monde le plus avancé à l'ouest. Bien des navires ont fait naufrage contre cette côte sauvage, « *la dernière terre d'Afrique*, constate l'écrivain Birago Diop, *que le soleil regarde longuement avant de s'abîmer dans la grande mer* ».

Sur le point de se poser, Concorde plane majestueusement à proximité de ces lieux autrefois tant redoutés des marins. L'aéroport de Dakar-Yoff est une escale du supersonique sur la route du Brésil ; cela a peut-être valeur de symbole pour cette ville que le chef de l'Etat sénégalais a voulue à la croisée des civilisations.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Société africaine d'édition, Dakar.

A PEU PRÈS TOUT SUR LE PAYS

BERNIARD (S.), *le Sénégal en chiffres* ; Société africaine d'édition, Dakar.

DESCHAMPS (H.). — *Le Sénégal et la Gambie.* Collection « Que sais-je ? » ; PUF, Paris, 1975.

DIOP (M.). — *Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest.* II, « Le Sénégal ». Maspero, Paris, 1972.

DIRECTION DE L'INFORMATION. — *Carte d'identité du Sénégal.* Nouvelles Editions africaines, Dakar, 1977.

GONIDEC (P.-F.). — *La République du Sénégal.* Collection « Encyclopédie constitutionnelle » ; Berger-Levrault, Paris.

LY (A.). — *La Compagnie du Sénégal.* Présence africaine, Paris, 1958.

MARCHES NOUVEAUX. — *Le Sénégal.* Editions Jeune Afrique, Paris, 1978.

MILCENT (E.). — *Le Sénégal.* Le Centurion, Paris, 1966.

MARCHES TROPICAUX. — *L'industrie sénégalaise*, Paris, février 1978.

MILCENT (E.) et SORDET (M.). — *Leopold Sedar Senghor et la naissance de l'Afrique moderne.* Seghers, Paris, 1969.

NDIAYE (M.). — *Le Sénégal à l'heure de l'indépendance.* Doullenc. 1962.

REMY (M.). — *Le Sénégal aujourd'hui.* Jeune Afrique, Paris, 1974.

SAGLIO (C.). — *Guide de Dakar et du Sénégal.* Société africaine d'édition, Dakar, 1977.

SECK (A.). — *Dakar, notes et études documentaires.* La Documentation française, Paris. 1968.

SECRETARIAT AUX AFFAIRES ETRANGERES CHARGE DE LA COOPERATION. — *Sénégal (1971-1972)*, dossier d'information, Paris, 1971.

SENE MBACKE et RICOU (M.-J.). — *Le Sénégal.* Centre d'information du Sénégal, Paris, 1974.

SENGHOR (L. S.). — *Liberté I, négritude et humanisme ; Liberté II, Nation et voie africaine du socialisme ; Liberté III, négritude et civilisation de l'universel.* Le Seuil, Paris, 1964, 1971, 1977.

VILLARD (A.). — *Histoire du Sénégal.* Editions Viale, Dakar, 1943.

LE TRIPARTISME ET SES LIMITES

(Suite de la page 5.)

Ils s'affirment comme les seuls détenteurs légitimes du sigle P.A.I. défenseur du « socialisme scientifique ». Pour sa part, l'Union progressiste sénégalaise, admise en novembre 1976 au sein de l'Internationale socialiste, s'est rebaptisée le mois suivant, « parti socialiste ».

La règle des « trois courants » idéologiques

Le « tripartisme organisé » tient évidemment à l'écart de la scène politique plusieurs groupements d'opposition, contraints à des activités, sinon clandestines, du moins illégales. Le plus influent d'entre eux est le Rassemblement national démocratique (R.N.D.), animé par le professeur Cheikh Anta Diop. Influent dans les milieux intellectuels de gauche, le R.N.D. avait, dès le 3 février 1976, et conformément aux dispositions constitutionnelles en vigueur à l'époque, déposé auprès du ministère de l'intérieur ses statuts et la liste de ses responsables, sollicitant ainsi sa reconnaissance. Alors qu'aucun obstacle juridique ne s'opposait apparemment à cette légalisation, le gouvernement fit traîner l'affaire, arguant notamment de la mise en chantier de la révision constitutionnelle qui avait précisément pour objectif d'imposer la règle très restrictive des « trois courants » idéologiques. Le parti au pouvoir et le P.D.S. de M. Wade ayant opté respectivement pour le socialisme démocratique et le libéralisme démocratique, il restait au R.N.D. une seule possibilité : se proclamer marxiste-léniniste. Ne se reconnaissant pas dans ce courant, ses dirigeants refusèrent pareille solution. Au reste, le P.A.I. occupa très vite ce dernier « créneau ».

Quels que soient les arguments juridiques opposés par le pouvoir, il ne fait guère de doute, aux yeux des observateurs, que le rejet du R.N.D. dans l'illégalité obéit à des motifs éminemment politiques. Le gouvernement a-t-il craint que le R.N.D., devenu légal, tire profit de sa participation aux élections de février pour étendre son influence, notamment en milieu rural ? Il reste, en tout cas, assez difficile de mesurer l'impact de sa propagande auprès de la population. En septembre 1977, le R.N.D. a réussi à mobiliser en sa faveur plusieurs centaines d'intellectuels sénégalais. Ceux-ci, « conscients de ce que l'instauration d'une véritable démocratie est une condition nécessaire du progrès » demandaient « le retour à un pluripartisme sans restriction et la reconnaissance immédiate de tous les partis qui en ont fait la demande ». L'épilogue judiciaire de cette affaire est intervenu le 7 janvier 1978 avec le rejet par la Cour suprême du Sénégal du recours pour excès de pouvoir formé par les fondateurs du R.N.D. La Cour a jugé le recours « irrecevable pour tardiveté de la requête ». Le R.N.D. a vu dans ce rejet un « déni de justice ».

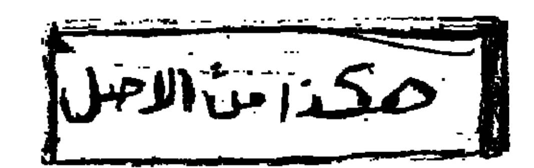
Quant à l'ancien président du conseil, M. Mamadou Dia, emprisonné pendant treize ans et amnistié en avril 77, il se contente pour l'instant de diriger un journal d'opposition, « Ande Sopi » (« S'unir pour changer »), en compagnie de M. Maguette Thiam, secrétaire général du SUDES (Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal).

Valeurs de l'Islam et libéralisme économique

Le président Senghor fait preuve envers les mouvements de droite d'une moindre sévérité, donnant à croire que le courant conservateur pourrait être rapidement légalisé. Dès juillet 1976, le chef de l'Etat déclarait : « Il y a de la place pour un, voire deux partis de droite. Encore faudrait-il que les conservateurs sénégalais, sans parler des réactionnaires, osent se déclarer. » Cette invite n'est pas restée sans écho. Le 3 juillet 1977, le Mouvement républicain sénégalais (M.R.S.) adoptait un programme intitulé « Démocratie et libertés fondamentales ». Dirigé par M. Boubacar Gueye, neveu de l'ancien président Lamin Gueye, le M.R.S. défend farouchement les valeurs de l'Islam tout en étant partisan d'un libéralisme économique intégral. Ses dirigeants, qui ont déposé la demande de légalisation, s'étonnent des atermoiements du président Senghor. Celui-ci a confirmé en août 1977 qu'« un parti conservateur a sa place dans une vraie démocratie », ajoutant aussitôt que le pluralisme s'arrêterait là, car « quatre partis, c'est suffisant ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.





CULTURE

Une des littératures africaines francophones les plus fécondes

par ROBERT CORNEVIN (*)

EN 1858, sur le rapport de Prosper Mérimée, le deuxième prix Volney de l'Institut était attribué à l'abbé David Boilat (1814-1901, indigène sénégalais, pour sa *Grammaire de la langue ouoloffe*, devant un certain colonel Faidherbe alors gouverneur du Sénégal, qui n'obtint qu'un premier accessit. Le 16 décembre 1969, un autre Sénégalais, Léopold Sedar Senghor, était officiellement reçu à l'Académie des sciences morales et politiques. Entre ces deux dates un essor culturel a fait du Sénégal l'un des premiers pays du tiers-monde pour l'expression littéraire.

Certes le prix Volney couronnait une œuvre linguistique, mais aussi le premier véritable écrivain sénégalais, premier directeur autochtone de l'enseignement au Sénégal, fondateur du premier collège secondaire et auteur des monumentales *Esquisses sénégalaises* (1853), premier bilan ethnographique et historique de 495 pages in-quarto qui restera longtemps inégalé. L'abbé Boilat nous permet de saluer l'exceptionnelle importance de la littérature orale qui inspirera nombre d'auteurs.

XIXe siècle : les promesses de l'aube

L'abbé Boilat montre déjà l'importance du Sénégal dans les lettres africaines. Bien qu'au dix-neuvième siècle on ne puisse guère citer que le métis goréen Léopold Panet (1820-1859), un « René Caillé sénégalais » qui donna une relation de son voyage de Saint-Louis à Es-Soueira (1) avant de mourir tuberculeux à trente-neuf ans, l'éloquence de chaire avec l'abbé Moussa (1815-1860), aumônier de l'empereur haïtien Soulouque, l'éloquence parlementaire avec Durant Valantin, député du Sénégal à Paris, durant la IIe République. Quelques minces relations de voyage d'abbés sénégalais, Léopold Diouf ou Lacombe, et des textes de Paul Holle et Bou el Moghdad, compagnons africains de Faidherbe.

A la veille de la première guerre mondiale, le Bulletin de l'enseignement en A.O.F. (créé en 1911), puis le Bulletin du comité historique et scientifique de l'A.O.F. créé en 1916 vont permettre à de nombreux enseignants de publier des articles ethnographiques et historiques. Ecrivain lui-même, Georges Hardy, directeur de l'enseignement en A.O.F., encourageait cette expression. Il faut citer Amadou Duguay Clédor, dont *la Bataille de Guilé*, éloge de la paix française, est aussi un pamphlet anticolonialiste, et Amadou Hampaté Diagne, non pour ses *Trois volontés de Molik* mais pour ses œuvres ethnographiques.

De « Force-Bonté » à « Mirages de Paris »

Une préface du socialiste Jean-Richard Bloch faisait connaître *Force Bonté* (1926), autobiographie d'un berger peul, Bakary Diallo, engagé volontaire, grièvement blessé, le 3 novembre 1914, en Champagne, et qui rendait à la France un hommage non dépourvu d'épines. Quelques années plus tard (1931), paraissait *la Vie du Fama Mademba*, par le capitaine Mademba Abd El Kader, qui marquait un aspect sénégalais de la conquête du Soudan.

La place de l'intellectuel entre la société traditionnelle et le cadre colonial est envisagée par deux romanciers : Massyla Diop (1885-1932) et Ousmane Socé Diop (1911-1973). Fondateur du *Sénégal moderne*, Massyla Diop publiait un feuilleton en 1925, dans *la Revue africaine littéraire et artistique* de Dakar, *le Réprouvé, roman d'une Sénégalaise*. Malheureusement deux numéros essentiels (nos 5 et 7) n'ont pu être retrouvés, si bien que nous risquons de n'avoir jamais la totalité de ce roman.

Ousmane Socé Diop appartenait à la première promotion des vétérinaires africains, qui comprenait également Birago Diop. C'est à l'école d'Alfort que furent corrigées les épreuves de *Karim* (1935). Ce premier vrai roman, publié en France, raconte l'histoire d'un jeune homme qui, à Saint-Louis, se livre à des dépenses excessives pour éblouir sa belle. Le récit de ses déboires témoigne des exceptionnelles qualités de conteur d'un homme qui donnera *Mirages de Paris* (1937), difficultés rencontrées dans la capitale française par un étudiant sénégalais avant de publier, à Dakar, en 1942, des *Contes et légendes d'Afrique noire*, qui seront réédités par les Nouvelles éditions latines.

Si le mouvement de la négritude est, dans l'ensemble, connu, la contestation anticolonialiste, au lendemain de la Grande Guerre, l'est beaucoup moins. Pourtant, Lamine Senghor (1889-1927), ancien combattant, fut candidat du parti communiste dans le treizième arrondissement de Paris, en 1924, et fut président du Comité de défense de la race nègre, anima son journal, *la Voix des Nègres*, et, lors du congrès de Bruxelles de 1927, fit partie du bureau de la Ligue anti-impérialiste aux côtés de Barbusse, Gorki, Nerhu, Messali Hadj, Einstein...

Décédé en novembre 1927, il laissait un pamphlet très dur, *la Violation d'un pays*. Lamine Senghor, musulman de Kaolack, était sans lien de parenté avec le jeune étudiant Léopold Sedar Senghor qui arrive en France au lendemain de sa mort et va devenir avec Césaire et Damas l'un des fondateurs du Mouvement de la négritude.

Au lendemain de la guerre, Senghor joue un rôle d'une exceptionnelle importance. Apres avoir contribué à la partie africaine de la *Communauté impériale française* (1944), il est associé aux travaux de la Constitution de la IVe République concernant l'Union française, il assume les cent pages de la partie africaine des *Plus Beaux Ecrits de l'Union française et du Maghreb* (1947) et il compose l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de la langue française* (1948), enfin, il soutient l'initiative d'un jeune professeur de Saint-Louis-du-Sénégal, Alioune Diop, qui lance *Présence africaine* (1947). Mais il publie coup sur coup *Chants d'ombre* (1945), *Hosties noires* (1948), *Chants pour Naett* (Seghers, 1949). Il est le premier lauréat africain du Grand Prix littéraire de la mer et de l'outre-mer, qui devait par la suite récompenser Roger Vercel, René Maran, Edouard Peisson et Joseph Peyré.

Une presse ancienne et politisée, le fait que « les quatre communes » (Gorée, Dakar, Saint-Louis et Rufisque) avaient été les seules de l'ancienne Afrique française à élire un député, font que durant la période de l'Union française la littérature sénégalaise reste assez largement une littérature d'essais. Citons entre autres Abd el Kader Diagne et sa *Résistance française au Sénégal et en A.O.F. pendant la guerre de 39-45* (Thiès, 1945), ou *les Lébous de la presqu'île du Cap-Vert* (Dakar, 1947) d'Armand-Pierre Angrand, la thèse de Doudou Thiam, futur ministre des affaires étrangères du Sénégal, *Portée de la citoyenneté africaine dans les TOM*, et surtout *les Problèmes culturels de l'Afrique noire* de Cheikh Anta Diop dont *Nations nègres et cultures* (1955) va provoquer dans la jeunesse africaine un choc extraordinaire ; à citer également les œuvres d'Abdoulaye Ly, *les Masses africaines et l'actuelle condition humaine* (1956), *Mercenaires noirs* (1957), et Mahjemout Diop, *Contribution à l'étude des problèmes politiques en Afrique noire* (1958).

Remarquable sur le plan des essais, le Sénégal dans le domaine poétique avec Senghor, David Diop et Lamine Diakhaté s'affirme, alors que Birago Diop, avec *Leurres et Lueurs*, apporte une dimension classique d'une exceptionnelle valeur. Faut-il voir l'ordre ouolof de Birago Diop opposé à la fantaisie sévère de Senghor ? Il semble bien que non puisque d'autres poèmes de Birago n'appartiennent plus à la même facture et que d'autres écrivains ouolofs (Ousmane Socé Diop avec *Rythmes et Khalam*) se sont dégagés des formes classiques.

Birago Diop ou l'humour et le talent

Birago Diop, avec *les Contes d'Amadou Koumba*, s'affirme comme un extraordinaire écrivain, exceptionnel connaisseur de la vie animale, qui sait utiliser le fonds traditionnel en d'admirables conditions. *Nouveaux Contes d'Amadou Koumba*, *Contes et Lavanes* (1963), qui aura le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire, sont autant de témoignages où l'humour le dispute au talent. C'est, en dehors de Senghor, l'un des rares auteurs a avoir bénéficié d'essais biographiques par le professeur Mohammadou Kane, *Du conte traditionnel au conte moderne d'expression française* (1969) et *Birago Diop : l'homme et l'œuvre* (1971).

Dans le domaine du roman, le Sénégal, au cours de la période précédant l'indépendance, ne compte guère, en dehors d'Abdoulaye Sadji, que Sembene Ousmane, ancien combattant autodidacte, dont *le Docker noir* paraît en 1956 aux Nouvelles Editions Debresse, alors que les éditions Amyot-Dumont accueilleront *O pays, mon beau peuple !* (1957).

Les essais politiques et économiques de Gabriel d'Arboussier, Mamadou Dia, Massata Ndiaye, du recteur Seydou Madani Sy, de Mahjemout Diop, d'Abdoulaye Wade, de Mamadou Dia, d'Oumar Willane, de Jean-Pierre N'Diaye, sont africains ou panafricains d'objet ou de tendance.

De nombreuses recherches historiques locales

Mais la valeur de l'université de Dakar, la présence d'un impressionnant service d'archives, de documentation de l'IFAN permettent des recherches locales, celles de Valy Charles Diarassouba sur *l'Evolution des structures agricoles du Sénégal* (1965), d'Assane Seck sur *Dakar*, d'Abdoulaye Ly sur *l'Etat et la production paysanne* (1967), alors que Massata N'Diaye étudie *le Sénégal à l'heure de l'indépendance* (1968), Abdoulaye Wade la *Doctrine économique du mouridisme* (1972), Yaya Wane *les Toucouleurs du Fouta Toro* (1970), cependant que l'archiviste du Sénégal Oumar Ba publiait une monumentale historique sur la pénétration français au Cayor (1976).

L'essai historique est d'ailleurs abondamment représente par Thierno Ba et sur *Lat Dior le chemin de l'honneur*, Oumar Kane et son *Othman dan Fodio*, mais surtout *l'Empire du Mali* de Mme Ly Tall Madina, modèle d'une thèse intelligemment construite à partir de documents de toutes provenances. Celle-ci est dans la ligne du pionnier que demeure en ce domaine Djibril Tamsir Niane, qui est encore souvent classé comme guinéen bien qu'il ait depuis longtemps repris la nationalité sénégalaise. Responsable de la Fondation Senghor, Djibril Tamsir Niane, avec *Soundjata ou l'épopée mandingue* paru en 1960, avait le premier mis en œuvre les traditions orales des *Belentigui* du Mandingue et les textes d'archives. Il a depuis donné plusieurs ouvrages fondamentaux sur l'empire du Mali, mais aussi avec *Mery* (NEA 1975) une remarquable série de nouvelles, ainsi qu'une pièce de théâtre *Sikasso ou la dernière citadelle* (1971).

Jusqu'en 1960, les tendances panafricaines des élites politiques avaient marqué une littérature moyennement accrochée au terroir ; avec l'indépendance, puis la rupture Sénégal-Mali, la littérature d'imagination devient plus volontiers régionale et nationale. Ainsi *l'Aventure ambiguë* de Cheikh Amidou Kane autobiographie d'un jeune musulman (1961) lauréat du prix de l'Afrique noire 1961. C'est aussi l'autobiographie d'un jeune musulman que traitera Amar Samb dans *Matraqué par le destin ou la vie d'un talibé*. Directeur de l'IFAN, Amar Samb a soutenu une *Thèse sur la contribution du Sénégal à la littérature d'expression arabe* (Dakar IFAN, 1972, 534 pages).

Sembene Ousmane avec *l'Harmattan* (1964), *Vehi Cissane*, suivi du *Mandat* (1969), *Voltaïque* (1971), *Xaba* (1973), Malik Fall, diplomate et poète, avec *la Plaie* (1967), s'étaient affirmés comme des romanciers de talent de même que Cheikh Ndao, dramaturge et poète, avait marqué sa place avec *Buur Tillen roi de la Medina*, alors que Sow Fall Aminata marquait avec *le Revenant* (NEA, 1976), dans le roman l'entrée de la Sénégalaise cependant que *le Royaume de sable*, de Seyni Mbengue ainsi qu'Assoka ou *les Derniers jours de Koumbi* montraient la réussite dans une veine historique qui est celle du théâtre sénégalais, *Un théâtre historique*.

Senghor, poète et mécène

Bien que le théâtre de Ponty se soit développé à l'Ecole normale de Gorée puis de Sébikhotane (dans la banlieue de Rufisque), le théâtre sénégalais qui dispose d'acteurs exceptionnels et, avec Daniel-Sorano, de l'un des plus beaux théâtres d'Afrique, n'a pas une production à la mesure des autres catégories littéraires. Outre Senghor pour *Chaka* et Cheikh Ndao pour *l'Exil d'Albouri*, Abdou Anta Ka pour *la Fille des dieux*, il faut citer Amadou Cissé Dia et les *Derniers Jours de Lat Dior*, thème repris sous forme de procès posthume par Mamadou Seyni Mbengue. A signaler également *Jean Le Fou*, par Ibrahima Seck (NEA, 1976), et M'Baye Gana Kébé, dont *L'Afrique a parlé* obtint le prix des auditeurs au concours théâtral interafricain de 1970.

Si la poésie de Senghor domine, Lamine Niang avec *Négristique* (1968), Ibrahima Sourang avec *Auréoles* (1961), *Chant du crépuscule* (1962), *Aubades* (1964), Amadou Moustapha Wade avec *Présence* (1966), Oumar Willane avec *Ce monde nu* (1969), ainsi qu'Annette M'Baye d'Emeville avec *Poèmes africains et Kaddu* tiennent leur place.

Il n'est possible de clore cet article sans dire tout ce que les jeunes auteurs doivent au président Senghor. Comme écrivain modèle, certes, dont l'œuvre poétique demeurera comme l'une des premières du monde francophone dans ce siècle, comme conteur, comme orateur, essayiste, dramaturge. Qu'il parvienne encore à produire, malgré les charges écrasantes qui sont les siennes, tient du miracle.

Mais il est un point peu connu de sa personnalité que je souhaite indiquer, c'est sa générosité et son ouverture. Combien de jeunes poètes ont été reçus et aidés moralement et matériellement par lui avec une totale discrétion. Qu'il soit permis au président de l'ADELF, qui a reçu les confidences de nombreux jeunes auteurs, de le dire.

Par ailleurs, il a eu le courage — seul en Afrique avec le président Boumediène — de décider que les libraires du Sénégal vendraient les livres français au prix de France au lieu de pratiquer les augmentations abusives qui freinent dangereusement l'expansion du livre de langue française dans le monde. Il a encouragé la naissance des Nouvelles éditions africaines qui, avec une soixantaine de titres, ont maintenant pris leur régime de croisière. Enfin, en dehors d'une revue littéraire, *Ethiopiques*, il existe dans *le Soleil* deux ou trois fois par mois une rubrique « Arts et lettres » qui assure souvent de bonnes critiques des ouvrages africains.

Cent vingt-cinq ans après les *Esquisses sénégalaises* de l'abbé Boilat, un demi-siècle après *Force bonté* et *le Réprouvé*, la littérature de langue française au Sénégal a montré qu'elle était majeure, originale et que derrière la figure de proue du président Senghor se pressait une cohorte nombreuse d'essayistes, de poètes, de romanciers qui donnent à notre langue, sur ce territoire sénégalais une dimension et une valeur nouvelles.

(1) *Revue coloniale*, novembre et décembre 1850, réédité avec une préface de L. S. Senghor sous le titre « Première exploration du Sahara occidental », *le Livre africain*, 1968, 190 pages.

(*) Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer, président de l'Association des écrivains de langue française (ADELF).

BIBLIOGRAPHIE

ATLAS DU SÉNÉGAL

Quarante chercheurs et professeurs sénégalais et français ont travaillé durant quatre années pour réaliser cet ouvrage qui compte soixante-cinq planches et plus d'une centaine de cartes. Un comité de parrainage de dix-huit personnes, parmi lesquelles figurent le premier ministre Abdou Diouf, et, le président de la République Léopold Sedar Senghor, qui a personnellement préfacé cet atlas, ont veillé avec un soin attentif à sa conception, apportant un soutien moral et matériel de tous les instants. Le comité de travail qui a présidé à cette réalisation comprend les professeurs Jean Dresch et Paul Pélissier, le Père Victor Martin, M. Amar Samb, directeur de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) et Mme Régine Van-Chi-Bonnardel, qui assura la coordination de la totalité des travaux.

Aucun des aspects de la réalité sénégalaise passée et présente, n'a ici été omis. Histoire et géographie, anthropologie et ethnologie, politique et sociologie, économie et culture, rien n'a été laissé au hasard. Aussi, eu égard à la multiplicité, à l'importance et à la qualité des commentaires qui accompagnent chaque planche, cet ouvrage apparaît-il non plus seulement comme un atlas, mais comme une monographie unique en son genre, donnant une image globale du Sénégal, saisi dans sa totalité temporelle et spatiale. — Ph. D.

LA FIN DES ENTRETIENS DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Marchais : nous sommes résolument dans l'opposition

Après un entretien d'une heure avec le président de la République, M. Georges Marchais a fait la déclaration suivante :

« Le président de la République a invité le secrétaire général du parti communiste français à s'entretenir avec lui de la situation politique au lendemain des élections. Tout en répondant au chef de l'Etat que ces consultations relevaient d'une interprétation des prérogatives présidentielles qui ne sauraient avoir notre approbation, j'ai tenu à exposer à M. Giscard d'Estaing les grands problèmes qui devraient, selon nous, recueillir l'attention prioritaire du gouvernement qu'il désignera et qui doit conduire la politique de la nation.

» Naturellement, nous sommes convaincus que la majorité qui vient d'être reconduite aux élections ne résoudra pas plus demain qu'hier les problèmes qui se posent à notre pays. Seules des réformes de structure permettraient leur solution et nous continuerons de lutter pour les faire approuver et soutenir par notre peuple. Nous sommes donc résolument dans l'opposition, aux côtés de tous ceux qui ont exprimé leur volonté de changement démocratique en soutenant le programme commun. Dans cet esprit, un premier souci m'a animé au cours de cet entretien : celui de faire entendre la voix des millions de travailleurs, de simples gens dont la situation est aujourd'hui à la limite du supportable. A cet égard, j'ai dit au président de la République que la crise ne pouvait, en aucun cas, servir d'excuse aux énormes inégalités qui existent dans notre pays.

» J'ai exposé les mesures urgentes qu'il convenait de prendre selon nous afin de résoudre les difficultés les plus aiguës. Il s'agit notamment de l'amélioration du pouvoir d'achat de la masse des salaires — en premier lieu du SMIC qui doit être porté à 2 400 F, — du relèvement des prestations sociales, de l'abaissement de l'âge de la retraite de la réduction effective de la durée du travail, de l'interdiction des saisies et des expulsions pour difficultés sociales. Il s'agit également de lutter contre le chômage, qui exige de prendre les mesures indispensables pour sauvegarder l'emploi des jeunes et sauver les entreprises menacées.

» En second lieu, j'ai dit au chef de l'Etat que notre parti a pour préoccupation fondamentale le développement de la démocratie dans tous les domaines et qu'il est par conséquent favorable à tout pas en avant réel sur cette voie. Or, il y a beaucoup à faire à cet égard en France. Et il s'agit là d'un domaine qui est bien de la compétence du président de la République, gardien de la Constitution.

» En particulier, ai-je précisé, il est tout à fait indispensable de garantir et d'étendre les libertés syndicales, qui sont aujourd'hui l'objet d'atteintes graves et répétées. Dans le même temps, il faut assurer la participation des travailleurs et des citoyens à l'exercice des responsabilités à tous les niveaux, — dans l'entreprise, la cité, la région. Il faut assurer une information radio-télévisée plus objective et plus respectueuse du pluralisme. Il faut appliquer à toutes les élections la représentation proportionnelle, donner aux régions et aux communes des prérogatives et des moyens permettant la mise en œuvre d'une véritable décentralisation. Il faut garantir l'exercice des libertés démocratiques dans les départements et territoires d'outre-mer. Il faut permettre aux représentants de l'opposition de jouer un rôle actif dans la vie du Parlement.

» J'ai enfin souligné l'importance que notre parti attache à une politique d'indépendance nationale et au rôle actif que devrait jouer notre pays dans la recherche de la détente, de la paix, du désarmement.

» Le parti communiste français entend mettre tous ses efforts au service de ces grandes priorités nationales, afin de les faire entrer dans la vie; il poursuivra ses efforts en faveur de l'union de la gauche, du rassemblement populaire le plus large. »

Petite histoire dans le VIIIe arrondissement

15 h. 27 : M. Marchais entre dans l'espace que l'actualité lui a ménagé ce jeudi 30 mars au cœur du huitième arrondissement. Un voile se déchire sous le porche du palais de l'Elysée lorsque l'un des gardes républicains en faction retire la chaîne qui en barre l'accès.

La voiture grise roule jusqu'au perron suivie par l'œil des caméras disposées sur les deux terrasses qui surplombent la cour. Trois portières s'ouvrent, le secrétaire général du P.C.F., son secrétaire, M. Jean-Claude Lefort, et son attachée de presse, Mme Martine Plas, descendent. En haut des marches, M. Jean François - Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, se tient prêt à accueillir l'arrivant, comme il l'avait fait pour M. Chirac, pour M. Mitterrand et pour le bureau de l'U.D.F. M. Marchais passe lentement entre les photographes et les cameramen qui l'apostrophent pour cueillir sur son visage un reflet de l'insaisissable événement. Il sourit à peine. Par sa démarche, il impose le calme aux journalistes et rassure les agents de la sécurité, qui étaient prêts à contenir une éventuelle ruée.

Les secrétaire du service de presse de l'Elysée sont sortis pour « voir ça ». « Ça » dure moins d'un instant M. Marchais et ses accompagnateurs ont gravi l'escalier qui mène au premier étage, où l'entretien aura lieu en tête à tête, dans le salon doré, l'ancien bureau du général de Gaulle, ainsi rebaptisé et réservé aux hôtes étrangers et aux audiences exceptionnelles, accueille depuis jeudi 23 mars les interlocuteurs de M. Giscard d'Estaing.

Une heure plus tard — M. Mitterrand était, lui, resté une heure et demie, — M. Marchais reparaît sur le seuil du palais. Une vingtaine de perches armées de micros sont brandies simultanément des deux côtés de la haie que forment les journalistes. Au bas du perron, derrière la voiture du secrétaire général, les cameramen, juchés sur des escabeaux, crient à leurs confrères de s'écarter du champ. M. Marchais s'avance, sort de sa poche les feuillets d'une déclaration préparée à l'avance. L'histoire s'achève en un long propos de circonstance. — P. J.

M. Robert Fabre : j'ai trouvé un auditeur très attentif

M. Robert Fabre, qui rencontrait pour la seconde fois le chef de l'Etat puisqu'il avait eu un entretien avec lui le 30 septembre 1975, a rendu compte de cette nouvele audience dès le jeudi soir 30 mars au bureau national du M.R.G. M. Fabre a remercié M. Giscard d'Estaing d'avoir accepté de recevoir un « président démissionnaire » (le député de l'Aveyron avait, on le sait, offert sa démission au lendemain de l'échec électoral de la gauche). Le président de la République a interrogé son visiteur sur l'avenir du M.R.G. et du courant radical, lui demandant notamment quelles sont, selon lui, les perspectives de réunification de cette famille politique.

M. Fabre a réaffirmé qu'il entendait demeurer à gauche et dans l'opposition. Il a mis en doute la capacité du chef de l'Etat de mettre en œuvre la politique qu'il préconise, en faisant observer que sa majorité parlementaire demeure, pour l'essentiel, analogue à ce qu'elle était en 1974. Le président du M.R.G. a indiqué à M. Giscard d'Estaing qu'il pourrait lui poser les mêmes questions qu'il y a trente mois sur le respect des droits de l'opposition puisque aucune réponse n'avait été fournie.

Sans préciser explicitement ses intentions en matière de « décrispation » des relations entre la majorité et l'opposition, le chef de l'Etat a, semble-t-il, laissé entendre que des parlementaires de l'opposition pourraient se voir confier des missions par l'exécutif. En revanche, le président de la République se serait montré sceptique quant à l'opportunité de procéder à une réforme du mode de scrutin.

Après s'être entretenu avec le président de la République, pendant cinquante minutes, M. Robert Fabre a fait la déclaration suivante, qui n'avait pas été préparée à l'avance :

« Cet entretien a lieu trente mois, jour pour jour, heure pour heure, après ma première visite à l'Elysée et j'ai rappelé au président de la République que je lui avais à ce moment-là — c'était l'époque où il souhaitait la décrispation — proposé un certain nombre de mesures susceptibles de mettre l'opposition et la majorité dans des conditions de relations différentes de celles que nous subissions alors. Et j'ai été amené à lui rappeler ces mesures qui demandent, aujourd'hui encore, pour beaucoup, à être prises.

» Il y a, d'une part, l'information avec, pour l'opposition, ce que nous appelons le droit de réponse. Il y a le problème du fonctionnement de l'institution parlementaire avec la prise en considération des propositions émanant de l'opposition et un certain nombre de responsabilités qui devraient lui être accordées.

» Il y a ensuite le problème de la loi électorale qui reste pendant et qui n'a jusqu'à ce jour encore trouvé aucune solution. Et puis, au-delà de ces problèmes il y a le problème de ce qu'on appelle la moralisation de la vie politique française, qui consiste pour les formations politiques à avoir non seulement accès aux informations lorsqu'elles sont dans l'opposition mais aussi à disposer d'une égalité des chances au niveau des moyens, en particulier financiers, avec la connaissance des ressources de chacune des *formations* politiques, avec la possibilité de plafonner les dépenses électorales.

» Tout cela reste encore très largement à accomplir et cela représente, en quelque sorte, la forme, le désir de cohabitation démocratique entre majorité et opposition. Mais cela ne touche pas au fond. Le fond qui a été très largement exposé durant cette campagne électorale et qui touche à la situation économique et sociale du pays. J'ai aussi abordé ces problèmes avec le président de la République en rappelant quelles étaient les propositions que les radicaux de gauche avait faites pendant cette campagne touchant les nécessaires mesures sociales, touchant aux mesures économiques qui doivent les accompagner : à la défense des petites et moyennes entreprises, de notre agriculture, à tous ces problèmes qui touchent aux collectivités locales — qui connaissent des difficultés considérables au niveau financier, — à ces problèmes d'aménagement du territoire, d'industrialisation, de développement culturel, à ces problèmes de la qualité de la vie et de lutte contre la pollution auxquels nous sommes particulièrement attachés.

» Sur tout cela ce sera bien sûr au gouvernement de faire des propositions en ce sens. Nous autres, radicaux de gauche, qui souhaitons que l'opposition puisse être constructive, nous ferons sans cesse des propositions, nous ferons pression pour que le gouvernement prenne en considération ces propositions qui sont celles de la moitié des Français. Il ne faut pas que l'on oublie que la *moitié des Français* ont exprimé un désir de changement.

» Le président de la République m'a dit qu'il était parfaitement conscient de la nécessité de résoudre à la fois ces problèmes de forme, de rapports entre l'opposition et la majorité et, bien entendu, ces problèmes de fond. Car il ne faut pas, c'est vrai, mélanger les genres. Ce sera l'objet du prochain gouvernement de les étudier et de les proposer au pays.

» Voilà dans quel esprit a eu lieu cette rencontre et je dois dire qu'elle a été parfaitement détendue et que j'ai trouvé dans le président de la République un auditeur qui a été très attentif à tout ce que je lui ai proposé. »

Comme on lui demandait s'il avait abordé avec le chef de l'Etat la question de la composition du prochain gouvernement, M. Fabre a répondu qu'il aurait été « véritablement indécent d'évoquer d'autres points que ceux qui faisaient l'objet de cet entretien ». *Il a ajouté :* « Nous verrons si le président de la République aura trouvé autour de lui un gouvernement et une majorité susceptibles de mettre en œuvre les désirs de réformes qu'il m'a exprimés. Il a cette fois-ci ce qu'il avait en 1974, c'est-à-dire à peu près dans le pays la même proportion de Français qui l'ont appuyé et qui l'ont suivi. Je pense qu'il s'agit d'une deuxième tentative. Je ne sais pas s'il aura avec lui une majorité qui sera plus ouverte que la majorité précédente. C'est cela le fond de la question. »

M. SÉGUY : nous sommes des syndicalistes responsables mais exigeants.

« La première prérogative des syndicats, c'est de négocier les problèmes sociaux, a déclaré M. Séguy à l'issue de sa rencontre avec le chef de l'Etat. *Nous avons répondu à l'invitation du président de la République avec la volonté de savoir s'il était possible de revitaliser la liberté de discussion. »*

Enumérant les questions essentielles à négocier avec le gouvernement et le patronat, M. Séguy a ajouté : « *Comme je l'ai dit au président de la République, le relèvement* du SMIC *n'a pas été imaginé à l'intention d'un gouvernement de gauche.*

A propos de l'emploi, le syndicaliste a insisté sur la « *situation dramatique des jeunes qui ont l'impression d'être rejetés de la société* ».

« *Nous sommes prêts à négocier, quelle que soit la couleur politique ou la nature idéologique de notre interlocuteur,* a conclu M. Séguy. *Nous avons l'habitude d'être des syndicalistes réalistes, responsables, mais exigeants.* »

M. LECANUET (U.D.F.) : faire progresser la justice sociale.

Le président de la République a reçu, jeudi 30 mars, en fin de matinée, le bureau de l'U.D.F. que préside M. Jean Lecanuet, et dont sont membres MM. [illegible]-Pierre Soisson, Jean-Pierre Fourcade, Mme Françoise Giroud et M. Michel Pinton. M. Lecanuet a déclaré, après cet entretien, qui a duré une heure : « *Nous avons exprimé au président de la République les aspirations qui sont celles non seulement de l'U.D.F., mais, nous en sommes convaincus, des Français dans une très large mesure. Ces préoccupations sont d'ordre social. Nous avons suggéré au président un certain nombre de mesures destinées à accentuer la volonté de faire progresser la justice sociale dans notre pays.* »

Le président de l'U.D.F. a ajouté : « *Bien entendu, cet effort doit tenir compte de la nécessité de maintenir les équilibres essentiels de notre économie ; il ne s'agit pas de glisser dans l'inflation, mais de faire progresser la justice sociale.* »

M. Lecanuet a indiqué que M. Giscard d'Estaing avait réservé à ces orientations un « *accueil empressé* ». Les représentants de l'U.D.F. ont également abordé la question des rapports entre la majorité et l'opposition.

Les soubresauts du R.P.R. à la veille de l'élection du président

(Suite de la première page.)

L'U.D.F. n'ayant toujours pas désigné son propre candidat, les gaullistes ont officiellement invité les membres du groupe « giscardien » à soutenir M. Edgar Faure, dans le souci d'assurer l'unité de la majorité selon « *la ligne définie par le président de la République* ». En cas de refus, et d'élection de M. Chaban-Delmas, ce dernier apparaîtrait bien alors comme l'élu des « non R.P.R. ».

Dans la nuit de jeudi à vendredi, M. Labbé, président du groupe R.P.R., a adressé à M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., l'autre formation de la majorité, la lettre suivante : « *Dans l'esprit de courtoisie qui a toujours présidé à nos rapports dans le cadre de la solidarité de la majorité, je tiens à vous confirmer que le candidat du groupe R.P.R. à la présidence de l'Assemblée nationale est M. Edgar Faure et lui seul. Dans ces conditions, je vous prie de bien vouloir faire part aux membres du groupe U.D.F. de cette candidature et leur dire que je compte sur leurs suffrages pour assurer le succès de M. Edgar Faure, candidat de la majorité. Si, entre-temps, vous décidez de présenter un candidat émanant de votre propre groupe, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'en aviser à temps pour me permettre d'en informer mes collègues. Vous comprendrez mon souci dans la ligne définie par le président de la République d'assurer aussi bien l'unité de la majorité que le respect des décisions prises à l'intérieur des deux formations qui la composent.* »

Une journée animée

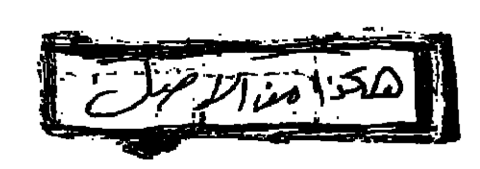
Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale a vécu jeudi l'une des journée les plus animées, les plus fertiles en rebondissements, mais aussi les plus intenses et les plus dramatiques de son existence.

Chacun sentait en effet qu'au-delà de la compétition entre MM. Chaban-Delmas et Faure, il s'agissait d'un épisode supplémentaire de la sourde lutte que se livrent par personnes interposées les giscardiens et les chiraquiens. Pour éviter que la rivalité ne soit publiquement étalée, et pour empêcher que les députés des autres formations de la majorité ne soient faits juges de ce différend, il s'agissait d'obtenir que M. Chaban-Delmas acceptât de se soumettre à la décision que prendrait le groupe, c'est-à-dire qu'il renonçât à se présenter s'il n'obtenait pas la majorité des suffrages de ses « compagnons ».

C'est pour cela qu'il avait été invité la veille au siège du R.P.R. à préciser ses intentions devant un aéropage composé de MM. Chirac et Labbé et des trois autres anciens premiers ministres, MM. Debré, Messmer et Couve de Murville. A en croire « *la Lettre de la Nation* » de ce vendredi, le maire de Bordeaux s'était engagé à respecter le verdict du groupe puisqu'elle écrit : « *Il est ainsi revenu sur l'engagement formel qu'il avait pris et confirmé* » au cours de cette réunion. L'organe du R.P.R. ajoute : « *La grande leçon du gaullisme est que nul n'a le droit de faire passer ses ambitions personnelles avant l'intérêt général. Nul ne peut s'y soustraire.* »

La surprise des membres du groupe gaulliste fut grande d'apprendre, dès l'ouverture de leur réunion, jeudi après-midi, que M. Chaban-Delmas décidait de ne plus soumettre sa candidature à ses amis politiques, mais de solliciter directement les suffrages de l'Assemblée. Il devait, par une autre lettre à M. Labbé, confirmer qu'il n'était plus candidat devant son groupe, alors que le 22 mars il avait écrit qu'il « *remettait sa candidature entre ses mains* » et acceptait de « *la soumettre au groupe* ».

Rien n'avait laissé prévoir cette décision de M. Chaban-Delmas. Ses partisans avaient poursuivi jusqu'au déjeuner leur campagne en sa faveur. Certains jeunes députés R.P.R. avaient même été étonnés de recevoir des coups de téléphone de la part de ministres membres du parti républicain. Des collaborateurs du maire de Bordeaux assuraient : « *Nous serons élus, le groupe s'est complètement retourné.* » D'autres affirmaient : « *Mme Garaud et M. Juillet* (conseillers de M. Chirac) *vont payer leurs années de pouvoir occulte* », ou encore : « *Les députés sont furieux du renvoi de Monod* », le secrétaire général du R.P.R. qui vient de donner sa démission. Certains annonçaient, comme des bulletins de victoire : « *Tomasini fait voter Chaban pour se venger de Pasqua* », ou encore : « *Préaumont lâche Chirac.* » Un autre glissait en confidence : « *Chaban a pointé soixante-deux voix pour lui* », aussitôt corrigé par un quidam se disant bien informé : « *Pas du tout, il m'a dit : « Quatre-vingt-quinze.* » De l'autre côté, on jurait que M. Chirac avait déclaré : « *Chaban ne fera pas plus de quinze voix* », on enregistrait les contre-attaques victorieuses : « *Vivien et les compagnons de la Libération se rallient à Chirac.* » On s'inquiétait de l'attitude de M. Olivier Guichard pour se rassurer aussitôt en an-



OJETS DU Ve PLAN

SPHATES

D) LES AUTRES RESSOURCES

Le sous-sol sénégalais recèle des ressources très variées, en particulier dans la région du Sénégal oriental. Les produits pour lesquels on envisage d'ores et déjà une exploitation commerciale sont les suivants :

1) *Sables titanilères de la côte nord.*

Le gisement de Mboro, au nord de Cayar, permet d'envisager la production de titane et de zirconium, métaux rares utilisés dans la construction aéronautique, ainsi que celle de bioxyde de titane, *utilisé comme pigment dans l'industrie des* peintures.

2) *Or alluvionnaire ou en filon.*

Il existe depuis longtemps au Sénégal oriental des orpailleurs qui exploitent de façon traditionnelle l'or alluvionnaire de la région. On prévoit la promotion de ces activités artisanales dans les zones que les études auront désignées comme les plus riches. Parallèlement sont menées les recherches d'or filonien, dont les réserves sont évaluées à environ 10 tonnes, susceptibles d'une exploitation artisanale.

3) *Cuivre de Bakel.*

Toujours au Sénégal oriental se poursuit la recherche de zones préférentielles où pourrait *être envisagée l'exploitation d'une partie des* 100 millions de tonnes de minerai que recèle le gisement.

4) *Uranium.*

La *COGEMA*, filière industrielle du C.E.A., développe ses travaux de prospection au Sénégal oriental. Parallèlement, on étudie la possibilité de séparer, à des conditions économiques acceptables, l'uranium contenu dans le phosphate d'alumine de Thiès.

5) *Pétrole.*

L'étude en cours du gisement de Dome-Flore (100 millions de tonnes d'huile lourde), au large de la Casamance, devrait déboucher rapidement sur une exploitation pilote. Des résultats très *encourageants ont également été obtenus dans* la région de Thiès, tant sur le continent qu'en « off-shore ».

Le sous-sol sénégalais contient de nombreuses autres richesses. Le Ve Plan prévoit la poursuite de l'effort de prospection systématique engagé depuis l'indépendance, ainsi que la réalisation des études nécessaires à la mise en exploitation *des gisements déjà identifiés.*

• La politique industrielle

A) LES PRINCIPES

LE président de la République a récemment réaffirmé que l'objectif du pays était d'accéder en l'an 2001 au stade de société industrielle. *Dans ce but*, le Sénégal a mis en œuvre une politique ambitieuse de valorisation des ressources naturelles et humaines nationales. *Cette* politique s'est traduite par la définition de « filières » de développement industriel, couvrant plusieurs plans quadriennaux et concernant non seulement les secteurs agro-industriels ou textiles, mais aussi les branches moins traditionnelles que sont par exemple la chimie ou la mécanique lourde. Les grands projets du Ve Plan sont les premiers maillons de la chaîne qui permettra au pays de développer progressivement, d'ici au siècle prochain, un tissu industriel cohérent et intégré.

La politique industrielle du Sénégal est en outre inspirée par quelques principes qu'il n'est pas inutile de rappeler ici :

— Construction d'une économie indépendante, *mais non autarcique* ;

— Participation des nationaux et en particulier du secteur public à l'édification de l'industrie domestique ;

— Evaluation des projets en fonction de leur capacité à créer des emplois ;

— Recherche systématique de localisations industrielles hors de la métropole dakaroise ;

— Enfin, mise en place progressive de capacités technologiques nationales dans divers secteurs.

Les grands projets répondent à ces objectifs : ils se répartissent à peu près également en projets *pour l'exportation* et projets pour le marché intérieur ; tous, à l'exception des projets textiles, comportent une participation importante du secteur public ; ensemble, ces projets permettront la création d'environ 9 000 emplois ; la plupart sont localisés à l'intérieur du pays ; on prévoit enfin, notamment dans le domaine des huileries, de la chimie et de la construction navale, la formation et le perfectionnement de nombreux ingénieurs et techniciens nationaux.

B) LES GRANDS PROJETS

Dans le secteur des agro-industries, le projet principal est la construction d'une *huilerie* de 200 000 tonnes. Cette capacité supplémentaire de trituration permettra au pays de traiter la quasi-totalité de la producion nationale (environ 1 000 000 de tonnes) d'arachides.

Les projets *textiles* visent à assurer au maximum l'approvisionnement du marché intérieur par des entreprises locales. Ceci suppose un triplement de la capacité de transformation sur place de coton-fibre ainsi que la création d'ateliers de linge de maison, bonneterie, confection. D'autres projets concernent la valorisation des fibres à l'exportation : l'un de ces projets est en cours de réalisation à Kaolack, un autre est à l'étude pour Saint-Louis.

La création d'une seconde *cimenterie* de 400 000 tonnes permettra au pays de répondre à la vigoureuse croissance des activités nationales dans le bâtiment et les travaux publics (près de 10 % par an dans la dernière décennie). Une partie de la production sera exportée vers d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Dans le secteur de la construction navale, *l'ancien projet de Dakar-Marine* a dû être repensé compte tenu de la crise internationale des transports maritimes. Le projet actuel permettra la réparation de navires de 60 000 tonnes. Le pays se dote ainsi des moyens qui lui permettront de passer progressivement à la construction navale puis à la chaudronnerie lourde.

L'existence sur le sol national d'importants gisements de phosphates permet d'envisager la production locale d'*acide phosphorique* et d'*engrais phosphatés*. Les unités industrielles dont l'implantation est prévue dans le Ve Plan traiteront 400 000 tonnes de phosphates bruts par an. D'autre part, des études sont en cours en vue de déterminer les possibilités de valorisation en acide sulfurique du soufre inclus dans le minerai de fer de la Falémé. Le Sénégal *pourrait ainsi disposer à terme d'une capacité* très diversifiée de production d'engrais.

C) LE COMPLEXE INDUSTRIEL DE KEUR FARAH PAHLAVI

Ce projet irano-sénégalais concrétise le schéma d'aménagement du territoire dont s'est doté le Sénégal, afin d'atténuer l'énorme disparité existant entre la région du Cap-Vert et le reste du pays. Keur Farah Pahlavi apparaît, toutes *choses égales par ailleurs*, comme un complexe d'échange réciproque : pétrole brut iranien — phosphate sénégalais. C'est, sans aucun doute, *le plus grand projet jamais entrepris au Sénégal*, qui constituera et polarisera hors du Cap-Vert un ensemble minier, industriel, portuaire et urbain.

1) *LES COMPOSANTES DU PROJET.*

L'accord de coopération irano-sénégalaise du mois de juillet 1974, qui définissait les contours et les conditions d'exécution du complexe, subdivisait le projet en deux volets :

a) *Les unités industrielles et commerciales :*

— une raffinerie,

— la mine de phosphate de Tobène,

— d'autres unités industrielles (domaine industrie, cimenterie...).

b) *Les infrastructures* comprenant essentiellement :

— un port en eau profonde (Port Sédar) ;

— l'implantation d'une centrale électrique et d'une ligne électrique et le développement de la ville de Keur Farah Pahlavi, qui comptera, à terme, 150 000 habitants ;

— des infrastructures annexes (eau, assainissement, *télécommunications*).

Une société irano-sénégalaise, IRASENCO, coordonne les études d'ingénierie et assurera le contrôle des principales unités industrielles et minières lorsqu'elles seront réalisées. L'Etat du Sénégal sera, de son côté, propriétaire du port, de la centrale électrique et des grandes infrastructures de transports.

2) *ETAT ACTUEL D'AVANCEMENT DU PROJET.*

Le conseil d'administration d'IRASENCO, le 14 avril 1977, a retenu les caractéristiques suivantes, sur la base d'une étude faite par la *National Iranian Oil Cie (NIOC) :*

a) *Une raffinerie de 1,25 million de tonnes/an sera édifiée à Kayar*, pour la satisfaction du marché sénégalais, sur une base prioritaire. Le coût total de l'investissement, pour la période 1976-1980, est évalué à 119,6 millions de dollars. La capacité pourra être portée à 2 millions de tonnes si des contacts de vente à long terme peuvent être obtenus sur le marché extérieur. Le groupe financier LOEB RHOADES est commis à cet effet et poursuit son travail de prospection.

b) *La mine de phosphate de Tobène :*

Une société de phosphate sera créée, avec un capital initial de 4 millions de dollars, pour entreprendre les études préliminaires avant de *passer à l'exploitation du gisement, qui produira* environ 2 millions de tonnes par an. Le coût des investissements prévus est de l'ordre de 250 millions de dollars.

c) *Le Port Sédar :*

La première étude de factibilité réalisée par « SOROS ASSOCIATES » avait permis de déterminer, dès 1975, un site.

La Banque mondiale réalise actuellement une étude d'ensemble sur le port, qui permettra de choisir le site définitif. En septembre 1977, les termes de référence de l'étude sur les transports ont été déposés par la Banque, ce qui permet de passer actuellement à la phase présélection et sélection des consultants.

Le coût de l'étude du port est évalué à 1 million de dollars. En principe, le financement de l'étude s'effectuera entre la Banque mondiale (50 %) et le gouvernement iranien (pressenti pour les autres 50 %). La réalisation totale du port demandera quelque 150 millions de dollars.

d) *La centrale électrique et la ligne électrique 90 kV :*

Des sources de financement canadiennes s'intéressent particulièrement à ces deux composantes : ACDI et S.E.E. Les études continuent et devraient aboutir rapidement à des conclusions sur le type de centrale à réaliser, la puissance de l'unité, etc.

e) *Le schéma directeur de Keur Farah Pahlavi :*

Il a été élaboré par un architecte-urbaniste installé au Canada, MOSHE SAFDIE, pour un montant de 154 millions de francs C.F.A.

La phase actuelle du projet Keur Farah Pahlavi, la plus urgente, est celle des chantiers. Il s'agit de mettre en place, dans les plus brefs délais, les routes de desserte qui relieront le complexe, la ville nouvelle et la zone industrielle, les installations hydrauliques (forages et château d'eau...) et les infrastructures électriques. Le gouvernement a pris la ferme résolution de régler, rapidement, cette phase importante.

D'autre part, le complexe de Keur Farah Pahlavi sera, au bout du compte, une opération parfaitement intégrée. L'orientation qui semble se dessiner consiste à associer le fer du Sénégal oriental, pour réaliser l'alliance triangulaire du pétrole iranien, du phosphate de Tobène et du fer de la Falémé, au Sénégal. Cette approche serait de nature à accroître l'intégration du projet et devrait permettre une plus grande flexibilité dans la recherche du financement de cette grande opération.

D) LA CROISSANCE INDUSTRIELLE

Les grands projets précédents absorbent plus des deux tiers des ressources prévues dans le Ve Plan pour le financement de l'industrie. Les autres projets prévus dans le Plan ont un caractère moins spectaculaire, mais ils n'en sont pas moins importants. Certains d'entre eux, en particulier, sont des projets pilotes qui pourraient constituer l'amorce de filières originales en Afrique de l'Ouest. Citons notamment les projets de fonderie, sidérurgie et laminoir, micro-sucreries et micro-rizeries, fabrication de pompes et chauffe-eau solaire, etc.

Les grands projets, du fait des délais nécessaires à leur mise en œuvre, auront surtout un impact sur la production industrielle de la décennie 1980. Un taux de croissance industrielle de 8 % par an est cependant prévu pour la période du Ve Plan. C'est dire le dynamisme qui est attendu des entreprises en place, grandes ou petites, au cours des prochaines années.

(PUBLICITÉ)

LE NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS

Le nouveau code des investissements complète en les élargissant les dispositions déjà prises depuis 1962 et réaménagées en 1965 et 1972, notamment pour les garanties générales et les avantages fiscaux.

• Les garanties générales

EN ce qui concerne les garanties, elles portent sur la liberté de déplacement des personnes, les droits de propriété, de concessions, d'autorisations administratives, de participation aux marchés publics, le droit de participation aux autorités syndicales et aux organismes de défense professionnelle, le droit de transfert des capitaux et des revenus des personnes physiques, ou morales, étrangères qui effectuent au Sénégal un investissement financé par un apport de devises convertibles, la liberté de transfert dans les pays où elles ont leur résidence ou leur siège social, et dans la devise apportée au moment de la constitution de leur investissement, des dividendes et produits de toute nature des capitaux investis, ainsi que les produits de la liquidation ou de la réalisation de leur avoir.

En outre, les entreprises agréées ne peuvent être l'objet de mesures fiscales ou d'obligations sociales différentes de celles imposées aux personnes et entreprises étrangères exerçant la même activité dans les pays, ou sous réserve de la réciprocité entre Etats, de celles auxquelles sont assujettis les nationaux.

• Les avantages fiscaux

LES garanties générales sont complétées par une série d'avantages fiscaux plus étendus et plus substantiels.

Comme par le passé, le code des investissements distingue deux régimes : le régime prioritaire et le régime conventionné ; cette distinction porte sur les conditions d'agrément et sur la consistance des avantages.

Peuvent être agréées en qualité d' « entreprises prioritaires » les entreprises qui investissent dans les secteurs ci-dessus énoncés et qui présentent un programme portant :

— soit sur un investissement d'un montant minimum de 200 millions de francs C.F.A. réalisables en trois ans et sur la création directe, au cours de la première année d'exploitation, d'un nombre minimum de cinquante emplois permanents de cadres et ouvriers sénégalais ;

— soit sur la création directe au cours de la première année d'exploitation de cent emplois permanents de cadres et ouvriers sénégalais.

A titre exceptionnel, des dérogations à ces dispositions pourront être consenties, notamment en faveur d'entreprises réalisant un projet inscrit au Plan de développement économique et social, s'implantant hors de la région du Cap-Vert et ayant une importante activité exportatrice.

Ces entreprises prioritaires peuvent bénéficier d'une gamme d'avantages dont les incidences portent sur les conditions d'implantation et de réalisation de l'investissement, et sur l'exploitation de l'entreprise.

Au moment de l'implantation et de la réalisation, l'entreprise bénéficie de :

— l'exonération des droits et taxes perçus sur les matériels et matériaux ni produits ni fabriqués au Sénégal et sur les pièces détachées ;

— l'exonération des taxes sur le chiffre d'affaires du fait des opérations nécessaires à la réalisation du programme agréé ;

— l'exonération des droits frappant les actes constatant la constitution des sociétés.

Au niveau de l'exploitation, les entreprises prioritaires peuvent bénéficier pendant dix ans de :

— l'exonération des droits et taxes perçus à l'entrée, y compris la taxe sur le chiffre d'affaires pour leurs importations de matières premières et de demi-produits ni fabriqués ni produits au Sénégal entrant dans leur fabrication, ainsi que pour leur importation de produits d'emballage et de conditionnement non produits localement ;

— l'exonération pendant cinq ans, lorsqu'elles sont installées dans la région du Cap-Vert, des impôts et taxes dont elles sont susceptibles d'être redevables en leur qualité d'employeur sur les salaires qu'elles versent à leur personnel de nationalité sénégalaise ; la durée de cette exonération est portée à huit ans pour les entreprises installées dans une région autre que celle du Cap-Vert.

Elles peuvent également bénéficier de l'exonération des droits et taxes perçus à la sortie sur les produits exportés.

Les entreprises prioritaires, opérant dans le secteur « agriculture, élevage, eaux et forêts », pourront être exonérées des droits et taxes perçus à l'entrée, y compris sur le chiffre d'affaires sur :

— les semences et le matériel végétal ;

— les produits chimiques, engrais, herbicides ;

— les médicaments et vaccins destinés au bétail ou à la volaille ;

— les animaux vivants importés en vue de l'amélioration du cheptel local.

Les entreprises touristiques sont exonérées pendant huit ans de la contribution des licences exigibles de toute personne physique ou morale se livrant à la vente, soit à consommer sur place, soit à emporter, des boissons alcooliques ou fermentées.

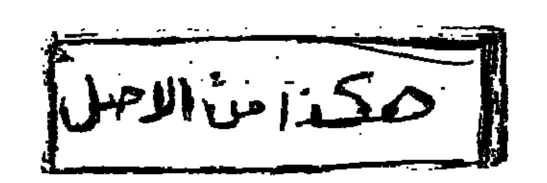
Ces entreprises sont en outre exonérées des taxes et impôts perçus au profit des communes, des communautés rurales, de l'Etat, telle la taxe sur les spectacles, sur les cercles, sur les sociétés et sur les lieux de réunion.

Il s'y ajoute que les personnes physiques ou morales participant au capital d'entreprises prioritaires sont exonérées de tout impôt sur le revenu portant sur les dividendes, arrérages, intérêts et tous autres produits des actions de toute nature, des parts de fondateurs et des parts d'intérêts ou de commandite qui leur sont versées par lesdites entreprises.

Quant aux entreprises conventionnées, elles pourront être admises à passer avec l'Etat une convention d'établissement les faisant bénéficier de tout ou partie des avantages prévus en faveur des entreprises prioritaires et d'un régime fiscal de longue durée.

Leur programme d'investissement devra porter sur un montant minimum de 1 milliard de francs C.F.A. en trois ans.

Le régime fiscal de longue durée est destiné à garantir à des entreprises agréées la stabilité de tout ou partie des charges fiscales qui leur incombent, pour une durée maximale de vingt ans.



UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT LÉOPOLD SEDAR SENGHOR

(Suite de la page 5.)

— De leur côté, les chefs de file de l'opposition dite « illégale », notamment ceux du Rassemblement national démocratique et du PAI clandestin, les uns et les autres liés au Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal » (SUDES), autorisé quant à lui, critiquent votre politique de l'enseignement et, en particulier, votre politique linguistique, qu'ils jugent délibérément défavorable aux langues nationales sénégalaises. Ces critiques vous paraissent-elles fondées ?

— C'est moi-même qui fus le premier, dès 1937, à plaider, en pleine période coloniale, pour l'introduction de l'enseignement des langues négro-africaines dans les programmes de l'école primaire. Je n'avais reçu, alors, le soutien d'aucun des intellectuels sénégalais de l'époque, dont certains, aujourd'hui, veulent me donner des leçons sur cette question, voire des leçons de grammaire. Donc, l'intérêt de l'enseignement des langues nationales ne m'a jamais échappé. Et mon gouvernement l'a inscrit parmi ses priorités. Il a dégagé les moyens pour le réaliser.

Les langues négro-africaines

» Cependant, il convient de souligner que le problème, essentiel, des langues nationales doit être discuté, non par des néophytes en la matière — comme c'est actuellement le cas, — mais par des linguistiques confirmés, car il s'agit d'un domaine qui relève de la science et non de la politique politicienne. Songez que nous n'avons pas plus d'un agrégé de grammaire, quand nous avons cinq agrégés et quatre docteurs d'Etat de mathématiques, sans parler de nos mille cinq cents ingénieurs.

» Ces précisions données, il s'agit de savoir si, pour l'enseignement des langues nationales, il suffit de le décider pour le réussir. Ce serait trop facile. Il est plus sérieux de procéder par étapes, méthodiquement, en définissant, par des spécialistes, les règles fondamentales pour chaque langue, et en déterminant les contraintes. C'est ce que nous avons fait pour le *wolof* et le *sérère*. Les quatre autres langues vont suivre.

» Parallèlement à cette démarche, nous favorisons la formation de linguistes et de personnel qualifié pour réaliser le travail immense qui consiste à faire de nos langues négro-africaines des instruments efficaces à exprimer la vie moderne.

» Toute précipitation dans ce domaine, sous le couvert d'un nationalisme étroit, serait fatale à la promotion des langues nationales elles-mêmes. C'est ce que veulent, précisément, les pseudo-linguistes sénégalais. Ce que nous ne ferons pas.

Critique et autocritique

— Par suite des luttes de clans et des querelles de personnes qui la minent depuis plusieurs années, et aussi parce que jusqu'à présent elle a été plutôt dominée par les « cols blancs », c'est-à-dire d'un certain point de vue des « privilégiés », la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (C.N.T.S.), qui est très étroitement liée au parti socialiste, paraît être en perte de vitesse. Ne craignez-vous pas qu'il y ait là l'amorce d'une dangereuse coupure du monde ouvrier ?

— La Confédération nationale des travailleurs sénégalais (C.N.T.S.) est le résultat de la fusion de plusieurs formations syndicales qui, pendant la période coloniale, ont apporté une contribution positive à l'action des partis politiques sénégalais pour l'indépendance de notre pays. Ces syndicats ont continué d'apporter leur soutien aux partis après l'indépendance, dans le cadre d'une collaboration fondée sur l'engagement réciproque de tout mettre en œuvre pour le développement économique et social du Sénégal.

» C'est sur cette base que se fondent les rapports de la C.N.T.S. avec le parti socialiste du Sénégal. Je précise que la C.N.T.S., comme tout syndicat de travailleurs, compte, dans ses organes de direction, des ouvriers et des fonctionnaires. C'est une organisation de masse, avec toutes les contradictions propres à ce genre d'association.

» Le principe de l'affiliation, qui est le lien organique entre la C.N.T.S. et le P.S. du Sénégal, n'est pas propre à ces deux organisations. Les pays européens en donnent beaucoup d'exemples.

» En ce qui concerne la situation à l'intérieur de la C.N.T.S., je souligne qu'elle est liée à l'ouverture démocratique, instaurée au Sénégal, sous la conduite du parti socialiste. La C.N.T.S. est, dans ce cadre, devenue, à son tour, plus démocratique, où la critique et l'autocritique se développent librement.

» Cette méthode, qui tend à concilier, dans une démarche dialectique, la démocratie à la base et dans les organes dirigeants avec les règles de discipline propres au centralisme démocratique, permet, contrairement à ce que vous semblez croire, la consolidation de la C.N.T.S. et de toutes ses organisations constitutives.

» La C.N.T.S., comme le P.S. du Sénégal, poursuivra son action dans cette voie démocratique, qui a donné des résultats positifs depuis le dernier congrès, en novembre 1977.

Le code de la famille

— Il semble que les chefs des grandes confréries musulmanes du Sénégal soient mécontents du nouveau code de la famille. Des observateurs ont même avancé l'idée que certaines abstentions lors des récents scrutins ne seraient pas étrangères à ce mécontentement. Qu'en est-il exactement ? D'une façon plus générale, comment concevez-vous les rapports entre des autorités religieuses assez conservatrices et un pouvoir civil qui s'efforce de faire évoluer le pays dans un sens progressiste ?

— Commençons, tout d'abord, par séparer les problèmes, pour une question de méthode.

» D'une part, le code de la famille est maintenant vieux de plusieurs années ; d'autre part, les élections ont eu lieu il y a un mois. Il n'y a pas de relation entre les deux problèmes.

» Il convient de rappeler, également, que le code de la famille a été adopté au terme d'une série de consultations entre le gouvernement et tous les groupes sociaux intéressés, en commençant par les chefs religieux, dont les principaux sont les khalifes des grandes confréries existant au Sénégal. Ces concertations ont duré des années, le gouvernement souhaitant réunir un consensus national sur cet important problème.

» C'est à la suite de ce consensus que le texte définitif du code de la famille a été élaboré par des juristes, spécialistes du droit civil, et soumis à l'Assemblée nationale sous forme de projet de loi.

» Le code ne fait que légaliser, dans ses dispositions essentielles, la pratique sénégalaise, en tenant compte des traditions de notre société comme des règles islamiques et chrétiennes. Il met un accent particulier sur la protection de l'enfant et de la femme. Ce qui correspond, naturellement, aux préoccupations de la religion musulmane comme de la chrétienne.

» Donc, il n'est pas juste de dire que les chefs religieux musulmans sont mécontents du code de la famille, qui est, dans une certaine mesure, la légalisation de la pratique de l'islam, qui est une religion, faut-il le rappeler, tournée vers l'avenir.

» S'agissant du taux de non-participation au scrutin du 26 février 1978, il importe de faire remarquer que le taux de participation a été bon, car il correspond aux taux généralement recueillis dans les pays occidentaux de démocratie multipartite. En second lieu, c'est la première fois, depuis dix-sept ans, comme je l'ai déjà indiqué, qu'il y a des élections générales, au Sénégal, avec plusieurs formations politiques concurrentes. Ce qui a bousculé des habitudes.

» En effet, depuis la révision des listes électorales, jusqu'au jour du scrutin, en passant par la distribution des cartes d'électeur, il a fallu introduire plusieurs changements dans les mentalités. Mieux, l'exigence de la présence physique de chaque électeur, avec présentation d'une pièce d'identité, a bloqué, dans les villages et même dans certaines villes, beaucoup d'électeurs en raison des difficultés créées par le manque de moyens de déplacement. La triple consultation (présidentielle, législative, municipale ou rurale) a créé, enfin, chez les électeurs, quelque perturbation dans leurs habitudes.

» Comme vous le voyez, la non-participation de certains électeurs au scrutin du 26 février est due essentiellement à des causes d'ordre technique et non politique.

» Le gouvernement, qui a tiré les leçons de ces élections, va prendre les mesures nécessaires en vue d'améliorer certaines dispositions du code électoral et l'organisation des consultations électorales à venir. Son souci est de permettre à chaque Sénégalais d'exprimer, librement, son choix.

» S'agissant des rapports entre des autorités religieuses et un pouvoir civil progressiste comme le nôtre, il n'y a pas, non plus, de difficultés insurmontables. Il est heureux, en effet, que, dans le cadre de la construction nationale, qui est, dans une large mesure, conduite par l'Etat, toutes les familles, religieuses comme sociales, dialoguent avec le gouvernement. Les idées et actions des uns sont complémentaires de celles des autres. Notre pays est, de surcroît, un pays islamisé à une très forte majorité. Les chefs religieux ont, dans cette optique, un rôle important à jouer, pour l'éducation des populations, dans le sens d'une prise de conscience plus aiguë de la lutte pour le développement de notre pays. C'est à cette prise de conscience qu'aide le dialogue avec le chef de l'Etat et le gouvernement.

» Dans ce contexte, il convient de se féliciter des rapports confiants qui existent, si heureusement, entre le pouvoir et les chefs religieux, qu'ils soient musulmans ou chrétiens. Il n'y a jamais eu débat. Les résultats des élections le prouvent précisément.

— Quelles seront les grandes lignes de la politique que va mettre en œuvre le nouveau gouvernement ?

— Le nouveau gouvernement poursuivra l'action du précédent, dans le cadre des orientations générales du parti socialiste et de son programme à court et à moyen terme. A long terme, il s'agit, à l'horizon de l'an 2001, de faire entrer le Sénégal dans la société industrielle. A court et à moyen terme, il est question, dans le cadre des Ve et VIe Plans, de faire des investissements massifs dans les secteurs productifs que sont l'agriculture et l'industrie pour, à partir du VIIe Plan, consacrer plus de crédits au secteur « quaternaire », c'est-à-dire au secteur social, plus précisément, à l'éducation, à la santé et à la sécurité sociale.

Un développement irréversible

» Comme je l'ai déjà dit, notre effort sera dirigé, au cours des cinq prochaines années, d'une part vers l'autosuffisance alimentaire par la construction des premiers barrages dans les régions du Fleuve et de la Casamance, d'autre part vers la diminution des inégalités sociales, notamment par une nouvelle réforme fiscale, mais surtout une politique efficace tendant à multiplier les emplois et à maintenir puis augmenter le pouvoir d'achat des masses laborieuses.

— Pouvez-vous nous dire, d'une façon générale, comment vous voyez l'évolution du régime sénégalais au cours des prochaines années ?

— Le développement de la démocratie est irréversible, car notre peuple est un peuple mûr. Le parti socialiste est décidé, avec tous les Sénégalais de bonne volonté, à construire une société socialiste et démocratique. »

— Vous paraissez estimer que les deux résolutions des Nations unies relatives à la dévolution de l'ancien Sahara espagnol, l'une approuvant le partage de ce territoire entre la Mauritanie et le Maroc, l'autre préconisant l'autodétermination des populations concernées, ne sont pas contradictoires. Pouvez-vous expliciter votre point de vue ?

— S'agissant du Sahara occidental, le Sénégal fonde sa position sur les quatre documents officiels que sont : l'avis de la Cour internationale de justice, l'accord de Madrid et les deux résolution 3458-A et 3458-B de l'ONU. Il faudrait en concilier les divers éléments, qui ne sont pas contradictoires, mais complémentaires. Notre pays a donc retenu, de ces documents, deux idées fondamentales : d'une part, l'idée d'un rattachement de l'ex-Sahara espagnol au Maroc et à la Mauritanie ; d'autre part, la nécessité d'une consultation, sous contrôle international, des populations intéressées.

» On sait que le principe du rattachement a été appliqué dans le passé : lors de la décolonisation, par exemple, de Tanger, d'Ifni et de Tarfaya. Il est évident que, lorsque Hongkong et Macao retourneront à la Chine, ce sera selon le même principe.

» C'est en partant de ces deux idées que le Sénégal a été amené à faire, aux trois parties concernées, la proposition de compromis que l'on sait. Il s'agit de concilier, dans une synthèse dynamique, les deux idées contenues dans les deux résolutions précitées.

» Nous proposons donc, sur cette base, l'organisation, dans les parties mauritanienne et marocaine, en faveur des populations du Sahara occidental, d'un référendum sur l'autodétermination. L'accord de Madrid ayant été avalisé par l'ONU, et l'Espagne ne pouvant juridiquement le répudier unilatéralement, le gouvernement marocain, sur son territoire, et le gouvernement mauritanien, sur le sien, organiseraient un référendum sous la triple surveillance de l'ONU, de l'O.U.A. et de la Ligue arabe. Les populations du Sahara occidental auraient à choisir entre l'intégration, l'autonomie dans le cadre d'une fédération ou l'indépendance dans celui d'une confédération.

» Cette méthode d'approche du problème du Sahara occidental nous semble plus réaliste, et conforme à l'esprit des deux résolutions 3458-A et 3458-B de l'ONU.

Le dialogue avec l'Algérie

— Vous avez émis de vives critiques contre l'Algérie, avec qui vous entreteniez cependant, il y a deux à trois ans encore, des relations assez étroites, qui allaient même se renforçant. Pouvez-vous faire le point sur vos rapports actuels avec ce pays ?

— Vous avez raison. En son temps, je me suis battu pour l'indépendance de l'Algérie. J'ai même protesté contre le projet de deux référendums séparés : un pour les trois départements et l'autre pour le Sahara. Puis, après l'indépendance de l'Algérie, nous avons entretenu de bonnes relations, et cela jusqu'au conflit du Sahara occidental.

» Comme vous le savez, c'est la Mauritanie qui risque de faire les frais de la « guerre » — puisqu'il faut l'appeler par son nom — tandis que le conflit, vieux de quelque quinze ans, se situe entre l'Algérie et le Maroc.

» En son temps, mon ministre des affaires étrangères a fait plusieurs navettes entre Alger, Rabat et Nouakchott. Cependant, je ne désespère pas que nous parvenions à un compromis dynamique, comme je viens de l'esquisser. Le président Boumediène m'a récemment envoyé un message. Je lui ai répondu. Le dialogue est donc renoué et j'espère qu'il durera jusqu'à la solution finale. Nous, Sénégalais, nous nous intéressons, nous nous passionnons pour les problèmes du Maghreb. En effet, parmi les Arabo-Berbères, ce sont les Maghrébins qui sont nos plus proches voisins, et frères.

— Le président Sekou Touré de Guinée vient de déclencher une offensive de charme en direction du Sénégal. Il opère un revirement identique vis-à-vis de la Côte-d'Ivoire. Qu'en pensez-vous ?

— Je devine les raisons de l'offensive de « charme » du président Sekou Touré, comme vous dites. Il est inutile que je les identifie. C'est le but qui compte plus que les motivations...

» ...Nous n'avons pas l'intention d'imposer au peuple de Guinée la voie socialiste et démocratique du Sénégal. Nous voulons seulement avoir, avec le peuple et le gouvernement guinéens, les mêmes rapports d'amitié et de coopération que nous avons avec nos voisins immédiats : la Gambie, la Mauritanie, le Mali, la Guinée-Bissau et les îles du Cap-Vert.

» Comme toujours, je reste optimiste, même sur les rapports entre Conakry et Dakar.

— Quelle est la position du Sénégal à propos des conflits de l'Erythrée et de l'Ogaden ?

— Mon gouvernement reste attaché à l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Nous avons d'autant plus de mérite à l'être que, de 1880 à 1905, le gouvernement français a détaché, du Sénégal, plusieurs territoires sans consulter les populations intéressées. C'est donc selon le principe de l'intangibilité que nous jugeons les conflits qui déchirent l'Afrique.

» En ce qui concerne le conflit de l'Erythrée, le Sénégal préconise, sur la base de la fameuse résolution de l'ONU, la consultation des populations concernées. Elles auraient à faire le même choix que les populations du Sahara occidental.

» S'agissant de l'Ogaden, il faut, tout d'abord, procéder au retrait de toutes les forces étrangères dans cette région, des troupes cubaines comme somaliennes ; ensuite, respecter le principe de l'intangibilité des frontières internationales de l'Ethiopie.

» Ce pays pourrait, alors, envisager la possibilité d'accorder une certaine autonomie à la région de l'Ogaden, en tenant compte de ses particularités ethno-linguistiques. »

Propos recueillis par
PIERRE BIARNÈS.

Le gouvernement de M. Abdou Diouf

(Décret n° 78-239 du 15 mars 1978)

	MM.
Premier ministre	Abdou Diouf
Ministre d'Etat chargé de la culture	Assane Seck
Ministre d'Etat chargé dre l'intérieur	Jean Collin
Ministre d'Etat chargé des affaires étrangères	Babacar Ba
Ministre d'Etat chargé de la justice, Garde des sceaux	Alioune Badara Mbengue
Ministre des forces armées	Amadou Clédor Sall
Ministre des finances et des affaires économiques	Ousmane Seck
Ministre de l'équipement	Adrien Senghor
Ministre de l'enseignement supérieur	Ousmane Camara
Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement	Moustapha Niasse
Ministre de l'éducation nationale	Abdel Kader Fall
Ministre délégué auprè du premier ministre	Babacar Diagne
Ministre du plan et de la coopération	Louis Alexandrenne
Ministre du développement industriel et de l'artisanat	Cheikh Amidou Kane
Ministre du développement rural	Djibril Sene
Ministre de l'information et des télécommunications chargé des relations avec les Assemblées	Daouda Sow
Ministre de la santé publique	Mamadou Diop
Ministre de la fonction publique, de l'emploi et du travail	Alioune Diagne
Ministre de l'action sociale	Mme Caroline Diop
Secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la condition féminine	Mme Maïmouna Kane
	MM.
Secréataire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports	François Bob
Secrétaire d'Etat à la primature	Mohamed Ly
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des finances et des affaires économiques, chargé du budget	Serigne Lamine Diop
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la promotion humaine	Robert Sagna
Secrétaire d'Etat auprès du ministre du développement rural, chargé des Eaux et Forêts	Cheik Cissoko
Délégué général au tourisme	Momar Tall Cisse
Délégué général à la recherche scientifique	Jacques Diouf

Le Monde

politique

LA RECONDUCTION DE M. RAYMOND BARRE A L'HOTEL MATIGNON

Le prochain gouvernement appliquera le programme de Blois « jusqu'aux limites des possibilités de notre économie »

La reconduction de M. Raymond Barre dans ses fonctions de premier ministre a été annoncée le vendredi 31 mars, peu avant 19 heures, alors que M. Barre s'entretenait encore avec le chef de l'Etat. M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, a déclaré : « Conformément à l'article 8 de la Constitution, le président de la République nomme M. Raymond Barre premier ministre. Le président lui a demandé de ne commencer la préparation du prochain gouvernement qu'après l'installation effective de la nouvelle Assemblée nationale. En conséquence, le décret portant la nomination du premier ministre sera publié mardi matin au « Journal officiel ».

Pour l'Elysée, M. Raymond Barre reste actuellement le meilleur choix possible, d'une part, pour poursuivre l'œuvre de redressement économique qu'il a entreprise depuis sa nomination à l'hôtel Matignon, le 25 août 1976, œuvre dont les résultats lui ont valu à plusieurs reprises, et vendredi encore, les félicitations du président de la République ; d'autre part, pour travailler à la réalisation des deux autres objectifs assignés au nouveau gouvernement par le chef de l'Etat dans son allocution radiotélévisée du 22 mars : « *Intensifier l'action de justice sociale et de réduction des inégalité* » et « *répondre au besoin de liberté* », en allégeant notamment les formalités administratives. Ces priorités figurent en bonne place, en effet, dans le programme de Blois, élaboré par M. Barre à la demande de M. Giscard d'Estaing.

Le choix de M. Barre et le rappel de ces trois objectifs prioritaires confirment également que M. Giscard d'Estaing demeure hostile aux principales revendications de la gauche, dont les leaders politiques et syndicaux avaient jugé fort dérisoires les « *obecjifs d'action pour les libertés et la justice* » définis à Blois. Comme on lui demandait si ledit programme de Blois serait effectivement appliqué, le premier ministre a rétorqué d'un ton vif, vendredi, sur le perron de l'Elysée : « *Pourquoi poser cette question ? La réponse va de soi.* » M. Barre n'exclut pas qu' « *on puisse faire plus* » si la situation économique s'améliore, mais, dans l'immédiat, il estime que la précarité de celle-ci interdit de répondre entièrement aux espérances des organisations syndicales, comme à celle des gaullistes qui réclament depuis longtemps une vigoureuse politique de relance économique. L'Elysée ne veut pas que l'ouverture sociale annihile les efforts accomplis depuis dix-huit mois.

« Créer l'espérance ? »

Symbolisant la continuité, la reconduction de M. Barre illustre parfaitement la difficulté où se place le chef de l'Etat quand il prône l'« ouverture » sans avoir les moyens de la pratiquer, du moins d'une façon assez évidente pour convaincre l'opposition de sa détermination.

Quoi qu'il en soit, c'est donc à M. Barre qu'échoit la mission de « *préparer la voie d'une large union nationale* ». Auparavant, toutefois, il devra examiner avec les dirigeants de l'U.D.F. et du R.P.R., ainsi que M. Giscard d'Estaing le lui a demandé, les moyens de faire en sorte que la recherche d'une « cohabitation raisonnable » avec l'opposition ne compromette pas « l'unité de la majorité ». Le premier ministre se retrouve donc investi d'un rôle de « coordonnateur » de la majorité pour lequel il n'a jamais eu, par tempérament, un penchant très prononcé et que M. Jacques Chirac, de surcroît, lui a toujours contesté.

Depuis les élections législatives, toutefois, le rapport des forces politiques a évolué en faveur de M. Barre. Même s'il n'est pas prouvé que la victoire obtenue le 19 mars par la majorité traduit plus l'approbation des différents « plans » Barre que la peur de l'épouvantail communiste dans une partie de l'opinion publique, il n'en demeure pas moins que le premier ministre sort victorieux de la compétition et que son autorité s'en trouve renforcée. Le résultat des élections l'a conforté dans son refus de céder à la facilité et à la démagogie, et ses répliques à ceux qui pourraient le critiquer n'en seront sans doute que plus cinglantes. Elu sans difficulté, au premier tour, nouveau député de Lyon, M. Barre a, en outre, accentué le « poids » politique de sa stature personnelle. Sur tous les fronts, le troisième gouvernement de M. Barre sera, de toute façon, confronté aux mêmes difficultés économiques et politiques qu'avant les élections, et les objectifs délibérément prudents que lui a fixés le chef de l'Etat ne paraissent pas de nature à lui faciliter la tâche, ni sur sa gauche ni sur sa droite. Une question demeure plus que jamais d'actualité, c'est celle que M. Barre lui-même posait le 7 février près de Rouen : « *Si la majorité a à s'interroger sur sa propre action, peut-être aurait-elle intérêt à se demander pourquoi elle n'a pas su créer l'espérance ?* »

Il est peu probable que les premiers éléments de réponse fournis vendredi à l'Elysée par le « nouveau » premier ministre apparaissent très convaincants aux partisans du « changement ».

ALAIN ROLLAT.

Trois priorités

M. Barre a déclaré en quittant l'Elysée :

« *Le président de la République vient de me confier de nouveau la charge de premier ministre. Je suis très sensible à ce nouveau témoignage de confiance qu'il me donne.*

» *L'action du nouveau gouvernement, qui sera formé à partir de mardi, sera inspirée par les trois priorités que le président a définies dans sa récente allocution radio-télévisée.*

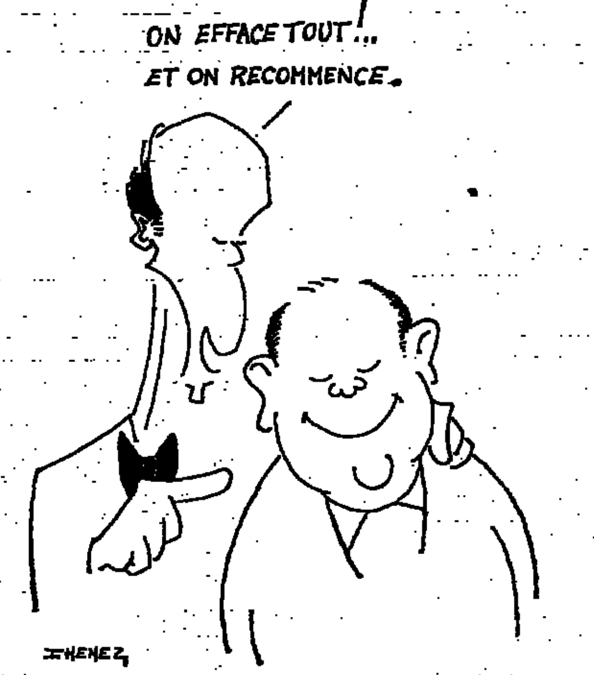
» *La première, c'est la poursuite du redressement économique et financier. Il est indispensable que l'effort que nous avons entrepris se poursuive. Car de cet effort dépendent l'adaptation de notre pays aux dures conditions de l'économie mondiale, la reprise de notre expansion et l'amélioration de la situation de l'emploi qui reste une préoccupation constante du gouvernement.*

» *La seconde priorité c'est de faire avancer la justice sociale, notamment par la progression régulière des basses rémunérations et par une aide à la famille. L'augmentation des rémunérations doit se concevoir en termes d'augmentation du pouvoir d'achat : c'est la raison pour laquelle la politique sociale doit se fonder sur la solidité de notre économie et de notre monnaie. Mais le gouvernement qui sera constitué ira jusqu'aux limites des possibilités de notre économie.*

» *Enfin, la troisième priorité est de simplifier les rapports entre l'administration et le citoyen et de donner à la société française des chances supplémentaires de s'épanouir comme une société de liberté et de responsabilité.*

» *Tout cela sera fait avec méthode, continuité, détermination, en dehors de toute agitation. Je suis convaincu pour ma part que la France est en mesure de surmonter les problèmes qui se posent à elle si les Français savent faire preuve de discipline et de solidarité dans un climat de tolérance, de dialogue et de concertation.*

» *C'est dans cet esprit que va travailler le gouvernemen' que le président m'a demandé de former.* »



(Dessin de CHENEZ.)

POINT DE VUE

LA GRANDE TRAQUE

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

La grande traque a commencé, et la coalition de 1946, de 1951 et de 1962 se reforme. La gauche désunie, le P.S. redevient la S.F.I.O. atlantique et européenne, et tous les centristes s'additionnent avec elle pour empêcher le gaullisme de compter au Parlement. Sans doute, la plupart des élus du R.P.R. ont consenti, depuis plusieurs années, sinon à cette coalition, du moins à ces domestications qui y ressemblent. Sans doute, M. Chirac a une bonne part de responsabilité dans l'affaire en ayant tant contribué à faire élire l'adversaire viscéral, de naissance, du général de Gaulle, c'est-à-dire le candidat de la bourgeoisie européenne et soi-disant libérale. Mais le cercle, qui se forme autour de lui, centré lui, est, en réalité, formé contre ce que l'on redoute encore dans le seizième arrondissement, à Washington, à Londres, à Bruxelles, à Bonn, c'est-à-dire contre l'idée qu'on se fait ici et là du gaullisme, idée qui n'est pas fausse et qui est la France de toujours, l'indépendance nationale contagieuse, qui trouble tant de jeux européens et atlantiques, l'autorité de l'Etat qui remet à leur place tant d'intérêts.

La coalition se rassemble benoîtement sous le drapeau lénifiant de la démocratie. Mais cette démocratie, d'après le 19 mars, c'est celle de la peur et de l'indécision qui font asseoir tout le monde au fond de la cuisine pour la même petite soupe, les présidences de commissions parlementaires, les petites choses électives régionales ou départementales qui font les gloires locales à défaut de celle de la France.

*

Cette démocratie serait celle du partage des places et d'une conduite des affaires telle que le R.P.R. n'aurait plus que la figuration (intelligente). Bataille pour le « perchoir » arbitrée par l'U.D.F., commissions parlementaires à la proportionnelle ; encore heureux si M. Couve de Murville conserve sa présidence des affaires étrangères, et puis le grand jeu : déjà l'élection européenne qui déplacera quelques-uns des ténors de l'art oratoire français fin de siècle ; puis un mode de scrutin législatif à l'allemande dont le projet rédigé à l'Elysée est sous le coude de M. Peyrefitte, c'est-à-dire des sièges pour les partis en tant que tels, pour M. Fabre mais pas pour M. Jobert et, enfin, comme le magnifique été de 1974, les phrases qui font plaisir aux Nations unies sur le désarmement, sur l'Europe, sur toutes les roses sans épines.

La riposte du R.P.R. n'est pas celle qui convient. A situer son action en partenaire loyal dans la majorité qui veut sa perte, à ne proposer que des thèmes économiques et sociaux du genre de la relance, des investissements ou de la participation qu'on n'a pas su faire quand on avait l'Elysée ou encore Matignon, à conjecturer d'avance qu'il n'y aura plus de dissolution d'ici aux présidentielles parce que, précisément, on ne la provoquera pas, le R.P.R. a perdu, et M. Chirac aussi qui n'a d'emprise sur son groupe que par des coups successifs et une réputation de battant électoral.

Pour s'en sortir, M. Chirac et le R.P.R. n'ont qu'une stratégie possible. Se mêler à la meute qui aboie de gauche et de droite contre eux les fera périr en détail ; les tactiques de complaisance ne mèneront à rien car le défi est frontal tant au plan des idées — il doit tout de même en rester au R.P.R. — que sur le plan électoral, où les prairies grasses de ce qui demeure le premier parti de France sont enviées. Le R.P.R. ne doit donc pas se contenter de la petite proposition parlementaire sur la relance économique — il sera moins écouté que le ministre des finances en place ou que l'opposition forcément plus sensible aux besoins qu'aux possibilités. Il ne doit pas mener de course misérable sur la retraite des anciens combattants ou même sur les plus-values. Il lui faut dénoncer l'immobilisme et la médiocrité du langage et de l'élite politique de notre temps (quitte à battre sa propre coulpe) ; la mainmise de l'étranger sur notre économie ; nos lubies diplomatiques que n'argumente aucune organisation sérieuse et continue de nos relations extérieures. Il lui faut surtout proclamer, répéter, afficher qu'une politique ne peut être à la discrétion velléitaire et subjective d'un homme. Il lui faut enfin dire et montrer que l'indépendance nationale d'aujourd'hui, ce ne sont pas des mots ou des souvenirs mais les citoyens dans le coup pour les réconcilier avec l'Etat, la sortie de l'alliance atlantique pour que quelque chose bouge en Europe et la révision du traité de Rome qui sera inapplicable quand il y aura douze Etats membres.

A ces thèmes doit s'associer le chef actuel du R.P.R. Il doit changer passablement de tactique et de visage, se consacrer désormais à étoffer et à rassembler les gaullistes qui restent. Il y va de la survie d'abord, de la victoire ensuite, c'est-à-dire qu'il ne s'agit plus de provoquer des commentaires de presse ou de télévision sur ses qualités de battant ou sur ses chances présidentielles. Il s'agit de définir la politique de la France telle qu'elle doit être sans condition parlementaire ou internationale, puisqu'à l'évidence le gaullisme n'est plus au pouvoir et n'influe plus sur lui pour les grandes questions. Il s'agit pour M. Chirac, comme pour le R.P.R., d'avoir autour d'eux ou dans leur sein, aussi bien au Parlement qu'au dehors, tout ce qui, aujourd'hui, en France, veut encore l'Etat, donc la nécessaire adaptation à notre fin de siècle, veut encore l'indépendance nationale, donc le risque de déplaire beaucoup à nos voisins et à l'Amérique. Cela fait probablement beaucoup de monde en France, mais ce monde-là, jusqu'à présent, n'a pas cru que M. Chirac voulait autre chose que son avenir personnel.

Il se trouve que son intérêt personnel et celui de la France comme du legs gaullien peuvent un instant être confondus dans l'adversité si la situation est analysée non pour la montre mais pour des années à venir. M. Chirac joue son avenir présidentiel, et la France peut se trouver durablement handicapée par les concessions et les abandons constitutionnels européens, atlantiques qui font s'accorder giscardiens et socialistes ; c'est la coalition de toujours. Ne pas le voir, ne pas se battre comme en 1946, en 1951 et comme on eût dû le faire en 1969 (M. Pompidou y eut l'excuse de l'affaire Markovic, mais lui seul...), c'est devenir comme les autres un candidat comme les autres, et c'est très vite ne plus faire le poids. La chance et l'avenir sont au contraire de relever ce qui distingue les gaullistes de tous les autres — en tout cas ce qui les distinguait quand de Gaulle était à leur tête, — c'est-à-dire le souci de la France et non des seules places, le long terme et non le prochain remaniement ministériel ou la prochaine élection.

LE P.F.N. : pour l'ouverture à droite.

Le Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) s'est félicité, le jeudi 30 mars, au cours de l'assemblée générale de ses adhérents de la région parisienne, de « *l'échec de la gauche* ».

A cette occasion M. Alain Robert, membre du bureau politique, a estimé : « *La victoire de la majorité n'est pas celle de M. Valéry Giscard d'Estaing, mais celle des millions de Français qui ont dit non à la coalition socialo-communiste.* »

De son côté M. Pascal Gauchon, membre du bureau politique, a affirmé : « *Malgré le désaveu infligé à la gauche en général et au P.S. en particulier, le président de la République a décidé l'ouverture à gauche, alors qu'il aurait dû ouvrir du côté de ceux qui ont permis à la majorité de l'emporter, à savoir la droite nationale. Giscard rêve d'une nouvelle majorité : si possible une fraction du R.P.R., d'où l'« opération Chaban », associée aux giscardiens et aux socialistes pour faire de la France une social-démocratie. Et la plupart des socialistes sont prêts, à moyen terme, à se prêter à cette manœuvre.* »

ATIGNON



QUE

P.F.N. : pour l'ouverture
droite.

POLITIQUE

L'« aggiornamento » de la diplomatie française

(Suite de la première page.)

Elle a arrêté ses livraisons d'armes : après avoir voté l'embargo au Conseil de sécurité (4 novembre), elle a suspendu le jour même l'exécution des derniers contrats. Enfin, elle participe aux efforts internationaux pour amener la majorité noire au pouvoir en Namibie et en Rhodésie. M. de Guiringaud a été suffisamment convaincant pour que, le 4 mars, au Nigéria, le plus important et un des plus militants parmi les Etats d'Afrique noire, le général Garba, ministre des affaires extérieures, exprime dans un communiqué l'*« appréciation »* de son gouvernement pour l'*« orientation actuelle »* de la politique française vis-à-vis de l'Afrique australe et souhaite *« qu'elle soit poursuivie dans la même direction »*.

Prudente dans le conflit de la corne africaine (dès l'été dernier, elle s'est refusée à jouer l'effondrement de l'Ethiopie), la France a été amenée par les prises d'otages français à fournir une aide militaire à la Mauritanie, et ses relations avec l'Algérie s'en ressentent gravement. Peut-on régler le contentieux franco-algérien, comme Paris le propose, indépendamment du conflit saharien ? Rien n'est moins sûr. Du moins l'offre française permet-elle d'espérer d'éviter une détérioration en attendant qu'une solution africaine, la seule possible, soit trouvée.

Au Proche-Orient aussi, la France s'est efforcée à la discrétion, cherchant surtout à garder de bonnes relations avec le maximum de pays arabes tout en améliorant ses rapports avec Israël, exercice périlleux mais paradoxalement plus facile avec M. Begin qu'avec ses prédécesseurs. Sur le fond, la France a progressivement amené ses partenaires de la Communauté à partager ses vues (conseil européen des 29 et 30 juin) et M. Carter à adopter son vocabulaire (lorsqu'il se prononce par exemple pour une *« patrie »* palestinienne).

Elle vient de marquer un point important en faisant accepter les forces françaises parmi les « casques bleus » du Liban. Le prestige qu'elle peut en tirer est un aspect mineur. Il y a plus important : elle a fait reconnaître par l'unanimité du Conseil de sécurité (à l'exception de la Bolivie dont le représentant manquait d'instructions) l'impartialité de sa position. De plus, pour la première fois, un membre permanent du Conseil de sécurité joue un rôle sur le terrain, dans une opération de maintien de la paix au Proche-Orient. Depuis la guerre de six jours, la France estimait qu'un règlement durable ne pourrait intervenir que par une action concertée directe des plus grandes puissances, notamment pour la mise en œuvre de garanties internationales. Sa participation à une action de l'ONU est un pas dans cette direction.

Cependant, le dialogue Nord-Sud, « grand dessein » de M. Giscard d'Estaing, n'a abouti à aucun résultat spectaculaire. Ses effets ne sont pas pour autant négligeables. Quel qu'ait été le sort des initiatives françaises (conférence de Paris, dialogue euro-arabe), le climat entre pays industrialisés et en développement s'est amélioré depuis la crise de 1973 ; les invectives ont disparu ; un compromis a été conclu sur un des points les plus litigieux, celui des dettes du tiers-monde ; les pays exportateurs de pétrole n'ont pas réajusté leurs prix malgré la baisse du dollar — encore que Ryad menace de le faire.

Plus audacieuses au regard de la ligne tracée par le général de Gaulle sont les nouvelles positions françaises sur la non-prolifération nucléaire et le désarmement.

Jusqu'à la création du Conseil supérieur de politique nucléaire extérieure (11 octobre 1976), la France se contentait d'affirmer son hostilité de principe à la prolifération. Ce n'est qu'à cette date qu'elle définit une doctrine plus rigoureuse. La bombe indienne (16 mai 1974) fut pour beaucoup dans cette évolution. Elle montrait à l'évidence les insuffisances des garanties juridiques de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) ; un contrôle physique s'imposait. Aussi, la France s'est-elle engagée à ne plus exporter d'équipement susceptible de conduire à la fabrication de la bombe. Mais elle reste persuadée — c'est le second volet de sa politique — que l'énergie nucléaire pacifique est vitale pour un grand nombre de pays qui, faute de pouvoir acheter les équipements nécessaires, les fabriqueront eux-mêmes, comme d'ailleurs la France l'a fait.

Le gouvernement propose à ses clients le cycle nucléaire complet en se réservant d'assurer lui-même les opérations « sensibles » (production du combustible et retraitement) (1). La politique nucléaire extérieure de la France tient en une phrase : la coopération est le contrôle le plus efficace. Sur cette base, elle négocie un code international de bonne conduite nucléaire avec les autres exportateurs de technologie. Simultanément, elle a resserré ses liens avec l'A.I.E.A., dont le directeur général, M. Eklund, a discrètement visité, du 30 janvier au 3 février, Cadarache, Marcoule et Tricastin.

La nouvelle doctrine française sur le désarmement (*le Monde* des 26 et 27 janvier), que M. Giscard d'Estaing exposera à l'ONU le 25 mai, s'écarte encore plus de la ligne gaulliste, en apparence du moins. Inspirée d'une formule de M. Jules Moch — *« Pas de désarmement sans contrôle ni de contrôle sans internationalisation. »* — elle tend du point de vue juridique et technique (abolition de la coprésidence américano-soviétique à la conférence de Genève et internationalisation de la surveillance par satellite) à mettre fin à l'hégémonie des super-puissances et à ménager un rôle à tous les Etats. Il semble que l'accueil du tiers-monde soit d'ores et déjà favorable.

La révision des thèses françaises sur la non-prolifération et le désarmement était vivement souhaitée à Washington. Elle ne conduit pourtant pas à un alignement sur les positions américaines. Les conversations franco-américaines pour engager l'« évaluation internationale du cycle nucléaire » ont été laborieuses, et les propositions de M. Giscard d'Estaing pour le désarmement ont été accueillies avec quelques réserves par les Américains ; elles sont un des éléments qui troublent le tête-à-tête avec les Soviétiques. Les relations entre Paris et Washington sont cependant, dit-on de part et d'autre, *« d'une franchise et d'une ouverture sans précédent »*. La seule anicroche tient à la volonté de M. Carter — comme de ses prédécesseurs — d'institutionnaliser les « sommets » atlantiques. Bien que la prochaine réunion de ce type, le 30 mai à Washington, coïncide avec la session spéciale des Nations unies sur le désarmement à New-York, M. Giscard d'Estaing l'ignorera comme il a ignoré les précédentes.

Sont laissées pour compte, dans la phase actuelle de la politique française, les relations franco-soviétiques et l'Europe. Officiellement « excellents », les rapports entre Paris et Moscou souffrent d'une indifférence manifeste. On l'a vu à Belgrade quand l'U.R.S.S. a repoussé l'ultime proposition française susceptible de conserver un sens à la C.S.C.E. Moins sans doute en raison de la morosité des relations entre Paris et Moscou que de l'atmosphère qui règne au Kremlin.

Quant à l'Europe, son éclipse ne peut être que temporaire. L'élargissement de la Communauté posera avant la fin de l'année des problèmes redoutables tant pour le fonctionnement de la Communauté que pour les intérêts français. La « modernisation » de la Communauté et, d'abord, celle de sa politique agricole sont indispensables et ne se feront pas sans douleur.

MAURICE DELARUE.

(1) Il y a une faille dans cette doctrine : le contrat signé le 17 mars 1976 pour la vente d'une usine française de retraitement du combustible irradié au Pakistan. La France cherche une solution technique pour sortir du dilemme.

APRÈS LES ENTRETIENS DE M. GISCARD D'ESTAING

Le porte-parole de l'Élysée : l'action du nouveau gouvernement devra favoriser l'ouverture politique

M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a indiqué, vendredi 31 mars, en fin de matinée, les conclusions que M. Giscard d'Estaing tire des entretiens qu'il a eus depuis le 23 mars *(nos dernières éditions)*. M. Hunt a déclaré : *« Les entretiens du président de la République avec les dirigeants des principales formations politiques et des grandes organisations professionnelles et syndicales ont pris fin le jeudi 30 mars. Ces entretiens ont permis au président de la République de recueillir directement auprès de ses interlocuteurs des informations et des opinions utiles pour la juste appréciation de la situation politique, économique et sociale de la France au lendemain des élections.*

» Ces entretiens se sont déroulés dans des conditions qui témoignent d'une étape a été franchie sur la voie de relations normales, illustrant la volonté réciproque de rechercher l'établissement d'un nouveau climat dans la vie politique, économique et sociale de la France.

» Tous les interlocuteurs du président ont pris acte des résultats de la consultation électorale.

» Le déroulement de ces entretiens contraste avec certaines prédictions qui avaient été faites sur la situation de tension qui devait suivre l'annonce du succès de la majorité. »

M. Hunt a ajouté : *« La possibilité de progresser vers une cohabitation raisonnable apparaît désormais, pourvu que de part et d'autre les efforts nécessaires soient poursuivis. Cette cohabitation n'impliquera aucun renoncement aux convictions politiques des uns et des autres et devra respecter les droits légitimes de la majorité à gouverner et de l'opposition à critiquer et à proposer.*

» Sur le plan économique, la France continue de supporter les conséquences du ralentissement de l'activité mondiale. La poursuite du redressement économique que doit répondre à la première préoccupation des Français, qui est celle du maintien de l'emploi.

» Sur le plan social, l'effort accompli doit concerner par priorité les catégories les moins favorisées, en particulier les ouvriers et travailleurs manuels percevant de basses rémunérations, ainsi que les familles.

» Le président de la République fera part au nouveau gouvernement des conclusions de ces entretiens afin d'orienter son action dans une direction qui favorise l'ouverture politique et qui réponde aux préoccupations de justice et de progrès qui lui ont été exprimées.

● *Dans la « Lettre de l'Unité »,* publiée par le P.S. (numéro du 31 mars), on lit notamment : *« François Mitterrand n'a pas jugé bon, mardi dernier, d'exposer au président de la République les revendications et les espérances dont le socialisme est porteur. Ce n'était pas la démarche du syndicaliste allant voir le patron pour lui arracher quelques concessions. Il n'avait pas davantage à s'exprimer en conseiller auprès du chef de l'Etat qui est aussi et demeure l'adversaire politique. (...) Pas de statut pour l'opposition. La démocratie. C'est tout. Ça suffit. »*

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les groupes de la majorité tentent de réduire leurs divergences

MM. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., se sont rencontrés, à l'Assemblée nationale, vendredi 31 mars.

A la demande de M. Chinaud, M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., appelé à devenir l'un des trois vice-présidents du groupe U.D.F., assistait à l'entrevue des deux présidents et à la conférence de presse qu'ils ont ensuite donnée. M. Labbé a indiqué que le climat de la rencontre avait été *« excellent et totalement amical »*. A propos de l'élection du président de l'Assemblée, le président du groupe R.P.R. a déclaré : *« Je ne doute pas qu'au second tour nous ayons l'unité de la majorité derrière le candidat qui aura recueilli le plus de voix au premier tour. »*

M. Chinaud a précisé que la question du second tour sera examinée lundi 3 avril par le groupe U.D.F., qui, a-t-il dit, *« en tant que tel, ne sera sûrement pas amené à présenter un candidat »*. M. Chinaud a ajouté que la liberté de vote sera inscrite dans le règlement du groupe, dont les membres devront choisir entre les *« deux candidats de la majorité »* que sont MM. Edgar Faure et Jacques Chaban-Delmas, tous deux inscrits au groupe R.P.R.

Pour ce qui est de la participation au travail parlementaire des membres de l'opposition, M. Labbé a annoncé que M. Chinaud et lui-même avaient décidé de rencontrer leurs collègues des groupes socialiste et communiste afin de connaître leurs souhaits et d'étudier dans quelle mesure et de quelle manière ils pourraient être satisfaits. Cette question a donné lieu, de la part de MM. Chinaud et Labbé interrogés par les journalistes, à une succession de répliques qui laissent quelque doute sur l'accord des deux formations de la majorité.

M. Chinaud : *« Il va sans dire que nous parlerons aussi de la présence éventuelle de membres de l'opposition à la présidence de certaines commissions. »*

M. Labbé : *« On a parlé à tort d'un statut de l'opposition (1). Nous n'en avons jamais parlé et, d'ailleurs, l'opposition n'en veut pas. On ne peut à la fois vouloir des postes de responsabilité et continuer à pratiquer l'irresponsabilité permanente. »*

M. Chinaud : *« Il faut sortir du manichéisme : ou bien la majorité, ou bien l'opposition. Il faut voir comment on peut en sortir. »*

M. Labbé : *« Nous pouvons soit offrir dès à présent certaines ouvertures, et voir ensuite quel est le résultat ; soit, au contraire, attendre que l'opposition ait donné la preuve de son désir de participation. »*

Il ne restait plus à M. Chinaud qu'à rappeler avec un rien de mélancolie le seul point d'accord indiscutable : *« Nous avons décidé,* a-t-il répété, *de rencontrer les présidents des deux groupes de l'opposition. »*

(1) L'expression est de M. Giscard d'Estaing (voir *le Monde* du 31 mars).

Après l'échec de l'opposition

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » : procès d'intention.

La Lettre de l'unité, publiée par le P.S., s'élève, dans son numéro du 31 mars, contre le commentaire consacré par *l'Humanité* à la réunion, en « séminaire », du secrétariat national du P.S. (*le Monde* du 1er avril).

On lit : *« A partir d'un seul mot, le mot « caduc », censé s'appliquer au programme commun de gouvernement. C'est le procès d'intention. C'est le réquisitoire pour déviationnisme.*

» Les discussions de Suresnes ont été plus sérieuses que cela. Bien sûr, l'analyse des responsabilités dans l'échec et de l'échec a été faite. Il n'a pas paru au secrétariat national que l'annonce de l'augmentation de la hausse des prix en U.R.S.S. en ait été une des causes majeures ni même seconde, comme M. Charles Fiterman se le demande dans le rapport qu'il a présenté mercredi devant les secrétaires fédéraux de son parti. En revanche, les dirigeants socialistes ont été unanimes à conclure que la responsabilité du P.C. était lourde, dès lors que sa direction avait choisi de briser l'espérance et l'enthousiasme populaire plutôt que d'aller à une victoire commune dans une alliance qu'elle ne dominerait pas.

» Il est un peu facile aujourd'hui d'écrire : « Cette union, » nous étions prêts à la conclure » quel que soit à ce moment le » rapport des forces entre par- » tis de gauche. » Alors pourquoi avoir attendu le lendemain du premier tour pour la conclure ? Lorsqu'il était déjà trop tard. « Nous n'avons pas voulu la » défaite », écrit encore Charles Fiterman. Alors pourquoi avoir développé six mois de campagne visant à discréditer le P.S. et à réduire son audience, au point que la majorité ne pouvait plus être atteinte ? »

M. MAUROY : il faut que les différences entre le P.S. et son partenaire soient explicitement exposées.

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du parti socialiste, déclare dans une interview publiée par *Politique hebdo* daté 1er-9 avril : *« Il est indispensable que « remontent » les difficultés vécues au niveau de l'entreprise, de l'action syndicale, de la vie quotidienne. Le P.S. lancera ses militants dans ses actions propres, sur ses propres mots d'ordre, mais il recherchera aussi des interventions communes avec toutes les forces populaires. Parallèlement, il faut savoir dépasser une attitude excessivement jacobine ; il est temps de faire place à la définition de programmes régionaux. (...)*

» Peut-être avons-nous trop habitué les citoyens à ce que l'union se traduise par une identité de programme, vérifiée à la virgule près. Le P.C., malgré de réels changements, parle en des termes excessivement étatiques, bureaucratiques — le débat sur les nationalisations en a été l'illustration. Il faut désormais, sans briser l'union et les évolutions qu'elle entraîne, que les différences entre le P.S. et son partenaire soient explicitement exposées pour éviter de nouveaux blocages. »

Interrogé sur l'attitude du CERES, M. Mauroy ajoute : *« Je crois que le CERES hausse le ton parce qu'il se cherche lui-même ; je crois que ses « incartades » sont inversement proportionnelles à ses certitudes. Les dirigeants de la minorité semblent plus à l'aise pour rappeler leur « clairvoyance » passée que pour émettre, aujourd'hui, des propositions neuves. Cela dit, le CERES a conservé, en dépit de ses défauts, le sens du parti. »*

LE P.S.U. : M. Rocard brûle ce qu'il a adoré hier.

La direction politique nationale du P.S.U., réunie les samedi 1er et dimanche 2 avril, devait débattre des perspectives de développement d'une *« gauche socialiste autogestionnaire »*, à partir d'un rapport du bureau national.

Dans ce texte, M. Victor Leduc, membre du secrétariat national, indique notamment :

« Pour le P.S. et le P.C., cette élection marque un échec stratégique très dur. Le P.S. n'atteint aucun de ses objectifs. Pour le P.C., cet échec sonne le glas d'une stratégie poursuivie depuis dix ans. Les militants de ces partis demandent, à juste titre, des comptes à leurs directions. Certains dirigeants, comme M. Michel Rocard, s'empressent de brûler ce qu'ils ont adoré hier et de revenir à ce qu'ils disaient avant-hier. Mais qui peut leur faire confiance ?

» Cependant, l'heure n'est pas au découragement, mais au développement d'une gauche socialiste autogestionnaire, ouverte à tous les mouvements sociaux. Avec le Front autogestionnaire, le P.S.U. s'est engagé dans cette voie. Il doit la poursuivre et nous devons, dès maintenant, prendre des initiatives en ce sens. »

M. LEJEUNE (P.S.) EST ÉLU MAIRE DE GUÉRET

M. André Lejeune (P.S.), premier adjoint au maire, a été élu, vendredi soir 31 mars, maire de Guéret (Creuse) par dix-huit voix sur vingt-six votants. Il y a eu huit bulletins nuls, émanant des conseillers municipaux favorables à la majorité. M. Lejeune succède à M. Guy Beck (P.S.) qui avait renoncé à la mairie (*le Monde* du 25 mars) après son échec aux dernières élections législatives, où, député sortant, il avait été battu par M. Jean-Claude Pasty (R.P.R.).

[Né le 4 juillet 1935, M. André Lejeune, licencié ès sciences, est professeur de sciences physiques au lycée de Guéret. Secrétaire de la fédération du P.S.U. de la Creuse de 1964 à 1968, il a également exercé les fonctions de secrétaire de la section du P.S. de Guéret. Après avoir siégé dans la minorité d'opposition au conseil municipal de Guéret de 1971 à 1977, M. Lejeune, réélu dès le premier tour des élections municipales de mars 1977, sur une liste d'union de la gauche, exerçait les fonctions de premier adjoint depuis un an. M. Lejeune s'était présenté aux dernières élections législatives comme suppléant du député sortant, M. Guy Beck. Il est conseiller général depuis 1973.]

Mlle LAGUILLER : il suffit que M Giscard d'Estaing siffle...

Mlle Arlette Laguiller, membre de la direction nationale de Lutte ouvrière (L.O., trotskiste), estime, dans l'hebdomadaire *Lutte ouvrière* publié jeudi 30 mars, que *« M. Giscard d'Estaing a besoin de la caution de la gauche pour faire payer la crise aux travailleurs »*.

Elle ajoute : *« L'ouverture proposée par le président de la République n'a pas d'autre but que de préserver les profits des patrons tout en désamorçant le mécontentement populaire, en laissant croire qu'il va se pencher sur les problèmes de la population laborieuse. (...) Il a suffi que M. Giscard d'Estaing siffle pour que les trois dirigeants de la gauche se précipitent à l'Elysée. (...) La lutte sur les chantiers, dans les usines et les bureaux sera autrement plus efficace pour arracher nos revendications que les palabres de ceux qui se complaisent dans les salons de l'Elysée. »*

POLITIQUE

APRÈS L'ÉCHEC DE L'OPPOSITION

M. Séguy : sous couvert de réalisme la C.F.D.T. ne se rapprocherait-elle pas du réformisme ?

La C.G.T. n'entend pas « jouer la comédie de la concertation dans l'opérette de la décrispation », a déclaré M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., devant le comité confédéral national de la centrale réuni les 30 et 31 mars. Très vite, estime-t-il, on saura si le président de la République est réellement décidé à négocier : cela résultera de la rapidité d'ouverture des discussions dans la fonction publique et le secteur nationalisé et, d'autre part, des mesures concernant les bas salaires et l'emploi. Sinon, « la colère des travailleurs n'en serait que plus exacerbée ». La réunion du comité a essentiellement été consacrée aux enseignements à tirer de la campagne électorale et aux rapports avec la C.F.D.T.

« *Nous sommes en état de légitime défense* », a déclaré M. Georges Séguy en commentant devant la presse, le 31 mars, la lettre qu'il avait adressée l'avant-veille à M. Edmond Maire et dont nous avons fait état dans nos dernières éditions d'hier.

Jamais la C.G.T. n'avait réagi avec une telle vigueur aux accusations de subordination des cégétistes au parti communiste, qu'à diverses reprises déjà M. Maire et ses amis avaient lancées contre la grande centrale.

Faisant état des récents propos de M. Maire, le leader cégétiste écrit : « *De telles accusations relèvent, à nos yeux, d'une véritable agression contre notre organisation, et elles sont absolument inacceptables.* »

» *Dans la campagne électorale, votre engagement a été différent, c'était votre droit, mais les résultats des élections nous conduisent à exprimer à cet égard le regret que vous n'ayez pas mené cette bataille avec autant de détermination que la C.G.T.*

» *Cela dit, l'amertume que vous pouvez éprouver après le 19 mars ne peut en aucune manière justifier la mise en cause de l'indépendance de la C.G.T., doublée d'accusations inadmissibles. Nous avions eu déjà à plusieurs reprises, et notamment lors de notre rencontre du 8 mars, l'occasion de vous faire observer que les rapports unitaires entre nos deux organisations supposaient la tolérance et le respect mutuel entre partenaires. Il y a donc de votre part en cette matière récidive délibérée. Nous ne pouvons l'accepter. Une telle attitude apparaît comme une tentative de distendre nos liens unitaires en reprenant à l'égard de notre organisation des arguments injurieux de nos adversaires communs.*

» *Si nous voulons imposer les négociations et des compromis acceptables aux différents niveaux, il nous faut à la fois créer le rapport de forces suffisant et présenter le front syndical le plus cohérent possible du point de vue des objectifs revendicatifs.*

» *Tout cela suppose une concertation rapide et approfondie entre nos deux organisations et la recherche commune des conditions de l'action syndicale unitaire la plus large.* »

Et M. Séguy propose une « *prochaine entrevue* » à M. Maire.

Que se passera-t-il si la C.F.D.T. ne répond pas ? « *Je prendrai mon téléphone* », réplique M. Séguy. Cependant, dans l'entourage de M. Maire, on laisse entendre que la C.F.D.T. n'a pas l'intention de garder le silence. Elle pourrait faire connaître sa position dès lundi 3 avril.

Une bonne partie du rapport de M. Séguy a été consacrée aux « *réticences à l'unité d'action manifestées depuis des mois par la C.F.D.T. (...). Certains dirigeants se sont systématiquement employés à envenimer nos relations* », notamment à propos de l'indépendance de la C.G.T.

« *Mais la persistance de ces attaques, qui prennent un tour calomnieux, nous oblige à nous interroger sérieusement sur les véritables buts que poursuivent les dirigeants de la C.F.D.T.*

» *Tout cela nous amène à nous interroger sur la question de savoir si cette propension de la C.F.D.T. à s'éloigner de l'unité d'action avec la C.G.T. n'est pas liée à des intentions de reconversion stratégique qui, sous couvert de réalisme, se rapprocherait du réformisme que côtoie la C.F.D.T. au sein du mouvement syndical d'Europe occidentale.* »

Auparavant, M. Séguy avait analysé la situation pendant et après la campagne électorale, confirmant les positions de la centrale : conviction que le changement est possible et dépend d'une union de la gauche susceptible de promouvoir le « *large rassemblement populaire indispensable* » ; mise en accusation « *des hommes politiques de gauche qui ont cru pouvoir tirer avantage d'une attitude consistant à flatter les illusions réformistes* » ; divergences entre la C.G.T. et le P.S., etc. Au passage, la FEN reçoit aussi des critiques.

La C.G.T. n'a rien à se reprocher (...). Elle a approuvé l'accord conclu, au lendemain du premier tour, entre les partis de gauche. « *Elle continuera à se déterminer, demain comme hier, vis-à-vis des futurs accords entre partis de gauche, en toute indépendance, strictement par rapport à son propre programme, à ses orientations et à son action autonome.* »

Toutefois, M. Séguy reconnaît que la mobilisation populaire n'a pas été suffisante. Et il relève deux défauts dans le comportement de la C.G.T. : l'hésitation à poser les problèmes de fond et à engager le débat, et, d'autre part, l'« *étroitesse sectaire qui n'admet pas l'avis contraire dans la C.G.T.* ».

En conséquence, la C.G.T. va inciter ses militants à engager des « *discussions démocratiques* » à tous les niveaux.

M. Pierre Carassus, membre de la commission exécutive de la C.G.T., et, d'autre part, du comité directeur du P.S., qui, depuis l'automne, avait, à diverses reprises, critiqué les positions de la direction confédérale, a déclaré, à l'issue de la réunion du comité confédéral : « *L'accord du 13 mars entre les trois partis signataires du programme commun de la gauche montre que la C.G.T. s'est trompée. Ce n'étaient pas des questions de programme qui étaient en cause, mais des questions électorales.* »

La direction de la C.G.T., dit-il, a « *consacré beaucoup trop de temps à persuader les travailleurs que le P.S. s'apprêtait à gérer la crise* ». Puis M. Carassus s'est félicité que M. Séguy ait conclu sur la nécessité de renoncer à tout sectarisme. Cela montre, dit-il, « *que la direction de la C.G.T. a été amenée à s'interroger sur ses prises de position antérieures. Une telle volonté politique crée des conditions totalement nouvelles pour que la C.G.T. puisse œuvrer efficacement au rassemblement des travailleurs pour assurer un changement réel* ».

Controverse au P.C.

(Suite de la première page.)

Si certaines directions fédérales laissent la discussion se développer et vont jusqu'à la favoriser comme à Paris (1), d'autres l'évitent. Le P.C.F. n'est pas construit partout sur le même modèle. Entre des fédérations comme celles du Val-de-Marne ou de la Seine-Saint-Denis et la fédération de Paris, il y a un véritable abîme culturel qui n'est pas dû uniquement à la composition sociale des cellules, mais qui tient aussi à l'histoire des vieilles et puissantes fédérations de la « banlieue rouge », à la tradition du « municipalisme », au fait que les sections n'ont pas été fragmentées et qu'elles comptent parfois plus de mille membres, ce qui rend dès lors un dialogue spontané impossible.

Il est vrai que les éléments sociologiques jouent aussi un rôle important. Quand ils sont en désaccord les intellectuels n'hésitent pas à venir dans les réunions pour défendre leur point de vue. Ouvriers et employés, comme on dit dans le parti, « *s'expriment avec leurs pieds* », c'est-à-dire qu'ils cessent de militer, au moins provisoirement. Ce comportement a pour conséquence de permettre à la direction du parti d'isoler plus facilement les intellectuels en leur faisant remarquer que les cellules ouvrières ne les suivent pas.

Si le débat en cours est, pour le bureau politique, plus difficile que de coutume à contrôler, c'est parce qu'il est, au moins partiellement, relayé par les instances officielles du parti. Les responsables de fédérations aussi importantes que le Nord et la Meurthe-et-Moselle y ont, par exemple, participé en déplorant le « misérabilisme », l'« ouvriérisme » de la campagne menée par le P.C.F. Représentant de fédérations authentiquement ouvrières ils ne pouvaient être récusés. Le bureau politique semble d'ailleurs devoir accepter, sur ce point, une certaine autocritique.

Une ampleur comparable à 1956

De même il ne peut ignorer qu'une quasi-unanimité se dégage pour critiquer la manière dont le parti a fonctionné. La revendication d'une révision du mode de fonctionnement du centralisme démocratique tend à prendre des allures de lame de fond. Mais, là encore, non sans ambiguïté. Dans les cellules, les critiques sur le fonctionnement ne portent guère que sur la période électorale alors que les intellectuels visent une période beaucoup plus longue et notamment les méthodes de préparation du vingt-deuxième congrès.

La crise dans les relations entre la direction du P.C.F. et les intellectuels du parti est, par son ampleur sinon par son contenu, comparable à celle qui avait suivi, en 1956, les révélations du vingtième congrès du parti communiste d'Union soviétique sur les crimes de Staline puis l'intervention militaire en Hongrie.

Elle est d'une tout autre nature. A l'époque, il s'agissait d'une véritable rupture intellectuelle et sentimentale, entre des individus et le parti. Aujourd'hui, il s'agit d'hommes qui n'envisagent pas un instant de quitter le P.C.F., mais qui entendent lui faire subir une mutation capitale, qui veulent lui imposer une complète déstalinisation.

Pour atteindre cet objectif deux attitudes sont préconisées. Les uns plaident en faveur d'une voie que l'on pourrait, par analogie, qualifier de « réformite ». Ils souhaitent que, grâce au débat en cours, se dégage une base permettant aux membres du bureau politique censés appartenir à ce même courant critique de s'exprimer et d'imposer un changement d'orientation au parti. Au premier rang de ces membres du bureau politique en qui s'incarne l'espoir des contestataires figure, bien sûr, M. Paul Laurent.

D'autres, sceptiques sur la capacité de l'appareil du P.C.F. à engager de lui-même la mutation jugée indispensable, croient qu'un choc est nécessaire. C'est la voie « révolutionnaire » qui semble, il est vrai, très minoritaire. Ses tenants souhaitent ouvrir une crise au sein du parti et déjà un groupe d'étudiants communistes fait circuler une pétition réclamant la convocation d'un congrès extraordinaire (2).

Face à cette effervescence, le secrétariat du P.C.F. demeure dans l'expectative. Le rapport présenté par M. Charles Fiterman devant les secrétaires fédéraux (*le Monde* du 31 mars) est apparu nettement défensif. De nouvelles évolutions de l'analyse faite par le P.C.F. de la rupture de l'union de la gauche demeurent donc possibles. Mais dans quel sens ? Vers une certaine forme d'autocritique ou, à l'inverse, dans une accentuation de la démarche « révolutionnaire » du P.C.F. ? Ce n'est pas sans surprise que l'on a vu *l'Humanité* du 28 mars rendre compte, en première page, de la manifestation contre la marée noire qui s'était déroulée la veille à Brest. Le compte rendu faisait en effet clairement apparaître que le P.C.F. avait manifesté sans le P.S., mais aux côtés des trotskistes de la L.C.R. et des maoïstes du P.C.M.L.F. Est-ce que, comme son homologue portugais après la rupture entre communistes et socialistes, certains dirigeants du P.C.F. et, par exemple, le directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy, sont tentés par un front « révolutionnaire » avec les groupes d'extrême gauche ?

THIERRY PFISTER.

(1) L'hebdomadaire de la fédération communiste de la capitale *Paris Hebdo* publie dans son numéro du 31 mars le compte rendu d'une assemblée de circonscriptions à l'issue du second tour de scrutin dans lequel nombre des critiques adressées à la politique du P.C.F. sont explicitement exprimées.

(2) Ce texte est publié dans *Politique Hebdo* daté du 1er-9 avril.

DANS LE Ve ARRONDISSEMENT

Une illustration du phénomène de contestation qui se développe au sein du parti communiste vient d'être offerte par l'assemblée générale des militants de cellules d'entreprises du cinquième arrondissement de Paris. Le rapport du secrétaire de section, qui reprenait les thèmes du rapport présenté par M. Charles Fiterman devant les secrétaires fédéraux du P.C.F., a été accueilli par... des rires. Rire qui a gagné l'orateur lui-même.

M. Etienne Balibar a réclamé l'instauration de « tribunes libres » dans la presse du parti. Une revendication reprise par de nombreuses motions.

M. Jean Elleinstein s'est, lui aussi, montré fort critique quant aux positions de la direction du P.C.F., contestant la déclaration publiée par le bureau politique à l'issue du second tour de scrutin et critiquant le rapport de M. Charles Fiterman. L'historien communiste a toutefois incité, avec succès, ses camarades à ne voter aucune motion.

PRESSE

VIVES PROTESTATIONS DES JOURNALISTES LYONNAIS APRÈS L'AGRESSION CONTRE UN RÉDACTEUR DE « LIBÉRATION »

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Le refus du préfet de police de Lyon de recevoir une délégation de l'Union régionale des syndicats de journalistes Rhône-Alpes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T.), après l'incident survenu mardi 28 mars à la sortie d'un concert et dont a été victime un journaliste de *Libération*, M. Dominique Couvreur (*le Monde* du 31 mars), a suscité de vives protestations de la part de plusieurs dizaines de journalistes lyonnais. Des lettres et des télégrammes ont été adressés par diverses rédactions à M. Roger Chaix, préfet de police.

Dans un communiqué publié le 30 mars, l'Union des syndicats de journalistes, estimant que « *des sanctions doivent être prises contre des éléments irresponsables qui portent préjudice à la réputation de tout un corps* », avait sollicité cette entrevue « *dans les plus brefs délais, afin d'obtenir tous les éclaircissements qui lui sont dus* ». « *Cette affaire est particulièrement grave*, commente-t-on au bureau de l'Union régionale, *parce que M. Couvreur, brutalisé par un policier, l'a été en qualité de journaliste alors qu'il exerçait son métier. Huit personnes peuvent en témoigner. Nous sommes donc décidés à mener cette affaire jusqu'au bout, dans le calme, mais avec la plus grande détermination.* »

A LA RÉUNION

Sévères condamnations d'auteurs de violences « préélectorales »

Saint-Denis. — Les condamnations prononcées vendredi 31 mars par le tribunal correctionnel de Saint-Denis de la Réunion constituent un tournant par rapport à la jurisprudence traditionnelle. Jusqu'à présent, le « doute » bénéficiait régulièrement aux hommes de main que certains partis utilisent pendant les campagnes électorales.

A la veille des dernières élections municipales, les 10 et 11 mars 1977, une bande de « nervis » terrorisa pendant deux jours la population de Saint-Paul. Ils lapidèrent des maisons et agressèrent en plein jour plusieurs personnes. L'objectif était manifestement d'occuper le terrain et de montrer de quel côté se trouvait la force.

A la suite de diverses plaintes, quatre de ces hommes furent poursuivis pour des contraventions et quelques délits. Ce sont tous des employés de la commune de Saint-Paul dont le maire, M. Paul Bénard, R.P.R., n'a pas hésité en maintes occasions à se montrer à la tête de ses troupes.

Au cours du procès, le 24 mars dernier, le procureur de la République avait regretté que seules des « *broutilles* » aient été relevées. « *Pour un peu*, dit-il, *leur cas aurait été de la compétence du tribunal de simple police, alors que nous nous trouvons dans le cadre de la loi anti-casseurs.* »

Vendredi, le tribunal a tenu compte de ce sévère réquisitoire puisqu'il a condamné MM. Francéus Lauret, Axel Péron, Rock Cuvelier et Jean-Jacques Jenna à des peines allant de six à deux mois d'emprisonnement ferme ainsi qu'au dédommagement de leurs victimes.

Il faut également tenir compte du fait que ce jugement est intervenu dix-sept jours après les violents affrontements qui se sont produits au port entre, d'une part, les partisans du député, maire de Saint-Louis, M. Jean Fontaine, U.D.F., et son suppléant M. Paul Bénard, et, d'autre part, des militants communistes. Au cours de ces affrontements un jeune homme de dix-sept ans, Rico Carpaye, avait été tué.





Le Monde

société

ÉDUCATION

LES GRÈVES DE NORMALIENS

Le SNI redoute un « débordement anarchique des structures syndicales »

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.G.C.) *« exigera l'ouverture d'une série de négociations avec le prochain ministre de l'éducation »*. Les discussions devront porter sur les conditions de travail de l'équipe éducative : effectifs du cours élémentaire limité à vingt-cinq élèves, remplacement des maîtres absents, réunion des conseils d'école pendant le temps de classe, moyens pour le soutien pédagogique en sixième et en cinquième dans les collèges.

Les dirigeants du syndicat ont insisté au cours d'une conférence de presse, vendredi 31 mars, sur leur intention d'aborder également avec le ministre la formation des instituteurs. Ils ont déclaré *« comprendre le malaise des élèves-maîtres »* des écoles normales, mais ne pouvoir accepter un *« débordement anarchique des structures syndicales »*. Depuis plusieurs années, ont-ils rappelé, le S.N.I. demande une amélioration de la formation des maîtres qui devrait être portée à trois années après le baccalauréat, rapprochée de la pratique du métier, et sanctionnée par un examen de sortie *« qui soit un véritable diplôme universitaire de qualification »*.

En revanche, il désapprouve une revendication des normaliens : celle d'obtenir un poste fixe en début de carrière. La résorption de l'auxiliariat et le passage de tous les futurs instituteurs à l'école normale implique, selon le SNI, que les postes de remplaçants ne soient pas réservés à une catégorie de maîtres.

Dès la rentrée des vacances de printemps, le SNI organisera des réunions départementales, puis inter-régionales, entre normaliens et professeurs d'écoles normales. Les élèves-maîtres des écoles normales en grève ou occupées ont décidé, d'autre part, de tenir leur troisième « coordination nationale » le 22 avril, à Rouen (*le Monde* du 29 mars). L'agitation qui règne depuis près de deux mois dans certaines écoles normales (*le Monde* du 10 février) a suscité d'autres prises de position dont nous publions les principaux extraits.

Les réactions des syndicats

Selon le Syndicat national des directeurs et des directrices d'écoles élèves maîtres mécontents ne les élèves-maîtres mécontents ne rejettent pas seulement l'examen terminal, à la fin de leurs études :

« La véritable revendication porte sur la suppression de toute procédure d'évaluation et de qualification, le concours d'entrée à l'Ecole normale étant considéré comme suffisant. D'autres, moins catégoriques, parlent d'auto-évaluation, mais qui ne voit que, pour beaucoup, ce n'est qu'une manière déguisée de refuser tout contrôle.

» Une fois encore, à partir de difficultés de fonctionnement qui sont réelles et qu'il est aisé de cerner, on laisse les jeunes s'engager — et certains les y encouragent — dans la voie sans issue du refus global.

» Quel gouvernement, quelle opinion publique, accepteraient demain un système sans contrôle et sans procédures de qualification professionenlle ? (...)

» Les directeurs et les enseignants des écoles normales, qui ont fait, depuis dix ans, notamment à travers la mise en place de la formation continue, *un effort considérable de rénovation pédagogique*, ne peuvent plus aujourd'hui, en raison même du chemin parcouru, continuer à prendre appui sur une institution dont les bases juridiques et réglementaires sont totalement vermoulues. Il appartient aux adultes et à tous les responsables syndicaux et politiques de ne pas laisser les jeunes s'engager dans des opérations suicidaires. »

Le Syndicat national des professeurs des écoles normales (S.N.P.E.N. - F.E.N.), après avoir souligné que « des règlements désuets et inadaptés survivent dans les écoles normales », écrit : « Les revendications des élèves maîtres montrent que c'est à juste titre que le S.N.P.E.N. demande depuis des années la rénovation d'un plan d'études dont ni la durée, ni le contenu, ni l'organisation ne satisfont personne. Il est grand temps de prendre en considération nos propositions qui feraient des écoles normales départementales les points d'implantation de centres universitaires de formation des maîtres dans une perspective d'élévation, d'harmonisation et d'unification de la formation de tous les maîtres. (...) Le S.N.P.E.N. rappelle que l'obtention du certificat de fin d'études normales (C.F.E.N.) est la reconnaissance d'une formation pédagogique rendant apte à la profession d'instituteur. Le C.F.E.N. n'est pas un concours et aucun professeur n'a donc jamais entendu en faire un instrument de sélection, mais, dans l'intérêt de l'école, des enfants et des élèves-maîtres eux-mêmes, il ne saurait se réduire à un simple certificat d'assiduité. »

Enfin, le secrétaire national du premier degré S.G.E.N.-C.F.D.T. précise les objectifs d'un mouvement où ce syndicat joue un rôle majeur : « Les normaliennes et normaliens sont formés pour prendre en charge les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Chaque année, à la sortie de l'école normale, deux tiers d'entre eux se retrouvent en face d'enfants inadaptés, dans des classes de perfectionnement ou de sections d'éducation spécialisée (S.E.S.), éducateurs en internat dans des écoles nationales de perfectionnement (E.N.P.) ou titulaires-remplaçants chargés d'effectuer des remplacements tout au long de l'année ; autant de postes qui requièrent une formation différente et spécialisée. (...)

» Les enfants « inadaptés » ont donc le plus souvent en face d'eux de jeunes instituteurs non préparés à cette tâche, et les remplacements sont effectués dans les mêmes conditions. Il est scandaleux que, sans l'ombre d'une formation, instituteurs suppléants et remplaçants soient appelés à remplir les mêmes fonctions... avant d'être quelquefois simplement remerciés. (...)

» Normaliennes et normaliens sont des adultes en formation recrutés après le baccalauréat. Ils veulent être traités comme tels...

» Les normaliens veulent assumer leur formation au lieu de la subir passivement, en situation de consommateurs. Ce modèle qu'ils rejettent pour leur formation, ils le rejettent aussi pour la conception de leur futur métier. Leur fait-on grief d'y avoir réfléchi ? »

Former des maîtres

Une trentaine d'écoles normales d'instituteurs sur cent quarante en effervescence depuis plusieurs semaines : cela a de quoi surprendre. Après tout, ces jeunes gens en formation sont rémunérés et leur emploi futur est assuré. Mais ces jeunes, dans six mois, auront entre leurs mains l'avenir de vingt-cinq ou trente enfants chacun. Cela doit inciter à ne pas négliger leur « grogne ».

Croire que cette agitation est un baroud d'honneur printanier avant le départ en vacances, puis en stage au *troisième* trimestre, ne suffit pas. Chacun admet aujourd'hui que la manière dont sont formés les maîtres doit être revue. Depuis le concours de recrutement jusqu'à la prise en charge d'une classe, la formation théorique, souvent superficielle, l'emporte sur le commerce réfléchi avec les réalités pratiques ; les errements administratifs empêchent parfois le nouvel instituteur d'être nommé avant la mi-octobre où lui est confié un poste d'éducation spécialisée dont il ne sait rien ; l'horizon d'un traitement tempéré et d'une considération monnayée... Voilà de quoi troubler ceux qui se sont lancés dans ce métier en signant l'engagement d'y rester dix ans.

Spontanément, ou encouragés par le SGEN-C.F.D.T., les élèves maîtres sont passés à l'action. Un brin agacé, le Syndicat national des instituteurs a le sentiment que certains découvrent un problème qu'il a posé naguère. Il dénonce le caractère « suicidaire » d'un mouvement engagé avant les élections alors qu'il n'y avait plus, ou pas encore, d'interlocuteur. Il ne veut pas isoler cette question d'une stratégie d'ensemble.

Mais les élèves maîtres en grève étaient encore au lycée quand le SNI, en 1974, dénonçait les lacunes de la préparation des maîtres. Ils comprennent mal que l' « action efficace » soit réservée aux états-majors, s'ils n'en contestent pas tout de suite les effets. Avec des excès et des maladresses, ils veulent être les agents de l'amélioration de leur futur métier. La réponse qu'ils recevront aura des conséquences pour leurs futurs élèves.

CHARLES VIAL.

● *Augmentation de 6 % du taux des bourses universitaires.* — Une circulaire parue au *Bulletin officiel de l'éducation* du 30 mars rappelle que les dossiers de demande des bourses de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 1978-1979 doivent être déposés avant le 28 avril 1978. Les taux des bourses seront majorés en moyenne de 6 %. Le montant annuel sera de 4 014 F pour le premier échelon et 7 542 F pour le septième échelon. Les bourses attribuées aux étudiants qui reprennent leurs études après le service national se monteront de 6 021 F à 10 251 F. Les plafonds de ressources (de 1976, déclarées en 1977) au-dessous desquels une bourse peut être accordée sont relevés d'environ 13 % par rapport à l'année précédente.

● *Une école a été fermée* à Nyons (Drôme), après le décès, le mercredi 29 mars, d'une enfant de sept ans, atteinte d'une maladie, qui, d'après un premier diagnostic clinique, serait une poliomyélite.

● *La première école occitane d'été en Provence.* — Organisée par Provence-Terre d'Oc, I.E.O.-Vaucluse, le Caleb de Marseille et le CREO-Provence, associations agréées par l'éducation nationale, cette « école » sera organisée, du 2 au 8 août prochain au lycée d'A.P.T.-Vaucluse, sous la présidence de M. Guy-Martin, professeur à La Ciotat.

★ Les inscriptions sont dès à présent reçues par Mme Lucienne Porte-Marrou I.E.O.84, 15, rue François-Jouve, 84000 Avignon, qui répondra à toute demande et adressera notice et conditions de participation.

UNE PORTE RÉPRESSIVE (suite)

« Nous invitons tous ceux qui sont contre les sanctions, contre les conseils de discipline, à se joindre à nous. » *Brigitte, animatrice du* « Comité de lutte » *des étudiants en sciences humaines et cliniques de Paris VII sonne au mégaphone le rassemblement sur le parvis du centre universitaire de Jussieu, à Paris. Un quart d'heure plus tard, près de deux cents personnes montent dans l'une des tours. Il s'agit de soutenir leur camarade Christian Boulle, qui doit passer en conseil de discipline pour avoir participé, il y a quelques semaines, au démontage d'une porte du centre Censier qu'il jugeait, avec quelques autres,* « répressive » *parce qu'elle isolait les bureaux des secrétaires* (le Monde *du 16 mars*).

« En 1968, le mouvement du 22 mars a démarré par une occupation du conseil d'une faculté » *rappelle, plein d'espoir, un étudiant qui devait avoir douze ans à l'époque.*

Devant l'affluence qui règne dans les couloirs du dernier étage, les enseignants membres du conseil de discipline estiment plus sage de s'abstenir de siéger et d'avertir le « prévenu » qu'il sera convoqué plus tard. Flottement parmi les étudiants. Que faire ? Certains sont déçus d'être venus pour si peu. Brigitte reprend le mégaphone : « Etes-vous d'accord pour aller redémonter la porte à Censier ? ». *Acclamations unanimes. On repart vers le nouvel objectif.*

Quelques centaines de mètres plus loin, dans les couloirs de Censier, surprise : ladite porte a disparu, sans doute enlevée à titre préventif par l'administration. Nouveau flottement. Certains se réjouissent de la victoire par abandon de l'adversaire. Quelques « autonomes », mécontents de ne pas avoir eu l'occasion de sortir de leurs sacoches les cocktails Molotov et de dessous leurs rouleaux d'affiches les barres de fer qu'ils avaient apportées, répandent à terre les archives contenues dans une armoire. La plupart regardent sans enthousiasme. On les a privés de leur fête. Ils repartent en traînant les pieds, en jetant un coup d'œil au public, si nombreux qu'il déborde dans le couloir, de Mme Françoise Dolto qui, dans une salle voisine, fait une conférence sur la naissance. On allume bien en sortant deux fumigènes qui égaient quelques instants de rouge les murs du bâtiment. Mais le cœur n'y est pas, même si l'arrivée immédiate de trois voitures de pompiers, alertés par un voisin émotif, provoque quelques sourires. On se réunit encore sur le trottoir « pour discuter ». *Oui, mais de quoi ? On s'embrouille de longues minutes dans les* « par rapport », « au niveau », « c'est subjectif ce que tu dis. — Non, c'est objectif ! » « la répression », « la mobilisation »...

Brigitte est lasse. Elle voudrait tant remuer tous ceux qui s'ennuient, « faire la fête ». *Mais il n'est pas facile d'amorcer le mouvement. On trouvera mieux la prochaine fois.*

MICHEL SIDHOM.

JUSTICE

L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE EMPAIN PROGRESSE RAPIDEMENT

M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé, vendredi 31 mars, de *« complicité d'arrestations et de détentions illégales, de séquestration de personne avec prise d'otage et de complicité de violences volontaires sur les personnes du baron Empain et de son chauffeur »* Marc Le Gayan, vingt-six ans, le locataire du pavillon situé 19, rue Marcellin-Berthelot, à Savigny-sur-Orge (Essonne) où le baron Empain a été séquestré pendant les trois dernières semaines de sa détention. Marc Le Gayan, qui n'a pas encore choisi de défenseur, a été écroué à la maison d'arrêt de la Santé.

« Si j'ai participé à l'affaire, c'est tout à fait inconsciemment », a-t-il déclaré au cours de son interrogatoire. Il a reconnu avoir loué, il y a dix mois, le pavillon de Savigny-sur-Orge pour y habiter avec son épouse, leur enfant et un autre couple — Marie-Annick Le Gayan, sa sœur et Georges Bertoncini. *« La cohabitation devenant difficile*, a affirmé Marc Le Gayan, *j'ai décidé à la fin du mois de janvier de déménager avec ma famille. Nous avons pris un studio à Paris, dans le 14e. »* Il dit ignorer *« ce qu'on a pu faire ensuite dans ce pavillon »*.

Dimanche soir 26 mars, Georges Bertoncini lui aurait demandé de venir *« de toute urgence »* avec sa voiture, une 4 L camionnette, à Savigny-sur-Orge. Marc Le Gayan serait ensuite rentré à Paris par le train *« après être allé à pied du pavillon à la gare »*. Les policiers ont établi que cette camionnette était le véhicule qui avait transporté le baron Empain à Ivry, où il a été libéré et que le conducteur n'en était probablement pas Marc Le Gayan, complice de moindre importance.

En revanche, Georges Bertoncini — qui est actuellement en fuite — connu de la police et condamné pour agression à main armée, est considéré comme l'un des membres influents de la bande avec Alain Caillol, inculpé, et son frère François, lui aussi en fuite. Les enquêteurs ont révélé, vendredi 31 mars, qu'Alain et François Caillol avaient été condamnés en 1968 en Suisse, à Genève, à vingt-quatre et vingt-deux mois d'emprisonnement pour vol et tentative de vol. Les policiers ont également indiqué que *« trois nouvelles personnes susceptibles d'appartenir au gang »* avaient été identifiées. Leurs noms n'ont pas été révélés.

MÉDECINE

MORT DE CHARLES HERBERT BEST CO-INVENTEUR DE L'INSULINE

Charles H. Best, coinventeur de l'insuline, est mort le vendredi 31 mars à Toronto, où il avait été opéré pour une rupture d'anévrysme de l'artère abdominale.

Charles Herbert Best avait vingt-deux ans lorsque son nom devint célèbre, en 1921, avec celui de son collaborateur Frédéric Banting, à la suite de leur découverte d'une substance qui avait permis à un chien dont le pancréas avait été détruit, de survivre à son diabète expérimental. Baptisée « isletin » par ses inventeurs, la nouvelle substance reprit vite le nom que lui avait donné De Meyer en 1909, l' « insuline », avant même qu'elle ne soit identifiée, parce qu'on savait déjà qu'elle était sécrétée par les « îlots » (en latin insulae*) de Langerhans, amas cellulaires observés au microscope dans le pancréas.*

Les deux hommes travaillaient à Toronto, dans l'Ontario (Canada), bien que Charles Best fût citoyen américain (né dans le Maine (Etats-Unis), le 27 février 1899).

Cette découverte, confirmée la même année en Roumanie par Paulesco, puis en France par Charles Gardin, valut à Banting un prix Nobel de physiologie et de médecine (1923).

Nommé directeur du département de physiologie à l'université de Toronto en 1929, Charles Best poursuivit ses travaux sur le diabète et l'insuline, mais aussi sur la coagulation sanguine et l'héparine, sur le métabolisme hépatique, et sur certains enzymes cellulaires. On lui doit notamment l'identification de l'histaminase. Personnage international, il fit de très nombreux séjours dans des laboratoires étrangers, notamment en France, où il reçut un diplôme honoris causa *de l'université de Paris en 1945. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages, dont le plus célèbre est sans doute* les Bases physiologiques de la pratique de la médecine, *publié en 1937 en collaboration avec N.B. Taylor, qui reste une des « classiques » de la physiologie médicale.*

La terre qui portait du blé

De notre correspondant

Carcassonne. — « Savez-vous le poids des pierres qu'on sort d'un champ nouvellement défriché ? Avez-vous entendu le rire des enfants dans la garrigue ? » *Bernard Gaschard, étroit visage que prolonge une barbiche, est un homme convaincant à force de simplicité. Il oppose à la loi et aux juges des arguments puisés dans la vie de tous les jours, et, tranquillement, remet en cause le droit à la propriété. Dans cette région sauvage des Corbières audoises, où ce droit est sacré, il a toute la population avec lui.*

Pourtant, Bernard Gaschard, tout comme Jeannette, son épouse, ne sont pas du « pays ». Convertis à la terre dans l'élan de mai 1968, ils sont arrivés un beau jour dans l'Aude pour élever des chèvres. Ils ont découvert, du côté de Lagrasse, des hectares de garrigues à l'abandon et se sont mis au travail. Mais, si elles étaient incultes, ces terres n'étaient pas abandonnées par tout le monde.

Bientôt, les Gaschard apprirent à leurs dépens que la ferme de La Bernède, où ils avaient élu domicile, était comprise dans un ensemble appartenant au couturier parisien Paco Rabanne. Ils en furent expulsés en 1971, tout en étant condamnés à payer une indemnité d'occupation de 12 000 F. Depuis, le bâtiment est retourné à la ruine.

Les Gaschard ont acheté, non loin de là, le domaine de Carrus : 17 hectares de terres en friche. Leur voisin est le comte d'Alençon. Ils ne l'ont jamais vu ; il semble se désintéresser, du moins en apparence, des 220 hectares et d'une grande maison, toujours inhabitée, qu'il a justement achetée à Paco Rabanne.

La part d'étoiles

Tout irait bien, en définitive, si une moitié de la maison qu'occupent les Gaschard ainsi que 2 hectares enclavés dans la propriété des chevriers n'appartenaient au comte d'Alençon. C'est en vain que les Gaschard ont essayé de louer ou d'acheter ces pièces. Ils ont alors décidé de les occuper, aménageant dans l'une une fromagerie et cultivant, dans l'autre, du blé. Le 14 juillet dernier, avec l'aide de la population et de militants occitans, ils ont aidé une jeune bergère, Pierrette Sanchez, à s'installer sur les lieux.

Le 2 mars, sur plainte du comte d'Alençon, ils ont été traduits devant le tribunal de grande instance de Carcassonne. « Quels dommages avons-nous causés aux ruines transformées en fromagerie ? Quel tort subit une terre abandonnée en portant du blé et du fourrage ? », *ont-ils dit au juge.*

La condamnation est pourtant tombée : expulsion immédiate des lieux occupés sous peine d'une astreinte de 100 francs par jour à compter du 1er avril.

Les Gaschard ont fait appel et, se proclamant « les hors-la-loi des Corbières », *veulent poursuivre leur combat contre une certaine notion du droit à la propriété. Solidaire, le mouvement occitan Volem viura al païs organise une manifestation, le 1er avril, à Carrus. Pour expliquer l'affaire à ses quatre enfants, Jeannette Gaschard cite le* Petit Prince, *de Saint-Exupéry, pour qui il était si important de* « mériter sa part d'étoiles ». *Les chevriers de Carrus estiment qu'à force de travail ils ont mérité celle où ils ont choisi de vivre.*

BERNARD REVEL.

FAITS ET JUGEMENTS

Une prise d'otages heureusement terminée.

Lionel Rifenstein, l'homme qui avait pris en otage, vendredi 31 mars après-midi, une famille de Montmorency (Val-d'Oise) après avoir commis un hold-up, s'est rendu, samedi matin à 4 heures, aux policiers.

A la suite du hold-up qu'il avait commis à la poste de Mareil-en-France (Val-d'Oise) vers 12 h. 30 vendredi, le malfaiteur, au volant de sa voiture, avait été bloqué à Sarcelles par un barrage de police. Il s'emparait alors de l'arme d'un policier et poursuivait sa fuite jusqu'à Montmorency où il pénétrait dans un pavillon situé avenue Marchand dans un quartier résidentiel de la ville. Là, il obligeait l'occupante du pavillon, Mme Laffond à demander par téléphone à son mari et à sa fille de rentrer, prenait la famille en otage et réclamait une voiture et une somme de 2 500 000 francs.

C'est le commissaire Broussard, de la brigade anti-gang, venu renforcer avec son équipe les effectifs de la police d'Argenteuil, qui devait mener à bien la reddition. Lionel Rifenstein, trente-deux ans, qui avait déjà été condamné pour un hold-up en 1975 et était en liberté conditionnelle en raison d'une longue détention provisoire, a été présenté, samedi matin, au parquet de Pontoise après avoir été entendu par le S.R.P.J. de Versailles.

Deux jurés inculpés.

Deux des jurés de l'affaire Willoquet ont été inculpés le 31 mars, par M. Emile Cabié, premier juge d'instruction, de violation du secret des délibérations pour avoir divulgué une lettre ouverte au président de la République, publiée le 1er mars par *le Quotidien de Paris*, dans laquelle ils accusaient le président de la cour d'assises M. Jean Ullman de les avoir trompés au sujet des possibilités de confusion des peines prononcées contre Martine Willoquet. Ce sont M. Claude Becaert, quarante et un ans, conducteur d'autobus à la R.A.T.P., qui a chargé de sa défense Me Rémi Crauste, et M. Jacques Longuet, cinquante et un ans, chef comptable, qui a désigné Me Robert Badinter. La veille avaient été inculpées Mmes Thérèse Mauffré et Claude Tosi, les deux autres signataires de la lettre (*le Monde* du 1er avril).

A BOIRE ET A MANGER

(De notre correspondant.)

Marseille. — *C'est une affaire peu banale sur laquelle la 11e chambre du tribunal correctionnel de Marseille a eu à se prononcer le 30 mars à la requête d'un propriétaire de bar du centre de la ville. En août 1976, M. Gilbert Tournier découvrit dans une bouteille d'eau minérale une souris morte. L'incident aurait pu s'arrêter là si le cafetier n'avait estimé avoir subi un grave préjudice commercial, certains de ses clients ne lui ayant pas ménagé les quolibets, et d'autres, affirme-t-il, ayant cessé de fréquenter son établissement.*

Bien que la direction de la société des eaux minérales ait implicitement reconnu sa responsabilité en offrant au cafetier cinquante bouteilles en réparation, celui-ci la poursuivait en vertu de la loi du 1er avril 1901 sur la répression des fraudes, et du règlement du 6 juin 1923 concernant la police des eaux minérales. Il réclamait 100 000 F de dommages et intérêts pour oublier qu'un client assistant à la scène lui avait déclaré que, dans son établissement, « il y avait vraiment à boire et à manger ».

Le tribunal, présidé par M. Albertini, s'est estimé territorialement incompétent, suivant ainsi les conclusions de la défense. — J. C.

SCIENCES

LE PREMIER LANCEMENT DE LA NAVETTE SPATIALE SERA RETARDÉ

L'administrateur de la NASA, M. Robert Frosch, a confirmé devant le Congrès des Etats-Unis une rumeur qui courait depuis quelque temps : la navette spatiale ne sera pas prête en mars 1979, date prévue du premier vol orbital, mais seulement au début de l'été. Des fissures et des fuites ont été découvertes dans le mécanisme d'alimentation des moteurs.

Ce système d'alimentation est très complexe : il doit réchauffer et gazéifier l'oxygène et l'hydrogène qui sont conservés dans les réservoirs sous forme liquide, à très basse température. De plus, il est commutable. Au départ, il alimente les trois moteurs depuis le grand réservoir externe, pour leur permettre, avec l'appoint de deux fusées à combustible solide, de mettre la navette en orbite. Le grand réservoir est alors abandonné dans l'espace, et l'alimentation se fait depuis des réservoirs internes pour les manœuvres en orbite et pour le décrochage qui précède la rentrée dans l'atmosphère.

Le Monde

régions

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Shell-France saisit la justice de la campagne de boycottage de ses produits

Les citernes de l' « Amoco-Cadiz » sont vides. C'est maintenant confirmé par les vols de reconnaissance effectués par les hélicoptères de la marine. Bien que des nappes, poussées par le vent d'ouest, menacent toujours les côtes du Cotentin, les opérations de nettoyage des rivages du Finistère et des Côtes-du-Nord vont donc s'intensifier. Vingt-cinq chantiers sont déjà en activité, mais une soixantaine d'autres vont être ouverts dans les jours qui viennent. « Le décapage des rochers et des jetées sera plus facile que nous le pensions », a déclaré M. Christian Gerondeau, directeur de la sécurité civile, « car le pétrole très fluide se détache assez aisément sous la pression d'un jet d'eau. »

Ce que les élus locaux redoutent à présent c'est l'afflux des volontaires, venant de toute la France et même de Belgique, qui veulent participer aux opérations de sauvetage de la côte. Car l'élan de solidarité suscité par la catastrophe ne se dément pas. La confédération des petites et moyennes entreprises ainsi que le syndicat national des instituteurs lancent, chacun pour leur part, une souscription auprès de leurs adhérents pour « venir en aide à la Bretagne ».

Les conseils municipaux de Chamalières (Puy-de-Dôme) et de La Rochelle, les conseils généraux de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône ont voté des subventions dont le total atteint 320 000 francs en faveur des sinistrés. De son côté, l'Agence de bassin Loire-Bretagne met à la disposition du Finistère et des Côtes-du-Nord un crédit global exceptionnel de un million. Dans les entreprises elles-mêmes des collectes sont organisées comme à la société Gallion, à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), qui a décidé de parrainer la commune de Saint-Michel-en-Grève (Côtes-du-Nord), fortement touchée par la marée noire. La collecte a rapporté 3 000 francs, somme que la direction a immédiatement doublée.

Cependant les manifestations de mécontentement continuent. A Brest un important rassemblement était organisé samedi après-midi sur l'initiative des partis de gauche, de la F.E.N., de la C.G.T. et de la C.F.D.T. M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., devait se rendre ce même jour dans port du Finistère pour y rencontrer les responsables locaux. M. François Mitterrand est attendu, pour sa part, le mardi 4 avril à Lannion et à Brest. Le conseil général du Finistère, réuni vendredi 31 mars, en séance extraordinaire, a décidé de se porter partie civile dans l'affaire de l' « Amoco-Cadiz ».

La campagne de boycottage des produits Shell lancée par un certain nombre d'organisations de consommateurs et d'écologistes suscite une vive réaction des intéressés. La société Shell France a décidé de porter plainte contre les organismes qui ont lancé le mot d'ordre. Elle a assigné, devant le tribunal de Paris, l'Union fédérale des consommateurs, dont le journal « Que choisir ? » avait appelé au boycottage. Elle demande que la publication de tout autre communiqué de cette nature soit interdite et réclame 1 million de dommages et intérêts à l'U.F.C. Cette somme serait versée aux victimes de la marée noire à titre d'indemnisation.

La société a reçu le soutien du comité d'établissement qui, après avoir exprimé sa solidarité avec la population bretonne, « s'indigne » des attaques dont Shell France est l'objet. Une motion votée à l'unanimité par tous les syndicats souligne que la campagne de boycottage « risque de porter préjudice à l'emploi des salariés de l'entreprise et de toucher gravement les revendeurs et leurs familles ».

Une des plus importantes organisations de détaillants en carburants, la chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile, demande « que l'on ne se trompe pas de cible et condamne les actes qui pénaliseraient injustement de petites entreprises et leurs salariés ».

Certains écologistes expriment leur désaccord avec la campagne de boycottage. Ainsi M. Louis Amice, maire de Bêthemont-la-Forêt (Val-d'Oise), candidat écologiste aux dernières élections législatives, affirme dans un communiqué : « Le boycottage de la Shell ne résout rien : les véritables responsables ne seront pas touchés, et on aboutira à un transfert de bénéfices d'une compagnie à une autre. La seule solution réside dans la fin du gaspillage de l'énergie. »

Enfin, un contrat visant à installer de façon permanente un remorqueur de 16 000 ch. à Brest est à l'étude entre la compagnie de remorquage Les Abeilles International, du Havre, et le ministère de l'environnement et le secrétariat à la marine marchande. Si ce contrat était signé, c'est « l'Abeille-Normandie », le plus puissant remorqueur de haute mer français, lancé en novembre 1977, qui stationnerait à Brest.

LES JEUNES SUR LE « FRONT »

De la colère à l'écœurement

De notre envoyé spécial

Brest. — Des manifestants par milliers. Au cours de la semaine qui s'achève, la jeunesse bretonne a laissé éclater sa colère. Une explosion spontanée, résolue, unanime, qui a jeté dans les rues des foules plus nombreuses qu'en 1968 — un symbole — tandis que, de la pointe Saint-Mathieu au sillon de Talbert, la vague brûnâtre achevait de s'étendre avec un « floc » écœurant.

Une jeunesse qui, passés les premiers moments de stupeur et de rage, s'est précipitée vers la côte bretonne, les mains nues, comme ces trois étudiants rencontrés dans une rue de Brest, les yeux rougis de fatigue, après une nuit de train, sans bottes, sans ciré ni un centime en poche pour rejoindre les lieux de la catastrophe. Comme ces scouts de Cluses (Haute-Savoie), débarqués à Portsall dans une camionnette essoufflée, après avoir abandonné cours et examens. Deux semaines après le drame, la marée noire pouvait encore lancer jeudi 30 mars, sur les routes du Finistère, les élèves du lycée d'enseignement professionnel de Pleyben, partis clamer sous les fenêtres de la sous-préfecture de Châteaulin, distante de 10 kilomètres, leur émotion.

A l'université de Brest, le président, M. Michel Quesnel, n'a pas attendu que les étudiants se mettent en grève pour décider la suspension et le report des cours. Explication : *« On ne pouvait pas continuer à ronronner du Thucydide pendant qu'à 30 kilomètres à peine la situation tournait à la catastrophe. »* Depuis cette décision, le campus est devenu le siège d'un plan Polmar-*bis*, non officiel mais efficace.

Chaque matin, les étudiants en sciences, bottes aux pieds et seau à la main, partent récolter algues, oiseaux et crustacés pour les analyser en laboratoire. Jeudi 30 mars, ils étaient près de six cents à parcourir ainsi la côte entre Portsall et Roscoff, à se pencher sur les dangers très réels d'un contact prolongé avec la gangue chocolat dans laquelle pataugent depuis dix jours militaires et bénévoles.

A la clinique des oiseaux mazoutés, rue Charles-Péguy, à Brest, où des centaines d'offres affluent quotidiennement, deux lycéennes timides, le cœur soulevé à la vue d'un fou de Bassan à l'agonie, sont venues, mercredi après-midi, proposer leurs services. A Saint-Pabu, sur la rive sud de l'aber Benoît, Yann, un jeune militant breton, employé à la Sécurité sociale, a demandé et obtenu un congé spécial pour diriger les opérations de nettoyage dans la commune et préparer l'arrivée d'un groupe de vingt lycéens havrais attendus ce week-end.

Le « troisième tour écologique »

Au cours des assemblées générales qui ont lieu presque quotidiennement à la faculté des lettres, quelques voix se sont bien élevées pour condamner le bénévolat : *« Aux pollueurs de réparer. »* Mais devant l'étendue du désastre, la querelle n'a pas duré. On irait avec des tracts exigeant que le travail soit confié en priorité à des chômeurs, mais on irait quand même. A quelques exceptions près (*le Monde* du 1er avril) l'élan de solidarité a, partout, été le plus fort.

Les heures précieuses perdues par l'*Amoco-Cadiz* en marchandages pour se faire remorquer offraient aux militants de gauche une occasion unique de dénoncer, preuves à l'appui, les méfaits du *« profit capitaliste »*. Il ne s'en sont pas privés. Mais, en dépit de l'écho rencontré, les lignes de brisure subsistent. Chaque organisation a cherché à consolider ses positions, les jeunes communistes en « occupant », seuls, mercredi 29 mars, à Brest, un pétrolier battant pavillon panaméen, le *Goulandris* ; l'UNEF (ex-Renouveau), en dépêchant le lendemain, dans la même ville, son président, M. Jean-Luc Mano ; l'Union démocratique bretonne (U.D.B.) en créant, la semaine dernière, une association à vocation « de masse », S.O.S. littoral breton.

Après l'échec de la gauche aux élections législatives, on a beaucoup parlé d'un « troisième tour social ». On assiste aujourd'hui en Bretagne à un « troisième tour écologique » dont chacun, écologiste ou non, cherche à tirer parti.

Ces divisions et une méfiance instinctive à l'égard de la politique politicienne expliquent l'écho rencontré auprès de beaucoup de jeunes par les comités anti-marée noire, d'inspiration gauchiste, qui ont eu l'habileté d'apparaître comme un courant plutôt que comme une organisation spécifique. Il a suffi d'un seul communiqué du comité de Brest pour réunir, d'un coup, plusieurs centaines de personnes. Des étudiants et des chômeurs, des paysans et des salariés — jeunes pour la plupart — qui n'avaient, de leur vie, participé à une assemblée générale.

Chômage et colonisation

Ce mouvement irraisonné, épidermique, cherche, en même temps que de nouvelles perspectives politiques, un second souffle. Déjà, à Brest, les cortèges réunissent moins de participants qu'aux premier jours. Déjà, éclatent ici et là ces querelles fratricides qui, ces années passées, ont marqué la décrue des grandes grèves étudiantes et lycéennes. Si les porteurs de pelles ont encore un bel avenir, les porteurs de pancartes cherchent le moyen de « rebondir ».

La colère qui a éclaté à la vue de cet immense gâchis rappelle celle qui a rassemblé, l'été dernier, à Malville, des milliers de manifestants, une de ces rares causes à pouvoir mobiliser autant de jeunes.

Intervenant après les catastrophes de l'*Olympic-Bravery* et du *Bohlen*, l'échouement de l'*Amoco-Cadiz* a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ; une goutte de 220 000 tonnes. L'impuissance des pouvoirs publics à prévenir l'accident et — affirme un étudiant — à éviter un nouveau drame explique l'ironie avec laquelle sont maintenant accueillies les déclarations officielles. Au moment même où M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, se félicitait depuis son P.C. « avancé » de Ploudalmézeau de la mise en place par un commando de fusiliers-marins de 12 kilomètres de barrage (pour plus de 200 kilomètres de côte polluée), les étudiants de la faculté des sciences pouvaient mesurer à la quantité de mazout qui leur collait aux pieds l'utilité de ce dispositif.

Parce qu'il existe encore un petit espoir de sauver la saison touristique, on a voulu faire vite. Dans certains cas, le résultat est criminel ou simplement stupide. Des tonnes de mazout ont été, ici, enterrées dans les dunes, risquant de provoquer une pollution en profondeur. Ailleurs, on a recouvert d'une fine pellicule de sable une plage noire de pétrole. Une heure après, il avait refait surface. « *Peu importe qu'on transforme la côte en cimetière*, commente désabusé, un lycéen, *ce qu'il faut, c'est que ce soit propre.* »

Le sentiment que ce pays est devenu une terre colonisée est particulièrement sensible chez les jeunes militants bretons, surtout chez ceux que menace le chômage. Au cours de la manifestation qui a eu lieu le jeudi 30 mars à Brest, plusieurs milliers de jeunes se sont rendus devant l'Agence pour l'emploi. Plus qu'un symbole : il y avait, en février, 52 750 demandeurs d'emploi en Bretagne, dont 41,5 % de moins de vingt-cinq ans. Devront-ils se résoudre à quitter le pays, comme le fils de cette vieille femme, coiffée de dentelle, sabots maculés de mazout, rencontrée sur la plage de Keierdut, et qui, dans son malheur, brouillait français et breton ? Un fils qui gagne maintenant bien sa vie. Il vient d'être embauché sur un pétrolier libérien...

BERTRAND LE GENDRE.

BÉNÉVOLAT SÉLECTIF

Pour éviter, dans les départements sinistrés, un afflux massif de jeunes qui ne sauraient ni où loger, ni comment participer aux opérations de nettoyage, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports a décidé de n'accorder son label qu'au volontaires de dix-sept ans révolus « encadrés par des responsables d'associations et de mouvements de jeunesse, prêts à intervenir pour une période minimum d'une semaine, et ayant contracté une assurance par l'intermédiaire de ces associations ».

Ces groupes doivent s'adresser à la direction de la jeunesse et des sports de leur département. L'autorisation définitive leur sera délivrée par la direction régionale de Rennes qui centralise les demandes des différentes directions départementales et a été chargée de recenser les établissements scolaires et les centres de vacances du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine susceptibles de les accueillir. Les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des groupes ayant réussi ce difficile « examen de passage » seront entièrement pris en charge par l'Etat.

LE C.D.S. : pour un ministère de la mer.

Le Centre des démocrates sociaux demande la création d'un ministère de la mer doté d'un « budget décent ». C'est ce qu'a déclaré, le vendredi 31 mars, M. Philippe Saint-Marc, responsable des questions d'environnement au C.D.S. Son parti souhaite que soit créée une flottille de gardes-côtes, que soient mis en chantier deux bateaux-pompes, l'un pour la Manche, l'autre pour l'Atlantique, et que des remorqueurs de grande puissance soient stationnés non seulement à Brest mais aussi à Antifer et en Méditerranée.

Les démocrates-sociaux proposent qu'une taxe parafiscale d'un franc par tonne de brut importé soit prélevée sur les sociétés pétrolières françaises de manière à financer un organisme de lutte contre la pollution par les hydrocarbures. Enfin, le C.D.S. propose que les pays européens se mettent d'accord pour refuser l'entrée de leurs ports à tout bâtiment ne respectant pas des normes de construction précises (double coque, équipement électronique de guidage, etc.).

● *Aide d'armateurs basques.* — Les armateurs de Puerto de Pasajes, au Pays basque espagnol, ont mis six chalutiers à la disposition de leurs collègues bretons pour lutter contre la marée noire. Les armateurs de Pasajes ont mis les six bâtiments avec leur équipage à la disposition des dirigeants du plan Polmar et ont pris tous les frais à leurs charges.

● *Le conseil municipal de Rennes* a décidé d'attribuer un fonds de secours de première urgence d'un montant de 50 000 F aux communes sinistrées et s'est proposé pour organiser des opérations d'aide en hommes et en matériel auprès des municipalités qui le solliciteraient.

POINT DE VUE

La responsabilité de l'Etat

par Mes CHRISTIAN HUGLO et CORINNE LEPAGE (*)

DANS l'affaire de l'*Amoco-Cadiz* la responsabilité du propriétaire du navire n'exclut pas celle de l'Etat, qui, par une certaine carence, a rendu possible la faute du pétrolier et, par une insuffisance dans la lutte engagée contre la pollution, a laissé le dommage prendre une extension maximale.

Tout d'abord, il n'est pas douteux que dans les eaux territoriales, et même dans la zone économique, l'Etat dispose d'un pouvoir de police ; la responsabilité de la puissance publique peut être engagée soit si elle prend des mesures inadéquates sur la circulation des navires, soit si elle n'emploie pas les moyens nécessaires pour faire respecter les mesures qu'elle a édictées.

De toute manière, la loi du 7 juillet 1976, relative à la lutte contre la pollution marine accidentelle, donne à la puissance publique le pouvoir de prendre toute mesure préventive d'office en cas d'urgence pour éviter une pollution, même si le propriétaire du navire s'y refuse. Cette disposition avait été prise à la suite de l'affaire de l'*Olympic-Bravery*, dans laquelle l'Etat s'était interrogé pendant un mois entier, à compter de l'échouage du navire, sur le point de savoir s'il pouvait intervenir ou non. Il semble que l'expérience n'ait pas suffit. En tout cas, l'enquête démontrera si l'Etat a été en mesure d'utiliser les pouvoirs qu'il tenait d'une loi récente.

*

Enfin, reste le délicat problème des moyens de lutte. Depuis longtemps, les scientifiques et les écologistes ont dénoncé l'utilisation de détergents. A supposer que l'administration ait changé de doctrine en cette matière, elle se devait de mettre en œuvre d'autres techniques et, au besoin, de recourir éventuellement à la coopération internationale dans une zone où les risques d'accident sont particulièrement connus. Le plan Polmar a été amélioré, mais, une fois de plus, il semble se montrer inopérant.

Quelle que soit l'étendue des responsabilités de chacun — propriétaire ou Etat, — reste à résoudre la question la plus grave, à savoir celle de la réparation intégrale du préjudice. Suivant la conception traditionnelle de notre droit, un dommage n'est réparable que s'il est direct, matériel certain, évaluable en argent. On voit que cette conception du dommage n'est pas apte à réparer la totalité du préjudice, puisqu'elle n'inclut pas le préjudice écologique. Celui-ci déborde chaque catégorie professionnelle intéressée, chaque intérêt local représenté par les villes ou les communes touchées. Il touche le milieu et s'étend sur une longue période. Au point de vue du droit, et pour la première fois en Europe, un tribunal a abordé cette question de fond en affirmant dans l'affaire des « boues rouges » de la Montedison :

« Attendu que l'existence en Corse de plages exemptes de pollution représente pour les riverains et les touristes une source d'agréments dont l'importance économique est très grande ; que la pollution des eaux territoriales et du littoral va avoir des conséquences désastreuses, telle que la dépréciation des propriétés riveraines, la fuite des touristes, qui désertent hôtels, restaurants, établissements de bains ; que les collectivités locales, qui perçoivent diverses taxes sur les touristes, les estivants et même certaines opérations immobilières, sont fondées à réclamer réparation du préjudice qu'elles ont subi du fait de la diminution de leur recette en raison de la pollution... »

Le principe est affirmé, son application est délicate... on connaît le prix du nettoyage des plages, on ignore celui qu'il faudra mettre pour faire revivre une faune et une flore détruites.

(*) Avocats associés à la cour de Paris.

CORRESPONDANCE

Les centrales nucléaires sont-elles fiables ?

M. Jacques Cosson, de Roscc f :

Un pétrolier s'échoue, un de plus. « *Rançon du progrès* », dit-on. Je n'en veux pas ! L'homme regarde son avenir avec une résignation suicidaire. Jusqu'à quand le « progrès » se fera-t-il aux dépens de la sécurité de l'humanité ? (...)

Ces belles centrales nucléaires, pour lesquelles, dit-on, tout a été prévu, seront-elles plus fiables dans quelques années qu'un simple gouvernail d'étambot, dont le principe est connu depuis le douzième siècle ?

Pour une force antipollution

M. André L'Hostis, officier des équipages, à Evreux.

La marine nationale et la Bretagne sont unies par des liens étroits, fidèles et ataviques (il y a peu de familles en Bretagne dont l'un des membres n'a pas servi dans la Royale). Aussi il appartient à la marine nationale de surveiller, de défendre, de préserver et, en dernier lieu si nécessaire, hélas ! de sauver de la pollution noire ce beau promontoire de la France qu'est la Bretagne.

Pour cela il faut constituer le plus rapidement possible, et en attendant un prochain programme naval et le budget de l'Etat, une petite force opérationnelle et un bureau d'études qui lui serait ou non rattaché.

— Un groupe d'action antipollution, placé sous l'autorité du vice-amiral, préfet maritime de Brest, et sous le commandement du contre-amiral, major général du port. Il pourrait se composer, au début, de deux gros remorqueurs de haute mer, un escorteur côtier, deux dragueurs côtiers, des avions, des hélicoptères, une équipe de plongeurs, plus tard deux bateaux-pompes, un ou deux pontons. Et, à terre, une station de radar.

Et puis, il est permis de rêver encore à un grand ministère de la mer !

Les tankers en accusation

M. Georges Robin, ancien marin, à Menton :

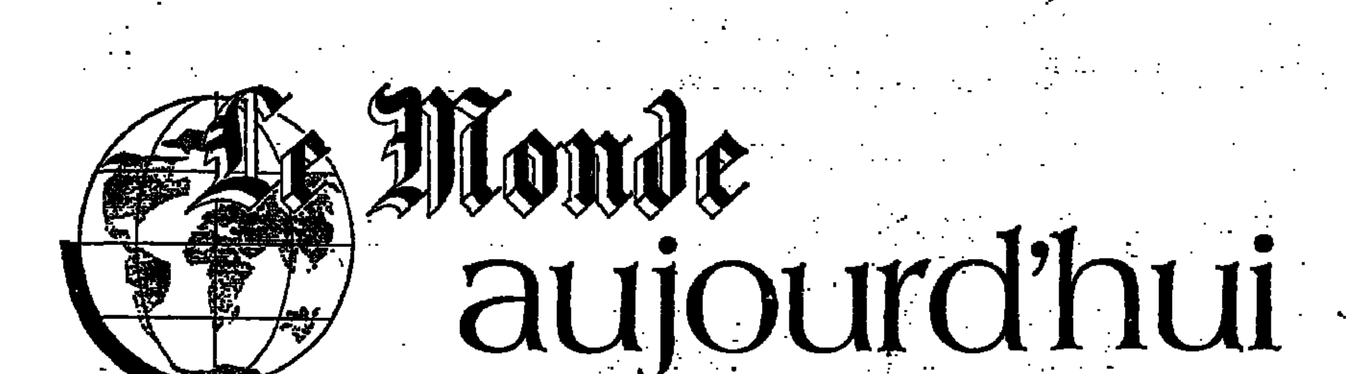
On tente d'incriminer les parages, l'état de la mer, la route suivie, alors qu'en fait les navires de gros tonnage tels qu'ils sont conçus sont des dangers permanents pour la navigation maritime. Un navire doit être conçu, construit et armé afin qu'il puisse remplir sa mission sur toutes les mers du globe, en tous parages, en toutes circonstances de temps et en toute sécurité. L'immense majorité des navires font ainsi leur longue carrière sans le moindre incident majeur de nature à les mettre en danger de perdition. Il est aberrant que l'*Amoco-Cadiz*, d'un déplacement en charge de l'ordre de 270 000 tonnes et d'une longueur supérieure à 300 mètres, ne soit pourvu que d'une seule hélice propulsive — sans doute, une fois de plus, par économie — alors que deux hélices eussent permis, par différenciation de maintenir un cap de sécurité vers le large jusqu'à l'attente d'une accalmie et de l'arrivée des remorqueurs.

Le remorquage : une opération très délicate

M. Jacques Thibaud, capitaine au long cours, ancien commandant à la compagnie générale Transatlantique, Le Havre :

On entend parler de remorqueur à Brest... Il faut savoir que remorquer un navire chargé comme l'*Amoco-Cadiz*, dans du mauvais temps, est une opération très difficile, presque impossible, et qui de toute manière demande de très gros moyens et des gens qui connaissent très bien la question. Une remorque simple tournée ou capelée directement sur le remorqué casse toujours quelle que soit sa qualité. La liaison remorqueur-remorqué doit se faire par l'intermédiaire de la chaîne d'ancre. C'est une manœuvre qui demande des deux côtés des gens courageux et compétents, de longues heures de travail pénible et dangereux. C'est vraiment la manœuvre qu'il vaut mieux éviter d'avoir à faire. Elle est d'ailleurs si exceptionnelle qu'elle n'est guère prévue. Dans le cas des gros pétroliers, il faudrait qu'elle le soit un peu mieux avec un dispositif de remorquage *ad hoc*.

Enfin, il serait bon de remettre sur le tapis la question des transmissions maritimes par radio, graphie et phonie, entre les navires et la terre, dans les parages d'Ouessant et entre Ouessant et Cherbourg. Les insuffisances sont sérieuses et toutes nos réclamations sont laissées de côté.



LA VIE AUX CHAMPS

Le réveil des carpes

par JEAN TAILLEMAGRE

LA lumière a repris de la force dans les jours allongés. Arbres, buissons, arbustes montrent des bourgeons, et si les chênes gardent encore sur leurs branches des feuilles racornies, roussies par les brûlures d'un hiver rigoureux, les coudriers portent d'innombrables boutons femelles coiffés d'une houppe de poils roses entre les pendeloques argentées des chatons mâles. Les graines à ailettes des pins sylvestres, les dures semences ovales et aplaties échappées des longues gousses brunes des robiniers pleuvent sur la terre amollie par la fonte d'une neige insolite chez nous.

A travers les herbes mortes que les gels ont séchées et rendues cassantes, de fines tiges nouvelles vert pâle pointent dru, accompagnées des premières fleurs sauvages : érophiles minuscules aux pétales étalés en croix, blancs perce-neige, crocus mauves perçant l'humus fait de feuilles et de brindilles décomposées, fragiles leucoïums couleur d'ivoire qu'un retour de gel noircirait aussitôt. Bientôt les violettes fleuriront au bord des routes, sur les talus, à la lisière des bois, suivies par de larges touffes de primevères disséminées dans les couverts.

Comme les fleurs, des passereaux migrateurs retrouvent des lieux familiers. Les pinsons se rallient d'arbre en arbre par de brefs petits cris, qu'ils interrompent de temps à autre, pour lancer une courte chanson d'une seule phrase filée. Des verdiers ont rejoint certains des leurs restés chez nous. Les cortèges triangulaires des oiseaux aquatiques passent très haut dans le ciel, et l'on entend retentir les trompettes vibrantes des oies sauvages. Les palombes aussi vont par volées compactes, se reposant aux mêmes points depuis des années reconnus. Elles nous arrivent en nombre tel que le friselis de leurs ailes s'entend pareil au murmure assourdi d'un vent épointant la cime des arbres.

On sent se lever l'aube d'un nouveau printemps. Tous les êtres ressentent le réveil encore timide de la nature. A l'étang de Perchède, les carpes ont secoué la torpeur qui les engourdit depuis la fin de l'automne dernier. Dès qu'une mince pellicule de glace, chaque aube, cerna les roseaux, les joncs de la rive, s'étendit par plaques flottantes sur les eaux, elles fouillèrent de leur museau arrondi la vase du fond, creusant des trous qu'elles agrandirent, approfondirent, s'aidant de leurs nageoires, se hâtant de battre cette boue noire au fur et à mesure qu'elles s'enfonçaient par groupes pour emplir les vasques, et la vase, un moment refoulée, coulait à nouveau sur les corps entassés, les ensevelissant pour un sommeil hivernal et un jeûne continu.

*

Ce furent des carpillons qui s'évadèrent d'abord de leur retraite. La température plus douce, en cette dernière quinzaine de mars, avait attiédi l'eau là où elle le moins profonde, près des rives de l'étang.

Bien qu'ils n'aient pas souffert de leur austérité prolongée, pesant chacun de 600 à 700 grammes, ils nageaient lentement, surpris de retrouver la lumière du jour, de reconnaître les aspects de l'étang avec sa ceinture de joncs et de roseaux, ses nénuphars à peine éclos, la futaie bordant sa rive gauche, le coteau dévalant à droite, avec ses rangées de ceps dont les têtes fraîchement taillées semblaient de gros poings noueux. Les jeunes poissons allaient par bandes éparses, traçant de larges sillages qui tardaient à s'effacer et s'entrecroisaient comme, parfois les sentiers dans le bois voisin. Leur dos olivâtre, leurs flancs cuivrés, apparaissaient nettement dans la transparence de l'eau et, quand ils virevoltaient, ils montraient à leur tour des nageoires caudales et dorsales rougeâtres sur lesquelles un rayon de soleil allumait des brillances.

Peu à peu une gaieté les prenait. Ils s'animaient, jouaient à se poursuivre ou bien, arrêtés, tout le corps raidi, s'élançaient d'un bond d'un demi-mètre hors de l'eau pour, se retournant en l'air, retomber presque sur place dans un éclaboussement scintillant. Ils folichonnaient ainsi jusqu'au soir, non sans happer de leur bouche lippue les pousses tendres des potamots et des plantains ; goûtant particulièrement les feuilles vert cru des callitriches emprisonnant des milliers de gammares et de larves succulentes.

Interrompant, par intervalles ébats et repas, ils se faufilaient à travers les joncs qui, frôlés, tremblaient imperceptiblement, venaient « flâtrer » dans une eau moins profonde, puis repartaient pour s'alimenter ou cabrioler à nouveau. Ces va-et-vient ne cessaient qu'à la tombée du serein.

(Lire la suite page 23.)

REGARD

Le charlatan évolué

IL s'est installé à l'entrée de la grande ville, sur un bout de trottoir. Malgré la chaleur polluée, il n'a pas quitté sa djellaba de grosse laine ni son turban traditionnel qui doit entourer quelque mystère. L'énigme, elle est entre les doigts, dans le regard profond, dans la barbe mal taillée.

Guérisseur ? Dénoueur de mauvais sorts jetés par le diable ou l'âme égarée ? Charlatan venu de la pluie ou de la sécheresse ? Qu'importe. Pas d'étiquette affichée. *Il ne manque ni d'insolence ni de prouesse. Quant à l'humour...*

Il s'est croisé les jambes face à son matériel : un Coran ouvert, un livre de médecine arabe, quelques herbes sèches, une pierre blanche, une autre grise, une poignée de sable rouge, une molaire jaunie, une plume en roseau et un petit flacon d'encre blafarde. Dans un petit coin, un sac en plastique rempli de... piles pour transistor. C'est sur ces piles usées que cet homme de « science et de foi » écrit à présent ses messages « libérateurs ». Avant, les écritures (saintes ou folles) s'étalaient sur du papier d'écolier qu'on pile à l'infini. C'était l'amulette qu'on glisse sous l'oreiller avant de dormir pour décourager le malheur ou arrêter le mauvais œil.

On évolue. On s'adapte à son temps. Il y a peut-être plus de mystère dans une pile qui fait parler les absents et l'au-delà que dans une feuille de papier, somme toute simple.

TAHAR BEN JELLOUN.

RELANCE

Culture et consommation

LA vente, comme l'économie et la politique, a besoin de « relance ». Ce samedi-là, pour appâter le chaland, il y avait bien sûr le cadeau. Mais, comme dit le « spiqueur » qui rêve d'être Lucien Jeunesse, « ce cadeau faut l'mériter ! Et c'est normal, hein ma p'tite dame, puisque c'est un disque. Et pas n'importe quoi ! *La Musique de nuit.* Oui, ma p'tite dame, du Mozart. Et avec, vous aurez droit à un bon de réduction sur... ».

La foule se presse et compresse. Tout ce qui se donne est bon à prendre. Et d'abord, les échantillons d'on ne sait pas quoi, mais prestement arrêtés dans leur vol. La main du « spiqueur » dipense. On se croirait à la libération. Mais il n'y a pas de tanks. La manne épuisée, on passe aux choses sérieuses. Le jeu !

— Madame, là ! Oui. Elle est charmante. C'est quoi votre nom ?

— *Germaine !*

— Germaine ! Elle est charmante, Germaine. Et elle a quel âge G e r m a i n e ? Soixante-dix-neuf ans ? C'est formidable ! On l'applaudit. Et vous connaissez Mozart ? Non ? C'est le petit copain de Georgette Lemaire. Ah ! Ah ! Bon. Ça fait rien. On joue. Je tire au hasard pour Germaine. Qui a écrit — attention ! C'est une question culturelle ! On souffle pas — qui a écrit *le Rouge et l'Noir* ? Alors, Germaine ?... Non ? On lève la main, on souffle pas. Qui répond ? Le monsieur, là ? Qui ça ? Ah non ! c'est pas Chateaubriand. On dit rien, on lève la main. Monsieur ? Stendhal ! Bravo ! Bien sûr, Stendhal ! Montez sur le podium. Bravo. Stendhal. On l'applaudit. Vous aimez la musique classique ?

— *Oui.*

— Vous avez des disques ?

— *Oui.*

« C'est formidable ! On l'applaudit »

— Et vous avez quel âge ? Vingt-deux ans ! C'est formidable. On l'applaudit. Vingt-deux ans ! Et il aime la musique classique. C'est formidable ! La musique classique, c'est quand même la base de tout ! On l'applaudit. On continue. Je tire au hasard. Le petit garçon, là ? Monte ! Tu écoutes bien : nommez trois musiciens qui commencent par B., comme Bardot. Mais elle, c'est pas la musique, c'est les phoques. On rit pas. C'est sérieux les phoques. Allez petit. C'est facile, B.

— *« Bétovène. »*

— Bravo ! Tu as quel âge ? Treize ! C'est formidable ! Encore deux. Vas-y. Tu sais p'us ? Tiens, une réduction quand même. Y a Bach, Berlioz, tout ça... Mademoiselle ? Montez. On l'applaudit. Elle est charmante. Je tire. Vous vous appelez ? Sylvie ? Comme Vartan ! On l'applaudit. Elle est c h a r m a n t e. On y va. Récitez-moi... Oh ! c'est difficile ! Pas pour Sylvie. Elle a de la culture, vous allez voir ! Elle est charmante. Allez, Sylvie, deux vers de Verlaine. N'importe lesquels. Deux, c'est pas beaucoup. Verlaine, vous voyez ? Avec une barbe. Ah ! mais j'vais pleurer, moi, des sanglots. Comme les violons. Elle est pourtant cultivée, Sylvie. C'est le trac ! Hi ! Hi ! je sanglote, moi... Tant pis ! Elle est charmante. Je l'embrasse et j'y donne une réduction.

« Quelqu'un connaît ? Une autre question. Au revoir Sylvie. Au hasard, une facile ce coup-là. Vous allez pas m'laisser mes Mozart. Et p'is y a les réductions. On continue. La dame en rouge, là. Elle est charmante. Montez sur le podium. On continue... »

Elle monte. On continue. Tout le monde est charmant. Peu à peu, les Mozart se distribuent grâce à Hugo, La Fontaine, même Vivaldi aux quatre saisons. Et ça chauffe ! En plein bain culturel, la ménagère en oublie l'heure. Elle court enfin vers les rayons et elle engueule son gosse « qu'a pas été foutu de se rappeler de Corneille, de Mozart et j'sais plus qui, mais qu'est-ce qu'i vous apprennent à l'école ! ».

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

Au fil de la semaine

Patchwork pour un doyen

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

MESDAMES, messieurs, mes chers collègues,

J'ai réussi, au cours de mon existence, à poursuivre jusqu'au succès un certain nombre d'entreprises. Au cours de ma carrière, souvent la même question m'est venue et me vient : « Qui êtes-vous, monsieur Dassault ? » Alors, il est en somme simple de répondre.

Je construis des avions, et ce qui m'amuse, c'est de faire des prototypes. La meilleure preuve qu'à la maison Dassault, il n'y a pas de pots, c'est que, s'il y avait des pots-de-vin, on n'aurait probablement pas perdu le marché du siècle.

Sans fausse modestie, je dirais que je me suis efforcé de ne pas manquer d'imagination. Avec l'équipe que j'ai formée, j'ai beaucoup travaillé. Je ne me laisse pas décourager par les difficultés. J'ai la passion de mon travail et je sais, par volonté, écarter tout ce qui pourrait m'en détourner. J'ai une vie privée simple et heureuse. Tout, autour de moi, concourt et doit concourir à l'œuvre que je me suis assignée.

Ma maison est une maison heureuse où le travail se fait joyeusement. Je suis persuadé que l'ensemble du personnel est satisfait de son sort. Sauf, bien entendu, les délégués, dont le métier est de revendiquer. On ne peut pas leur en vouloir, puisqu'ils sont là pour ça. Evidemment, pour fournir du travail aux douze mille ingénieurs et ouvriers du groupe Dassault-Breguet, il faut disposer de capitaux importants. Mais je peux dire qu'il ne s'agit pas là d'un placement de père de famille, car tous les constructeurs d'avions avant moi ont perdu leur fortune.

On me demande souvent d'où viennent les noms de mes avions. En fait, dans mon enfance, j'aimais particulièrement les livres de Paul d'Ivoi, qui était un auteur dans le genre de Jules Verne. Son livre le plus connu est « les Cinq Sous de Lavarède », mais il écrivit également un autre livre, qui s'appelait « le Docteur Mystère ». C'est en souvenir du livre « le Docteur Mystère » que j'ai appelé mon premier avion supersonique « Mystère ». Mes avions Mirage, du fait de leurs qualités d'attaque et d'évasive, sont aussi invulnérables aux coups de l'adversaire que le mirage est insaisissable pour le voyageur du désert. D'où le nom « Mirage ».

Si la majorité du peuple français souhaite la nationalisation des fabrications d'armement, il n'y a qu'à s'incliner. Mais je ne crois pas que les ingénieurs et les ouvriers seront plus heureux et feront de meilleurs avions. La réussite n'est pas éternelle. Concorde est un excellent appareil expérimental. Mais lorsque la France investit 1,72 F dans un Mirage, elle en reçoit 100 en devises. Les entreprises nationales ont un avantage : on se débrouille toujours pour leur trouver du travail. Un président de société nationale peut se permettre de perdre de l'argent parce que l'Etat le lui rembourse. Un président de société privée ne peut pas se permettre de perdre de l'argent, car il ferait faillite, ce qui est arrivé, hélas ! à beaucoup d'entre eux. L'argent de l'Etat est mieux utilisé dans le secteur privé que dans les sociétés nationales.

Je suis une pauvre victime, voilà tout. Et voilà l'histoire de Marcel Dassault.

*

CHAQUE époque de la France a été marquée par un style. Chacun d'eux a eu son charme qui reflète l'esprit de son époque. Les styles français ont toujours eu un grand succès à l'étranger. C'est le moment aujourd'hui de créer le style Ve République.

La supériorité revient toujours aux pays qui préparent la guerre, bien décidés à la déclarer à une date dont ils ont fixé l'échéance, par rapport à ceux qui la subissent un jour.

La question primordiale, c'est le parapluie atomique américain et l'OTAN.

Nul plus que moi n'est européen, car on verra que mon prochain avion de transport sera franco-allemand. Quant au groupe Dassault-Breguet, avec le Jaguar il est franco-anglais, et avec le Breguet-Atlantique il est encore mieux, puisqu'il est NATO.

*

IL n'y a pas que les grands agriculteurs, il y a aussi les petits, qui participent à produire les récoltes qui sont le pétrole de la France. Ils sont attachés à leur église à cause de leur foi catholique et aussi à cause du cimetière qui se trouve au pied de l'église et où reposent les parents, les grands-parents et tous les autres.

Ils aiment leur église où ils ont fait leur première communion et où ils ont baptisé leurs enfants. Lorsqu'ils travaillent dans l'immensité de la plaine et qu'ils entendent l'angélus de midi, ils s'arrêtent de travailler un instant. Ils savent qu'auprès de leur église, dans leur maison, leur femme prépare le repas, que les enfants vont revenir de l'école. C'est, en un mot, leur foyer, un petit morceau de la France dont ils ont la responsabilité et ils se mettent au travail avec plus de cœur à l'ouvrage.

Alors pourquoi ne pas aider les communes rurales à entretenir leurs églises en leur affectant, par exemple, le revenu du tiercé, ou le revenu du loto, ou le revenu d'autre chose ? C'est à M. le ministre de la culture à prendre sa décision.

*

LES femmes sont aussi intelligentes que les hommes : le fait qu'une jeune fille ait été reçue première à Polytechnique le prouve amplement.

Les femmes travaillent surtout dans la confection et dans l'électronique, car leurs doigts de fée manipulent bien mieux les minuscules composants électroniques. Mais il n'est pas moins vrai qu'elles sont plus fragiles. Elles ne peuvent exercer les travaux de force qui sont réservés aux hommes. Et, comme elles sont plus nombreuses, cela explique qu'il y ait davantage de chômage chez les femmes.

Bien entendu, la femme au foyer doit avoir la possibilité, à chaque fois que sa présence n'est pas nécessaire à la maison — notamment lorsque les enfants sont à l'école, — de s'instruire et de se distraire en se rendant dans des clubs de femmes, et surtout de mamans, qui doivent être installés dans toutes les communes. Elle pourra y apprendre la littérature française, les langues étrangères, etc. Cela constituera un bien autre épanouissement que de rester debout toute la journée devant un tour dans une usine.

Les femmes de cadres supérieurs qui ne travaillent pas s'organisent entre elles pour se distraire et s'instruire. Elles se réunissent tantôt chez l'une tantôt chez l'autre, ou visitent des musées, assistent à des conférences, etc. C'est un sort analogue que nous voulons organiser pour les femmes de condition modeste.

Et puis, quel plaisir, pour les femmes, d'aller chercher paisiblement leurs enfants à l'école, de les ramener à la maison, de leur faire faire leurs devoirs, de leur apprendre leurs leçons et les préparer pour la nuit, de mettre des fleurs sur la table afin que le mari, quand il revient de son travail, puisse trouver une atmosphère agréable. Et quel plaisir aussi de pouvoir faire ses achats sans se presser, de pouvoir choisir, de déceler la meilleure qualité au meilleur prix, toutes choses interdites aux femmes qui travaillent.

Plutôt que de payer des indemnités de chômage, il serait souhaitable d'accorder à la femme au foyer un supplément familial égal à 60 % du SMIC pendant trois ans lorsqu'elle a un enfant, pendant trois autres années si elle en a un autre et, enfin, jusqu'à cinquante-cinq ans si elle a eu au moins trois enfants. Au-delà de cinquante-cinq ans, elle recevrait 60 % de la retraite du SMIC.

*

LE président de la République a conduit lui-même à la bataille. Le plan Barre commence à produire ses fruits. Jacques Chirac, champion du nouveau rassemblement, démontre aux Français que la République les appelle à militer avec confiance pour la France et il est déjà rejoint par une masse immense et ardente de volontaires. Il faut se remettre au travail, créer des emplois, avoir foi en la victoire. A ce prix, le succès est assuré.

Alors des hommes de valeur comme François Mitterrand seront fatigués de la stérilité de l'opposition et accepteront d'entrer au gouvernement. Il sera enfin possible au président de la République de former le gouvernement d'union nationale dont la France a tant besoin.

*

[*C'est lundi 3 avril, devant la nouvelle Assemblée nationale, que M. Marcel Dassault, quatre-vingt-six ans, doit ouvrir la législature par le traditionnel discours du doyen d'âge.*

Le texte qu'on vient de lire n'est pas un pastiche : M. Marcel Dassault a réellement prononcé ou écrit chaque phrase, chaque mot. Il s'agit donc d'un m o n t a g e ou, si l'on préfère, d'un patchwork de textes rigoureusement authentiques. Les sources auxquelles on a puisé sont : le livre de M. Dassault le Talisman ; *ses articles et interviews dans* Jours de France ; *ses lettres ou déclarations à d'autres journaux ou en diverses circonstances ; enfin les pages qu'il a fait insérer ces derniers mois dans la presse à titre de publicité* (« La grande misère des petites églises de France » ; « Le travail et les loisirs des femmes » ; « L'accession à la propriété », etc.)]

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

THE TIMES OF INDIA

Un Taj-Mahal noir ?

Le quotidien indien *THE TIMES OF INDIA* s'inquiète du sort qui guette l'un des joyaux de l'Inde, le Taj-Mahal : « *Sur la foi du rapport d'un comité d'experts, M. Bahuguna a affirmé que les polluants émis par la raffinerie de Mathura (située à 40 kilomètres à vau-vent d'Agra) ne toucheraient pas le Taj-Mahal. Mais il n'y a pas si longtemps, l'ancien ministre de l'éducation, M. Nurul Hassan, s'est servi du même rapport pour affirmer exactement le contraire. L'interprétation de M. Hassan semble plus proche de la vérité. Car la raffinerie, d'une capacité de 6 millions de tonnes, émettra des quantités considérables d'anhydride sulfureux qui, mélangé à l'eau de pluie, se transformera en acide sulfurique. L'acide corrodera et décolorera le Taj-Mahal.*

» *En revanche, l'opinion est unanime en ce qui concerne les dommages (qui auraient pu être évités) et qui sont causés au Taj-Mahal par le poussier de charbon et les déchets gazeux de la centrale hydro-électrique et par les fonderies chauffées au charbon. Le ministre du pétrole et des produits chimiques continue, de manière surprenante, à proclamer « qu'il faudrait prendre des mesures » pour réduire ces dégagements. En fait, il aurait dû agir il y a quatre ans déjà, lorsque la pollution menaçant le Taj-Mahal devint évidente pour la première fois. L'absence d'une loi efficace pour contrôler la pollution de l'air est regrettable. Mais la municipalité d'Agra pourrait la contrôler assez largement en appliquant sévèrement la loi sur la nuisance des gaz (...). Mais elle semble trop indifférente au sort de ce « miracle de marbre ».* »

SE OG HØR

Six fois par an... c'est assez

« *Peter Moerk, trente-quatre printemps, est fatigué de se marier* », raconte l'hebdomadaire danois *SE OG HOER*. « *Six fois en un an, à son avis, c'est assez (...). En conséquence, il a donc résolu de mettre un point final à cette série d'expériences et de rester définitivement auprès de son « épouse officielle », Katarina.*

» *A l'origine de cette histoire baroque..., un fait très simple ! De nationalité danoise, Peter est chauffeur de son son état. Il conduisait jusqu'ici des cars de touristes scandinaves entre la Suède et Gretna Green, cette fameuse petite bourgade écossaise dont le forgeron a le pouvoir d'unir en justes noces n'importe qui... quels que soient les papiers qu'on lui présente. Or voilà que certaines jeunes voyageuses confiées aux soins de Peter prenaient le pli de vouloir absolument se marier là-bas... avec leur chauffeur ! Certes, il s'agissait seulement d'une bonne plaisanterie juridique, mais quand même ! Peter a commencé à se lasser de ce petit jeu, d'autant plus que sa Katarina devenait sérieusement jalouse. Il a donc décidé de se chercher un autre emploi.* »

EL MOUDJAHID

Le visage peu réjouissant de Constantine

La troisième ville du pays, Constantine, « *offre depuis quelque temps un visage peu réjouissant* », constate le quotidien algérien *EL MOUDJAHID*, qui estime qu'elle« *sombre dans les dépassements d'un laisser-aller pour le moins affligeant (...).* »

« *Toutes les bonnes intentions et les décisions les plus raisonnables ont été rapidement refoulées par la force d'inertie, le découragement des responsables et l'arrogance d'individus devenus maîtres incontestés de la rue (...). Toutes les artères, ou presque, ont été creusées simultanément sans coordination (...). Les entreprises prévues auxquelles a été confié le soin de refaire les chaussées se sont avérées pour la plupart incapables de mener à bien leur tâche, surtout dans la vieille ville (...). Les piétons doivent surmonter les obstacles à chaque pas et les automobilistes garent leurs voitures ou sur les trottoirs, ou sur les remblais (...).*

» *Aucun produit, aucun article, aucune marchandise ne trouve grâce auprès des spéculateurs, qui se comptent maintenant par milliers à Constantine et qui encombrent le moindre coin et même les chaussées de la ville. Ce gigantesque « marché noir » va des voitures exposées au square Hadj-Ali, au cœur de la cité, jusqu'aux lacets de souliers, en passant, bien sûr, par les denrées de première nécessité.*

» *Depuis plusieurs semaines, l'ONACO n'a pas livré un seul gramme de beurre à la population, tandis que les produits commercialisés par l'E.N.C. encombrent les étalages de marchands ambulants. Quant aux prix des fruits et légumes, disons qu'ils sont simplement à la mesure de l'appétit insatiable de plus de quatre mille revendeurs...* ».

The New York Times

Un marchand de « standing »

Le correspondant du *NEW YORK TIMES* à Bonn rapporte l'ingénieuse — et provisoirement fructueuse — entreprise d'un citoyen de la R.F.A. :

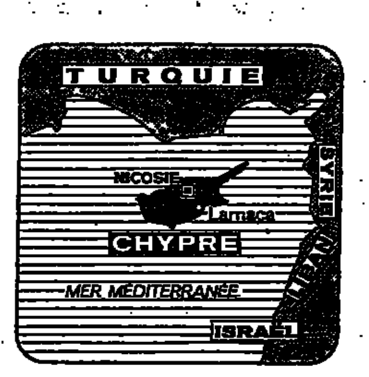
« *Dans un pays où le docteur Tigges est un agent de voyages, où le docteur Müller donne son nom à une chaîne nationale de sex-shops et où le docteur Schötzau vend des caravanes dans la banlieue de Hanovre, Hans Hermann Weyer s'était dit qu'il y avait quelque chose à faire pour lui. Il remarqua que, en dépit de la guerre, des cheveux longs et des gouvernements sociaux-démocrates, les titres comptaient toujours en République fédérale d'Allemagne (...). Aussi M. Weyer vendait-il du « standing » : selon ses propres comptes, 350 diplômes de l'enseignement supérieur, 76 certificats de noblesse, 80 titres consulaires et 23 autres distinctions diverses.*

» *Maintenant, M. Weyer, âgé de trente-neuf ans, est en prison pour fraude et falsification. Dans un autre pays, où un titre serait moins porteur d'honnêteté et de sagesse, et où le fait de plumer les nouveaux riches passerait pour un exploit, M. Weyer aurait pu être un petit héros populaire. Ici, c'est seulement un mauvais garçon, quelqu'un qui ne recueille aucune sympathie lorsqu'il explique :* « Tous mes clients sont malades. Ils ont besoin » d'un peu de médecine à l'ancienne mode. Ma thérapie, » c'est de les saigner... »

» *Le thérapeute lui-même ne s'était pas oublié, il est vrai. Selon le quotidien newyorkais, il se faisait passer, à l'occasion, pour le consul de Bolivie à Luxembourg ou le « secrétaire d'Etat spécial » du Libéria.* »

Lettre de Chypre

Une île sous quatre drapeaux



DANS l'immense golfe que forment l'Egypte, Israël, le Liban, la Syrie et la Turquie, et qu'on appelle Méditerranée orientale, Chypre est une main qui pointe son doigt, la Carpassia, à l'Est. C'est la dernière escale vers le Proche-Orient. De tous les pays européens, Chypre est celui qui offre le plus de contrastes et dément le plus d'idées reçues. On s'attend à une terre sèche et folklorique, mais lorsque l'avion approche de Larnaca, et quitte le bleu où ciel et mer se confondent, on se croit près d'une côte nordique. Les premières couleurs sont le vert intense, un vert normand, riche et mou, avec, au loin et à gauche, des cimes blanches de neige.

Avant de se poser, l'avion sépare deux régions, l'une agricole et touffue entre deux lacs, l'autre plate prolongée par une zone industrielle, avec d'impressionnantes installations de raffineries qui lui donnent un aspect métallique. L'aéroport de Nicosie étant, depuis 1974, fermé, c'est au milieu du paysage idyllique de Larnaca que l'avion se pose. A quelques kilomètres de là, on rencontre successivement quatre drapeaux. Ces drapeaux, on les trouvera un peu partout, posant des bornes absurdes comme la guerre. Celui de la République de Chypre, blanc, vert et jaune, l'azur des Nations unies, le rouge frappé du croissant de l'armée turque, le bleu et blanc des Grecs.

Une autre surprise est la route impeccablement goudronnée qui mène à Nicosie. A droite et à gauche, des serres de cultures intensives succèdent aux bâtiments modernes de la zone industrielle. Six kilomètres plus loin, des champs d'orangers et d'amandiers fleuris, et puis de petites collines qui ressemblent à des terrils, d'un vert doux. Un véritable micro-paysage japonais. Les collines d'après, calcaires, sont piquées d'oliviers et de cyprès. Une merveilleuse chapelle en pierre de taille est entourée d'amandiers en fleur et de moutons. Plus loin, une caserne peinte en jaune de l'armée chypriote et que l'on appelle ici la « garde nationale ».

Soudain la route est barrée par un grand panneau : « *Attention ! région sous occupation turque.* » Il faut tourner à gauche et suivre un champ laissé en friche qui se termine aux pieds d'une colline à pic. Au sommet, une grande église blanche transformée en poste de garde de l'armée d'Ankara et surmontée du drapeau turc. On passe par un village nommé Dali (!) et ensuite à Nisou, une bourgade-carrefour dont la route principale mène à la capitale.

A gauche, un champ avec des chèvres couleur cannelle, à droite des fermes ; les machines agricoles sont posées comme des jouets dans les cours. Bientôt, c'est la banlieue de Nicosie, avec des ensembles d'une bonne architecture moderne et des enseignes d'entreprises flambant neuves. « *On a tout reconstruit* », dit avec fierté notre conducteur. Car, avant tout, les Chypriotes, qui sont des gens calmes, ont la réputation d'être des bâtisseurs. Tout le Proche-Orient fait appel à leurs talents d'architectes et d'industriels. Peu commerçants et peu voyageurs, ils contrastent avec les Levantins rusés.

A l'entrée de la ville, deux institutions : la Fondation Melkonian, institut d'orphelins arméniens, et la clinique psychiatrique entourée d'un grand jardin.

Nicosie « hors les murs » ressemble — en réussie — à une banlieue occidentale où la spéculation immobilière n'aurait pas eu le dessus. La route de Larnaca aboutit à un carrefour verdoyant où est situé, dans un immense jardin, l'Hôtel Hilton. Les immeubles cossus rappellent une opulente petite ville allemande ou suisse et alternent avec des villas et hôtels particuliers en pierre de taille jaune, la « pierre de Nicosie ». Les boutiques, les magasins, les passants, donnent le sentiment d'une cité calme sans ce mélange de bruits, de nervosité et d'apathie des villes du Sud.

*

EN flânant dans les nouveaux quartiers qui datent du dix-neuvième siècle, on est frappé par deux éléments : Nicosie, appelée ici Lefkossia (la Blanche), n'a pas les bâtiments délabrés ou blancs que l'on voit dans tout le bassin méditerranéen. Après le bombardement de l'aviation turque, aucune trace de napalm. Tout a été reconstruit tel quel. L'Etat chypriote, mais aussi la mentalité des gens formés aux lois anglaises — toujours en vigueur, — n'ont pas encouragé l'agressivité rentabiliste. Les lois sociales sont à l'avant-garde, tout comme le cadastre, un des plus complets d'Europe. Aux ministères et aux banques, plus de la moitié des employés sont des femmes, et à tous les échelons. La bureaucratie et le bakchich sont inconnus.

Travailleurs acharnés, les Chypriotes ont un record : le plus grand pourcentage de diplômés du monde ! Une bonne partie sont des ingénieurs de l'industrie et de la terre, ce qui explique la montée des exportations de produits agricoles et industriels, malgré l'occupation de 40 % du territoire de la République par l'armée turque. Peu passionnés, attachés à leur terre, ils semblent vaccinés contre la contagion politicienne et raciale, maladie latente en Occident, et que les colonels grecs et turcs tentèrent de leur passer.

Trois jours après le début de l'« opération Attila », qui voyait l'île envahie par quarante mille soldats turcs, imperturbables devant l'affolement des généraux grecs de la junte (elle avait, la première, tenté de détruire leur Etat), les services du ministère du travail et des assurances sociales publiaient de nouveaux projets sur la planification et l'organisation du travail ! Cette attitude, entre autres, montre la responsabilité des autorités face aux problèmes des populations. Un exemple frappant est la région de Strovolos, dans la grande banlieue de Nicosie.

Des hommes et des femmes, tous réfugiés du Nord, travaillent et habitent dans cette nouvelle zone industrielle construite en un temps record.

Sotiris Papanikolaou, soixante-huit ans, s'occupe de petits travaux de jardinage. Jardinier à Kyrenia, il ne s'est pas « reconverti ». L'Etat lui alloue une petite pension. Avec l'accent chantant des Chypriotes, dans son langage simple, il raconte : « *Pour vous dire la vérité, on vivait bien avec les musulmans. Quand les soldats sont arrivés avec les tanks et qu'ils bombardaient partout, beaucoup des nôtres ont été sauvés par les musulmans qui les ont cachés. Les officiers qui arrivaient de Turquie leur disaient « où son. cachés les Younan ? »* (Grecs). *Beaucoup nous ont cachés dans leurs maisons. Ils avaient aussi peur des soldats de Turquie que des colonels grecs...* »

Des petits métiers s'organisent : « Maison de coiffure Kyrenia », « Café les Désespérés ». A l'école maternelle, les enfants dessinent des papillons en couleurs ; hier c'étaient des fleurs. Les habitants de ce camp sont les derniers venus. Expulsés en 1976, ils attendent d'être logés. Un des responsables du bureau de planification explique : « *Il fallait éviter de créer une mentalité d'« assisté » et une ambiance de malheur. De l'aide immédiate au travail pour les plus déshérités... Garder un « standing » minimum pour ceux qui avaient beaucoup perdu. La pire des choses, pour nous, serait d'utiliser le malheur de milliers de victimes à des fins de politique intérieure ou extérieure.* »

PAS très loin de ce camp, une petite cité a vu le jour : elle ressemble à une coquette banlieue où les habitations privées, qui entourent par groupes des centres (jeunesse, commerce, loisirs) portent au toit des appareils de chauffage écologiques. « *C'est économique et propre* », dit Mme Christ dont le mari, conducteur de bulldozer et le fils, O.S., doivent rentrer vers 5 heures. Ils ne travaillent pas très loin, à peine un quart d'heure de la maison. « *Avant, nous étions logés sous des tentes, maintenant...* » Elle promène le regard dans son quatre-pièces bien astiqué. C'est le *gouvernement qui a construit* le tout, sans apports privés.

Lorsqu'une partie de ces déracinés, qui sont deux cent mille, rentreront chez eux, ces maisons reviendront à des ménages aux revenus modestes. En se promenant, on n'a pas le sentiment d'être chez des réfugiés. L'absence de tout esprit d'aigreur ou de vengeance est ce qui frappe le plus. En effet, les Chypriotes expulsés de leurs terres et maisons n'ont jamais commis d'acte de violence, envers l'Etat ou la communauté internationale. Il n'existe pas d'organisation terroriste « pour libérer le pays de l'envahisseur ». La dernière, l'E.O.K.A., s'est dissoute faute d'adhérents. Il y a aussi un autre élément très frappant à Chypre, c'est l'absence de lamentations.

Dans tout le bassin méditerranéen, les passions, le sens du théâtre, la mégalomanie latente, la violence, et l'égoïsme cultivé dès le berceau par la « mama » qui persuade sa progéniture d'être un petit dieu, sont, entre autres, des maladies latentes. Le Nord s'étant épris de cette peste prophétisée par Kafka, « rationalisa » à l'échelle d'une nation ce qu'on appela le nazisme. On connaît le résultat. Ici, ces passions de l'absurde sont réduites au minimum, car, ne l'oublions pas, l'île a vécu quasiment en paix depuis des siècles, jusqu'en 1974.

En quittant cet espace qui respire le travail et l'espoir sans amertume, à 3 miles à peine de Strovolos (à Chypre on compte les distances en miles et on conduit à gauche) la circulation s'intensifie.

*

AUX quartiers du sud-ouest, Aghii-Omoloitades, Engomi et Aghios-Dometios, se trouvent les bâtiments administratifs, les ambassades, et les grandes demeures d'un style élevé et d'un goût très sûr. Le tout baigne dans la verdure. Le palais présidentiel, ancienne résidence des gouverneurs anglais de Chypre, domine une colline fleurie ; le gazon est de qualité britannique. Délimité à l'ouest par la rivière Pedieos, qui passe entre une haie d'arbres, il est de style néo-byzantin, et conserve le blason au lion de pierre, dernier vestige de l'époque coloniale.

L'aile gauche ressemble à un décor de drame. Les impacts de balles de mitrailleuses et de canons de chars, ont blessé les belles pierres jaune-rose. Des traces d'incendie au-dessus des fenêtres béantes ; l'intérieur est en ruine. « *Nous restaurons seulement l'aile droite et l'entrée,* dit l'architecte chargé des travaux, *l'autre partie restera telle quelle pour rappeler...* » Ce fut ce terrible mois de juillet 1974, où Grecs et Turcs tentèrent d'abolir cette République de coexistence. Des pancartes sont posées autour : « *Hommage à ceux qui sont tombés pour la patrie.* » « *Maudits soient les traîtres.* » « *Non aux plans de l'OTAN.* » Des ouvriers travaillent au biseau les colonnes de pierre de l'aile droite. Terminée elle abritera les bureaux du président de la République. En se promenant dans le jardin qui semble n'avoir jamais souffert de la cruauté des hommes, on voit, au loin, les drapeaux de Chypre, de l'ONU, de la Turquie et de la Grèce.

En allant vers la vieille ville, on suit l'avenue Byron, puis l'avenue Marcos-Drakos, pour aboutir, en passant devant la Chambre des députés et le théâtre municipal, à la place des Nations-Unies. C'est un vaste espace vert et vide. Malgré le gazon et la propreté des lieux, l'absence de passants et quelque chose d'indéfinissable font penser à une atmosphère d'abandon : la « ligne Attila » passe près d'ici. En avançant dans l'avenue, on rencontre une voiture des Nations unies. Et soudain, une magnifique bâtisse, le Lédra Palace, avec ses arcades et ses jardins ; c'est le siège des forces de l'ONU. Les militaires canadiens occupent cet hôtel de luxe. L'avenue est barrée par la police et la garde nationale. Une inscription : « *Attention : vers secteur sous occupation turque.* » Et toujours les mêmes drapeaux à quelques dizaines de mètres de distance : Chypre, l'ONU, la Grèce, la Turquie...

DIMITRI T. ANALIS.

GRANDE-BRETAGNE

La princesse mal aimée

DECIDEMENT, *la princesse* Margaret donne du souci à sa famille. Son roman malheureux avec Peter Townsen lui avait valu la sympathie du public. On toléra son mariage avec un roturier, puis on compatit à ses difficultés conjugales. Mais, parce qu'elle s'affiche et prend des vacances aux Caraïbes avec un homme plus jeune qu'elle, la voici clouée au pilori. Il est vrai qu'elle émarge au budget pour 55 000 livres annuellement. C'est beaucoup, mais peu par comparaison aux milliards de livres englouties par des entreprises nationales boiteuses, portées à bout de bras par le contribuable.

Mais, aux Communes, un député a traité la princesse de « parasite » ; un autre a déclaré qu'elle « *faisait tort à la reine, à l'Eglise d'Angleterre et à la Grande-Bretagne* ». La princesse n'est pas inactive, puisque, d'après ses défenseurs, au cours des derniers six mois, elle a représenté sa sœur dans cent vingt-six cérémonies, dépassant la reine-mère, qui, à soixante-treize ans, a fait cent dix-huit apparitions officielles et bien plus, en tout cas, que les autres dames de la famille, dont beaucoup ont déclaré forfait pour raison de grossesse. Mais ses détracteurs notent que Margaret préfère les « premières » au théâtre et au cinéma, aux inaugurations de chrysanthèmes ou à la pose d'une première pierre.

L'offensive contre la princesse a mobilisé ses amis, à commencer par Roddy Llewellyn (Sans parler de leurs liens sentimentaux, ses relations avec la princesse lui ont fait une publicité supplémentaire pour ses débuts de chanteur). Un journal populaire demande à ses lecteurs de faire savoir s'ils estiment que la princesse accomplit ou non son « boulot » et, dans le *Sunday telegraph*, le galant Peregrine Worsthorne s'indigne, considérant que « *les adulateurs de la reine ont le devoir de ne pas crucifier sa sœur. Les deux sœurs sont si proches qu'il est impossible d'en affecter une sans toucher l'autre* ». Une famille royale trop parfaite, ajoute-t-il, perdrait de sa crédibilité. « *Elle est assez humaine pour accepter une princesse dissipée...* » Quant à ses préférences pour les hommes jeunes, M. Worsthorne évoque le précédent de la grande Elisabeth, notant toutefois que « Roddy » n'est pas plus un Essex ou un Raleigh que Margaret n'est « la reine vierge ».

Exigence

Plus les Britanniques sont relâchés dans leurs mœurs et leur travail, plus ils se montrent stricts et exigeants à l'égard des membres de la famille royale. Au milieu de cette agitation de palais, lord Snowdon, « Tony » pour les intimes, se conduit en gentleman et pourrait donner à beaucoup des leçons de dignité. Loin de chercher à exploiter le « scandale » de sa femme s'affichant avec un autre homme, il reste dans l'ombre et, malgré quelques difficultés financières, il a refusé jusqu'à présent le pont d'or que lui offrent maisons d'édition, journaux, magazines, etc. Il a seulement exprimé ses préoccupations pour ses enfants et souhaité beaucoup de bonheur à sa femme, la princesse « triste et mal aimée ».

HENRI PIERRE.

« CHILI - IMPRESSIONS »

Sous le regard de Dieu

« *MON général Pinochet, je le connais depuis le temps où il était colonel... C'est un homme très simple, très modeste, très capable, très intelligent, mais il avait toujours caché ces qualités que, par la suite, on a pu apprécier...* » L'exégète qui esquisse ce panégyrique a les joues rebondies, l'œil bienveillant, la face rubiconde : autant de signes auxquels on reconnaît la bonté. Protocolairement, on peut l'appeler « *mon général* » ou « *monsieur l'évêque* », au choix. Il est le « *berger des forces armées* ». Les voies chiliennes de Dieu sont impénétrables. Mais elles passent, à coup sûr, si l'on en croit le général Pinochet, par le « mouvement du 11 septembre » : l'attaque du palais de la Moneda et l'assassinat du président Allende.

Les membres de la junte chilienne et leurs partisans souhaitent en finir avec la conception politique du monde — nécessairement marxiste-léniniste... — et revenir aux valeurs éternelles : le christianisme, l'homme et les bons sentiments. José Berzosa a exaucé leurs vœux. En évitant de recourir au questionnaire institutionnel, Chantal Baudis et lui ont entraîné les responsables chiliens sur un terrain d'incompétence qui est le plus sûr des révélateurs. La rhétorique politique enrayée, restent les lapsus et les silences, les manies intimes et les grands épanchements du cœur. Et les quatre émissions de soixante-quinze minutes que Berzosa a réalisées pour l'INA en apprennent plus que tous les journaux télévisés.

Parlez de sport équestre avec le général Mendoza, commandant des carabiniers, il en viendra de lui-même à exposer les avantages respectifs du cheval et du tank face aux manifestations de la rue. Mais posez au général Leigh, chef des forces aériennes, une question sur les droits de l'homme, et il se jurera prêt à démissionner sur-le-champ s'il apprenait qu'un seul Chilien a été maltraité. En revanche, il s'étendra volontiers sur Gabriel Garcia Marquez, qui écrit des livres de « gros calibre », et sur les névrosés que sont — hélas ! — les grands créateurs.

Chaque société fortement structurée sécrète ses micro-organismes, qui sont comme les monades de Leibniz : des points de vue sur la totalité du réel. Berzosa a su trouver et exploiter ces lieux symboliques.

⁂

Ainsi la caserne des pompiers de Santiago, *où s'activent de rutilants soldats de plomb.* Atmosphère oxfordienne, poitrines bardées de décorations, galerie des ancêtres : pas un bouton de guêtre ne manque. Mais, ici non plus, pas de politique : « *Le pompier, quand il s'incorpore, sait qu'il y a certains sujets qu'il ne doit pas aborder.* » L'esprit de corps protège cependant les volontaires de « Pompe France » contre les persécutions, affirme le secrétaire général. « *Même les marxistes ?* » demande Berzosa. « *Non, car selon la philosophie même de l'institution des pompiers, il ne peut y avoir dans ses rangs de gens qui aient des conceptions matérialistes.* » L'ombre d'Ubu plane sur les bâtiments. Le soir, le secrétaire général se consacre à son violon d'Ingres : l' « uniformologie ». Il peint avec application des planches de petits soldats...

La visite du Conseil d'Etat, désert depuis quatre ans et pourtant peuplé de fantômes. (« *Voici la table de M. Salvador Allende, là celle du sénateur Corvalan... Eduardo Frei s'asseyait ici.* ») L'énoncé des règles d'admission au club de l'Union de Santiago-du-Chili, cercle aristocratique, se passe de gloses. Et quel polémiste aurait jamais pu arracher à un membre du club cette déclaration qui vient du cœur : « *Tant que la démocratie fut faite par l'aristocratie, elle fut bonne. Mais la démocratie par les démocrates est mauvaise... mauvaise parce que l'aristocratie était entièrement blanche et qu'une grande partie du peuple, ici, a du sang indien* »

Chaque séquence mériterait une citation intégrale : de l'information brute, au sens le plus noble du terme. Information brute, aussi, ce souvenir de l'ex-professeur de géopolitique Augusto Pinochet : sa thèse sur les dolychocéphales blonds, élèves surdoués, et les brachycéphales bruns, cancres incurables. Grand arpenteur de son territoire, le général Pinochet, sanglé dans un uniforme de monstre marin, aborde devant les caméras de Berzosa aux confins de son royaume : les bases de mort blanche de l'Antarctique où un orchestre de bonshommes de neige lui rend les honneurs...

Devant ce théâtre de l'épouvante tranquille, on serait parfois tenté de croire à une fable. Mais la litanie des femmes de disparus, les interventions brèves et désespérées des opposants, disséminées tout au long des émissions, à côté d'images d'archives de l'Unité populaire, sont autant de rappels à la réalité. Du Chili, elles nous redisent ce que nous savions déjà, augmentant le poids de notre impuissance. Les séquences avec les responsables chiliens, elles, nous montrent ce que nous n'aurions jamais osé imaginer. — X. D.

★ « Chili-Impressions », à partir du 2 avril, Antenne 2, 21 h. 40.

ENTRETIEN AVEC JOSÉ BERZOSA

« Les généraux ont la cordialité et la gentillesse des braves gens »

EN partant pour le Chili, vous aviez un scénario en tête. Qu'est-il devenu au contact du régime de la junte ?

— Il s'est effondré. J'avais en stock le catalogue des valeurs du fascisme espagnol, mais j'ai vite constaté qu'il n'était pas négociable. Le Chili, contrairement à l'Espagne que j'ai connue, se garde de tous signes extérieurs de fascisme. J'attendais les slogans sur les murs, les uniformes du parti, le salut rituel, les grandes mises en scène de masses. Mais rien. Le régime chilien n'utilise pas la liturgie traditionnelle des dictatures. C'est une de ses caractéristiques. Elle s'explique très bien. Comme le dit le général Mendoza, il s'agit de dépolitiser le pays.

— Comment s'assure alors la cohérence du régime ?

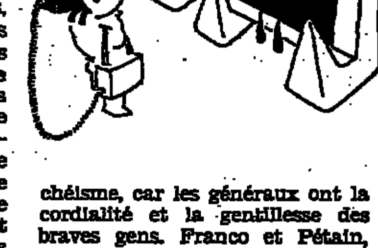
— Au niveau des intérêts de classe qui sont très clairs. Mais le général Pinochet semble gouverner à l'intuition, au jour le jour. Cependant, la junte sait très bien où est l'ennemi : dans l'université, chez les travailleurs politisés. Il faut à *tout* prix éviter que les gens ne pensent. Mais on élimine les gêneurs avec discernement. On ne s'attaque généralement pas aux personnages de premier plan, protégés par leur notoriété internationale. Les opposants anonymes, eux, disparaissent par milliers.

— Avez-vous été frappé par la situation économique ?

— C'est la misère noire. Mais là aussi, une misère qui sait sauver les apparences. Le Chili faisait, en Amérique latine, figure de pays aisé. En quatre ans, les façades des maisons et les costumes n'ont pas eu le temps de tomber en loques. On sent que l'usure gagne, mais il n'y a pas d'accrocs visibles. Là encore, le Chili dément la conception européenne du fascisme : l'économie n'est pas soumise à un dirigisme d'Etat. Au contraire, c'est le libéralisme sauvage, un plagiat des Etats-Unis. Les économistes viennent, d'ailleurs, de là-bas. On les appelle des « Chicago boys ».

— Vous situez constamment le Chili par contraste avec certaines idées reçues. Quel rôle ce décalage joue-t-il dans vos émissions ?

— Un rôle énorme. Aujourd'hui, la télévision nous a appris à recevoir des impressions fondées sur la tête des dirigeants. Cette séduction compte plus que le programme politique qu'ils défendent. Lorsque apparaît un homme qui a la tête d'un petit bourgeois de la région parisienne, bon père de famille, on n'imagine pas une seconde qu'il s'agit politiquement d'un criminel. C'est très dangereux, et il faut le montrer. Ces émissions sur le Chili ont été pour moi une cure contre *toute* tentation de manichéisme, car les généraux ont la cordialité et la gentillesse des braves gens. Franco et Pétain, eux aussi, avaient une bonne tête...



— Pourtant, malgré cette cordialité, leurs propos restent en travers de la gorge.

— Pour un Français, oui. Les signes de reconnaissance de la société chilienne diffèrent des nôtres. En arrivant d'Espagne, il y a quelques années, j'ai été frappé par cette différence de sensibilité. Ce qui, en Espagne, était accepté comme quotidien, normal, ne l'était pas ici, à cause d'une tradition de pensée issue de la révolution. J'ai constaté, par exemple, qu'un fasciste français était moins misogyne que la plupart des révolutionnaires espagnols. Alors, j'ai décidé d'exploiter à fond cet écart, comme un révélateur : c'est ce que j'ai fait pour le Chili. Non pas argumenter, polémiquer avec les généraux et leurs partisans, mais, au contraire, lubrifier, tendre des perches qui, au regard des références culturelles françaises, sont autant de peaux de bananes.

— Existe-t-il au Chili une véritable opposition ?

— Je n'aime pas le dire, car cela peut sembler démobilisateur... Il existe une minorité de gens admirables, d'un courage à toute épreuve, qui continuent à résister. Mais, dans sa majorité, le peuple fait très mal la liaison de cause à effet entre l'oppression économique qu'il subit et le régime. Il faut un peu de mémoire et beaucoup de lucidité pour refuser ce dernier cliché. La plupart des gens s'accommodent, s'habituent au fascisme. »

Propos recueillis par
XAVIER DELCOURT.

TÉMOIGNAGE : Quand créer est une audace

A l'occasion de la diffusion de « Chili-Impressions », nous avons reçu le témoignage d'une journaliste française qui évoque quelques-uns des aspects de la « résistance » dans la production artistique chilienne.

Depuis que la junte a pris le pouvoir, il y a quatre ans, la répression culturelle fait partie de la répression tout court. Les artistes sont poursuivis, arrêtés ou exilés. Malgré les conditions précaires, la délation, l'infiltration... clandestinement d'abord, puis de plus en plus ouvertement, un mouvement s'est recréé.

Le 8 mars dernier, dix mille personnes se sont réunies pour la Journée internationale de la femme.

Actuellement, on peut voir, dans un petit théâtre de Santiago, une pièce (« Cuantos años tiene un dia » - « Tant d'années en un jour ») — qui met en scène les cas de conscience des producteurs de télévision.

***

PAR vent d'ouest, à Valparaiso, quand les murs sont imbibés de pluie, les anciennes fresques des « brigades de Peintres » réapparaissent sous les publicités pour Coca-Cola. Culture d'hier et d'aujourd'hui qui transparaît de cette manière. Depuis le 11 septembre 1973, tous les moyens ont été mis en œuvre par le régime militaire pour cimenter une nouvelle culture nationale, et faire taire ceux qui ne l'appuient pas. Les « grands » ne sont plus là, dispersés, morts ou en exil : Rolando Alarcon, Victor Jara, Les Quilapayun, le groupe Inti-Illimani, Isabel et Angel Parra, Patrico Manns, Osual Do Rodriguez.

La censure frappe, les décrets tombent, disparates, capricieux mais efficaces. Les premiers mois, des instruments folkloriques comme la quena *et le* charango *ont été interdits ; les chauffeurs de bus dont les sièges portaient des inscriptions étaient menacés d'amendes ; les auteurs de jeux de mots contre la junte, passibles de trois ans de prison. Aujourd'hui encore les billets de banque qui portent des graffitis sont refusés. Depuis 1976, toute manifestation culturelle doit obtenir l'autorisation préalable du secrétariat national de la jeunesse.*

Même autorisées, des réunions ont été dispersées, des lieux fermés ou saccagés. La galerie Paulina Waugh, par exemple, a été incendiée le 11 janvier et deux mois plus tard c'était le tour d'un cirque où l'on jouait une pièce de théâtre de Nicanor Parra : Hojas de Parra. *Incendies nocturnes, — alors que le couvre-feu est toujours en vigueur et que les patrouilles sont plus que vigilantes...*

Des visages vus ailleurs

« Ce n'est pas en comptabilisant les manifestations ni en mesurant la hardiesse des déclarations que l'on peut comprendre ce qu'est la résistance culturelle sous une dictature », *nous disait un des artistes.* « Il faut au contraire observer le ténu, le minuscule, certains liens. Le moindre geste, la moindre création est une façon de dire non, une manière complice de lutter contre la peur, l'arbitraire, la misère. L'autre soir, par exemple, il y avait un concert dans une église d'un faubourg éloigné. Sortir des beaux quartiers, faire des kilomètres dans la grisaille, et nous retrouver fragilement rassemblés autour d'un peu de beauté, nous donnait tout à coup une sensation de force partagée, une sensibilité à fleur de peau. Qu'est-ce qui avait poussé tant de gens à entrer ? Dans l'église bondée, on reconnaissait des visages vus ailleurs, ou avant — en tous cas pas dans une église ! »

Le rôle qu'a joué — et que joue — l'Eglise dans ce réapprentissage, est capital. Au mois d'octobre, juste à côté de la cathédrale, en plein centre de Santiago, le Vicariat de la solidarité, a rassemblé près de mille personnes pour fêter son anniversaire et dresser un bilan de ses activités : action contre le chômage et la dénutrition ; assistance juridique, morale et économique en faveur de « ceux qui ont été affectés par la situation d'urgence dans laquelle vit le pays », *pour les prisonniers et les disparus :* « Dire aujourd'hui que l'on croit en l'homme est devenu une audace, un risque, *déclarait ce soir-là un orateur.* Audace de croire que l'homme est appelé à vivre en communauté quand tout est fait pour atomiser le peuple. Audace de dire que l'homme a droit au travail et que détruire ce droit est détruire l'homme. Audace de croire que l'homme puisse s'exprimer librement et être responsable de ses paroles et de ses actes. Audace de penser que l'homme est appelé à écouter : aujourd'hui on a peur d'écouter, on a peur de confronter.

RÉGINE VILLON.

(Lire la suite page 22.)

RADIO-TELEVISION

« BANDE A PART »

Don Quichotte en Périgord

HAUTES fenêtres à petits carreaux, très nombreux volets dont la peinture lentement s'écaille. Harmonie des toits dont les bâtisseurs du Périgord avaient le secret. La grille du portail de l'ancienne abbaye de Sept-Fonts s'est ouverte en grinçant un peu : une vraie maison. Dans le pays, on parle de « château » devant une telle façade. Il y a, en Dordogne, beaucoup de ces augustes demeures. Leur austérité n'est jamais prétentieuse. On les découvre au fil des petites routes, sans s'y attendre. On est toujours étonné, d'une façon ou d'une autre, par ceux qui les habitent avec pour seule raison d'y avoir toujours vécu. Héritiers d'un temps passé qui se raccrochent tant bien que mal, souvent mal, aux souvenirs de facilités révolues.

Charles de Michel Duroc de Brion est un de ces « derniers » d'une famille qu'illustra un maréchal d'Empire. Aussi anachronique que les petits hobereaux des alentours, il est autrement original. De ses études à Oxford et à Heidelberg il a gardé un curieux accent aux tonalités étrangères, une cicatrice sur le visage, vestige d'un duel malheureux, son goût de la lecture et son sens du beau.

Autorisée à pénétrer chez « les Duroc », l'équipe du magazine « Bande à part » est bien tombée sur des gens « à part », sur une étrange tribu. Seul le chef a un peu parlé, non sans méfiance. Il n'a pas tout dit de sa « bande », enfants dont certains seulement sont les siens, adolescents et adolescentes dont il parle en disant : « ils » — les filles, les femmes n'étant pas reconnues comme vraiment différentes.

Parmi eux, une femme, dont jamais Charles Duroc ne dira « c'est la mienne », et une jeune fille « garçonne » dans son blue-jean et son gros pull-over, avec son surnom masculin. Si quelques scouts des alentours sont venus habiter là, c'est qu'ils s'y sentent bien. Tous travaillent sur l'exploitation, ils se retrouvent le soir, ils chantent et le chef parle de livres. Il y a dans le salon aux meubles magnifiques un vieux piano. Sur les planchers, des tapis aux couleurs douces. Dans les vases, des bouquets de fleurs. Au mur, des portraits de famille et des collections d'armes. Tout cela vit, « existe » très fort, et les toiles d'araignées ne sont pas gênantes : la maison respire. Cette respiration, Charles Duroc l'explique à Marianne Gosset, qui, attentive, a su l'écouter, respecter ses silences. Il poursuit, évoquant le beau temps perdu de la chevalerie, il déplore que les veuves et les orphelins n'attendent plus des nobles la protection, il critique les gens du dehors, les « fourmis » des villes qui prennent en compte le temps. Pour lui, le temps est à chercher hors du vingtième siècle et l'ordre ne peut être défendu que grâce aux valeurs de droite. Puis — comme si une risée assombrissait ses yeux — Charles parle d'Alain, qui a quitté la tribu : « Il reviendra. Il revient toujours. » Cela aussi fait partie du « jeu ». On ne saura pas tout des règles de ce jeu. On visitera simplement la « chambre » de l'un des enfants terribles, royaume habité où chaque objet parle doucement, montré par la caméra intuitive et discrète de Jacques Trefouël.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Lundi 3 avril, A 2, 22 h. 35.

« JOHANNE ET SES VIEUX »

Affolés de solitude

DU linge claque entre des H.L.M. de brique. Dans l'après-midi d'une cité déserte, on n'entend que le seul bruit de la télévision. Bruits de fusillades, de massacres, qui s'opèrent au-dessus du gazon. Un « vieux » s'est endormi devant son poste. Un après-midi comme un autre, dans une banlieue de Montréal... Les « vieux » de Johanne, ce sont Henri et Georgette, et ils ont dans les soixante-dix ans. Les « vieux » de Johanne sont perdus comme des enfants dans la forêt depuis que celle-ci est partie « vivre sa vie » avec Yvan, son fiancé. C'est la vie, oui, mais Henri et Georgette ne savent plus comment occuper leurs après-midi, leurs soirées, et leur vie est devenue l'attente de Johanne. Angoisse permanente dont ils savent se venger.

Johanne et ses vieux *est le récit presque naturaliste, réaliste en tout cas, du drame de la vieillesse (et de la jeunesse !) dans la société canadienne. Un drame, car rien ou presque n'est prévu pour les « vieux ». Avec son salaire, Johanne ne peut payer à la fois son propre loyer et celui de ses parents à la retraite. Henri et Georgette ne font pas partie des « urgences », puisqu'ils ont la chance justement d'avoir une fille.*

Et Johanne se débrouille, avec ténacité, patience, avec des coups d'impatience, un amour jamais en défaut. Emmener sa mère à l'hôpital, trouver un « asile » convenable, parer aux besoins incessants, grandissants, de ceux qui ne peuvent être que de plus en plus dépendants, Johanne le fait, on pourrait presque dire sans problème si Yvan ne ruait dans les brancards, si elle ne risquait de perdre son travail. Harcelée par les petits égoïsmes des uns et des autres, les « petits chantages » de tout le monde, Johanne se fait lentement dévorer. Elle perdra Yvan et retournera chez ses « vieux » affolés de solitude.

Fin pessimiste ? Ou simple constat d'une réalité qui se répète et d'une société qui répète ses échecs ? La qualité de l'émission vient de ce que l'on reste au niveau du vécu, du quotidien, tout près de ceux que l'on ne juge pas.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Jeudi 6 avril, A 2, 20 h. 35.

« LES INDES NOIRES »

Un beau souvenir de Noël

SOUVENT rediffusée, cette adaptation d'un roman peu connu de Jules Verne reste un des plus beaux souvenirs des fêtes de Noël dont Claude Santelli avait été l'organisateur, une des œuvres les plus représentatives de la télévision populaire et culturelle voulue par Albert Ollivier. Ce qu'on appelait alors « l'école des Buttes-Chaumont » était en train de passer de la dramatique théâtrale en direct (considérée comme une écriture spécifique, bien différente des retransmissions d'« Au théâtre ce soir ») à la dramatique filmée, qui se distinguait par un langage romanesque.

En fait, *les Indes noires*, récit de Jules Verne, remarquablement transposé par Marcel Moussy et mis en scène par Marcel Bluwal, se rattache à l'expérience du « Théâtre de la jeunesse » de Santelli, qui réveillait l'« esprit d'enfance » et l'humanisme à travers la littérature populaire du XIX[e] siècle. Cette plongée dans le monde souterrain d'une mine abandonnée d'Ecosse où est installé un cottage, la remontée vers la lumière et l'amour, d'une étrange créature élevée dans les noires profondeurs, ont une intensité lyrique et poétique qui, aujourd'hui comme hier, ne peut que toucher le grand public.

Cela dit, la programmation du « Télé-club », qui se fait sans chronologie et sans véritable perspective historique, reste sujette à caution. Qui choisit les œuvres, et pourquoi exactement ? Ce même Noël 64, Averty éclatait avec *les Verts Pâturages*. Marcel Bluwal est aussi, et surtout, le réalisateur qui a donné à revoir d'une façon moderne *Dom Juan* de Molière, et le théâtre Marivaux, et Claude Santelli mériterait, à lui seul, une rétrospective. Sans parler des émissions dramatiques de Jean Kerchbron et quelques autres, des « Journaux de voyage » de Jean-Marie Drot, des émissions sur l'art de Max-Pol Fouchet ou des « Croquis » de Bringuier et Knapp.

JACQUES SICLIER.

★ Vendredi 7 avril, A 2, 22 h. 50.

RADIO-TELEVISION

Les projets de l'OCAV

Au service de l'action culturelle

UNE cellule de démonstration vient de s'ouvrir au siège de l'Office pour la création audio-visuelle (OCAV) (*) : des matériels choisis pour satisfaire les exigences d'un usage collectif (intensif et répété) sont présentés par un technicien, un urbaniste et un spécialiste de l'aménagement des musées. Ceux-ci se tiennent à la disposition des responsables des divers organismes culturels publics afin de répondre à leurs questions sur ce type d'équipement et de les conseiller dans leurs choix. Ainsi, les animateurs audio-visuels devraient désormais consulter la cellule de démonstration de l'OCAV avant tout achat de matériel audio-visuel, cela pour parvenir à une relative harmonisation des installations dans les musées, les bibliothèques, les centres culturels, les maisons de la culture, etc.

L'OCAV, antenne du ministère de la culture et de l'environnement pour toutes les questions audio-visuelles, assure la coordination des nombreuses activités qui, dans ce domaine, sont le plus souvent conduites de façon dispersée. Cet organisme, dont les sept permanents travaillent en collaboration étroite avec le FIC (Fonds d'intervention culturel), est susceptible d'accorder une aide limitée dans le temps à des opérations audio-visuelles. Il peut prêter des matériels, assurer le montage de films ou de documents sonores, et propose, d'autre part, une assistance technique permanente. Ainsi l'OCAV peut-il prêter son concours pour filmer des débats ou des manifestations musicales ; il participe actuellement à l'expérience d'animation menée à Bagnolet par le compositeur Aperghis.

A la suite de décisions prises lors du dernier comité interministériel du FIC, l'OCAV a été chargé d'établir en France un réseau d'accueil pour les produits vidéos normalisés : celui-ci devrait comprendre une centaine de centres d'ici deux ans. Ainsi, huit bibliothèques pilotes sont déjà équipées sur le modèle de la bibliothèque publique d'information du Centre Beaubourg.

Les villes concernées ont prêté leur concours financier à ces aménagements, faits en liaison avec le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, avec les conseillers pédagogiques locaux et avec les maisons des jeunes et de la culture. Des stages vont être proposés aux bibliothécaires, qui pourront ainsi répondre à la demande croissante de documents audio-visuels. L'OCAV se charge d'assurer la duplication, ou la copie, des divers enregistrements existants et de lancer la fabrication de nouvelles productions, dans le domaine économique et scientifique en particulier. Ainsi chaque bibliothèque devrait-elle progressivement disposer d'un fonds audio-visuel important. Un accord de principe a été conclu pour que dès le mois de juin une dizaine de musées commencent de la même façon à être équipés.

Les cent quatorze programmes vidéo qui y seront progressivement disponibles sont plus spécifiques. Ils ont été établis et seront utilisés en collaboration avec le ministère de l'éducation. L'emploi d'appareils de même standard permettra la circulation de ces programmes et la mise en place d'une sorte de vidéothèque susceptible de « tourner » dans toute la France, l'OCAV garantissant la maintenance (entretien et contrôle) de ce réseau. D'ores et déjà, l'OCAV a participé à la réalisation de montages vidéos sur les expositions présentées au Centre Beaubourg : ceux-ci seront présentés dans les écoles. Des pourparlers ont été engagés avec Pierre Boulez et Michel Fano pour que le même effort soit fait dans le domaine de la musique contemporaine.

Ces opérations ponctuelles devraient faire place bientôt à une politique générale de l'audio-visuel. Des accords ont été passés avec les stations régionales de FR 3 pour qu'une information plus large soit assurée dans le domaine de la culture. L'OCAV assurera, d'autre part, son assistance aux divers services des archives, à la mise en valeur ou à la réutilisation des monuments historiques.

Une carte de France de l'audio-visuel culturel sera établie en liaison avec l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle). Pour que soient connus les besoins, mais surtout pour que le public sache de quel matériel il peut disposer. — M. L. B.

★ 136, boulevard Saint-Germain, tél. : 033-09-94 et 326-98-86.

RADIOS LIBRES

Vers une fédération nationale

LA première rencontre internationale des radios libres ALFREDO a eu lieu comme prévu les 25, 26 et 27 mars à l'Ecole spéciale d'architecture de Paris (*le Monde* du 25 mars). Au terme de ces trois journées, le mouvement français des radios libres a décidé de créer une fédération nationale réunissant toutes les coordinations régionales. Cette fédération organiserait un certain nombre de services : création d'une agence internationale d'information, comité d'action juridique, commission d'information technique, création d'un bulletin de liaison. Un manifeste a, d'autre part, été élaboré. Il préconise l'abrogation du monopole. Il rejette à la fois les solutions proposées par le gouvernement dans le décret du 23 mars (*le Monde* du 25 mars) « qui donneraient aux pouvoirs en place un contrôle étroit des radios qui en bénéficieraient » et les propositions des partis de gauche « qui aboutiraient à un contrôle des radios locales par les municipalités, les associations contrôlées par les notables, les appareils bureaucratiques ». Il ajoute : « Ceux qui essaient aujourd'hui de nous intimider en prétendant que nous frayons une voie aux radios commerciales sont des mystificateurs. »

Ce texte sera soumis à l'approbation de l'ensemble des collectifs.

De son côté, ALO (Association pour la libération des ondes) confirme, à l'issue des trois journées de travail d'ALFREDO, les réserves qu'elle avait exprimées avant que se tienne cette réunion (*le Monde* du 25 mars). ALO souligne que « la situation française ne ressemble en rien à la situation italienne » et précise qu'« elle ne joue ni ne jouera le rôle de coordonnateur qu'assume la FRED en Italie ». ALO déclare n'avoir jamais eu l'ambition d'être la coordination unique des radios libres. « Plate-forme de réflexion », elle se propose seulement d'apporter « l'expérience et le travail qu'elle a pu accomplir », si les radios libres veulent se donner des coordinations régionales et des fédérations nationales. « Il faut à tout prix, conclut-elle, éviter les maladresses qui pourraient entraîner des divisions dangereuses à un moment où les pouvoirs publics renforcent le dispositif législatif pour limiter toute possibilité d'ouverture et, qui sait, pour arrêter l'essor des radios libres. »

Le 3 avril à 7 heures... !

Depuis quelques jours, dans les rues de la capitale, les panneaux Decaux laissent supposer la prochaine naissance d'une radio-pirate. On lit, en effet, sur des affiches au fond bleu azur, tantôt *« 3 avril, 7 heures, une nouvelle radio »*, tantôt *« 3 avril, 7 heures, radio libre »*. Renseignement pris, il ne s'agirait pas d'une atteinte de plus au monopole de la radiodiffusion, mais d'une vaste opération commerciale lancée par les magasins à grande surface Carrefour. La société, jusqu'à présent, se refuse à tout commentaire.

Radio-Verte, la radio des écologistes parisiens, qui fut la pionnière des stations pirates, a aussitôt profité de l'occasion. Elle a fait savoir qu'elle émettra... le 3 avril, à 7 heures. En somme, à récupération récupération et demie : les spécialistes du marketing ont compris que la prolifération des émetteurs clandestins offre à leurs convoitises un champ encore inexploré ; les « pirates » des ondes, à leur tour, sont prêts à « détourner » le mouvement de curiosité créé par les publicitaires...

Au-delà de l'anecdote, l'initiative de Carrefour est significative. Elle montre que les annonceurs ont le regard fixé sur les radios « libres » et qu'ils leur empruntent leur langage.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.) ; vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

ANTENNE 2 : Journal (le samedi, à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), C'est la vie ; 20 h., Le journal de Patrick Poivre d'Arvor ; 23 h., Le journal de Patrick Lecocq et de Gérard Holtz (en alternance).

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., messe en l'église Notre-Dame de la Nativité de Villeneuve-le-Comte, Seine-et-Marne (le 2), en la chapelle des sœurs de l'Annonciade à Thiais, Val-de-Marne (le 9).

Écouter-voir

● **« LES DOSSIERS DE L'ÉCRAN » : L'HOPITAL. — Mardi 4 avril, A2, 20 h. 35.**

Un téléfilm américain, *Service des urgences*, sert d'introduction au nouveau dossier d'Armand Jammot : l'hôpital.

Le conflit surgi entre un interne, qui veut alerter l'opinion sur la situation déplorable du service des urgences dans un hôpital des Etats-Unis, et l'administration de l'établissement conduit à une grève du zèle du personnel hospitalier : on continue à donner les soins médicaux, mais on abandonne les tâches administratives. La justice finit par triompher...

● **MAGAZINE D'ACTUALITÉ : VINGT-QUATRE HEURES A PERPÉTUITÉ. — Mercredi 5 avril, A2, 20 h. 30.**

Sept heures du matin à la prison de Rennes. Début d'une journée ordinaire. Dans des couloirs jaunis à l'odeur de javel, dans les bruits de serrures et de clés, dans le rythme plat de la promenade, des repas, Paul Lefèvre a filmé et interviewé longuement une détenue. Elle est jeune, très jeune (vingt-huit ans), elle est plutôt jolie, elle est condamnée à perpétuité pour avoir tué son mari. Que pense-t-elle de la prison, de sa cellule, des autres femmes, des gardiennes, de l'amour, comment se passe ici sa vie et comment juge-t-elle aujourd'hui sa « faute », et la « réparation » ?

Témoignage où les silences disent souvent davantage que les réponses, mais où les questions, hélas ! sont parfois vraiment trop brutales.

● **ÉMISSION MÉDICALE : MONIKA, CHRISTOPHE ET D'AUTRES. — Mercredi 5 avril, TF1, 22 heures.**

Cancérologue à l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif, auteur avec Pierre Viansson-Ponté d'une réflexion sur la souffrance, la maladie et la mort, Léon Schwartzenberg appelle ici à la lutte, on dirait presque à la bagarre, contre ce fléau des temps modernes qu'on n'ose encore à peine appeler par son nom. Si grave soit-il, aucun cas ne peut, ne doit, à ses yeux, être considéré comme désespéré. A condition — ça il ne le dit pas, mais cela ressort de cette excellente émission — d'être détecté à temps par ceux que vont consulter des patients justement inquiets. A condition surtout de se battre jusqu'au bout, avec les armes de plus en plus efficaces, précises et variées de la médecine moderne.

Deux de ses anciens clients, une femme de quarante-cinq ans, un enfant de douze ans, condamnés et sauvés, viennent témoigner en faveur de cet acte de courage et de foi.

● **SCIENCES : LA RÉVOLUTION NUCLÉAIRE. — Vendredi 7 avril, FR 3, 21 h. 30.**

En quatre émissions, Henri Champetier et Claude de Givray se proposent de livrer à la réflexion du téléspectateur un bilan de la recherche atomique. L'historique, l'économie actuelle et les perspectives d'avenir de l'énergie nucléaire seront étudiés de la manière la plus claire et la plus technique possible. Les réalisateurs ont disposé de documents d'archives cinématographiques du monde entier sur les pionniers, leurs travaux, les expérimentations, et d'interviews des différents témoins de cette « révolution ». Des extraits de films de fiction, des schémas, des dessins animés, complètent leur documentation et rythment ces leçons de physique pour débutants motivés.

Le premier volet de la série traite de « l'Atome pendant la guerre (1941-1945) », part du moment où Chicago devient un grand centre de recherches nucléaires (Fermi y construit la première pile atomique et Seaborg y fabrique le plutonium) et en arrive à Hiroshima. Un des intérêts majeurs de cette première partie, c'est évidemment de présenter les choix politiques internationaux qui ont présidé à l'utilisation des découvertes.

Les films de la semaine

● **L'INTRÉPIDE, *de Jean Girault*. — *Dimanche 2 avril*, TF 1, 20 h. 30.**

La tactique (prétendument comique) du gendarme (de Saint-Tropez) appliquée par Jean Girault à une sorte de vaudeville épais comme une soupe de pain. Le burlesque sombre dans la vulgarité. Et Louis Velle vêtu d'un déshabillé féminin n'a rien de Gary Grant dans une comédie américaine de Howard Hawks.

● **AVENTURE A MANHATTAN, *de W. S. Van Dyke*. — *Dimanche 2 avril*, FR 3, 22 h. 40.**

Rivalité amoureuse de deux hommes — amis d'enfance qui ont suivi des voies différentes — dans le New-York turbulent de la prohibition. Un conflit porté par la mise en scène lyrique, toujours efficace, de W.S. Van Dyke, l'un des meilleurs artisans du romanesque hollywoodien des années 30. Un trio d'acteurs « d'époque » étincelant : Clark Gable, William Powell, Mirna Loy.

● **LA VALLÉE PERDUE, *de James Clavell*. — *Lundi 3 avril*, TF 1, 20 h. 30.**

Le Tyrol en 1618, pendant les horreurs de la guerre de Trente Ans. Une vallée préservée... pour combien de temps ? Une période historique rarement reconstituée au cinéma. C'est l'originalité de ce film qui cherche à établir un parallèle entre le dix-septième et le vingtième siècle, par la dénonciation des violences, du fanatisme, de la volonté de domination et des idéologies néfastes. Très belle interprétation.

● **LES ESPIONS, *de Henri-Georges Clouzot*. — *Lundi 3 avril*, FR 3, 20 h. 30.**

Un médecin psychiatre de Maisons-Laffitte qui essaye de sauver sa clinique de la ruine est pris dans un imbroglio fantastique : les espions sont partout, l'absurde règne. Ce film « kafkaïen » de Clouzot venait sans doute trop tôt en 1957 — bien avant les adaptations des romans d'espionnage de John Le Carré et Len Deighton — pour être apprécié. Il fut écrasé sous la référence intellectuelle à Kafka et le public ne comprit rien à l'intrigue. Le style noir, coupant, tranchant, de Clouzot, était pourtant maîtrise et, depuis *le Corbeau*, on savait que tout son univers était construit sur le relativisme moral. A revoir aujourd'hui autrement.

● **LE DISTRAIT, *de Pierre Richard*. — *Mardi 4 avril*, FR 3, 20 h. 30.**

Illustration comique d'un « caractère » de La Bruyère, transposé dans le monde moderne. Pour ses débuts dans la réalisation, l'acteur Pierre Richard a tressé une suite de gags accordés à son personnage farfelu. Gags qui rappellent le cinéma de Jacques Tati et de Pierre Etaix, le burlesque étant lié à une observation satirique. Dommage que le scénario manque de consistance.

● **LA MARCHE SUR ROME, *de Dino Risi*. — *Mercredi 5 avril*, FR 3, 20 h. 30.**

« L'épopée » mussolinienne de la prise du pouvoir (en 1922) ramenée à une pantalonnade ridicule, à travers l'aventure de deux minables qui se sont faits profiteurs du fascisme. L'humour grinçant de Dino Risi — c'est un de ses meilleurs films — n'altère pas, pour autant, la perspective historique. La violence, le tragique, apparaissent sous la bouffonnerie. La farce, dont Ugo Tognazzi et Vittorio Gassman sont les inénarrables héros, retranscrit la réalité d'une époque.

● **ROCAMBOLE CONTRE SERVICES SECRETS, *de Bernard Borderie*. — *Jeudi 6 avril*, A 2, 15 h.**

Les aventures — patriotiques — d'un gentleman cambrioleur 1900 qui ressemble plutôt à Arsène Lupin qu'au romantique aventurier, de Ponson du Terrail. Cette référence abusive pourrait s'oublier — au profit d'une comédie d'espionnage pas déplaisante — si Bernard Borderie n'avait réalisé cela avec une parfaite platitude, si Channing Pollock était autre chose qu'un personnage en bois.

● **L'ORDINATEUR DES POMPES FUNÈBRES, *de Gérard Pirès*. — *Jeudi 6 avril*, FR 3, 20 h. 30.**

Jean-Patrick Manchette et Gérard Pirès ont tiré vers la loufoquerie un roman criminel de Walter Kempley, où le cynisme et l'amoralité s'alliaient à l'humour noir. Tous les angles vifs sont émoussés, et les scènes comiques sur le crime parfait par la technologie moderne ne tirent pas à conséquence. La mise en scène ne casse pas des briques, mais les acteurs sont savoureux, spécialement Bernadette Lafont, avec ses airs de ne pas y toucher.

● **DUPONT LAJOIE, *d'Yves Boisset*. — *Jeudi 6 avril*, TF 1, 22 h. 25.**

De l'influence de la bêtise humaine dans les manifestations collectives de racisme chez les Français moyens. Pendant près d'une heure, le film de Boisset est une étude de comportement qui ramène, grâce aux dialogues de Jean Curtelin, à la vision flaubertienne de *Bouvard et Pécuchet* et du *Dictionnaire des idées reçues*. Mais Boisset, qui tient à sa réputation de cinéaste politique, s'enlise ensuite dans une dramatisation excessive. A voir de toute façon, le cinéma français étant rarement aussi courageux dans le pamphlet social. Les acteurs, Jean Carmet en tête, sont excellents.

● **SINGOALLA, *de Christian-Jaque*. — *Vendredi 7 avril*, TF 1, 14 h. 55.**

Suède moyenâgeuse, amour passionné et fatal, tribu de boémiens contre chevalier errant, fausse mort, vraie épidémie de peste noire, château des veuves et violents conflits. Si l'on est loin du *Septième sceau*, de Bergman, la beauté des images ajoute aux traits d'une sorte de roman-feuilleton historique, dont Viveca Lindfors, belle star suédoise de l'époque, et Michel Auclair, sombrement romantique, sont les héros.

● **FLAMMES SUR L'ADRIATIQUE, *d'Alexandre Astruc*. — *Dimanche 9 avril*, TF 1, 18 h.**

Coproduction franco-yougoslave, film de commande avec, en vedette, un Gérard Barray impossible. Astruc s'est tiré des compromis par une mise en scène intelligente et efficace des scènes d'action (l'invasion de la Yougoslavie par les nazis en 1941, le combat personnel d'un officier de marine). Et, dans cette intéressante reconstitution historique, passent le sens du combat national et l'esprit de résistance.

● **AUX FRONTIÈRES DES INDES, *de Jack Lee-Thompson*. — *Dimanche 9 avril*, TF 1, 20 h. 30.**

Retour à l'Inde romanesque et guerrière des *Trois Lanciers du Bengale* et de Jules Verne, mais aussi à *la Chevauchée fantastique* de John Ford, une locomotive poussive surnommée « Victoria » remplaçant la diligence et les Indiens révoltés, les Peaux-Rouges du Far West. L'action extrêmement mouvementée a de quoi séduire les amateurs d'imageries à grand spectacle, car on n'a ménagé ni les embûches les plus extraordinaires ni les figurants.

● **LA MALLE DE SINGAPOUR, *de Tay Garnett*. — *Dimanche 9 avril*, FR 3, 22 h. 30.**

Clark Gable, Jean Harlow, Rosalind Russell, Wallace Beery, un paquebot transportant de l'or, un conflit amoureux et des pirates. Les belles années 30 d'Hollywood dans l'aventure et le romanesque. Par un spécialiste, Tay Garnett, qui ne manque pas d'humour dans les situations les plus conventionnelles. Pas besoin d'être nostalgique pour apprécier. C'est, toujours, du cinéma populaire, et le charme de Gable est resté intact.

● **LA VIPÈRE, *de William Wyler*. — *Lundi 10 avril*, TF 1, 20 h. 30.**

Une des pièces « sociales » les plus fortes et les plus représentatives de Lillian Hellman (on sait, depuis *Julia*, de Fred Zinnemann, exactement qui elle est) portée à l'écran par un grand cinéaste psychologique. Utilisation dramatique de la « profondeur de champ », maîtrise de la mise en scène, et Bette Davis, fascinante d'autorité, de fourberie et de méchanceté dans un rôle de femme possédée par l'argent, symbole du dangereux pouvoir matriarcal américain.

● **OUBLIE-MOI, MANDOLINE, *de Michel Wyn*. — *Lundi 10 avril*, FR 3, 20 h. 30.**

Bernard Menez et Marie-Hélène Breillat un peu perdus dans une comédie hybride, dont le scénario, tiré d'un roman de Jacques Faizant, n'est pas particulièrement original. Un film gentil, anodin, qui vise la cible du public « familial ».

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER (informations toutes les heures) : 7 h., J. Paugam ; 9 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 10 h., *Chansons à histoires* ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L. Bozon et J.-C. Weiss ; 12 h. 30, Inter-midi (i..rises magazic: à 13 h.) : 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h. 30, Le grand parler ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 15 h. 15, Sous quelle étoile suis-je né ; 15 h. 45, Les oubliés de l'histoire ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 8 h., Spectacle inter ; 20 h., Tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Les rêveurs de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coi ; 12 h., Inter-presse.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Tribunes et débats

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur la Bretagne (lundi et mercredi), le cancer (mardi), les coiffeurs (jeudi et vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Pierre Schaeffer (lundi), André Garrr: (mardi), Pierre Guiraud (mercredi), Cavanna (jeudi), Claire Bonnafé (vendredi).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Jean Garzialde (lundi), Pierre Pierrard (mardi), Gabrielle Rolin (mercredi), François Chatelet (vendredi).

Religieuses et philosophiques

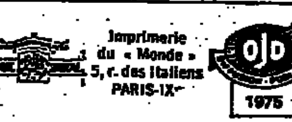
FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Le Grand-Orient de France (le 2), La libre-pensée française (le 9) ; 10 h., Messe.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



RADIO-TELEVISION

Samedi 1er avril

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (avec Jean-Claude Brialy) ; 21 h. 30, Série américaine : Serpico ; 22 h. 30, Téléfoot.

CHAINE II : A 2

20 h. 25, Football : France-Brésil, en direct du Parc des Princes ; 22 h. 20, Série policière : Madame le juge, réal. Ph. Condroyer, scénario M. Condroyer, dialogue R. Grenier. Avec S. Signoret, M. Garrel, J.-Cl. Dauphin, D. Haudepin, J.-P. Leroux (quatrième épisode : Le feu).

Une importante société immobilière est impliquée dans l'incendie des terres d'un ornithologue.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission théâtrale : les Aventures du brave soldat Sveik, par la Comédie du Havre. D'après le roman de J. Hasek, adapt. M. Normant, réal. S. Moati. Avec Cl. Dereppe, F. Guibert, Ch. Jehanin, B. Montini, S. Pauthé.

La drôle de philosophie du brave tondeur de chien, hâbleur, couard et rigolard. Les drôles d'aventures dans un monde qui ne l'est pas.

21 h. 45, Aspects du court métrage français : le Déjeuner sous l'herbe, de J.-P. Auffudo, et le Départ pour Cythère, de Ch. Chaudet.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Un bon petit diable », d'après la comtesse de Ségur. Adaptation M. Desclozeaux. Avec D. Berlioux, S. Goffre, B. Balp, B. Blin. Illustration musicale de L. Lemercier ; J.-L. Cedaha, D. Piollet. Réalisation J. Rollin-Weisz ; 21 h. 40, Disque : Liszt ; 21 h. 55, Ad lib., de M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Orchestre national de France, direction J. Komives. Avec le G.R.M. de l'INA : « Pop-symphonie, version pour orchestre » (J. Komives) ; « Coucou bazar pour haut-parleurs » (I. Mimaroglu) ; « Pop-symphonie, version pour orchestre et haut-parleurs » (J. Komives) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 2 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ! ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première ; 17 h. 50, Téléfilm : M. Kingstreet part en guerre ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : L'INTREPIDE, de J. Girault (1975), avec L. Velle, C. Auger, J. Mills, M. Galabru, R. Hanin, S. Bouy.

Un chirurgien a sauvé la vie d'un gangster. Celui-ci, par reconnaissance, veut le débarrasser de son encombrante fiancée. En volant au secours de la jeune femme, le chirurgien est amené à en protéger une autre.

21 h. 55, Magazine culturel : Expressions (Vivaldi, l'art naïf, Félix Blaska, Pierre Dux).

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 15, Concert en ré majeur pour violon, de Brahms, par l'orch. philharm. de Strasbourg sous la direct. de A. Lombard, soliste : I. Stern ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 30, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 25, La lorgnette ; 16 h. 15, Muppet Show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Série documentaire : Chili impressions, de José-Maria Berzosa. Première émission : les pompiers de Santiago.

Lire notre article page 19.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque (avec une enquête sur la santé).

16 h. 35, Les grandes batailles du passé : Poltava (reprise de l'émission du 31 mars) ; 17 h. 30, Espace musical : « Concertos brandebourgeois nos 4 et 5 », de J.-S. Bach, par l'orch. de Leipzig ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter.

20 h., Hexagonal : Le pays d'où je viens, réal. D. Sanders (la musique, la danse, le ski, la cuisine... dans la région de Lyon) ; 21 h. 35, L'homme en question : Jacques Chancel.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Clark Gable) : AVENTURE A MANHATTAN, de W. S. Van Dyke (1934), avec C. Gable, W. Powell, M. Loy, L. Carrillo, N. Pendleton (v.o. sous-titrée, N., rediffussion).

Deux enfants, élevés ensemble, deviennent l'un gangster, l'autre homme politique, et se retrouvent amoureux de la même femme.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Jacques Estager (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Les deux orphelines », de Ennery Cormon ; 16 h. 5, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes, par D. Dubreuil, avec O. Quirot ; 17 h. 30, Escales de l'esprit : August Strindberg ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue avec J. Estager ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Portrait anthologique de José Pivin, par R. Farabet ; 23 h., Black and blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Chabrier, Fauré, Poulenc ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche en direct du Théâtre d'Orsay : Telemann, Mozart, Beethoven, Poulenc ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Ciboulette » (R. Hahn) ;

13 h. 40, Jour « J » de la musique : J.-S. Bach, Vittoria, Mozart ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Première Symphonie » (H. Dutilleux) ; 17 h., Le concert égoïste de J.-P. Collard : Chant grégorien, Chopin, Debussy, Rachmaninov, Fauré, Scriabine, Paganini, Franck, J.-S. Bach ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival de Bordeaux... Orchestre régional d'Aquitaine, dir. K. Kondrachine, avec V. Eresco, piano : « Suite de ballet, le Boulon » (Chostakovitch), « Troisième Concerto pour piano en ré mineur opus 30 » (Rachmaninov), « l'Oiseau » (Chopin), « Deuxième Symphonie » (Sibélius) ; 23 h., Musique de chambre : Telemann, Mozart, Beethoven, Poulenc ; 0 h. 5, Rêveries : Scriabine, Schumann, Berlioz, Liszt, Kreisler, Debussy, Offenbach, Cziboulka.

Lundi 3 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Restez donc avec nous (Anne Sylvestre) ; 14 h. 25, Feuilleton : Les aventures de Pinocchio ; 15 h. 50, En direct de l'Assemblée nationale : la rentrée parlementaire (en raison de cette émission, celles pour les jeunes risquent d'être perturbées jusqu'à 19 h. 20) ; 17 h. 10, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (redif.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Eh bien... raconte !

20 h. 30, FILM : LA VALLEE PERDUE, de J. Clavell (1970), avec M. Caine, O. Sharif, F. Bolkan, N. Davenport, P. Oscarsson, A. O'Connell (rediffusion).

En 1618, un maître d'école allemand, fuyant les horreurs de la guerre, découvre une vallée perdue où l'on vit encore en paix. Il obtient, d'une bande de mercenaires, une trêve d'un hiver.

22 h. 30, Tribune, de J. Duché : Le temps du baroque.

En Europe centrale, durant la chute de l'empire de Charles Quint, des guerres complexes se déchaînaient. Richelieu interviendra. Tout s'achève par le traité de Westphalie.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Le magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... les livres et l'histoire ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Feuilleton : Mama Rosa ou La farce du destin, d'A.-S. Labarthe, J.-Ch. Lagneau et R. Sangla.

Un mariage au fil de l'eau, un tango avec le crime. Et la mort, toujours trompeuse.

22 h. 25, Bande à part (Du côté de chez Duroc, de J. Trejouël, redif.).

Lire notre article page 19.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Jean Bousquet ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES ESPIONS, de H.-G. Clouzot (1957), avec C. Jurgens, P. Ustinov, O.E. Hasse, S. Jaffe, P. Carpenter, G. Séty, V. Clouzot (N.).

Pour avoir accepté de cacher chez lui un homme pourchassé par des espions internationaux, le propriétaire — ruiné — d'une clinique psychiatrique voit sa vie se transformer en cauchemar.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Armando Uribe (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'apprentissage du capitalisme ; 8 h. 32, L'imaginaire dans la cité ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Les Français s'interrogent sous l'occupation » et l'exposition « Cent ans de République » aux Archives de France ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Rivière du hibou ou autres contes », d'Ambrose Bierce ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : M. Apfelbaum ; 16 h. 25, L'heure qu'il est ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : Concert da Camera ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « On a sonné », de S. Martel, avec J.-P. Cassel, G. Charpentier, L. Patrick, P. Galbeau. Réalisation J.-J. Vierne ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Le démembrement de la chair ou la transmutation hermétique dans les visions du zosime », avec E. Marot ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Entretiens avec... Marcelin Pleynet, par S. Fauchereau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Barocco » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Bernstein, Gershwin, Wiener ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : C. Franck, H. Berlioz, C. Saint-Saëns ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Pierre Petit ; 17 h., Postlude : Saint-Saëns, Schuba, Durey, Ravel ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Entrée de jeu : lieders de Schubert, de Brahms et de Richard Strauss, avec Laure Colladant, piano, et Birstrix Forman ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Entrée de jeu : « Au château d'Ambras, le cabinet des merveilles de Ferdinand de Habsbourg » (musiques de la Renaissance, R. Strauss, Bartok, Kodaly).

Mardi 4 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 30, Série : Aux frontières du possible (1er épisode) ; 15 h. 55, Variétés : François Wertheimer et Un opéra volant ; 17 h. 10, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Histoires des trains : Les trains de France, de D. Costelle, réal. J. Cathala.

21 h. 15, Littéraire : Titre courant, de P. Sipriot.

Histoire de la France rurale, *de G. Duby et A. Wallon (tome 3 : de 1789 à 1914).*

21 h. 27, Document de création : Paris pour mémoire, de P. Breuenot. (Souvenir de la fête, de G. Olivier.)

A la recherche de la fête, ou du fantasme de la fête ? Derrière les femmes monstres, la femme-panthère, dans le tourbillon des manèges et des chevaux de bois, il n'y a ni rêve, ni épouvante, ni fête pour Guy Olivier.

22 h. 15, Variétés : Les comiques associés.

Café-théâtre, cabaret... avec les Jeanne, Jacques Lulet, Dominique Lavanant, Daniel Laloux, Gilbert Francoli, Pierre Doris.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Documentaire d'art : Hans Hartung (repr. de l'émission du 29 mars) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Bertolt Brecht ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran... Téléfilm : Service des urgences, de R. Collins, avec S. Hylands, T. Musante, C. Burns.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

Vers 22 h., Débat : L'hôpital.

Avec, entre autres, le professeur Denoix, directeur de la santé au ministère de la santé ; le professeur A. Sarrazin, chef du service de gastro-entérologie à l'hôpital de la Pitié à Paris ; le docteur Bertrand Dantzenberg, chef de clinique dans un service de réanimation.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fédération Sépharadie ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE DISTRAIT, de P. Richard (1970), avec P. Richard, B. Blier, C. Samie, M. Pacôme, J. Monod, P. Préboist, M.-C. Barrault. (Rediff.)

Un garçon, perpétuellement distrait, travaille, grâce à la protection de sa mère, dans une agence de publicité, où il sème le désordre par ses extravagances.

22 h. 5, Magazine : Réussite.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Armando Uribe (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'apprentissage du capitalisme ; à 8 h. 32, L'imaginaire dans la cité ; à 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, Matinée des autres : Médecines d'hier et d'ailleurs ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec F. de Bernardy ; 11 h. 2, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : Solistes ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Nouvelles pour une année », de L. Pirandello ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable : Les modèles de développement ; à 16 h., Match : M. Perrein, F. Xénakis ; à 16 h. 25, En direct avec J.-P. Corbeau ; 17 h. 32, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : Concert da *Camera* ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences : Le papier ;

20 h., Dialogues : La loi de la pudeur, avec M. Foucault, G. Hocquenghem et J. Danet ; 21 h. 15, Musiques de notre temps (Milhaud, Messiean, Strauss, Berlioz) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Entretiens avec M. Pleynet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... L'art vocal au dix-septième siècle et au début du dix-huitième siècle : Luth, théorbe et viole de gambe ; à 10 h. 15, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Les gars de la marine ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : J. Strauss, C. Lube, F. Lehar, O. Nedbal ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : J.-B. Lœillet, F. Dandrieu, A. Campra, Mercadante, Boito ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : G. de Machaut, J. Despres ; 17 h., Postlude : J.-S. Bach, F. d'Agincour, F. Delius ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Deux ou trois grâces... « Autour d'Aldous Huxley et Thomas Mann » : Bach, Beethoven ;

20 h. 30, Cycle symphonique... En direct du grand auditorium, le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Rosen, avec J. Starker, violoncelle : « Métamorphoses symphoniques » (Hindemith) ; « Variations sur un thème rococo » (Tchaïkovski), « Symphonie no 6 en la majeur » (A. Bruckner) ; 22 h. 45, France-Musique la nuit... Les cours et leurs musiciens : Haendel ; 23 h. 15, *Nouveaux talents, premiers sillons* : Bartok, Stravinski ; 0 h. 5, Shakespeare and Co : *Chostakovitch, R. Strauss, Berlioz* ; 1 h., A l'ombre des clochers : Bizet, Milhaud.

Mercredi 5 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête (La chasse aux Tuileries).

Quelle chasse et quel mystère dans le quotidien de ces jardins ? Une énigme inventée par Patricia Highsmith, à laquelle devra répondre M. Alain Semal.

22 h., Médicale, d'I. Barère et E. Lalou : Monika, Christophe et d'autres.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Magazine d'actualité... Question de temps : Vingt-quatre heures à perpétuité.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 40, Alain Decaux raconte.. La bataille de l'eau lourde.

En 1942, les alliés luttent pour empêcher les nazis de parvenir à fabriquer la bombe atomique. L'eau lourde, grâce aux Norvégiens, n'arrivera pas en Allemagne.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales (FR 3 Paris-Normandie : La mémoire de Paris : le rat et la poudre) ; 19 h. 40, Tribune libre : S.O.S. Amitiés ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA MARCHE SUR ROME, de D. Risi (1962), avec V. Gassman, U. Tognazzi, R. Hanin, M. Brega, A. Cannas, N. di Napoli. (N., rediff.).

En 1920, deux Italiens, anciens combattants, s'inscrivent au parti fasciste de Mussolini pour échapper au chômage. Ils vont être entraînés dans une activité aberrante et dans la « marche sur Rome ».

22 h. 5, Magazine : Ciné-regards (L'humour à Chamrousse et Jacques Tati).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Armando Uribe (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'apprentissage de l'imaginaire ; à 8 h. 32, L'imaginaire dans la cité ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : solistes ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama (Allemagne - Autriche) ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le partage », de M. Chavardes ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi jeunesse : Coopératives artistiques de production ; à 16 h. 25, En direct avec J.-W. Lapierre ; 17 h. 32, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : Les orgues contemporaines ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, La science en marche : La saga des humains ;

20 h., La musique et les hommes : Nerval et la musique ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Entretiens avec M. Pleynet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... L'art vocal au dix-septième siècle et au début du dix-huitième siècle : L'Ayre anglais ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : A. Popp, M. Magne, M. Bua, L. Chauliac ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : F. Boieldieu, A. Leroy, Mendelssohn ; 15 h. 32, Le concert du mercredi, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, avec le concours de R. Marchandot : Rameau, Couperin, A. Tisne, S. Barber, E. Elgar, S. Turina ; 17 h., Postlude : Poulenc, Bizet, Mompou ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Deux ou trois grâces... Autour de A. Huxley et T. Mann (Beethoven) ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Pro Musica Antiqua 1977 ; chœur Bach de Stockholm et concertus musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt : « Alexanderfest oder Die Macht der Tonkunst » (Haendel), avec F. Palmer, A. Rolfe Johnson, S. Roberts ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les cours et leurs musiciens (Wagner) ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Shakespeare and Co : « la Tempête » (Sibelius, Berlioz, Massenet, Tchaïkovski) ; 1 h., A l'ombre des clochers : Milhaud, Massenet, Daniel-Lesur.

Les écrans francophones

Mardi 4 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les bannis ; 21 h., *Libera mon amour*, film de M. Bolognini.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La cloche tibétaine ; 21 h., *le Roi barbu*, film de W. Beck.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Soirée présentée par le centre R.T.B. Charleroi. — R.T. *Bis*, 20 h. 25 : Le temps des as ; 21 h. 15, Minute papillon.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Spécial cinéma.

Mercredi 5 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *le Prussien*, dramatique de J. Lhote.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mon ami le fantôme ; 21 h., *le Jeune Homme et le Lion*, film de J. Delannay.

TELEVISION BELGE : 20 h., Enchères aux espions ; 21 h. 10, Cette chose-là. — R.T. *Bis* : *les Risques du métier*, film d'A. Cayatte.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, *Monsieur Zola*, film de S. Lorenzi.

Jeudi 6 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Syndicat du meurtre*, film de J. Guillermin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *le Domaine des Obrets*, film de A. Béart.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *la Pépée du gangster*, film de G. Capitani. — R.T. *Bis*, 20 h., Wallonie immédiate.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Des yeux pour entendre.

Vendredi 7 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Van der Valk ; 21 h., *le Rafiot héroïque*, film de R. Murphy.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Premier anniversaire de la mort de J. Prévert ; 21 h., *Chantage à la drogue*, film de D. Greene.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 22 h. 5, *Hollywood Story, Hollywood on trial*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, *Monsieur Zola*.

Samedi 8 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *la Mare au diable*, film de Pierre Cardinal.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *Un enfant dans la peau*, film de M. Damie.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *le Roi et moi*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Rendez-vous ; 20 h. 25, Mannick, vedette des « Oiseaux de nuit » ; 20 h. 35, Les grands explorateurs ; 21 h. 25, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 9 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Pilotes ; 21 h., *Un frisson dans la nuit*, film de C. Eastwood.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Voyage au fond des mers ; 21 h., *En lettres de feu*, film de J. Anthony.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Suggestions ; 20 h. 25, Voulez-vous jouer ? ; 22 h. 10, Ce diable d'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Mariages ; 20 h. 55, A vos lettres ; 21 h. 15, All you need is *love*.

Lundi 10 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Une corde, un colt*, film de R. Hossein.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La légende des Strauss ; 21 h., *Tarakanova*, film de F. Ozep.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, La cabine ; 20 h. 30, *Ce que parler veut dire*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, David Frankfurter ; 21 h. 50, Spécial Citizens Band : Genesis.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 6 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 16 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Série : Jean-Christophe, d'après R. Rolland, réal. F. Villiers. (Les amies.)

21 h. 25, Magazine : L'événement (les ailes du Tigre).

22 h. 25, FILM : DUPONT LAJOIE, d'Y. Boisset (1974), avec J. Carmet, P. Tornade, J. Bouise, M. Peyrelon, G. Garcin, P. Roberts, I. Huppert.

Pendant les vacances, dans un camping de la Côte d'Azur, un cafetier parisien commet un meurtre dont il cherche à rejeter la responsabilité sur des travailleurs nord-africains.

CHAINE II : A 2

12 h., Sport : Match de football Allemagne-Brésil ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame.

15 h., FILM : ROCAMBOLE CONTRE SERVICES SECRETS, de B. Borderie (1962), avec C. Pollock, H. Vessel, A. Lupo, N. Gray, R. Battaglia, G. Delorme. (Rediffusion.)

En 1903, un gentleman-cambrioleur aide les services anglais et la France à ruiner les plans d'un diplomate et d'un industriel allemands qui préparent la guerre.

16 h. 40, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le peintre et graveur Albrecht Dürer ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, Dramatique : Johanne et ses vieux, de G. Dufresne, avec R. Rivard, H.-M. Mercure, C. Michaux, réal. J.-P. Fugère.

Lire notre article page 19.

22 h., Légendaires : Les petits secrets (l'Aveyron), par P. Dumayet, P. Pesnot et P. Alfonsi, réal. P. Desfons.

Du « don » de tuer le feu aux mérites des rebouteux, comment se transmettent les recettes, ou les pouvoirs des guérisseurs des campagnes.

22 h. 40, Spécial but.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Force ouvrière ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : L'ORDINATEUR DES POMPES FUNEBRES, de G. Pirès (1975), avec J.-L. Trintignant, M. Darc, B. Lafont, L. Massari, B. Fresson.

Un cadre moyen supprime son épouse en programmant un crime parfait sur ordinateur. L'usage répété de la machine l'entraîne dans un monde de cauchemar.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Armando Uribe (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'apprentissage du capitalisme ; à 8 h. 32, L'imaginaire dans la cité ; à 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : les conservatoires ; 12 h. 5, Parti pris, avec Cavanna ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Grenade-sur-Garonne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Grand Exterminateur », de V. Gheorghiu ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet : Cinéma américain et société ; à 16 h. 25, En direct avec A. Marcel d'Ans ; 17 h. 32, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : L'électro-acoustique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Biologie et médecine : Les épilepsies ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Un morceau de la vraie croix pour le petit-fils d'une catin et d'un roi fou », de S. Ganzl, réal. J.-P. Colas (rediffusion), avec R. Dubillard, A. Cuny, S. Pelayo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Entretiens avec M. Pleynet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... L'art vocal du dix-septième siècle et du début du dix-huitième siècle : Musique de cour, musique populaire ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : E. von Dohnanyi, A. Czibulka, H.-C. Lumbye, E. Waldteufel ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : H.-W. Henze, Verdi, Hugo Wolf ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui : A. Honegger, Daniel-Lesur, Roland-Manuel, G. Tailleferre, F. Poulenc, H. Sauguet, G. Auric, I. Gotkowsky, J. Bruzdowicz, R. Calmel, P. Israël-Meyer ; 17 h., Postlude : E. Adriaenssen, T. Robinson, H.-L. Hassler, S. Dowland, Roussel ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Deux ou trois grâces... Autour de A. Huxley et T. Mann (Wagner, Bach, Debussy) ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium, cinquantenaire de l'Onde Martenot, sectuor d'ondes, Loriot, avec J. Guillou et H. Puig-Roget : « la Fête des belles eaux » (Messiaen), « Gemme d'étoiles » (M. Foison) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les cours et leurs musiciens (Haydn) ; 0 h. 5, Shakespeare and Cº : « Macbeth » (Smetana, Massenet, R. Strauss) ; 1 h., A l'ombre des clochers (Infante, Albeniz, Granados).

Vendredi 7 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emission régionale : 14 h. 25, Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 14 h. 55, FILM : SINGOALLA, de Christian-Jaque (1949), avec V. Lindfors, M. Auclair, L. Seignier, F. Rauzena, L. Falk, N. Wifstrand. (N. Rediffusion.)

Au Moyen Age, en Suède, un chevalier quitte son château pour suivre une bohémienne. Mais la tribu de celle-ci est hostile à leur amour.

16 h. 30, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps (avec, à 16 h. 38, Les contes de la rue Broca) ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 27, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Les Deux Vierges, de J.-J. Bricaire et M. Lasayques. Mise en scène de R. Manuel. Avec R. Manuel, J. Marin, Cl. Gensac, Y. Llobregat.

Alexandre Vignon, vierge au sens zodiacal du mot, est obsédé par l'astrologie. Son fils Frédéric va tenter d'exploiter cette manie à des fins tout à fait personnelles.

22 h. 25, Variétés : A bout portant (avec Nicolas Peyrac).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., La mission Marchand (Fachoda) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le Groenland ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, Feuilleton : Un ours pas comme les autres, de Nina Companez, avec A. Dussolier, F. Berger, F. Perrin (cinquième épisode : Madame et le jardinier).

Gaspard retourne à la campagne avec son violoncelle : il trouve une place de jardinier et une femme bien accueillante.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (quelques jeunes gens d'aujourd'hui).

Avec MM. Y. Dangerfield, F. Ryck, G. Gilbert, W. Prevost, A. Pacadis.

22 h. 50, Télé-club : les Indes noires, d'après Jules Verne, réal. Marcel Bluwal, avec A. Mottet, G. Poujouly, A. Valmy

Lire notre article page 19.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Grande Loge nationale française ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, Documentaire : Un million d'oiseaux aux portes du désert, par E. Cousin, L. Cousin, J. Sansoulh, J.-P. Sergent ; 21 h. 20, Magazine : La révolution nucléaire (l'atome, cet inconnu), par N. Champetier et C. de Givray.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Armando Uribe (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'apprentissage du capitalisme ; à 8 h. 32, L'imaginaire dans la cité ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Semaines musicales de la région Rhône-Alpes : Les conservatoires ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Chambre d'instance », de B. Gay-Lussac ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : La forme d'un œuf ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : Microparticules de l'atmosphère et de l'océan ;

20 h., « Le prophète de Taos », ou « D.-H. Lawrence et le Nouveau Mexique », par R. Vrigny et G. Godebert ; 21 h. 30, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : Créateurs et interprètes du contemporain ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Entretiens avec M. Pleynet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... L'art vocal au dix-septième siècle et au début du dix-huitième siècle : Musiques française et italienne ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : S. Strauss, E. Tossell, W. Kolo, Schubert, C. Milloeker ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : J. Duphly, J. Haydn, L. Marchand, J.-S. Bach ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : Ginastera, Alsina ; 17 h., Postlude : Verdi, H. d'Anglebert, C. Balastre ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Deux ou trois grâces. Autour de A. Huxley et T. Mann (Beethoven, Schoenberg) ;

20 h. 20, Entre les pavés, l'herbe... Une heure de musique traditionnelle du Berry ; 21 h. 20, En différé de Sarrebrück... Cycle d'échanges franco-allemands : Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. W. Boettcher, avec C. Zachasias, piano : « Symphonie pour instrument à vent à la mémoire de Claude Debussy (Stravinski), « Concerto pour piano en fa majeur nº 19 K 459 (Mozart), « Musique pour cordes, percussion et celesta » (Bartok) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit, « Da Capo » (G. Zeisel), A. Schnabel, pianiste (Beethoven) ; 0 h. 5, Shakespeare and Cº : « Comédies » (Korngold, Fauré, J. Ibert) ; 1 h., A l'ombre des clochers (Albeniz, de Falla, Turina).

Samedi 8 avril

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique : Initiation au russe ; 12 h., Philatélie-club ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratiques ; 13 h. 45, Les musiciens du soir ; 14 h. 18, Restez donc avec nous ; 16 h. 10, Documentaire : Les loups, de Irwin Rostein ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Chantal Goya) ; 21 h. 30, Série américaine : Serpico ; 22 h. 20, Téléfoot.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Loto chansons (reprise à 17 h.) ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Interneige ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, Série policière : Madame le juge, réal. Cl. Chabrol, adapt. O. Barski, avec S. Signoret, J.-C. Dauphin, M. Vitold, D. Haudepin (cinquième épisode : 2 + 2 = 4).

Un adolescent est soupçonné de parricide. Madame le juge refuse de se rendre à l'évidence. Quand il avoue son crime... elle se réfugie dans les fantasmes.

22 h. 5, Le dessus du panier ; 23 h., Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Jeux.

20 h. 30 FILM (cinéma 16) : TOM ET JULIE, de N. Companeez (1977), avec F. Bergé, E. Buyle, F. Perrin, F. Huster (rediffusion).

Il y a des gens qui perdent tout ce qu'ils voulaient avoir à vingt ans. Est-ce que ces deux-là, rencontrés sur le pavé de Paris, seront plus doués que les autres ?

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Armando Uribe (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30, 78... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Corée-Philippines (la Corée) ; 16 h. 20, Le livre d'or : Aimée Van de Wiele ; 17 h. 30, Corée-Philippines : Philippines ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Un lacet autour du cou », de B. Beck, avec M. Vitold, E. Scob, D. Manuel ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences : W. Teuscher ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2 Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Vocalises : Colette Alliot-Lugaz ; 11 h., Jour « J » de la musique ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 1978 : La critique des auditeurs ; 15 h., En direct du Studio 118... Récital de jeunes solistes : Quintette à vent Taffanel ; 15 h. 45, Discothèque 1978 ; 16 h. 32, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Edgar » (Puccini), direction E. Queler, avec R. Scotto, C. Bergonzi ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Festival du Marais. Concert donné à l'Hôtel Carnavalet. Nouveau Trio Pasquier avec R. Pasquier, violon ; B. Pasquier, alto ; R. Pidoux, violoncelle : « Trio en ut mineur, opus 9, nº 3 (Beethoven) ; « Trio, opus 20 » (Webern) ; « Trio en mi majeur, K. 563 » (Mozart) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5 Concert de minuit, Orchestre symphonique de la radio de Sarrebrück, direction S. Kobler : musique française (I. Ibert, Saint-Saëns, A. Roussel).

Dimanche 9 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première.

18 h., FILM : FLAMMES SUR L'ADRIATIQUE, d'A. Astruc (1968), avec G. Barray, Cl. Auger, A. Passalia, R. Basic.

En avril 1941, au moment de l'invasion de la Yougoslavie par les troupes allemandes, un officier de marine lutte pour sauver son bâtiment et refuse la capitulation.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : AUX FRONTIERES DES INDES, de J. Lee-Thompson (1960), avec K. More, L. Bacall, H. Lom, W. Hyde White, I. S. Johar.

En 1905, lors d'un soulèvement musulman à la frontière nord-ouest de l'Inde, un officier britannique est chargé de faire sortir le fils d'un maharadjah et sa gouvernante de la zone contrôlée par les rebelles.

22 h. 5, Documentaire : Royan, quatorze ans de festival.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousine ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en Super 8 ; 11 h. 30, Concert : Concerto nº 5 pour piano (Beethoven), par l'orchestre de Strasbourg, dir. A. Lombard, soliste : E. Guilels.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 30, Série : Drôles de dames ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music (avec Serge Gainsbourg) ; 21 h. 40, Série documentaire : Chili impressions, de J.-M. Berzosa (seconde émission : Voyage au bout de la droite).

Lire notre article page 19.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque (avec un reportage sur la scolarisation) ; 16 h. 35, La révolution nucléaire (reprise de l'émission du 7 avril) ; 17 h. 30, Espace musical : « Poème », d'A. Chausson, « Tzigane », de M. Ravel, par l'orch. de la Radio hollandaise ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter.

20 h., Magazine : Hexagonal... Histoires de France (les navires-prisons de l'île Madame), par A. Conte ; 21 h. 35, L'homme en question : Peter Townsend.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Clark Gable) : LA MALLE DE SINGAPOUR, de T. Garnett (1935), avec C. Gable, J. Harlow, L. Stone, W. Beery, R. Russell, D. Digges (v.o. sous-titrée, N.).

Un capitaine de paquebot, qui transporte en secret de l'or, de Hongkong à Singapour, se trouve aux prises, avec sa maîtresse, embarquée à son insu, et avec des pirates.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Armando Uribe (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique Plus à Pau.

14 h. 5, « Le Nouveau Jonas », de G. Berreby, avec M. Chevit, R. Mellul ; 16 h. 5, Musique Plus à Pau ; 17 h. 30, Rencontre avec... René Barjavel ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Armando Uribe et Gérard de Cortanze ; 20 h. 30, Atelier de création radiophonique : « Patron, pas trop », par J.-M. Fombonne et A. Orr ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie... J.-C. Bailly.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le Kiosque à musique : Meyerbeer, Waldteufel, Françaix ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche en direct du Théâtre d'Orsay : Musica da Camera, Danzi, Haydn, Schubert, Viotti ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon ; 13 h. 40, Jour « J » de la musique ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto pour violon » (Brahms) ; 17 h., Le concert égoïste d'André Boucourechliev : Monteverdi, Maderna, Beethoven, Wagner, Strauss, Mahler ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Académie de musique de Budapest... Orchestre symphonique de la radio hongroise. Direction I. Fisher, avec D. Ranki, piano : « Six Pièces pour orchestre, opus 6 » (Webern) ; « Capriccio pour piano et orchestre » (Stravinski) : « Symphonie nº 1 : Titan » (Mahler) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Les insectes arrivent ; 1 h., Méridiens nocturnes : Fauré, Ibert, Dutilleux.

Lundi 10 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 17 h. 10, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes.

19 h. 43, Eh bien, raconte !

20 h. 30, FILM : LA VIPERE, de W. Wyler (1941), avec B. Davis, H. Marshall, T. Wright, R. Carlson, C. Dingles, D. Duryea, P. Collinge. (N.).

Louisiane, 1900. Une femme, habitée par la passion de l'argent, cherche, pour réaliser une spéculation, à manœuvrer son mari malade, et va jusqu'au meurtre indirect.

22 h. 20, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Le magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le cercle d'argile ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Six jours avec un ami : Claude François.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Feuilleton : Mama Rosa ou la Farce du destin, d'A.-S. Labarthe, J.-C. Lagneau et R. Sangla.

22 h. 25, Magazine artistique : Zig-Zag.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 20, Tribune libre : Annie Kriegel ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : OUBLIE-MOI MANDOLINE, de M. Wyn (1975), avec B. Menez, M.-H. Breillat, J.-P. Darras, H. Garcin, A. Pousse, P. Tornade, G. Garcin, S. Delair, M. Lejeune.

Pour les beaux yeux d'une demoiselle en détresse, un employé d'une agence de publicité est entraîné dans une folle aventure.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Christophe Bailly ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les chrétiens du Proche-Orient ; à 8 h. 32, Les géographes de la cité ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Enfants de la violence », de D. Lessing ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : L'écrivain et ethnologue J. Myrdal ; 17 h. 32, Picasso et la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Gloire matinale », de P. White ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade, par J. Peignot.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Weber, Hummel » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Verdi, Massenet ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Le Flem, Fauré, Tansman ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Charles Brown ; 17 h., Postlude : Petit, Sauguet, Debussy ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Ensemble 2E 2M. Direction P. Méfano : Schoenberg, Murail, Yun, Donatoni ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Point crépusculaire.

Chili : quand créer est une audace

(Suite de la page 19.)

» Celui qui n'écoute pas agit en oppresseur. Aujourd'hui il est audacieux de croire au respect, quand la violence est continuellement pratiquée, qu'elle est installée, qu'elle est la seule réponse. Mais que serions-nous si nous ne dénoncions pas cela ? »

Pendant que des groupes folkloriques et des chanteurs se succédaient, applaudis, encouragés par le public — comme si le temps d'une soirée tout était possible — dehors, la ville suivait sa vie « normale », régularisée, contrôlée.

Autre réponse à la dictature et à ses conséquences : les ateliers d'artisanat. Pour les femmes des chômeurs, des disparus, des prisonniers, il a fallu inventer un travail, même de misère. Et c'est là qu'est né l'art le plus populaire à l'heure actuelle au Chili : les arpilleras (1). Ce sont des tapisseries faites de petits bouts de tissus récupérés dans les usines. Sur ces tapisseries les femmes brodent ce qu'elles voient et ce qu'elles vivent. Impossible de leur faire taire le sordide de leur quotidien : les poubelles qu'on écume, les cantines d'enfants, les usines, le père sans emploi, les gens qu'on cache, ceux qu'on arrête, ceux qu'on exile, ceux qui boivent, la vie du quartier. Tout le Chili d'aujourd'hui défile dans les arpilleras, avec son oppression brodée point par point, centimètre par centimètre, par ces femmes qui n'ont jamais été formées, si ce n'est par une réalité qui ne les a pas épargnées.

« Cela n'a pas été facile. Il nous a d'abord fallu briser notre isolement et notre peur, vaincre notre autocensure. On finissait par leur faciliter la tâche ! », *nous explique un chanteur.* « Nous avons appris à détourner ce qui nous est imposé, à recréer, puisqu'on ne peut pas exprimer. » *Aussi, peu à peu, des groupes sont nés, des peñas se sont ouvertes. Il y en a aujourd'hui douze à Santiago. Des talleres (ateliers) sont nés, sortes de petits centres culturels, où les artistes peuvent travailler et présenter leurs œuvres. Des disques ont été lancés, des festivals organisés, défiant la politique culturelle gouvernementale qui favorise la futilité, le culte de la vedette, les artistes et les disques étrangers.*

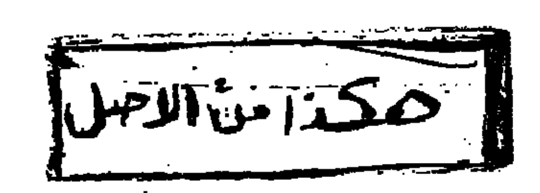
Chanter n'est pas collaborer

En 1977, le Caupolican (le plus grand théâtre de Santiago) a, à plusieurs reprises, rassemblé plus de huit mille personnes pour écouter du folklore et des jeunes compositeurs. « Le public a une grande maturité politique, nous disait un des organisateurs ; il est conscient de la signification de tels rassemblements et du risque ; jamais il n'y a eu un mot de trop. »

Marge étroite, frange risquée, la culture d'un peuple renaît, avec son besoin de se retrouver, de parler, d'échanger, de se souvenir et d'oser, aussi.

RÉGINE VILLON.

(1) *Chili : un peuple brode sa vie et ses luttes*, d'A. Jacques. Edité par la CIMADE.



LA VIE AUX CHAMPS

Le réveil des carpes

(Suite de la page 17.)

De la terre rafraîchie naissait alors une brume s'étendant au ras des eaux qu'elle masquait sous un voile que perçaient les pointes des roseaux, et les carpillons, emportant la gaie vision du jour retrouvé, regagnaient les profondeurs de l'étang pour se reposer et dormir.

Alourdie par son poids, une douzaine de kilos, rendue paresseuse par son grand âge, treize ans, la carpe attendait la fin de la matinée pour apparaître à la surface et baguenauder. Ses congénères évitaient de se trouver sur son passage, plus d'une fois l'un d'eux avait été écarté d'un violent coup de sa tête mafflue. N'étant pas encore tourmentée par l'instinct génésique, l'époque n'en commence qu'au mois de mai, quand la température de l'eau atteint 20 degrés, et nul mâle la recherchant, elle jouissait sans trouble d'un environnement qu'elle connaissait bien. Elle aimait rejoindre, à une pointe de l'étang, le débouché d'un ruisseau grossi, l'hiver, par les pluies et le ruissellement des pentes d'alentour. Pénétrant les eaux vives avant qu'elles ne se perdent dans les eaux stagnantes, elle les remontait en godillant de tout son corps puissant, long de soixante-quinze centimètres. Ou bien elle se dirigeait vers la haute digue de terre percée en sous-sol de deux conduites, deux énormes buses offertes jadis par le service cantonal des ponts et chaussées :

Un petit lac limpide et sans végétation s'est formé à l'avant de cette levée. Après avoir avalé, en flânant, des parcelles molles de racines, les êtres microscopiques d'un plancton, brouté des algues, des bourgeons, des pousses, qu'elle tâtait d'abord des deux barbillons pendant de chaque côté de sa mâchoire supérieure pour en apprécier la sapidité, faciliter leur préhension de ses lèvres épaisses, elle aimait, l'estomac plein, plonger et s'étendre sur le fonde de la nappe nue, pour digérer quelques instants les nourritures variées choisies durant son cheminement.

Les jours de beau temps, le soleil faisait miroiter, à travers l'eau limpide, les teintes inaccoutumées, bleues sur le dos, dorées aux flancs, des larges écailles de la vieille carpe. Elle se régalait surtout des milliers d'œufs agglutinés des grenouilles rousses qui pondent dès février, les déglutissant après les avoir broyés entre ses dents — pareilles à de petites meules — enchassées par cinq de chaque côté de son pharynx. Ainsi, les heures de chasse se passaient-elles, coupées de pauses, jusqu'à la tombée du jour. Quand les contours de l'étang se diluaient dans la grisaille crépusculaire, la carpe, repue, s'enfonçait toujours près de la digue, là où les feux éclatés du matin et les feux qui s'éteignent du soir se réfléchissent sur une eau sans rides...

« J'ai soulevé mon béret pour la saluer »

Robert Lagarde, facteur à la retraite, qui ne s'était jamais accoutumé à la nouvelle appellation de « préposé », a deux passions qu'il peut maintenant satisfaire à son aise, le jardinage et la pêche à la ligne.

« *Seulement*, me dit-il, quand je le rencontrai un matin, apportant un panier de salades, de fèves, d'aubergines, de tomates hâtives au gérant de l'Epargne, toujours prêt à lui acheter des primeurs, *la pêche me retient plus souvent qu'il ne faudrait. Il me faut choisir entre le bambou et la bêche, et ce n'est pas commode car, à la Chaumière, restaurant routier du village, le patron me prend tous mes poissons* », et il ajouta : « *Je n'en mange jamais...* »

L'an dernier, Lagarde avait voulu capturer la vieille carpe. Il en aurait tiré gloire, mais le poisson s'était dérobé, dédaignant amorçages et esches les plus appétissants. L'homme s'était juré d'avoir sa revanche, et quand il gagna l'étang, il était si tôt qu'à peine une lueur rose annonciatrice du lever du soleil frangeait l'horizon. Mais l'homme n'avait cure de cette teinte fragile touchant d'abord la cime des arbres pour, l'instant d'après, envahir le ciel par larges pans qui se rejoignirent comme ces feux lointains que l'on voit, l'été, s'étendre et ronger l'immensité d'une lande, le flanc d'une montagne. Il vidait de son attirail de pêche la camionnette arrêtée sur le terre-plein de la digue.

Il déposa tour à tour une lourde canne de bambou noir, de 4 mètres, dont le scion résistant restait cependant assez flexible, un moulinet à tambour contenant 100 mètres de crin synthétique, un plomb coulissant pour équilibrer la ligne et des boîtes renfermant un assortiment d'hameçons. Quant aux autres accessoires, Lagarde s'était fié à son ingéniosité : « *Il est inutile d'acheter des bricoles. On a dix doigts pour s'en servir* », disait-il, et il ajoutait : « *Si je veux sonder la profondeur de l'eau, je prends une ficelle, j'attache une petite pierre à un bout, hop ! je lance, je retire, je mesure avec mon bras. C'est pas malin. Pour un pose-ligne, j'ouvre mon couteau, je coupe une branche fourchue, solide, je la réduis comme il faut, je l'épointe, je la fiche en terre, la canne tiendra sans bouger.* »

Il possédait des épuisettes de toutes tailles fixées à un long manche de châtaignier poli et durci au feu dont la poche profonde, faite d'un filet qu'il avait lui-même maillé, était montée sur un cercle de tonneau sectionné, redressé au marteau, puis soudé à la forme et à la dimension voulues. Pour maintenir ses prises au frais, il les enfermait couchées sur un lit de joncs humides dans un panier d'osier tressé l'hiver au coin du feu. Le panier apporté ce matin-là était celui réservé à la pêche du « gros ».

La carpe, on le sait, est routinière et paresseuse. Poisson de fond, elle sait trouver dans un même canton, soulevant du nez une pierre, fouillant la vase, inspectant un lit de graviers, de sable, cet ensemble d'êtres et de végétaux minuscules appelé le « benthos », qui lui assure une nourriture abondante.

Lagarde, comme tous les vrais pêcheurs, connaissait cette habitude. Deux matinées durant, il avait lancé dans l'eau, toujours au même emplacement, des amorces composées d'après une recette transmise par son grand-père, qui préférait amorcer un hameçon au labour d'un champ. Passant et repassant dans le moulin à café familial du chenevis cru, il en obtenait une farine qu'il mêlait à de la mie de pain, une pincée de safran, du fromage de chèvre moisi, et le tout malaxé, pétri, aromatisé de quelques gouttes d'anis, était pastillé en boulettes de grosseur égale qui sentaient très mauvais, mais attiraient les carpes.

Après avoir fixé à l'hameçon une esche faite des mêmes ingrédients, mis sa ligne à l'eau, posé le bambou sur son support, Lagarde eut bon espoir. Accroupi sur ses talons, posture dont il était coutumier, il s'attendait à un long temps de patience, prêt à ferrer au premier symptôme évident de touche.

La nature alentour s'éveillait. Une abeille — de quelle ruche venait-elle ? — regagnait son logis chargée sans doute du pollen, pareil à une poudre d'or, dérobé à la touffe de noisetiers fleurissants érigée en sentinelle à l'orée du bois bordant un côté de l'étang. Un couple d'étourneaux affairé à bâtir son nid allait et venait du creux d'un chêne proche à quelque amas invisible de paille tombée d'une charrette. Au loin retentissaient les appels claironnants d'un coq ralliant son harem pour lui indiquer la découverte d'une colonie de limaces naissantes. Le soleil n'avait pas encore dépassé la flèche des arbres, mais son étincelante lumière baignait déjà l'étang, et Lagarde discernait tout le petit monde des eaux cherchant sa nourriture ou folâtrant insoucieux.

Bien que l'âge et sa science de la carpe lui eussent conféré la patience, Lagarde commençait à craindre une nouvelle déception. Rien ne bougeait autour du fil, l'eau était unie et calme, sauf, de temps à autre, troublée par le clapotis d'une vaguelette que soulevait un souffle ténu de la bise.

Soudain des cernes naquirent sous le scion ; ils s'élargissaient avec lenteur avant de disparaître au loin, tandis que d'autres cercles se formaient, écartés les uns des autres, indiquant ainsi les avancées ou les reculs prudents d'un poisson invisible. Redressé, l'homme avança d'un pas. Debout maintenant auprès de sa canne, prêt à l'empoigner, à ferrer à la moindre alerte, il suivait, immobile, cette approche, se félicitant de s'être placé sur la rive opposée au soleil levant : ainsi la carpe ne pouvait s'émouvoir d'une ombre suspecte projetée au-dessus de l'eau scintillante. Elle apparut, monstrueuse. Projetée à la surface d'un puissant coup de sa nageoire caudale fourchue, elle traînait après elle une touffe de mille-feuille arrachée au passage de sa remontée brutale. Puis, aussi subitement qu'elle avait émergé, la carpe disparut, et la chevelure végétale détachée du lourd corps ovalaire flotta avec des soubresauts dans les remous du plongeon précipité.

Lagarde restait aux aguets et l'engame du poisson survint avec la même rapidité que sa récente émergence. Il tenait déjà fermement sa canne, le pouce appuyé sur la bobine du moulinet, quand la ligne se tendit : la carpe avait saisi l'appât et l'entraînait. Le scion courbé vers l'eau vibrait sous la tirée vivante. Alors, laissant tantôt se dérouler le fil, tantôt réglant par une pression sur la bobine le degré de résistance qu'il jugeait utile d'opposer aux efforts du poisson, il s'« amusa » à le fatiguer. Le sentant faiblir, aussitôt Lagarde reprenait un peu de « ficelle », puis le laissait fuir un instant, avant de stopper à nouveau la course.

La lutte fut longue. « *Elle était vaillante, la garce*, me confia-t-il le lendemain de la capture. *Je changeais de main, j'enroulais, je déroulais, je donnais des coups de frein et, vrai, je commençais à suer à force de raidir mes bras, de faire attention à ne rien casser, lorsque je sentis, à un moment, les secousses devenir moins fortes ; je suivais ses démarrages sans peine, je pouvais la ramener en arrière doucement. Bref, je suis parvenu à la brider, à la bien tenir au mors, comme on disait du temps où je faisais mon service dans la cavalerie. Elle s'est, enfin, rendue. Quand je l'ai ramenée sur la rive, je voyais ses flancs battre, elle n'avait plus de souffle et, en la mettant dans le panier, j'ai soulevé mon béret pour la saluer. Elle s'était bien défendue, croyez-moi...* »

JEAN TAILLEMAGRE.

LETTRE A LA MAJORITÉ RECONDUITE

De Charybde en Scylla, ou de la CAVMU à la CREA

C'EST avec le plus vif intérêt que j'ai suivi la longue et ardente campagne électorale de la majorité. Elle m'a souvent fait sourire et il m'arrivait même de rentrer tôt pour ne pas manquer ses vibrants orateurs. Evidemment, le résultat final m'a paru contenir moins de vertus comiques, mais un fait m'a constamment frappé avec force durant toutes ces semaines : la promesse, cent et mille fois réitérée, d'une France « encore plus juste et plus libérale ».

Je ne suis pas un smicard, ni un employé sous-payé, ni un manœuvre conditionné, ni un prolétaire usé par la chaîne. J'ai été tout cela, mais j'en suis sorti. Depuis quelques années, je vis difficilement de ma plume, en écrivant beaucoup — trop sans doute — ou en dirigeant parfois des anthologies. Je suis donc ce qu'on appelle un intellectuel, puisque le terme n'est pas plus injurieux que celui de commerçant ou de prolo. Et du stade de salarié à bas tarif, je suis passé à celui d'exploité à haut tarif.

Car voilà bien où le bât blesse : de toutes les professions à dénombrer dans le catalogue du travail, c'est bien celle d'écrivain que l'Etat exploite, impose, met à contribution, avec le plus de cynisme, de jubilation et de tranquille rapacité. Bien normal : il convient de ménager les travailleurs de force qui peuvent mener, par la grève, un pays à la débâcle alors qu'avec les écrivains, très évidemment, on ne risque rien : ni grève, ni commisération ou indignation nationale, ni attaques de quelque syndicat dur, ni manifestations de masse ou menaces de désordres sociaux.

L'écrivain, pour un pays plus affairiste qu'affairé, c'est la poire idéale qu'on peut presser à plaisir, d'autant plus que l'écrivain est généralement solitaire, caractériel, masochiste, négligent et qu'il ne comprend jamais rien aux chiffres, à la comptabilité.

Alors, on en profite, à plein rendement, en toute impunité dans le silence général de la résignation.

Technocrates, donc peu hantés par la poésie, nos gouvernants doivent aimer les chiffres. Moi, je les hais, ils m'embrouillent le cerveau, mais en voici quelques-uns, maladroitement relevés sans doute. Ils résument malgré tout la situation bancale dans laquelle se trouve un écrivain au sein de cette société libérale avancée.

Je reçois un cachet concernant une émission faite pour Antenne 2, je le déchiffre. Sur une somme de 3 500 F, il faut décompter une cotisation chômage, une assurance maladie, une cotisation vieillesse, plus trois rubriques à mes yeux aussi difficiles à identifier que des OVNI, le tout totalisant une somme de 370 F. A cela viendront se greffer, à retardement mais sûrement, les contributions qui sont salées pour les bénéfices non commerciaux, sans doute toujours suspects aux yeux d'un gouvernement obsédé par le commerce et l'industrie lourde. Et à cette forte somme de soustractions vient s'ajouter l'inexorable redevance à la CREA.

Sacrées caisses

La quoi ? La CREA. Qu'est-ce donc que cette création récente ? C'est tout simple : on avait cru, après tant d'années de violentes attaques, avoir enfin eu la peau de la sinistre CAVMU, caisse d'arnaque qui forçait les auteurs à cotiser dès qu'ils étaient happés par la radio, la télé ou le théâtre, et cela dans le vide puisque cette caisse allocation-vieillesse ne concernait en réalité que les musiciens. Mais revoilà Mme Cavmu. Elle se porte bien, merci. Elle a simplement changé de nom. Elle s'est remariée en douce et s'appelle maintenant Mme CREA, ce qui fait quand même plus chic pour une caisse destinée à plumer toutes sortes de créateurs. Et que donnera cette caisse aux écrivains en échange de leur cotisation forcée ? Rien de plus que la CAVMU, car la jeune mariée est tout simplement une « Caisse de retraite pour l'enseignement et les arts appliqués ».

Tout cela est d'autant plus scandaleux que, depuis un an déjà, grâce à des pressions présidentielles, paraît-il, les écrivains cotisent automatiquement à l'URSSAF et qu'on prélève d'autorité leurs cotisations à la source sur leurs droits d'auteur. Ce qui n'empêche nullement l'URSSAF d'envoyer régulièrement aux écrivains des factures de cotisation et, dans des délais singulièrement brefs, des avis de contraintes et des menaces de saisie d'une violence que les contributions elles-mêmes ne connaissent pas.

Ce qui fait que, l'un dans l'autre, en fin de soustraction, l'écrivain donne plus de la moitié de ses droits à l'Etat, qu'ils soient maigres ou non. Et maigres, ils le sont en général : les écrivains vivant de leur plume sont une goutte d'eau dans une baignoire.

N'étant pas comptable, je ne peux que balbutier ces revendications chiffrées qui, je le sais, donnent des insomnies à beaucoup durant les nuits et des vertiges durant la journée, alors qu'ils ont déjà tant de mal à survivre de leur plume dans un pays de plus en plus sûrement marqué par la promotion, l'indispensable et le commercial. Qu'on se dise pourtant que si cela continue, il sera plus facile de rallier à ces causes sacrées et à ces sacrées caisses un pauvre smicard qu'un modeste écrivain. On me dira que cela tombe bien : il y a plus de smicards que d'écrivains.

JACQUES STERNBERG.

LA VIE DU LANGAGE

Déverbalisons !

QUELLE que soit sa richesse (ou sa pauvreté), le vocabulaire d'une langue n'est évidemment jamais fait d'unités autonomes et isolées quant à leur forme matérielle, c'est-à-dire sans considération de leur sens. Les mots engendrent des mots, à l'infini ; dans le cas du français, cette prolifération se fait très souvent en coups d'accordéon. D'une base brève, nous tirons par suffixation ou préfixation un mot un peu plus nourri, lequel à son tour engendrera *un dérivé, etc.*, jusqu'au moment où le bon peuple, excédé à bon droit par les mots-macaronis, procédera à un raccourcissement *brutal et salutaire*. Ainsi, pour s'en tenir au premier exemple venu : de *sortir* est venu *assortir*, qui engendra *assortiment*, qui engendra *réassortiment*, une opération commerciale courante ; si banale que les intéressés l'ont un beau jour baptisée *réassort*, en attendant un possible « réass ».

Il existe donc pour toute langue un rapport de quantité entre le nombre d'unités lexicales (quant à leur forme matérielle seulement) et celui des « radicaux » ou « bases ». Aucune étude d'ensemble ne paraît (à ma petite connaissance) avoir été conduite dans ce domaine pour le français. Ce n'était guère réalisable avant l'ordinateur ; ce l'est maintenant, même s'il est plus sage de procéder par étapes ; et, par exemple, d'étudier le rapport de productivité finale de nos radicaux historiques dans une première tranche de cinq mille mots très usuels, puis de dix mille, etc.

En l'absence de computations, même grossières, nous en sommes réduits à de vagues supputations. Pour les cinq mille mots du *Dictionnaire du vocabulaire essentiel*, de M. Georges Matoré (Larousse, éd.), ce rapport paraît s'établir à deux (unités de sortie) pour un (radical).

La logique veut que le nombre d'unités lexicales considérées s'accroisse beaucoup plus vite que celui des radicaux impliqués dans cette nouvelle nomenclature. En passant des cinq mille mots de M. Matoré aux dix mille de M. Marcel Didier (*Mes 10 000 mots*, Bordas, éd.), le rapport « paraît » s'établir à trois pour un.

A ce stade, un radical *côt-* fournit *sept* « produits » : côte, côté, coteau, côtelette, côtier, entrecôte et accoster. En revanche, *corp-* paraît n'en fournir que deux : *corps* et *corset*. Mais bien sûr, un dictionnaire de trente mille mots nous offrira *corporation, corporatif, incorporer, corporel*, etc., d'où un élargissement très sensible du rapport.

Celui-ci, pour trente mille mots, ne paraît pas pouvoir être moindre que de six à un ; *c'est-à-dire qu'il* ne devrait pas y avoir plus de cinq mille radicaux pour trente mille produits. On se souviendra, en effet, que des radicaux comme *pr(eh)endre* ont engendré une bonne cinquantaine de mots ; ce qui compense et au-delà l'entrée dans une nomenclature de trente mille mots d'unités *isolées*, le plus souvent des emprunts à une langue étrangère.

Des mots vite et bien faits

Mais cela n'est pas absolument mon propos d'aujourd'hui. Il s'agira plutôt de l'un des « modes d'engendrement » les plus remarquables de notre langue ; mode que je m'autorise à nommer *déverbalisation* à défaut d'un terme admis.

Les dictionnaires et les histoires de la langue mentionnent son résultat, sans que la terminologie soit bien fixée d'ailleurs. Pour le *Dictionnaire de linguistique*, de Pierre Dubois et collaborateurs (Larousse, éd.), le *déverbal* peut être aussi bien un nom formé par suffixation (ou préfixation), à partir d'un radical verbal (ainsi : *exportation*, de : *exporter*), qu'un dérivé de degré zéro (*bond* de *bondir*).

Le *Supplément* d'Alain Rey au *Grand Robert* réserve le terme aux dérivés régressifs (*pleur*, de *pleurer*) ; mais l'édition 1977 du *Robert* paraît revenir à la définition large (tout dérivé d'un verbe) ; cependant que le *Grand Larousse de la langue française* (P. Guilbert et collaborateurs) limite le champ de « déverbal » aux dérivés de degrés zéro (*demande*, de *demander*). C'est aussi ce que suggère M. Maurice Grevisse (*le Bon Usage*, p. 91, Duculot éd.), en parlant de dérivation *régressive*.

Pour ce dernier, et sans doute implicitement pour les autres, le déverbal est un infinitif dépouillé de sa marque : attaquer → attaque, nager → nage, visiter → visite, etc.

Dans la théorie, *port* (le port d'un chapeau, de la barbe), c'est *porter* amputé de la marque ER ; le E final de *adresse* (le fait d'adresser, à peu près), *chicane* (de chicaner), etc., aurait été ajouté pour rendre *le mot conforme à sa prononciation.*

Cela est peut-être moins évident qu'il ne paraît. On peut penser, dans quelques cas, que le déverbal est l'utilisation comme nom de la forme la moins marquée du système verbal : la troisième personne du singulier du présent (de l'indicatif). Ainsi, *combat* pourrait être plutôt une saisie immédiate, telle quelle, de la forme : (il) *combat*, combat (pour la liberté), qu'une transformation médiate de : *combattre* par suppression d'une finale *tre*.

De même *vol* (de l'oiseau) a pu être senti comme une injonction : *vole !* Le problème mériterait d'être étudié (si ce n'est déjà fait dans quelque thèse ?), car la « déverbalisation » n'est que pour *une* faible part d'origine latine, même de basse époque.

A ce sujet précisément, une remarque s'impose : les premiers déverbaux de notre langue (pour une bonne part venus de verbes germaniques) étaient masculins pour la plupart : le galop, le vol, l'appui, le trot, le bond, le choix, etc. La formation féminine gagnera peu à peu du terrain au point que les formations masculines sont à peu près inexistantes depuis un siècle.

Curieusement d'ailleurs, une formation comme *import-export*, qui nous vient de l'anglais, se retrouve être déverbal de *exporter-importer*, et l'exemple nous rend sensible un phénomène particulier au français : son incapacité présente à fabriquer des déverbaux. Nous avons bien en effet, résultat du bon sens linguistique de nous aïeux, *transport* (de « transporter »), *apport* (d' « apporter »), support, etc. ; mais *importation* et *exportation*, et *déportation*, doublet de *déport*.

En fait, nous ne savons pas très bien si *import-export* est un emprunt à l'anglais, ou une des dernières formations déverbales du français, influencée par l'anglais.

Quoi qu'il en soit, le français conventionnel est à peu près impuissant, depuis un siècle au moins, à déverbaliser, trop occupé qu'il est sans doute (pour risquer un méchant à-peu-près) par sa manie de verbaliser, j'entends de parler, *pour ne rien dire*.

La dorme et la bouffe

Heureusement, le français populaire a vaillamment maintenu la tradition, et la maintient toujours. Voici encore un petit travail amusant à suggérer à quelque étudiant en mal de mémoire : comparer les déverbaux formés depuis cent ans dans les deux français : le conventionnel et l'autre. Aux couples : dormir-le sommeil, manger-nourriture, aimer-amour, frapper-le coup, surveiller-surveillance, etc., le français populaire oppose allègrement : dormir-la dorme, bouffer-la bouffe ou en sens inverse : la croûte-croûter, la graine-grainer ; baiser-la baise ou niquer-la nique ; cogner- un cogne et bourrer (de coups)-un bourre, planquer-la planque, etc.

Se cavaler (loin des ennuis), c'est partir en *cavale* (et inversement : prendre la fuite, c'est *se fuiter*) ; casser une vitrine, c'est faire un casse, etc. Le procédé reste très créatif : la *déprime* et la *défonce* témoignent de sa vigueur dans les jeunes générations.

On dira qu'il n'y a pas là de quoi s'extasier. Voire ! Avec plus ou moins d'exactitude, c'est à la brièveté du mot anglais, en général, qu'est souvent attribuée la « supériorité » de celui-ci sur le français ; en tout cas, son succès dans une société du « vite ». Or, nous le voyons, ce n'est pas la capacité de former des couples verbe-nom précis et concis qui manque au français : c'est le vouloir.

JACQUES CELLARD.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean CABESTAN,
ingénieur des mines,

survenu à son domicile, 15, rue de l'Orangerie, à Versailles, le 31 mars 1978.

Ses obsèques religieuses auront lieu à Thuré (Vienne), dans l'intimité familiale, le lundi 3 avril 1978.

— Sa famille annonce le décès de

M. Georges COQUELLE,

le 25 mars à soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu à Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine, Paris (4e), le lundi 3 avril, à 16 h.

41, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

— Mme Alexandre Coudino, son épouse,

M. et Mme Charles Ceccaldi,
M. et Mme Jean-Pierre Coudino,
Ses enfants,

Jean-Charles, Marie-Clotilde, Pierre-Emmanuel Ceccaldi, Brigitte, Jean-Louis, André Coudino,
Ses petits-enfants,

Mme Louise Exiga, sa sœur,
M. et Mme Paul Antona et leurs enfants,
Mlle Madeleine Antona,
Mlle Germaine Antona,
Ses beau-frère, belles-sœurs, neveu et nièce,

font part du rappel à Dieu du

colonel (E.R.)
Alexandre COUDINO,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre T.O.E.,
ancien combattant 1914-1918,
ancien inspecteur du corps
des officiers des affaires militaires musulmanes,

survenu le 31 mars 1978, au Mée-sur-Seine.

Les obsèques seront célébrées le lundi 3 avril 1978, à 10 h. 45, en l'église Sainte-Croix du Mée-sur-Seine, sa paroisse.

Réunion à l'église.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Châtelet-en-Brie vers 11 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
66, square Normandie-Niemen,
77350 Le Mée-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Aurélien DIGEON,
née Jeanne Dupuis,
veuve de M. Aurélien Digeon,
professeur honoraire à la Sorbonne,

survenu le 28 mars 1978, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

De la part de
M. et Mme Claude Digeon et leurs enfants,
M. et Mme Sylvère Monod, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marc Engelbrecht, ses enfants et petits-enfants,
Et de toute sa famille.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le 31 mars, au Havre.

« Reste avec nous. »
(Luc 24, 29.)

3, avenue d'Alsace, 06000 Nice.
18, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

— Mme Jeanne Dugès, née Mercadier,
Ses enfants et petits-enfants,
Mlle Thérèse Mercadier,

ont la douleur de faire part du décès survenu le 26 mars, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans de

M. Jacques MERCADIER,
retraité du Comptoir national d'escompte

— Monique Morisot,
Yvon et Denise Gouguenheim,
Jean-Claude et Madeleine Morisot,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Lagare et Rémy,

ont la douleur de faire part du décès de

Marius MORISOT,
proviseur en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
médaillé
de la Reconnaissance française,
médaillé
de la jeunesse et des sports.

L'inhumation a eu lieu le 21 mars dans l'intimité, au cimetière de Rigny-la-Salle (Meuse).

16, rue de Gretz,
77240 Cesson.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Henry QUICK,

survenu le 17 mars 1978, en Cornouailles.

De la part de ses collègues et amis de l'Institut britannique.

— Mme Pierre Vallet,
M. et Mme Jean Vallet et leur fils,

ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

M. le chanoine Paul VALLET,
chanoine prébendé
de Notre-Dame de Paris.

La messe des obsèques sera célébrée le lundi 3 avril, à 10 h. 30, en la basilique métropolitaine Notre-Dame de Paris.

8, rue Marie-Rose,
75014 Paris.

Anniversaires

— Dans le souvenir de

M. Charles-Henri BESNARD,
architecte en chef
des Monuments historiques,

à l'occasion du premier anniversaire du décès de son épouse

Mme Ch.-H. BESNARD de QUELEN,

Le Conservatoire national des arts et métiers,

La fondation Ch.-H. Besnard et Germaine de Quelen,

La ligue pour la protection des mères abandonnées,

feront célébrer une messe de requiem en l'église Saint-Christophe de Javel, 28, rue de la Convention, le mardi 4 avril, à 19 heures.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Gérard POLLICAND,

survenue le 2 avril 1977, une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé et restent fidèles à son souvenir.

— Le septième anniversaire du rappel à Dieu de

Germaine VELLE,
agrégée de l'Université,

est rappelé à tous ceux qui gardent son souvenir.

Communications diverses

— M. Jacques-Raphaël Leygues, ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire, a remis vendredi soir, en présence de M. Appagny Tanoe, ambassadeur de Côte-d'Ivoire, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. Norbert Beyrard.

Visites et conférences

DIMANCHE 2 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, gare de Beauvais, Mme Oswald : « Beauvais ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « L'hôtel de Sully ».

15 h., devant Saint-Gervais, Mme Lemarchand : « Précieuses et libertins au Marais ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h. et 17 h. 15, salle du Musée des monuments français, Mme Thibaut : « L'aube de la Renaissance en Italie » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., Grand Palais : « Le Salon des Indépendants » (L'Art pour tous).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 15, 36, rue Saint-Bernard : « Mystère Louis XVII à Sainte-Marguerite » (Mme Barbier).

15 h., 14, rue de La Rochefoucauld : « Hôtels particuliers » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. 15, place des Vosges : « Place des Vosges » (Mme Camus).

15 h., place du Palais-Royal, M. Elby-Hennion : « Le Conseil d'Etat » (Connaissance de Paris).

15 h., 292, rue Saint-Martin : « Abbaye de Saint-Martin-des-Champs » (Mme Ferrand).

15 h., 23, rue Pavée : « Hôtels de Lamoignon et de Marle » (Mme Hager).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Luxembourg » (Histoire et Archéologie).

15 h., avenue de Paris : « Le château de Vincennes » (M. de La Roche).

15 h., métro Censier : « L'hôtel Scipion » (Paris inconnu).

15 h., 101, rue de Grenelle : « Hôtels Charolais et Rochechouart » (Paris et son histoire).

15 h., tour Saint-Jacques : « Saint-Merry et le commerce de l'argent » (Templia).

15 h., 89, rue de l'Université : « L'hôtel de Lassay » (Tourisme culturel).

15 h. 15, façade de l'église Saint-Eustache : « Centre Beaubourg » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. E. Beauvilain, 14 h. 30 : « Népal » ; 17 h. « Himalaya » (projections).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Les états de conscience supérieurs et la méditation » (entrée libre).

15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience de l'être et l'art de vivre » (entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. R. Escalch : « Il y a cent ans, le congrès de Berlin » (Les Artisans de l'esprit).

LUNDI 3 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 60, rue des Archives, Mme Allaz : « L'hôtel Guénégaud ».

15 h., 6, rue Vivienne, Mme Legregeois : « La galerie Vivienne ».

15 h., marches de l'Opéra, Mme Magnani : « Les fastes du dix-neuvième siècle ».

15 h., 23, rue des Bernardins, Mme Vermeersch : « L'église Saint-Nicolas du Chardonnet » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges ; le Marais » (A travers Paris).

15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un restaurateur d'orfèvrerie » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., place Saint-Gervais : « Maison des compagnons du Devoir » (Mme Hager).

15 h., Musée des monuments français : « L'Auvergne » (Histoire et Archéologie).

15 h., 6, quai d'Orléans : « Institut polonais » (Paris et son histoire).

15 h., 30 bis, rue de Paradis : « La cristallerie Baccarat » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, M. Henri Mazeaud : « Nouveaux divorces à la française ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience du calme intérieur », entrée libre.

15 h., 107, rue de Rivoli : « La tapisserie nouvelle ».

20 h. 30, Cité universitaire, fondation de l'Allemagne, M. René Pomeau : « L'Allemagne de Voltaire ».

● *Légion d'honneur.* — Dans la dernière promotion (*le Monde* du 28 mars), parmi les chevaliers, figure le peintre Félix Jean-Denis Malclès.

DÉFENSE

Pour la première fois depuis 1949

UN BATIMENT DE GUERRE FRANÇAIS SÉJOURNE OFFICIELLEMENT EN CHINE POPULAIRE

Pour la première fois depuis 1949, date de la création de la République populaire de Chine, un bâtiment de la marine nationale séjourne officiellement dans un port chinois.

Il s'agit de la frégate lance-engins *Duguay-Trouin* qui doit faire escale, de ce samedi 1er avril au vendredi 7, à Changhaï, sur l'invitation de la marine de guerre chinoise. Mise en service à l'automne 1975, cette frégate de 5 800 tonnes à pleine charge est normalement basée à Brest et file 32 nœuds avec un équipage de deux cent quatre-vingts hommes entraînés à la lutte anti-sous-marine.

Les autorités chinoises ont tout mis en œuvre pour faire de cette visite officielle d'une semaine du navire français un événement exceptionnel. Trois bateaux de guerre de la flotte de l'Est chinoise : une frégate et deux lance-torpilles sont allés à la rencontre du *Duguay-Trouin* au large de Changhaï, à la limite des eaux territoriales, pour lui faire escorte jusqu'à son mouillage, ce samedi, à 9 h. 15 (heure locale).

Des centaines de fillettes et jeunes garçons agitaient des bouquets de fleurs en papier ou dansaient pour les marins français. Sur les murs des immeubles bordant le quai des banderoles de bienvenue avaient été accrochées : « *Chaleureuse bienvenue à l'équipage français du* Duguay-Trouin », « *Vive l'amitié des peuples chinois et français* », « *Nous soutenons fermement les peuples des pays européens dans leur lutte contre l'hégémonisme* ».

A l'issue de son séjour en Chine et d'une mission en océan Indien, le *Duguay-Trouin* subira en France un grand carénage destiné à l'équiper d'un nouveau mode de propulsion et du nouveau système de missiles anti-aériens Crotale de défense rapprochée.

SPORTS

AUTOMOBILISME

POUR LES VINGT-QUATRE HEURES DU MANS

Les Mirage-Renault ont reçu une nouvelle carrosserie

C'est un prototype Mirage doté d'une nouvelle carrosserie, qui a été présenté, jeudi 30 mars à Long-Beach, en Californie. La voiture, qui participera, les 10 et 11 juin prochain, aux Vingt-Quatre Heures du Mans, a été très allongée, et sa silhouette n'est pas sans évoquer celle des prototypes Renault. Si l'apparence des Mirage a changé, en revanche le châssis n'a pas été touché, et ce sont donc des prototypes d'allure refondue, mais qui marquent quand même leur âge (six ans), qui renforceront l'équipe Renault les 10 et 11 juin, pour contrer Porsche, l'adversaire commun.

Les Mirage sont équipés depuis 1977 de moteurs fournis par la Régie, et c'est leur nouveau propriétaire, Harley - Cluxton, un industriel de Phoenix (Arizona), qui a pris la décision de passer des moteurs Ford-Cosworth aux moteurs français turbo-compressés. Dans les courses de prototypes, les moteurs turbo-compressés ont pris le pas, par leur plus grande puissance, sur les moteurs atmosphériques classiques. Ces deux dernières années, Porsche l'a emporté avec des voitures équipées de moteurs turbo-compressés. Auparavant, Mirage appartenait au Britannique John Wyer, plusieurs fois vainqueur au Mans, et notamment en 1975 avec une voiture équipée d'un moteur Ford-Cosworth et conduite par Jacky Ickx et Derek Bell.

Harley-Cluxton engagera deux Mirage aux Vingt-Quatre Heures, qui seront pour moitié confiées à des pilotes français. Jacques Laffite fera équipe avec Sam Posey et Michel Leclère avec Vern Schuppan.

En tout, six prototypes à moteurs Renault, quatre de la Régie et deux Mirage, prendront part aux Vingt-Quatre Heures, contre quatre Porsche, trois prototypes 936 (c'est ce type de voiture qui a gagné en 1976 et 1977) et une voiture Silhouette 935, qui sera la plus puissante du lot avec 800 chevaux. Porsche a consenti un effort important pour la course d'endurance française, au double plan de l'aérodynamisme et des moteurs. Les hauts de moteur ont notamment été redessinés, chaque cylindre recevant désormais quatre soupapes au lieu de deux, de sorte que la puissance a considérablement augmenté.

FRANÇOIS JANIN.

Football

L'ÉQUIPE DE FRANCE A' BAT LA ROUMANIE (1 à 0)

Malgré une très nette domination, l'équipe de France A', composée essentiellement d'espoirs, n'a pu battre la Roumanie que par 1 à 0, le 31 mars à Rouen. Le seul but du match a été marqué par le Nantais Thierry Tusseau, à la 55e minute.

∴

Plusieurs rencontres du championnat de France de deuxième division avaient été avancées au vendredi 31 mars.

GROUPE A

*Besançon b. Epinal	4-1
*Angers b. Fontainebleau	3-1
*Auxerre et Toulon	0-0
*Saint-Dié b. Chaumont	2-1
*Béziers et Avignon	0-0

GROUPE B

*Caen et Red Star	2-2
*Quimper b. Dunkerque	1-0
*Châteauroux et Gueugnon	1-1
*Angoulême b. Rennes	3-0
Poissy b. *Guingamp	2-1
*Boulogne b. Brest	1-0

BASKET-BALL. — *Deux matches du championnat de France de première division ont été disputés vendredi 21 mars. Antibes a battu Monaco par 103 à 95 et Berck a dominé Caen par 103 à 90.*

INFORMATIONS PRATIQUES

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er avril 1978 :

DÉCRETS :

● Portant modification du code de procédure pénale.

● Modifiant le décret n° 77-850 du 27 juillet 1977 habilitant les établissements publics régionaux à accorder une prime régionale à la création d'entreprises industrielles.

● Portant création du corps de secrétaires administratifs d'administration centrale au ministère de la coopération.

● Portant application du chapitre IV de la loi n° 78-23 du 10 juillet 1978 sur la protection et l'information des consommateurs de produits et de services.

● Fixant les modalités d'application de la loi n° 77-1 454 du 29 décembre 1977 instituant une compensation entre le régime de Sécurité sociale des travailleurs salariés du commerce et de l'industrie et le régime des salariés agricoles pour les rentes de l'assurance contre les accidents de travail et les maladies professionnelles.

● Fixant pour l'année 1978 le montant et les modalités de versement de la contribution due par chaque régime de prestations familiales du fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants.

● Modifiant le décret n° 57-44 du 15 janvier 1957 fixant le taux des allocations d'aide sociale dans les départements d'outre-mer.

● Modifiant le décret n° 57-1 022 du 17 septembre 1957 modifié fixant les conditions et les limites d'attribution par les régimes de prestations familiales des prêts destinés à l'amélioration de l'habitat.

ARRÊTÉS :

● Du 24 mars 1978 relatif à l'élection des députés appelés à siéger au conseil régional de la région d'Ile-de-France.

● Relatif à l'aide financière accordée, au titre de l'exercice 1978, par l'Etat aux producteurs de films de court métrage.

LOTO

TIRAGE N°13

DU 30 MARS 1978

4	7	15	21	24	28

NUMERO COMPLEMENTAIRE **39**

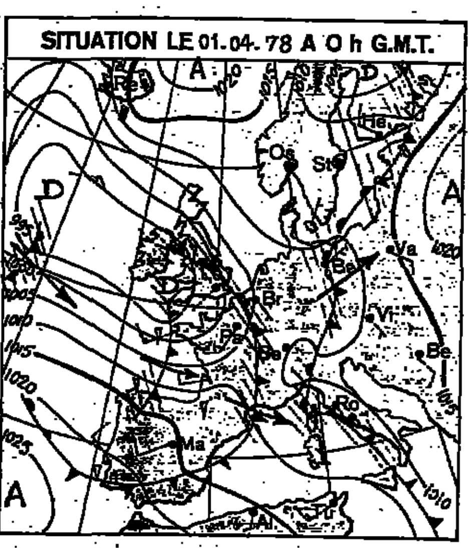
	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	417 319,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	69 466,90 F
5 BONS NUMEROS	2 933,00 F
4 BONS NUMEROS	70,00 F
3 BONS NUMEROS	6,30 F

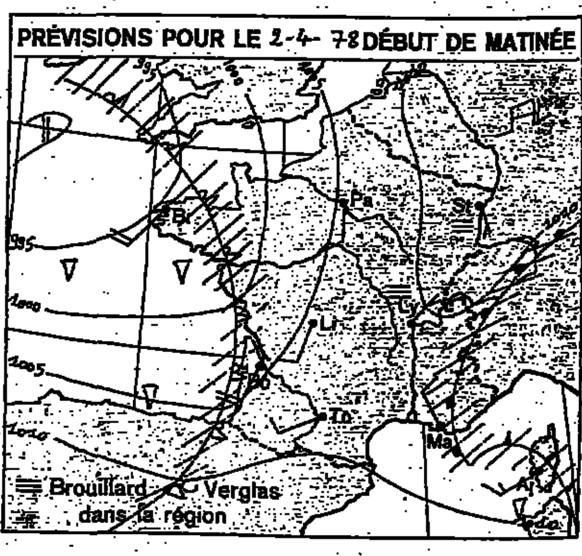
PROCHAIN TIRAGE LE 5 AVRIL 1978

VALIDATION JUSQU'AU 4 AVRIL 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 1er avril à 0 heure et le dimanche 2 avril à 24 heures.

Dimanche 2 avril, l'air océanique assez humide maintiendra un temps nuageux sur l'ensemble du pays. Des averses ou des pluies passagères auront lieu principalement sur les régions s'étendant de la Bretagne et du Cotentin aux Pyrénées et au midi méditerranéen. Sur l'Aquitaine, le sud des Alpes et la Corse, ces précipitations seront parfois accompagnées d'orages. Elles seront plus rares sur le bassin parisien, le Nord et le Nord-Est où des éclaircies pourront se développer l'après-midi. Les vents de secteur sud-ouest, encore assez forts avec rafales en début de journée sur les régions voisines de l'Atlantique, tendront généralement à faiblir. Les températures varieront peu par rapport à celles de samedi.

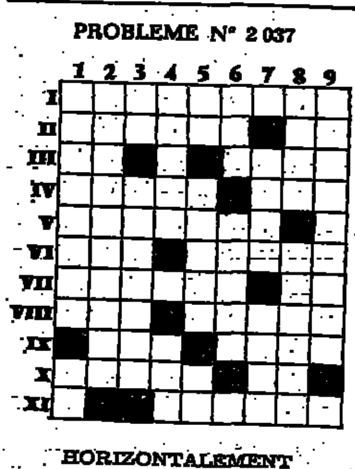
Samedi 1er avril à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 003,8 millibars, soit 752,9 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 mars ; le second, le minimum de la nuit du 31 mars au 1er avril) : Ajaccio, 12 et 5 degrés ; Biarritz, 17 et 8 ; Bordeaux, 15 et 7 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 15 et 7 ; Dijon, 13 et 5 ; Grenoble, 11 et 5 ; Lille, 14 et 8 ; Lyon, 13 et 5 ; Marseille-Marignane, 16 et 6 ; Nancy, 12 et 1 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 16 et 8 ; Perpignan, 19 et 8 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 10 et 6 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 16 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 ; Amsterdam, 11 et 6 ; Athènes, 16 et 7 ; Berlin, 14 et 4 ; Bonn, 12 et 3 ; Bruxelles, 14 et 7 ; Le Caire, 23 ; Iles Canaries, 18 et 14 ; Copenhague, 11 et 4 ; Genève, 11 et 3 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 10 et 7 ; Madrid, 14 et 9 ; Moscou, 10 et — 1 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 12 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 6 ; Rome, 12 et 9 ; Stockholm, 8 et — 2 ; Téhéran, 23 et 12.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 037



HORIZONTALEMENT

I. Travaille uniquement pour la forme. — II. Fait que le lis l'emporte sur la rose ; Article premier. — III. Participe ; Est appelé à prendre toutes les décisions en face desquelles les hommes ont le droit d'hésiter. — IV. Dotées d'une certaine forme ; Vient de rire. — V. Bouche... trou. — VI. Grecque ; Joignis. — VII. Ne tarda pas à rejoindre ses fils ; Abréviation. — VIII. Nous laisse les fruits de son imagination ; On ne peut plus plus claire. — IX. Est appelé à tourner ; Transpires. — X. Solidement établi ; Symbole. — XI. Lieu d'embarquement.

VERTICALEMENT

1. Totalement déchirées ; Une pièce qui dut parfois être bien accueillie à Rome. — 2. Certains leur doivent une fière chandelle. — 3. Niche pour thermomètre (épelé) ; Stupéfaites. — 4. Besogne d'une femme de ménage ; Travaillent parfois la nuit. — 5. Permet à des Chinois de jauger une potiche ; Prénom ; Orientation. — 6. Lentille opaque ; Provoquent certains dégagements. — 7. Put le théâtre de violents combats ; Sur les genoux. — 8. A donc changé de goût ; Interrogés par des amoureux. — 9. Provoquent des dérangements.

Solution du problème n° 2 036

Horizontalement

I. Libelliste ; Coup. — II. Anisa ; Raideur. — III. St ; Fautes. — IV. Inter ; Icônes ; Et. — V. Oreste ; Orne. — VI. Louait ; Vermine. — VII. Irritable ; Emeu. — VIII. Nitre ; Al ; Sanie. — IX. Dé ; Elirait. — X. Orme ; Omises ; Al. — XI. Nautes ; Etésiens. — XII. Aires ; PS ; Mode. — XIII. Ces ; Spa ; Oenone. — XIV. In ; Collas ; Eu ; Os. — XV. Ethérisation ; Là...

Verticalement

1. Lapilli ; Donacie. — 2. In ; Orneraient. — 3. Bistouri ; Murs. — 4. Esterait ; Eté ; Ce. — 5. Là ; Reître ; Essor. — 6. Staël ; Pli. — 7. Irait ; Io ; Pals. — 8. Sauce ; Larmes ; Aa. — 9. Tito ; Vêlait ; Ost. — 10. Edenté ; Isère. — 11. E.S.E. ; Restes ; Néo. — 12. Cu ; Somma ; Simoun. — 13. Ors ; Rieps ; Eon. — 14. Ennui ; Andéol. — 15. Protée ; Elise ; S.A.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

Formes

GRANDS ET JEUNES, DEMAIN

Il est sans doute inexact de parler de relève à propos des recrues de valeur qui de temps en temps émergent de la masse : les aînés ne décrochent pas si facilement et les nouveaux venus se contentent de grossir le troupeau qui s'aventure sur les sentiers dits de la création. Avec plus ou moins de bonheur, avec plus ou moins de hardiesse. Avec plus ou moins de persévérance aussi, d'obstination, car il en faut quand vos dons, comme ceux de Reimpré, ont été décelés. Ce moins de trente ans est présenté par Nane Stern (1), qui est l'exigence même et dont j'approuve généralement les options. Elle l'a jumelé avec Jappé, déjà montré il y a quelques mois ; je ne vais pas recopier les réflexions positives, toujours valables, que m'avait inspirées son « écriture secrète et sensible », génératrice d'enchantement. Reimpré, lui, tient le coup en face de ces griffures coq de roche sur fond d'azur. Ses compositions aux tons sourds, gris, ocrés, cuivrés, quelquefois vert olive, s'échafaudent à la verticale ou superposent leurs plans. Peu importe. Ce qui compte, c'est la chaude ambiance charnelle qui en émane, ou du moins que, pour ma part, j'ai ressentie.

Les espoirs sont donc permis. Heureux quand ceux sur lesquels on misait se concrétisent. Chez Laurent Wolf, par exemple. Ses dessins ne sont pas le moins du monde inférieurs à ses peintures — moins galvaudé, le mot de perfection s'imposerait pour les unes et les autres, — dont j'avais eu l'étrenne le 1er janvier dernier. Ceux qui participent à l'exposition « Figurations évidentes » (2) sont d'une pureté, d'un dépouillement, d'une sévérité monacale, telle cette perspective d'arcades romanes grandes ouvertes, puis entrebâillées sur le silence. Eh bien ! le voilà, Wolf, qui s'adjuge le prix Victor-Choquart du ministère des finances, et qu'on retrouve dans la sélection « Horizon-jeunesse » du Salon des indépendants. Qu'est-ce que ça prouve ? demandera-t-on. Rien. Sinon qu'on est content de n'être plus seul à l'avoir distingué.

Parmi ces « figurations évidentes », œuvres sur papier qui n'ont pas toutes été triées avec la rigueur désirable, Jean-Marie Queneau s'affirme avec une recrudescence de puissance. La plupart des autres co-exposants mériteraient un coup de chapeau. Hélas ! Il est malaisé de rendre compte des expositions de groupe parce qu'on est malgré soi partial, et pourtant je ne fais que cela aujourd'hui en reconnaissant, par surcroît, la présence d'Einbeck, de Le Boul'ch ou de Païva, chez les « Peintres et Sculpteurs aujourd'hui », à l'Hôtel de Ville de Paris, où j'ai découvert également Mohamed Azouzi et Viswanadhan. Deux peintres à suivre.

De Daniel Dezeuze (3), encore un espoir, j'ai retenu surtout les dessins, bien que sa peinture ne soit pas sans intérêt : des figures et des corps féminins — *l'Abat-Jour*, *Raccourci*..., — en majeure partie traités avec beaucoup d'émotion. De subtils dégradés, un enveloppement vaporeux ne font qu'en accentuer la netteté.

Les affiches d'aujourd'hui

La promotion de l'affiche au rang d'art à part entière est à inscrire à l'actif de notre époque, dont elle est le reflet. Avant même que s'ouvre le musée qui lui est exclusivement consacré, M. Jean Adhémar, alors conservateur en chef du département des estampes et de la photographie à la Bibliothèque nationale, avait, dès 1961, ouvert une section spéciale, confiée à M. Charles Périssaux. C'est donc à ce dernier que son successeur, M. Jean-Pierre Seguin, a demandé d'exposer, non pas les trésors du passé, mais les affiches d'aujourd'hui — presque de demain — de Luigi Castiglioni (4). Elles ont, certes, du punch : le plus clair de sa production, trente-huit affiches, n'est-il pas axé sur la boxe ? Le gant de boxe, sous toutes ses métamorphoses, se prête volontiers à la glorification du noble art. Le ballon rond à celle du football. C'est un percutant mélange de kitch, de surréalisme dans son ultime avatar (cette raquette sortant de l'eau pour annoncer les Championnats internationaux de Nice de cette année ; les montagnes hallucinées pour le Festival d'Avoriaz du cinéma fantastique 1976) et d'hyperréalisme. Mais Luigi Castiglioni est-il encore un jeune ? Il a déjà quarante et un ans.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 25, avenue de Tourville.

(2) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné.

(3) Le Carré d'Art, 25, place Dauphine.

(4) B.N. Cabinet des Estampes, 58, rue Richelieu.

Jazz

Multitudes

La compagnie Multitude rassemble plusieurs musiciens autour d'un objectif commun, celui d'une musique improvisée parfaitement originale, et se divise en sous-ensembles (Multitude 1, 2, 3) et différentes combinaisons selon les besoins du concert ou l'humeur du moment.

Au Totem, ils sont venus à quatre, les trois membres de Multitude 2, soit le guitariste Jean Voguet, le saxophoniste Jef Sicard et le batteur Jacques Rondreux, auxquels s'étaient joints Jacky Derraz, de Multitude 3, et son énorme outillage qui, une fois monté, ressemble à peu près à une batterie d'une quinzaine de fûts dont chacun aurait été choisi dans un catalogue différent. Tantôt, les deux percussionnistes se complètent, l'un marquant le tempo, l'autre le fuyant, tantôt ils propulsent ensemble le multi-souffleur qu'est Jef Sicard (clarinette, hautbois, saxophones, flûtes, etc.), tandis qu'avec sa guitare électrique à caisse plate, instrument trop peu employé peut-être dans le jazz, Jean Voguet jouera les trouble-fête, et lorsqu'il parviendra à « tourner la situation » à son avantage, un autre jouera alors le rôle de l'intrus, et ainsi de suite, à coups de clins d'œil répétés, s'impose le charme de la démarche du groupe.

La deuxième partie fut moins véhémente, car il est difficile pour de jeunes musiciens qui attendent des encouragements de puiser un entrain suffisant dans un public de vingt-trois personnes. Gérard Terrones, producteur musical du Totem, assure un minimum de 1 000 francs à chacun des groupes qui passe, en plus d'un pourcentage sur les entrées. Il eut donc à payer quelque 600 francs de sa poche pour cette soirée. L'argent gagné lorsque, le cas est maintenant habituel, le Totem fait le plein (trois cents personnes) sert à payer de tels déficits. Ce mois-ci, la balance risque d'être déficitaire, car Sam Rivers sur qui, affirme Terrones, on comptait pour amener du monde, vient brusquement d'annuler la tournée de dix-sept concerts prévue pour avril. Le débat reste donc ouvert, le Totem également, qui ne se lasse pas d'accueillir la plus vivante des musiques.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Au Totem, à 21 heures : le 4 avril, Didier Levallet, Bigband ; le 5, « Skuas » ; le 6, Hal Singer.

Rock

Les Rich Kids au Bus Palladium

Avant de former les Rich Kids il y a près d'un an, Glen Matlock a participé à l'aventure des Sex Pistols. Bassiste au sein du groupe, il a composé les meilleurs titres et notamment ceux qui ont fait scandale en Angleterre : *God save the Queen* et *Anarchy in the U.K.* Bien sûr, ce sont avant tout les textes de Johnny Rotten qui ont heurté l'opinion publique, mais les musiques montraient déjà une personnalité profonde. Alors que les Pistols reniaient les idoles du passé, Matlock ne cachait pas son admiration pour des groupes tels que les Small Faces ou les Beatles, s'en inspirait.

Qu'il ait quitté le groupe de son plein gré ou qu'il ait été invité à le faire, ses influences avouées sont à coup sûr à l'origine de son départ. Matlock s'est alors entouré de jeunes musiciens dont la moyenne d'âge ne dépasse pas dix-neuf ans : Steve New (guitare), Rusty Egan (batterie) et Midge Ure. Les Rich Kids pratiquent un rock acidulé qui s'appuie sur une instrumentation aérée, des interventions incisives, des voix pleines de fraîcheur. Les mélodies ont la particularité de toujours vous rappeler quelque chose comme si elles vous appartenaient. C'est que Matlock a le don d'écrire des musiques populaires, qui se retiennent aisément, accrochent l'oreille avec subtilité. C'est l'évidence des riffs qui s'enchaînent logiquement, résonnent comme des hymnes adolescents.

Il existe chez le compositeur cette magie de l'impulsion qui caractérisait les années 60. Un son riche en couleurs, qui évoque des images presque superficielles, mais tellement séduisantes. Les Rich Kids avec quelques autres groupes qui s'appliquent à soigner leurs productions, forment ce que l'on appelle aujourd'hui en Grande-Bretagne le power-pop. Les décors changent et c'est sans importance, le rock s'enrichit chaque jour un peu plus.

ALAIN WAIS.

★ Bus-Palladium, 4 avril, 19 h. 30.

Musique

L'Orchestre des jeunes de la C.E.E.

(Suite de la première page.)

Le recrutement des musiciens, qui devaient avoir entre quatorze et vingt ans, s'est fait en plusieurs temps. En Italie par exemple, à l'initiative de la RAI, un jury a fait le tour de la péninsule pour sélectionner parmi les candidats ceux qui iraient à Rome ou à Milan pour la finale. En Grande-Bretagne, au contraire, six jurys régionaux se sont réunis pour les auditions préliminaires.

En demi-finale, les musiciens devaient jouer une œuvre de leur choix et déchiffrer un passage de la « Sixième Symphonie » de Mahler, non pas nécessairement pour obtenir une lecture sans faute mais plutôt pour voir si, en le reprenant une ou deux fois, on constatait une amélioration sensible. A ceux qui progressaient, on envoyait quelques passages difficiles de cette même symphonie à étudier pour l'épreuve finale en plus du morceau qu'ils avaient choisi.

Beaucoup d'excellents flûtistes, des hautboïstes remarquables, des violoncellistes virtuoses : à en croire James Judd, chef assistant de l'orchestre, qui présidait au recrutement, le choix, bien souvent, était cruel ; le cor, l'alto, la contrebasse, n'ont pas exigé tant de sacrifices, mais on pourrait sans doute fonder un second orchestre sans craindre pour la qualité...

Les idées qui ont présidé à la création d'un orchestre « de jeunes musiciens doués et travailleurs atteignant un degré d'excellence des plus élevés pour jouer chaque année dans les principales capitales de la Communauté et montrer ainsi la coopération et l'esprit créateur de la jeunesse européenne » sont de celles qui ne se discutent pas. « Former des Européens plus éclairés, à même de contribuer au bien-être et à l'amélioration de la Communauté européenne », même si ce n'est qu'un rêve généreux, il est permis de rêver. Plus prosaïquement, l'occasion donnée à cent trente-cinq musiciens à l'aube d'une carrière prometteuse « de travailler avec quelques-uns des plus éminents chefs d'orchestre du monde, de nouer des amitiés et de réaliser un objectif commun » pourra sembler plus décisive.

Dans ce sens, l'expérience exemplaire de l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales constituait un précédent assez encourageant : s'il leur manque le métier d'orchestre, la plupart des instrumentistes sélectionnés possèdent une technique presque professionnelle et surtout des qualités d'attention, d'assimilation et de conviction qui rendent l'entreprise moins téméraire qu'il n'y paraît tout d'abord, la « Symphonie n° 6 » de Malher n'étant pas précisément une partition sans problèmes.

Ceux qui attendaient l'« Ouverture des maîtres chanteurs » dirigée par M. Edward Heath comme une sorte d'attraction auront sans doute été déçus ; avant de devenir l'homme politique que l'on sait, M. Heath a étudié sérieusement la musique : chaque année à Noël, depuis 1936, il conduit le Broadstairs Carol Concert. Monté au pupitre du London Symphony Orchestra en 1971 avec l'ouverture « Cockaigne » d'Elgar, il a fait des tournées avec lui tandis qu'il acceptait l'invitation de plusieurs formations réputées. Donner une page aussi célèbre, surtout avec deux fois plus de musiciens que n'en prévoyait Wagner, c'était une sorte de gageure : M. Edward Heath l'a tenue avantageusement, même si on pouvait espérer plus de mordant dans les attaques et se passer du coup de cymbales « in extremis » que Wagner s'était bien gardé d'écrire. Est-ce par crainte de faire les choses à moitié que M. Heath a exigé là deux paires de cymbales à la fois ? C'est un détail.

La « Sixième Symphonie » de Mahler, sous la direction de Claudio Abbado, est un de ces instants de grâce où l'on se jure de ne plus pénétrer dans une salle de concert avant d'avoir oublié ce qu'on a entendu... Dans le premier mouvement, la reprise textuelle de l'exposition puis la réexposition risquent toujours d'être fastidieuse : on ne répète pas impunément des choses si fortes et si claires. Mais, chaque fois, Abbado sait trouver le ton de la conviction, comme s'il n'y en avait pas d'autre pour lui, il impose la répétition dans sa nécessité, simplement peut-être parce qu'il fait sonner la musique dans l'espace, contrôle son épanouissement et ne la laisse pas s'assoupir ni s'enfuir. Souvent on oublie l'œuvre, on est à l'écoute d'un paysage sonore ; les cloches de troupeaux lointaines perdent tout aspect anecdotique : si on ne voit pas la montagne, on y est sans aucun doute possible.

Dans l'émotion, on ne pense même plus aux prouesses de l'orchestre, quant aux imperfections passagères elles ne méritent même pas d'être relevées : lorsque la musique vit avec cette intensité, les accidents de parcours sont aussi la musique. On louera plutôt la justesse, la fidélité aux nuances et aux impulsions du chef, le fondu des timbres. Tout cela en dix jours de répétition... dix jours seulement.

GÉRARD CONDÉ.

★ Concert diffusé ultérieurement par Radio-France qui s'était associée à l'opération.

■ Une centaine de personnalités musicales françaises, parmi lesquelles H. Dutilleux, P. Boulez, M. Landowski, O. Messiaen, N. Boulanger, G. Auric, I. Xenakis, P. Schaeffer, H. Sauguet, ont remis à l'ambassade d'Union soviétique à Paris un document protestant contre la décision des autorités de ce pays de déchoir le musicien Mstislav Rostropovitch et son épouse Galina Vichnevskaïa de leur nationalité (le Monde des 17, 18, et 22 mars).

Cinéma

« AMERICAN GRAFFITI », de George Lucas

A peine remarqué lors de sa sortie à Paris en mars 1974, *American Graffiti* reparaît aujourd'hui sur les écrans parisiens auréolé de son fabuleux succès aux Etats-Unis et après une seconde carrière dans la province française. Il ne semble pas, cette fois encore, qu'il doive beaucoup toucher le public, jeune ou moins jeune, de notre capitale.

D'*American Graffiti*, on dirait volontiers que c'est d'abord le film de la province, du besoin de la jeunesse d'exploser à tout prix, de tuer l'ennui déjà menaçant. George Lucas, avant de devenir l'auteur comblé de *Star Wars*, a tourné envers et contre tous, contre le refus des studios et avec la seule caution de son ami Francis Coppola, que vient d'imposer le succès du *Parrain*, le film de son adolescence insouciante dans une petite ville de Californie centrale, à environ 100 kilomètres à l'est de San Francisco.

L'Amérique vit encore dans son cocon, le Vietnam n'a pas engendré cette contestation radicale qui va mettre le feu aux campus. John F. Kennedy entame sa présidence, promet le paradis. Quatre garçons en quête de filles hantent Main Street, ses néons, ses cafétérias aux serveuses en patins à roulettes. La musique rock, admirablement montée — on n'assiste pas à un récital, on n'a pas mis une série de disques dans le juke-box, — fond sonore, ambiance inséparable d'une époque, semble ne faire qu'un avec une génération qui la vit physiquement.

George Lucas, aidé de deux excellents jeunes scénaristes, Willard Huick et Gloria Katz, raconte pourtant une histoire, entremêle les destins de quatre garçons une nuit de fin d'année scolaire, à la veille de s'embarquer dans les choses sérieuses, avec, chez les auteurs du film, la conscience aiguë de ce qui les attend : le Vietnam lointain et proche — l'un d'eux sera tué plus tard « en action », — la carrière, la vie rangée.

La bagnole, le *cruising* (arpenter, le samedi soir, la rue centrale, pare-chocs contre pare-chocs), les folles courses, mais aussi les clins d'œil d'une voiture à l'autre, l'échange des partenaires... Comme dans *la Guerre des étoiles*, George Lucas ne prend pas le moindre recul envers cette vision juvénile du monde qui, croit-il, porte en elle le salut, sinon du monde, du moins de l'Amérique, l'éternelle Amérique des pionniers où la fortune vous attend au carrefour le plus proche.

Si pourtant le cinéaste nous touche, nous émeut même assez fortement, c'est par ce sentiment informulé qu'une période, non seulement de la jeunesse mais aussi, peut-être, de la folle dérive américaine, est en train de s'achever. Il faut absolument voir ce magnifique morceau de cinéma.

LOUIS MARCORELLES.

★ Elysées Point-Show, 3-Luxembourg (v.o.), Rio-Opéra, Montparnasse-83, Clichy-Pathé, Nation (v.f.).

UNE EXPÉRIENCE SANS LENDEMAIN

L'opération menée par la société Gaumont, TF 1 et la S.F.P., qui ont coproduit Ne pleure pas, *de Jacques Ertaud, n'a pas eu le résultat escompté. On devait tester une forme originale de collaboration entre le cinéma et la télévision, en faisant précéder la sortie en salle d'une diffusion sur le petit écran.*

Mais la publicité a été tellement bien orchestrée autour de cette affaire que c'est la télévision qui en a retiré les bénéfices. En un soir, le 15 mars, on a épuisé toutes les ressources du film : vingt millions de téléspectateurs l'ont regardé. Il n'est plus resté que six mille vingt-neuf personnes (en deux semaines) pour payer leur place au cinéma. « Ce n'est pas une déception, c'était une expérience », *déclare la société Gaumont, qui précise qu'elle ne recommencera jamais.* — Cl. D.

Notes

Cinéma

« La France de Giscard » de Dimitri Kollatos

Une famille de paysans met fin à ses jours parce que sa ferme va être saisie. Quelques amis, pour s'amuser, torturent une jeune fille un peu débile. Un couple perd son enfant dont aucun hôpital ne veut. Scènes de violence, de mort, de douleur, parfois insoutenables ; faits divers que rapportent quotidiennement les journaux et qui font, selon Dimitri Kollatos, la France de Giscard.

D'autres images encore : les cérémonies d'investiture du président de la République il y a quatre ans, qui reviennent comme des leitmotive, une longue séquence sur Mgr Lefèvre et les catholiques intégristes, enfin un bref apologue, la prise du pouvoir par l'armée, appuyée sur l'Eglise, en 1980, après la victoire de la gauche (on comprend mieux pourquoi Dimitri Kollatos tenait tant à ce que son film fût distribué avant les élections (le Monde du 7 mars).

Le récit de Dimitri Kollatos n'est pas de facture classique ; il ne raconte pas une histoire et ne s'intéresse pas à la psychologie des personnages, mais il exprime, dans son étrangeté même, en dépit de ses maladresses ou de ses facilités, une vision assez forte de la société française.

THOMAS FERENCZI.

★ Voir les films nouveaux.

Rock

Uriah Heep au Pavillon de Paris

Né en 1970, Uriah Heep appartient à cette catégorie de groupes anglais qui a plus ou moins bien exploité les bases établies par Led Zeppelin en matière de hard-rock. Les sonorités des guitares sont lourdes et métalliques, les rythmes simples et sans fioritures, les compositions axées sur la combinaison mélodique des guitares et de l'orgue. Comme d'autres groupes de sa génération, Uriah Heep a tenté de marier le rock à des réminiscences classiques. Les musiciens se complaisent dans des démonstrations solo prétentieuses et produisent une musique sans originalité qui finit par perdre sa réalité et sa fonction évocatrice. Ainsi les disques qui se sont suivis à un rythme régulier, n'ont jamais su créer la surprise. Peu à peu la musique s'est perdue dans une espèce de conglomérat d'influences aseptisées, les albums ont fait office de remplissage tout en obtenant un succès considérable aux Etats-Unis. Néanmoins, Uriah Heep est capable d'apporter une certaine énergie lorsque les musiciens évitent les interventions individuelles au bénéfice d'un jeu collectif.

A. W.

★ Le 1er avril au Pavillon de Paris.

■ La direction du cinéma 14 Juillet-Bastille fait savoir que par suite d'actes de vandalisme ses trois salles sont provisoirement fermées. En effet, pendant la nuit du 30 au 31 mars, des individus non identifiés ont détruit les cabines de projection, tenté de brûler les copies des films « Nos héros réussiront-ils... », « le Bois de Bouleaux » et « Violanta », actuellement projetés, et partiellement saccagé la librairie. La direction, qui a porté plainte, espère être en mesure de rouvrir les salles mercredi.

SPECTACLES

Les salles subventionnées

Opéra : le Couronnement de Poppée (sam., 19 h. 30) ; Trio à cordes français (Bach, Mozart, Xenakis, Beethoven) (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : les Femmes savantes (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Chaillot, salle Gémier : Par-delà le bien et le mal (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : Paradoxe sur le comédien (sam. et dim., 18 h. 30) ; Rousseau (sam. et dim., 21 h. 30).
Petit T.E.P. : Dans les plaines du jour (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Rencontre avec l'équipe d'animation du T.E.P. (dim., 10 h. 30).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; Libre parcours récital (sam., 17 h. 30) ; Rocheman chaud ; Yiddish Story (sam., 20 h. 45) ; la Thébaïde ou les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : les Derniers (sam., 20 h. 30) ; Roland Petit (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : la Maison de l'inceste (sam., 18 h. 30) ; Parade (sam., 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : la Mouette (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Bouffes-Parisiens : le Petit-Fils du cheik (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête : Dom Juan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30, dernière).
Cité internationale, la Resserre : le Pantomime blanc de peur (sam., 21 h.). — La Galerie : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Yvonne, princesse de Bourgogne (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : les Coucous (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Epicerie-Théâtre : les Rets à Ipeca (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Gaîté-Montparnasse : les Mirabelles (sam., 20 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30).
La Bruyère : Angèle (sam., 21 h., dernière).
Le Lucernaire, Théâtre noir : les Eaux et les Forêts (sam., 18 h. 30) ; la Belle Vie (dim., 18 h. 30) ; les Ecrits de Laure (sam. et dim., 20 h. 30). — Théâtre rouge : Boite Mao boite et Zoo Story (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Madeleine : Trois lits pour huit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : Miam-Miam (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : la Dame et le Fonctionnaire (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Lundi la fête (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : les Assiégés (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Orsay, grande salle : le Rhinocéros (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : Esther (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais des arts : les Jeanne (sam., 18 h. 30) ; Rufus (sam. et dim., 20 h. 45).
Plaisance : l'Alchimiste (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h., dernière).
Saint-Georges : le Coq en pâte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Studio des Champs-Elysées : les Dernières Clientes (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 30 et 19 h.).
Studio-Théâtre 14 : la Fausse Epouse (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre d'Edgar : l'Espoir gravé (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : Tueur sans gages (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Gros câlin (sam., 18 h. 30) ; Gotcha (sam., 16 h. et 20 h. 45) ; Hanjo (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Ménilmontant : la Passion (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Oblique : la Turista (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Théâtre de Paris : Hôtel particulier (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : le Petit Soldat de paille (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 13 : Iakov Bogomolov (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre le 28-Rue-Dunois : la Nuit juste avant les forêts (sam. et dim., 21 h.).
Tristan-Bernard : la France, maison fondée en 843 (sam. 20 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier : la Joconde (sam., 20 h. 45).
Aulnay-sous-Bois, église Saint-Sulpice : Ensemble G. de Machaut (sam., 21 h.).
Boulogne, T.B.B. : Equus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Clamart, C.C. Jean-Arp : Ballet national du Sénégal (sam., 20 h. 30).
Créteil, Maison A.-Malraux : les Fraises musclées (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Ermont, M.J.C. : Francesca Solleville (sam., 21 h.).
Evry, Arènes : Léo Ferré et Orchestre symphonique de l'Essonne (sam., 21 h.). — Studio : Jacques Douai (dim., 16 h.).
Fresnes, Conservatoire : Jeunes Musiciens suisses (sam., 20 h. 30) ; Blues et negro-spirituals (dim., 15 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Simplex (sam. et dim., 21 h.).
Orsay, faculté : Récital Moun' Kika (sam., 20 h. 30).
Ris-Orangis, Salle R.-Desnos : P. Voulile (Bach, Vivaldi, Mozart) (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Kathakali (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Cyr, église : Groupe vocal de France (sam., 21 h.).
Sannois, Centre C.-de-Bergerac : A. Kremski (sam., 21 h.) ; Ensemble vocal Garnier (dim., 20 h. 30).
Sartrouville, Théâtre : Martin Eden (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Sucy-en-Brie, Salle des fêtes : Orchestre de chambre, dir. J. Simon (Vivaldi, Bach, Torelli, Tartini) (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Oncle Vania (dim., 18 h.).
Vitry, Studio-Théâtre : Théâtre de chambre (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 1er - Dimanche 2 avril

Les concerts

Conciergerie : Blandine Verlet, clavecin (Couperin, Bach) (sam. et dim., 17 h. 45).
Lucernaire : M.-F. Louviaux et F. Seror, guitare et flûte (sam., 19 h.) ; S. Tomiura, M. Funakoshi et H. Oda, piano et chant (dim., 19 h.) ; B. Haudebourg, clavecin (Rameau, Dandrieu, Bach, Mozart, Cimarosa) (sam. et dim., 21 h.).
Hôtel Hérouet : S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 15).
Salle Rossini : Orchestre des jeunes de Fribourg, dir. T. Katsopoulos (Bach, Vivaldi, Charpentier, Haendel, Mahler) (sam., 17 h. 15).
Espace Cardin : Ars Nova, dir. C. Bruck (Nietzsche) (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Jean de Grenelle : Trio à cordes J.-M. Molard (sam. et dim., 20 h. 30).
Eglise de la Madeleine : Janos Starker, violon (Bach, Cassadi, Hindemith) (sam., 17 h.).
Eglise Saint-Médard : Maîtrise de la cathédrale de Monaco, avec l'Orchestre P. Kuentz (Alain, Fauré) (sam., 21 h.).
Heure musicale de Montmartre : J.-F. Heisser (sam., 17 h. 45).
Théâtre d'Orsay : J.-C. Pennetier (Debussy, Ravel) (dim., 11 h.).
Notre-Dame de Paris : E. Bachtold (Gad, Boss, Reger, Huber, Barblan) (dim., 17 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : la Camerata de Paris (dim., 17 h.).
Eglise des Billettes : Chœurs de l'ensemble 12 Pro Bach (dim., 10 h. 30).
Eglise luthérienne de La Villette : J. Marichal, orgue (Alain, Bach) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : J. Blandford, orgue (Bach, Messiaen) (dim., 16 h.).
Eglise réformée d'Auteuil : Flûte et orgue (Bach, Rossini, Chopin, Blavet, Mozart, Alain) (dim., 15 h.).
Eglise américaine : Y. Takahashi, piano (Bach, Beethoven, Liszt, Franck, Barber) (dim., 18 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : E. Lamandier, mezzo, et A. Bedois, orgue (musique italienne du quatorzième siècle) (dim., 17 h. 45).

Jazz, pop', rock et folk

Golf Drouot : Catfish (sam., 22 h.).
Pavillon de Paris : Heep (sam., 20 h.).
Petit Journal : Stombeurs Jazz Group (sam., 21 h. 30).

Les comédies musicales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Mogador : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Dix-Heures : Mars ou crève (sam. et dim., 22 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Guerre et paix chez les Yanomamo, d'Y. Toyotomi ; Chasseurs pygmées, de T. Sugiyama ; 20 h. 30 : Black Island ; Guerriers d'Amazonie, d'Y. Toyotomi ; 22 h. 30 : les Nuits blanches, de L. Visconti. — Dim., 15 h. : Bali, île des dieux, d'Y. Ichioka ; Funerals by Vulture at an unexplored region of mustang, de T. Sugiyama ; la Vallée des vignes et des roses, d'Y. Ochioka ; 18 h. 30 : A la recherche d'une tribu inconnue en Amazonie, d'Y. Toyotomi ; Mystérieuses migrations, d'Y. Ichioka et J. Ushiyama ; 20 h. 30 : Descente d'une rivière sur un radeau de bambou, de K. Ohara ; les Trobiands, îles des femmes, d'Y. Ichioka ; 22 h. 30 : Huit et demi, de F. Fellini.

Les exclusivités

ADIOS CALIFORNIA (It., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) en mat., Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
BETSY (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90) ; V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BRANCALEONE... (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), H. sp.
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Diderot, 12e (343-19-29), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? film italien d'Ettore Scola. V.o. : Quintette 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ANGE ET LA FEMME, film canadien de Gilles Carle : Omnia, 2e (233-39-36), en soirée : la Clef, 5e (337-90-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; h. sp. Olympic, 14e (542-67-42).
NENE, film italien de Salvatore Samperi (**) (V.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES, film allemand de Max Willutzki V.o. : Panthéon, 5e (033-15-04) (débat le 4 en soirée) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA FRANCE DE GISCARD (**), film français de Dimitri Kollatos : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
A LA RECHERCHE DE MR GOODBAR, film américain de Richard Brooks (**). (V.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-56-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LACHEZ LES BOLIDES, film américain de Ron Howard V.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES TROIS CABALLEROS, film américain de Walt Disney V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), Athéna, 12e (343-07-48), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DERACINES (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Studio Rivoli, 4e (272-95-27), Marignan, 8e (359-92-82).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
EQUUS (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), en mat.
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
HOLOCAUST 2000 (It., v.o.) (*) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME ARAIGNEE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; en mat., Paris, 8e (359-53-99) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) en soirée : (Marignan, 8e (359-92-82).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), 1re partie : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Murat, 16e (288-99-75).
JESUS DE NAZARETH (It., v.o.-v.f.), 2e partie : Arlequin, 6e (548-62-25) ; V.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain Village 5e (633-87-59) ; v.f. : Impérial, 2e 742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES LIENS DE SANG (Fr., vers. ang.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MORITURA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) : U.G.C. Opéra 2e, (261-50-32).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e 539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
RAISON D'ETRE (Can.) : le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROMANCES ET CONFIDENCES (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
SAUVEZ LE NEPTUNE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
SYBIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
TENDRE POULET (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VIOLANTA (Suis., v. it.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e : (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagoda, 7e (705-12-15), H. sp.
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

COMENCINI (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : A cheval sur le tigre (sam.) ; Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas (dim.).
LITTERATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : l'Honneur perdu de Katharina Blum (sam.) ; Jules et Jim (dim.).
HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : la Mort aux trousses (sam.) ; Psychose (dim.).
C. CHAPLIN (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Kid (sam.) ; la Ruée vers d'or (dim.).
MARLENE DIETRICH (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Désir (sam.) ; Shanghai Express (dim.).
RICHARD BROOKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Dernière Chasse (sam.) ; Doux oiseau de jeunesse (dim.).
TERRE A TERRE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Enquête sur la sexualité (sam.) ; Si j'avais quatre dromadaires (dim.).

Le Monde

économie

AFFAIRES

LA LENTE AGONIE DE MECI

Le tribunal de commerce de Paris devrait accorder lundi 3 avril le bénéfice du règlement judiciaire à la société MECI (Matériel électrique de construction industrielle), qui a déposé son bilan le 28 mars. Les pouvoirs publics espèrent trouver une solution industrielle à cette affaire (« le Monde » des 26 et 27 mars 1978), la firme Controle-Bailey, du groupe Comsip-Entreprise, étant intéressée par la reprise de MECI.

Triste et exemplaire histoire que celle de MECI, qui connut son heure de gloire au début des années 60 et vient, au terme d'un long processus de dégradation, de déposer son bilan.

Fondée voilà près de cinquante ans, MECI assure à l'origine la représentation de sociétés américaines spécialisées dans les appareils de mesures et de régulation. Peu à peu, elle entreprend la fabrication de ces matériels sous licence et développe certaines applications originales. Grâce à la qualité de ses produits, à leur avance technologique en Europe, MECI va connaître, après la guerre, une expansion exceptionnelle. L'euphorie durera un peu plus de quinze ans : au début des année 60, la firme se trouve confrontée au classique problème des entreprises qui ont grandi trop vite. Les embauches se sont multipliées (on compte mille sept cents employés en 1962). La concurrence s'est faite plus vive. La gestion change de dimension. Il faut des capitaux.

MECI se lance dans un vaste programme d'investissements. On décentralise. On crée un grand laboratoire de recherche pour « trouver » des produits nouveaux, en oubliant d'améliorer... les anciens. Bref, les frais se multiplient. C'est alors que le groupe financier Rivaud entre dans la société. Les nouveaux dirigeants estiment que l'objectif prioritaire est la remise en ordre de la gestion. Malgré quelques tentatives, la question du renouvellement des produits n'est pas résolue. MECI va se trouver placée dans une position inconfortable. Ses matériels vieillis se trouvent concurrencés tout à la fois par l'informatique plus performante, qui fait sont apparition, et par les produits plus traditionnels mais moins chers des sociétés d'automatismes. Des « fiefs MECI » comme E.D.F., le C.E.A., la sidérurgie passent peu à peu à la concurrence.

Pourtant, la société fait encore bonne figure. Elle a des actifs (immobiliers notamment) et un nom dans un secteur promis à un bel avenir. Or son cours de Bourse n'est pas élevé et le groupe Rivaud ne détient qu'une petite participation de son capital. De là à tenter des groupes financiers qu'en industriels ; ils sera franchi en avril 1973 par le groupe Herstair, un conglomérat britannique, qui acquiert par des achats réguliers en Bourse près de 20 % du capital. Devenu actionnaire principal, Herstair prend peu à peu en main la firme. Ses « hommes » vont, eux aussi, agir plus en financier qu'en industriel ; ils vont réorganiser, restructurer, couper des têtes, etc. Mais les produits anciens, malgré quelques améliorations, continuent de vieillir. On se lance un peu n'importe comment dans des fabrications nouvelles qui seront souvent des échecs.

Le règne britannique

La conjoncture générale n'étant pas spécialement favorable, les mêmes causes vont produire les mêmes effets. Loin de s'améliorer, la situation de MECI empire sous le règne britannique. Le chiffre d'affaires stagne (autour de 100 millions de francs). Les pertes s'accumulent, malgré une diminution des effectifs (neuf cent soixante-dix personnes à fin 1975). Certes, en 1976, MECI dégage un bénéfice de 12,5 millions de francs. Grâce uniquement à la vente de son siège social. Une opération envisagée dès le départ par Herstair mais qui n'a pas rapporté, semble-t-il, autant que les actionnaires l'espéraient, le marché de l'immobilier s'étant quelque peu dégradé entre 1973 et 1976.

Les principaux actionnaires de MECI sentent-ils que l'affaire tourne mal ? En avril 1976, Herstair cède à divers investisseurs institutionnels l'essentiel de sa participation (Rivaud vend également quelques pour cent) à un prix voisin de 65 francs (avant le dépôt de bilan, en février 1978, l'action MECI ne valait plus que 25 francs et le 30 mars 13 francs).

Depuis ce retrait, les difficultés de MECI n'ont fait que s'aggraver (10 millions de francs de perte en 1977), rendent le dépôt de bilan nécessaire. Les pouvoirs publics, préoccupés du sort des huit cents salariés (sans parler de celui des petits actionnaires qui n'ont pas pu vendre, eux, au bon moment) espèrent trouver rapidement une solution industrielle. Une société est intéressée : Controle-Bailey, contrôlée depuis 1976 par le groupe Comsip-Entreprise. Ses fabrications sont en grande partie complémentaires et son chiffre d'affaires est sensiblement équivalent (100 millions de francs pour cinq cents employés). Une formule de location gérance pourrait être envisagée dans un premier temps. Une injection d'argent frais comprise entre 10 et 20 millions serait nécessaire. Le groupe Comsip-Entreprise est prêt à participer à la condition, bien sûr, que les banquiers de MECI fassent de leur côté un « effort considérable ».

Cette solution, souhaitée par les pouvoirs publics, permettrait de constituer autour de Comsip-Entreprise un vaste groupe industriel français spécialisé dans les automatismes. Une belle revanche pour une société qui, il y a quelques années, était au bord de la faillite.

J.-M. QUATREPOINT.

Renault signe un accord de coopération avec American Motors

La régie Renault et American Motors Corporation (A.M.C.), quatrième constructeur américain d'automobiles, ont annoncé, le 31 mars qu'elles avaient signé un accord de principe en vue d'une coopération. MM. Vernier-Palliez, P.-D.G. de la Régie, et Meyers, président de la firme américaine, se sont engagés à mener dans les deux mois à venir des négociations en vue d'un accord définitif. Celui-ci prévoira :

— La distribution conjointe des véhicules Renault et A.M.C. aux Etats-Unis et au Canada ;

— La vente des véhicules Jeep d'American Motors par les réseaux de Renault sur un certain nombre de marchés ;

— La fabrication éventuelle d'un ou plusieurs modèles Renault dans les usines d'assemblage d'American Motors et l'adaptation dans ces usines des voitures françaises aux goûts et aux normes américains ;

— Le développement rapide des exportations de Renault R 5 vers les Etats-Unis où elles seront vendues par les réseaux des deux constructeurs.

L'accord conclu entre Renault et American Motors a surpris la plupart des observateurs. Le plus petit constructeur américain avait annoncé qu'il recherchait un partenaire européen, mais les rumeurs avaient jusque-là porté sur le groupe Peugeot-Citroën (*le Monde* du 23 février). En outre, on attendait la conclusion d'un accord plus large, prévoyant notamment une prise de participation au capital d'A.M.C. L'accord Renault - American Motors est plus limité. Il devrait pourtant satisfaire les besoins des deux partenaires.

Renault, échaudée par l'échec cuisant de la Dauphine outre-Atlantique dans les années 60, observe depuis deux ans une très grande prudence dans le lancement de la R 5 sur le marché américain. Elle s'était fixée un objectif de vente modeste de trente mille à quarante mille véhicules par an. Les premiers résultats de cette offensive ont été relativement décevants : six mille huit cent dix-neuf unités vendues en 1976, quatorze mille en 1977. La reprise du marché américain n'a pas permis à Renault, faute d'un réseau commercial suffisamment étoffé (deux cent soixante-dix concessionnaires), de réussir la « percée » souhaitée. Il est vrai que compte tenu des frais de transport, de commercialisation et de l'adaptation nécessaire des véhicules aux normes américaines (coûteux car réalisée sur de petites séries), la R 5 est aux Etats-Unis une petite voiture « de luxe », chère et snob. L'association avec American Motors qui possède mille six cent douze concessionnaires devrait permettre à la Régie de surmonter en partie ces handicaps. En outre, la commercialisation des Jeep en Europe et probablement sur quelques marchés de grande exportation, enrichira la gamme de Renault d'un véhicule tout terrain, très performant, qu'elle ne possédait pas.

Pour American Motors, l'accord est aussi bénéfique. La vente des R 5 devrait lui permettre d'alimenter ses réseaux, qui souffrent depuis plus de deux ans de la mévente frappant les modèles de la firme. En 1977, A.M.C. n'a vendu que 187 285 véhicules, contre 254 731 en 1976 et 319 630 en 1975. Sa part du marché américain est tombée à 2 % contre 4 % en 1973. Le montage de modèles Renault devrait également permettre de rentabiliser ses usines, qui ont dû être arrêtées à plusieurs reprises cette année afin de réduire le niveau (très important) des stocks, et dont la capacité est utilisée à moins de la moitié (à Kenosha, A.M.C. fabrique 150 000 unités par an, alors qu'elle pourrait en produire 500 000). Enfin, l'appui des réseaux Renault devrait permettre d'accélérer la relance des ventes de Jeep, seul véhicule de la gamme A.M.C. connaissant un réel succès (ni la Pacer, considérée par beaucoup comme un gadget, ni la Gremliw, première compacte américaine, ni la Matador, grosse berline peu élégante, n'ont réussi les percées escomptées).

L'association avec un constructeur étranger constitue en fait pour A.M.C. la dernière chance de poursuivre son activité automobile. Considérée comme le « malade chronique » de l'industrie américaine, A.M.C., constituée en 1954 par la fusion de deux sociétés (Nash - Kelvinator et Hudson Motors Cars) ne s'est jamais vraiment bien portée, à part un bref sursaut en 1974-75, lié à la crise de l'énergie. Elle a perdu en 1975 et 1976 plus de 63 millions de dollars et le mince bénéfice réalisé en 1977 (8,3 millions de dollars) est pour l'essentiel dû à la vente d'une de ses usines à Volkswagen, ainsi qu'à la relative prospérité des activités parallèles de la firme : véhicules utilitaires, autobus, véhicules militaires, tondeuses à gazon, etc., qui ont représenté quelque 60 % du chiffre d'affaires total de la firme (2,2 milliards de dollars).

VÉRONIQUE MAURUS.

Le redéploiement industriel

III. — Réviser les méthodes d'intervention

par FRANÇOIS DE COMBRET

Après avoir rappelé (« le Monde » des 30 mars et 1er avril) les origines, les principes et les objectifs de la politique de redéploiement industriel, M. François de Combret, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, évoque aujourd'hui la nécessaire révision des moyens d'intervention de l'Etat.

La mise en œuvre de la politique de redéploiement industriel implique de l'Etat qu'il révise ses méthodes d'intervention. *Et d'abord qu'il intervienne moins.*

L'excès de la « paperasserie » inutile est la doléance qui vient en tête des listes présentées par les dirigeants des petites et moyennes entreprises. A deux reprises, en 1977 et en 1978, se sont tenus des conseils des ministres « de la hache », au cours desquels le premier ministre a présenté des mesures de simplification des formalités administratives. Il faudrait poursuivre dans cette voie.

C'est dans le même esprit qu'il conviendrait de supprimer bon nombre des systèmes de subvention et de mieux contrôler les autres.

A part quelques groupes ou branches industriels, qui sont devenus les abonnés des filières de la manne publique, qui s'y reconnaît, en effet, dans ce dédale des procédures d'aide, dont la complexité fait les délices des initiés et écarte les chefs d'entreprises modestes ? Ces régimes d'aide ont bien d'autres défauts : ils pèsent lourdement sur le budget de l'Etat ; leur efficacité réelle est mal connue ; et leur principale justification procède souvent d'un mécanisme parkinsonien : à l'origine de chacun peut se trouver la nécessité de compenser les torts causés par une autre intervention de l'Etat.

Il serait urgent d'accroître l'ordre et la clarté en appliquant quelques principes simples :

— Le premier principe est qu'il convient, conformément au programme présenté à Blois par M. Barre, d'assurer *un retour aussi rapide que possible à la liberté des prix* dans tous les secteurs industriels dont le marché est concurrentiel. Et, pour éviter la tentation de relaps, le mal doit être extirpé à la racine, qui date de 1945 ;

— Le second principe, corollaire du premier, est qu'il appartient à l'Etat de veiller au respect des règles de la concurrence et de continuer par conséquent à *renforcer les moyens de lutte contre les monopoles et les positions dominantes.*

— Le troisième principe est qu'*il importe que l'Etat prenne mieux la mesure des conséquences industrielles de ses diverses actions de politique économique et financière.* L'expérience, mise en œuvre depuis trois ans, du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI), montre bien, à cet égard, tous les avantages qui pourraient résulter d'une mesure simple : réunir, une fois par semaine, autour de la même table, les principaux directeurs, notamment du ministère de l'économie et des finances, de manière à permettre, aux uns et aux autres, de peser et de concilier, en fonction de considérations industrielles, les décisions prises d'ordinaire en fonction des stricts intérêts dont chacun a la charge. A elle seule, cette procédure permettrait peut-être de supprimer purement et simplement quelques pommes d'arrosage diffus de l'argent public.

« Initiatives et excellence »

— Enfin, le quatrième principe consisterait à *mesurer le coût budgétaire des aides en fonction de leur rendement*, ce qui implique une systématisation de la procédure des « contrats de croissance », à laquelle M. Barre, depuis qu'il est premier ministre, a eu souvent recours pour donner des chances nouvelles aux entreprises de plusieurs secteurs en adaptation ou en développement. Les aides devraient en effet être désormais *contractuelles*, de telle sorte que, en regard de tout concours public à une entreprise, figure l'objet visé et l'engagement pris par le bénéficiaire. A défaut du respect de cet engagement, l'aide devrait être remboursée. Les aides devraient d'autre part être *globales*, de manière que les représentants de l'Etat ne soient plus les Curiaces face à l'Horace dont les grands groupes industriels tiennent le rôle : au lieu de négocier les aides de l'Etat par petits bouts, il faudrait les globaliser, toutes procédures confondues, une fois par an, en passant, à un niveau élevé, une sorte de « contrat de programme », dont le coût et le rendement pourraient être précisément appréciés.

— *Une troisième ligne de réformes pourrait procéder du souci de réorienter l'épargne vers l'industrie.* — Plusieurs analyses, récemment menées, ont bien montré l'importance des avantages, notamment fiscaux, consentis aux placements en pierre, depuis l'époque où les besoins de logements avaient la priorité et où leur financement posait de sérieux problèmes, ainsi qu'aux placements en valeurs à revenu fixe. Cette époque paraît révolue, et l'ordre des priorités place maintenant les besoins en fonds propres de l'industrie au premier rang.

Dans le même esprit, le souci de ménager les transitions et d'aider les industries de main-d'œuvre à affronter la concurrence accrue que leur impose la nouvelle division internationale du travail conduit à *s'interroger sur les modalités de financement des charges sociales.* L'assiette des cotisations, fondée sur les salaires, constitue, en effet, pour certaines branches en difficultés, un handicap qui pourrait être éliminé par la budgétisation du financement de certaines prestations. Mais une telle réforme serait naturellement subordonnée à la création de ressources financières de substitution, ce qui pose un problème délicat.

Enfin, l'expérience des quatre dernières années montre qu'il serait utile d'améliorer les conditions dans lesquelles sont financés *les besoins en capitaux dans deux cas spécifiques : celui de la création d'une entreprise et celui du développement d'une petite ou d'une moyenne entreprise.* Il faudrait trouver les moyens d'amener davantage de capitaux à risques près des créateurs et des innovateurs, comme aux Etats-Unis.

Il importe aussi de renforcer les interventions de l'appareil financier public en faveur de petites et moyennes entreprises, peut-être en regroupant les efforts des multiples organismes spécialisés. Il s'agirait, enfin, de donner aux chefs d'entreprise le moyen d'augmenter leurs fonds propres sans perdre pour autant le contrôle de leur capital, par exemple par l'émission d'actions donnant droit prioritaire à dividende mais dénuées de droit de vote.

∴

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les voies et moyens de la politique de redéploiement industriel.

S'il fallait en donner une devise, pour résumer la matière en quelques mots, je dirais « initiatives et excellence ».

Initiatives, car il faut répondre au défit du changement brutal de cap et de siècle, intervenu en 1973 - 1974, par une riposte de mouvement rapide, qui ne peut procéder de la lourdeur de la réaction et de l'arbitrage d'un appareil bureaucratique centralisé.

Excellence, car la vocation de l'industrie française, dans la nouvelle division internationale du travail, est, dans tous les domaines, celle de l'intelligence et de la qualité.

FIN

● *Des interversions de lignes* ont rendu incompréhensible un passage du deuxième article de M. François de Combret sur le « Redéploiement industriel » publié dans nos éditions du 1er avril, page 35. A la fin du paragraphe consacré à l'énergie (milieu de la deuxième colonne) il fallait lire : « L'application de ce programme a eu et aura de nombreuses conséquences sur la nouvelle politique industrielle. *Il a conduit par exemple à remodeler les structures de l'industrie électro-nucléaire française* et plus récemment à créer, etc. »

D'autre part, une coupe malencontreuse a quelque peu altéré la pensée de l'auteur. A la fin du paragraphe consacré à l'intervention publique au niveau des branches (début de la deuxième colonne), François de Combret ajoutait : « *Tout dépend du choix du bon « créneau » et tout dépend de la qualité des chefs d'entreprise. Ce serait donc une faute grave que de vouer à la mort, tout entiers, certains créneaux de notre industrie au nom d'on ne sait quel rationalisme scientifique.* »

COMMANDES RARES, MENACES DE CHOMAGE

Les dirigeants des six grands chantiers navals français lancent un S.O.S. à l'État

Les dirigeants des six principaux chantiers navals français, réunis il y a quelques jours à Paris, ont une nouvelle fois établi un bilan extrêmement pessimiste de la situation de la construction navale. Selon eux, la survie de ce secteur industriel et la sauvegarde de l'emploi (environ 100 000 salariés sont concernés) exigent à la fois :

« — *Un effort exceptionnel d'union et de solidarité entre les entreprises elles-mêmes* », et un effort de coopération pour prospecter commercialement le marché mondial ;

« — *Une intervention financière réaliste des pouvoirs publics* ».

Mise à part la commande récente de deux navires moyens et le contrat, fin janvier, portant sur douze bateaux fluvio-maritimes de petit tonnage pour un armateur suisse, les commandes sont extrêmement rares et les plans de charge s'amenuisent dangereusement.

Les professionnels demandent que l'aide de l'Etat soit à nouveau augmentée. Le système actuel est, selon eux, « *nullement adapté à la gravité de la situation* ». S'il est vrai qu'une enveloppe de 600 millions de francs est disponible, c'est en réalité seulement 400 millions qui sont « mobilisables » ; et ce chiffre se situe de toute manière très en-deçà de ce qui serait nécessaire en première urgence (il faudrait 1,2 millard) pour assurer une activité minimum jusqu'à la fin de l'année 1980.

Les responsables des chantiers font valoir que les autres pays d'Europe accordent à leurs entreprises de construction navale un soutien beaucoup plus important que ce que fait Paris. Les entreprises britanniques peuvent ainsi recevoir une subvention allant jusqu'à 40 % du prix des navires construits (20 % environ en France). Dans ses négociations avec les Etats en voie de développement, le gouvernement de Bonn affecte des crédits spécifiques pour permettre à ces pays de commander des navires dans des chantiers d'outre-Rhin (les protocoles financiers avec les pays d'Afrique, notamment, contiennent des clauses de ce genre).

Les responsables des chantiers font enfin remarquer que les crédits budgétaires prévus pour favoriser la diversification des chantiers doivent être considérés comme indépendants de l'enveloppe spécifique qui finance les aides directes à la construction navale. De toute façon, « *les opérations de diversification ne peuvent avoir d'effets qu'à long terme et ne pourront se substituer qu'ultérieurement et progressivement aux activités de construction de bateaux* ». Ce n'est pas sur elles qu'il faut compter pour enrayer la dégradation prévisible de l'emploi au cours des prochains mois.

La situation du marché mondial de la construction navale s'est encore aggravée au cours des six derniers mois dans l'ensemble du monde. Les prix ont diminué de 10 à 20 % depuis le début de l'automne. Il est donc évident que le prochain gouvernement devra adopter des mesures d'urgence s'il veut éviter que l'ensemble de la construction navale française et des industries qui gravitent autour d'elle (réparation navale notamment) ne disparaissent. — F. Gr.

Faits et chiffres

Affaires

● *Les Ateliers de Longwy*, société spécialisée dans la grosse chaudronnerie et qui emploie une soixantaine de personnes, ont déposé leur bilan le 30 mars, au tribunal de commerce de Briey (Meurthe-et-Moselle). Un syndic a été nommé afin de permettre la poursuite provisoire des activités de l'entreprise. Le P.-D.G. des Ateliers de Longwy, M. Henri Gérard, avait été reçu en avril 1977 par M. Giscard d'Estaing, avec une vingtaine d'autres dirigeants de petites et moyennes entreprises.

● *M. Philippe Clément* a été réélu, vendredi 31 mars, à l'unanimité et pour la cinquième fois, président de la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.)

Monnaies

● *Réunion du conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine.* — Les ministres des finances et de l'économie, des représentants des pays membres de l'Union monétaire ouest-africaine (U.M.O.A.), qui regroupe le Sénégal, le Niger, la Côte-d'Ivoire, le Togo, la Haute-Volta et le Benin, ainsi que les gouverneurs de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) et de la Banque ouest-africaine de développement (B.O.A.D.), ont ouvert vendredi 31 mars une première réunion du conseil des ministres de cette union à Dakar. L'ordre du jour porte sur l'ensemble des questions financières et économiques qui concernent l'Union.

Transports

● *La compagnie américaine Eastern Airlines* a obtenu les droits d'atterrissage à l'aéroport de New-York-La Guardia pour les moyen-courriers Airbus qu'elle se propose d'acquérir. Le poids au décollage de l'avion était le principal obstacle à la mise en service de l'appareil à La Guardia, compte tenu des pistes sur pilotis de cet aéroport. L'accord prévoit que, dans un premier temps, les piliers des pistes de La Guardia seront renforcés et que, dans un deuxième temps, Eastern demandera au constructeur de modifier, dans les dix-huit mois à venir, le train d'atterrissage de l'appareil en vue de mieux répartir le poids entre les différentes roues. — *(A.F.P.)*

● *Bologne et Pise par la voie des airs.* — Alitalia vient d'ouvrir en exploitation conjointe avec Air France deux nouvelles lignes au départ de Paris-Orly-Ouest : l'une en direction de Pise, à raison de trois fréquences hebdomadaires, l'autre à destination de Bologne, à raison de trois vols par semaine.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Déficit-record de la balance commerciale

Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis a battu tous les records en février, atteignant 4,5 milliards de dollars. Le chiffre le plus élevé jusqu'ici avait été enregistré en octobre 1977 (3,6 milliards). Les échanges extérieurs américains avaient été déficitaires de 2,4 milliards en janvier 1978 et de 2 milliards en décembre 1977. Depuis vingt et un mois consécutifs, la balance commerciale américaine enregistre un solde négatif.

Ce résultat de février provient à la fois d'une hausse de 16,5 % des importations, qui ont atteint 14,4 milliards de dollars, et d'une baisse de 1 % des exportations, se situent à 9,9 milliards. Les achats de pétrole — 3,3 milliards de dollars — ont augmenté de 10 %, en partie à cause de la grève des mineurs, qui a provoqué une pénurie de charbon ; mais les importations d'acier et de biens d'équipement ont aussi fortement progressé.

Au cours des quatre derniers mois, les importations ont atteint un niveau mensuel de 12,9 milliards de dollars, en hausse de 3 % par rapport aux quatre mois précédents. En revanche, le niveau des exportations est resté à peu près inchangé à 10,1 milliards.

L'administration américaine continue toutefois d'espérer que la croissance des achats va se ralentir, alors que les exportations bénéficieront d'une reprise de l'activité des principaux clients des Etats-Unis. Cela devrait permettre de stabiliser, sinon de réduire, un déficit commercial, qui avait atteint 26,7 milliards de dollars en 1977. Pour ces deux premiers mois de 1978, le déficit atteint néanmoins 6,9 milliards contre 4,3 milliards durant la même période de 1977.

L'annonce du déficit a, en tout cas, provoqué une réaction du président Carter, qui se trouvait alors en avion entre Rio-de-Janeiro et Lagos. Dans une déclaration publiée par la Maison Blanche, le chef de l'Etat américain a annoncé que dès son retour, prévu pour lundi 3 avril, il consulterait les chefs de file du Congrès, afin d'accélérer l'adoption de son programme énergétique et aussi d'évoquer « *d'autres mesures d'urgence* » destinées à réduire les importations de pétrole.

Le mauvais résultat de février a été provoqué en partie, a souligné M. Carter, par le froid et la grève des mineurs ; mais « *il est impératif que nous fassions de meilleurs progrès contre l'inflation* ». Le nouveau président de la Réserve fédérale, M. William Miller, s'est, quant à lui, prononcé, à plusieurs reprises, pour l'imposition d'une taxe sur les arrivages pétroliers, si le programme énergétique continue d'être bloqué.

L'annonce du déficit-record de février a immédiatement provoqué, vendredi en fin d'après-midi, une chute brutale du dollar, qui a entraînée celle de la livre sterling (voir ci-contre la revue hebdomadaire des changes), tandis que le prix de l'or faisait un bond en avant, gagnant 4 dollars dans la journée. Il était coté à la clôture du marché de Londres à 183,625 dollars l'once.

LA MAISON BLANCHE CRITIQUE TRÈS VIVEMENT LE RELÈVEMENT DES PRIX DE L'ACIER

Le président Carter, actuellement à Brasilia, a qualifié d'« excessive » l'augmentation de 2,2 % du prix de l'acier annoncée par le premier producteur américain, U.S. Steel. Il a estimé qu'elle contribuera à une aggravation des tensions inflationnistes aux Etats-Unis. De son côté, le vice-président, M. Mondale, a affirmé que ce relèvement était hors de proportion avec celui du prix du charbon, entraîné par l'octroi d'avantages substantiels aux travailleurs des houillères après une longue grève. C'est, en effet, ce relèvement qui a été *mis* en avant par U.S. Steel, imité par les autres producteurs, pour justifier ses augmentations.

En Grèce

DES INDUSTRIELS JUGENT INSUFFISANTES LES MESURES DE RELANCE DU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Athènes. — L'Union des industriels grecs estime que les mesures gouvernementales de relance se résument par un « *trop tard et trop peu* ». Le nouveau système prévoit le versement d'une prime forfaitaire de 30 000 drachmes (3 900 francs) aux travailleurs allant s'installer en province et par la couverture par le Trésor public d'une partie des investissements (50 % pour la zone E et 35 % pour la zone D (1). L'industriel rembourse le prêt au fur et à mesure de l'amortissement de ses capitaux avec un délai de grâce de deux ans.

Par ailleurs, le gouvernement financera dans toutes les zones, à concurrence de 50 %, des installations d'équipements antipollution de bureaux de recherche et de laboratoires. Enfin, le droit de déduire des bénéfices imposables les investissements productifs reste acquis jusqu'en 1982.

L'Union des industriels estime qu'il est un peu tard pour décentraliser une industrie par trop hydrocéphale. Les travailleurs employés dans les zones A et B hésiteront à gagner les autres zones. Il en résultera une menace de chômage et des pressions dans le secteur des emplois non productifs. Les industriels grecs demandent l'octroi d'un droit de licenciement massif des travailleurs pouvant être transférés dans d'autres secteurs industriels, la fixation d'une norme pour le rendement, la révision du système des primes pour travail insalubre. Ils réclament aussi un abondant financement par un consortium de banques et un encouragement pour la collaboration avec des entreprises et des groupes étrangers.

Enfin, l'Union des industriels estime qu'une période de transition de cinq ans sera nécessaire pour que, après l'association à la C.E.E., l'industrie grecque se mette à l'heure de l'Europe et devienne vraiment compétitive. Elle préconise la réorganisation de divers secteurs de l'économie.

MARC MARCEAU.

(1) La Grèce est divisée en cinq zones industrielles : A : Athènes ; B : les environs d'Athènes et de Thessalonique, dans un rayon de 100 à 150 kilomètres ; C : le reste du pays sauf les zones d'été ; D : certaines villes de province, dont est encouragé le développement industriel comme Calamata, Janina, Florina, Preveza ; E : toutes les préfectures frontalières.

● *Aides de l'Etat : institution du contrôle économique et financier.* — Le *Journal officiel* du 31 mars a publié un arrêté et un décret (datés du 30 mars) instituant et précisant les modalités du contrôle économique et financier de l'Etat sur les entreprises qui bénéficieront de certaines aides de la puissance publique. Nous avons publié dans nos dernières éditions datées du 1er avril une analyse de ces textes qui concernent les entreprises qui obtiendront des prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) et des crédits du ministère de l'industrie, au titre des *aides à l'industrialisation des produits nouveaux et à l'adaptation des structures industrielles* ».

SOCIAL

Libres opinions

De l'utilité d'occuper les entreprises

par JULIEN DELABY (*)

LA récente incarcération du P.-D.G. de Benoto projette, à nouveau, les phares de l'actualité sur une entreprise du Nord-Pas-de-Calais occupée depuis plus d'un an. Certes, bien moins connue que son illustre prédécesseur de Palente, elle n'en est pas moins un égal témoignage de l'incurie capitaliste. S'il fallait dégager les enseignements de l'expérience des occupations d'entreprises, il faudrait inscrire en bonne place celui de la fin d'un mythe qui présente, trop souvent, la faillite comme la conséquence de l'adversité.

Lors des premiers démêlés juridiques de l'occupation de l'entreprise Deffrenne à Roubaix et à Leers, le patronat de la région n'avait pas apprécié une déclaration de la C.F.D.T. qui affirmait que les scandales du capitalisme ne sont pas rares, mais qu'ils sont rarement mis en lumière. Or, combien de situations similaires n'ont été connues du public que grâce aux occupations d'entreprises : Bailleul, premier failli de l'ex-CIP, à Haisnes-lez-La Bassée, Benoto, Deffrenne dont le P.-D. G. vient d'être condamné à un an de prison. (*Le Monde* du 31 mars.)

Comme la vie financière des entreprises est entourée de secret, les affaires frauduleuses ne sont connues que des initiés. Il faut une circonstance exceptionnelle pour que les travailleurs découvrent eux-mêmes le pot aux roses ! L'occupation des lieux et la saisie des pièces comptables en donnent l'occasion. Souvent motivé par souci de préserver l'actif de l'entreprise contre les risques de liquidation, le maintien en permanence des travailleurs dans les locaux ouvre ainsi d'autres possibilités.

⁂

La lutte syndicale quotidienne est remplie d'embûches. La participation active du personnel y est constamment contrariée par la monarchie patronale, la sanction est toujours à sens unique, l'information, le débat paralysés. L'occupation rejette ces contraintes. Elle ouvre d'immenses possibilités à l'action, la réflexion, la responsabilité collectives. Les travailleurs prennent possession de « leurs » ateliers, ils entretiennent les outils, ils proclament leur droit d'en disposer, ils refusent d'être traités avec moins d'égards que la rentabilité. Le moins qu'on puisse dire, c'est que leur conviction collective de la valeur de leur entreprise s'est trouvée maintes fois justifiée dans les faits.

L'occupation offre aussi la possibilité de découvrir les éléments de la situation économique et financière de la société. Inutile de préciser à quel point cette découverte est éloquente. Les Bailleul (CIP), Deffrenne et Benoto sont des modèles du genre. Il n'est pas étonnant que leurs P.-D. G. se soient retrouvés en prison.

Le rôle de l'organisation syndicale, dont l'objectif essentiel est ici de conserver l'emploi, sera donc de démontrer la viabilité de l'entreprise, mise en péril par l'incurie ou la malhonnêteté patronale. Dans les exemples cités, les syndicats ont réalisé cette démonstration. Ils n'y seraient probablement pas parvenus sans occupation.

Il ne suffit pas de rassembler les pièces, de constituer un accablant dossier pour gagner. La pression de l'opinion publique est déterminante dans la bataille judiciaire. L'issue de celle-ci sera d'un poids important pour convaincre de la viabilité de l'entreprise. N'a-t-il pas fallu plus d'un an d'occupation de Benoto pour démontrer l'existence, dont le comité d'entreprise était convaincu depuis des années, de détournements de fonds, notamment des cotisations sociales, d'abus de confiance, d'abus de biens sociaux, de banqueroute, etc.

Le personnel des Etablissements Bailleul était chaque jour témoin des pratiques frauduleuses qui conduisaient l'entreprise à la ruine. Il a fallu cependant des mois d'occupation pour obtenir les premières sanctions envers l'ancien dirigeant. Faut-il en rappeler d'autres ? La cour d'appel de Douai vient pratiquement de justifier l'occupation des usines Deffrenne après avoir confirmé l'incarcération du P.-D. G. (*le Monde* du 20 janvier 1978).

Nous ne cherchons pas ici à prôner l'occupation des ateliers comme moyen ordinaire de l'action syndicale. Mais le fait est qu'elle se généralise et que les travailleurs n'ont pas d'autres moyens, en l'occurrence, pour préserver leurs outils et faire la lumière sur les causes des licenciements. N'ayant plus rien à perdre, leur combat est triplement salutaire. Pour eux-mêmes d'abord par la prise de conscience de classe. Pour leur entreprise ensuite, par les preuves de viabilité qu'ils en retirent. Pour la population enfin, par la brutale révélation des conséquences néfastes de l'économie libérale. Les visiteurs, qui se pressent par milliers entre les voitures du musée Schlumpf, ont plus appris sur la plus-value que dans des cours théoriques.

L'évolution de l'électorat de gauche et sa solidité, malgré la division et l'échec des partis du programme commun, doivent beaucoup à l'action syndicale des dernières années. Elle a progressivement ouvert les yeux et permis un regard critique sur la vieille société libérale qui ne doit sa survie qu'à l'épais brouillard qui l'entoure.

★ Secrétaire général de la C.F.D.T. région Nord-Pas-de-Calais.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Chute du dollar et de la livre sterling
Fermeté du franc

Commencée dans le calme, la semaine s'est achevée dans la nervosité sur les marchés des changes. Le DOLLAR, bien tenu initialement, sauf vis-à-vis du yen dont la flambée s'est poursuivie, a brutalement chuté vendredi après-midi sur l'annonce d'un déficit record de la balance commerciale américaine, la LIVRE STERLING lui tenant compagnie. Quant au FRANC, hésitant la semaine précédente, après une vive remontée, il a accentué son redressement vis-à-vis de toutes les monnaies, y compris les monnaies « fortes ».

Pendant les premiers jours de la période sous revue, le DOLLAR semblait pourtant bien se stabiliser vis-à-vis des devises européennes. M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, proposait l'imposition d'une taxe sur les importations américaines de pétrole à partir du 1er mai, si le Congrès ne se décidait pas à voter la loi sur les économies d'énergie, tandis que le nouveau président du « Fed », M. Miller, déclarait vouloir s'attaquer aux causes fondamentales de la faiblesse du dollar : inflation et importation de pétrole. L'Arabie Saoudite demandait et obtenait le report d'un mois de la réunion de l'OPEP qui doit examiner le problème de la monnaie de paiement du pétrole brut, les cambistes voyant dans cet ajournement une marque de confiance dans le dollar. Enfin, l'ancien président de la Bundesbank, M. Klasen, n'exclut pas le retour dudit dollar aux environs de 2,20 deutschmarks (contre 2 DM actuellement).

Las ! A la veille du week-end, l'annonce d'un déficit commercial record aux Etats-Unis (4,5 milliards de dollars en février contre 2,6 milliards de dollars précédemment) provoquait la chute de la monnaie américaine, qui touchait presque son plus bas cours par rapport au DM, et revenait à Paris de 4,60 F à 4,55 F. Sans doute, la grève des mineurs de charbon a-t-elle dû accélérer les importations de brut, mais l'effet produit sur les cambistes a été désastreux.

A Tokyo, le YEN a continué à s'envoler et le DOLLAR à s'écrouler, sous l'œil satisfait des autorités américaines, qui utilisaient les taux de change comme arme principale vis-à-vis des pays rétifs à leurs avertissements. De 228 yens, le DOLLAR s'est littéralement écroulé jusqu'à 222 yens, après avoir touché 220 yens. La Banque du Japon avait bien essayé de freiner la chute, notamment mardi, où elle acheta la quasi-totalité des offres présentées, soit 1 milliard de dollars, ce qui portait ses achats à 4 milliards en un mois. Mais rapidement, elle jetait l'éponge, et laissait les choses suivre leur cours. Pour de nombreux observateurs, le prochain palier est celui des 220 yens.

La LIVRE STERLING a accompagné le DOLLAR dans sa chute, perdant même un peu par rapport à lui, et fléchissant solidement à Paris (de 8,77 F à 8,48 F), Francfort, Zurich et même Milan. Manifestement, les cambistes éprouvent quelque défiance vis-à-vis de la monnaie britannique.

Quant au FRANC, après avoir donné quelques signes de flottement mardi à la réouverture du marché, il s'orientait franchement à la hausse, non seulement vis-à-vis du DOLLAR, qui, à 4,55 F, retrouve son niveau d'avant la mise en flottement du FRANC en mars 1976, mais aussi vis-à-vis du DEUTSCHEMARK, du FLORIN, sans parler de la LIRE et de la LIVRE. Deux facteurs ont contribué à ce redressement : tout d'abord la quasi-certitude, confirmée par la suite, du maintien de M. Raymond Barre en poste de premier ministre, gage de stabilité financière aux yeux de l'étranger comme des milieux métropolitains ; ensuite, les nombreux ajustements de position au lendemain des élections. Suivant l'expression imagée du cambiste, il y a encore de nombreux « cadavres dans le placard », à savoir des engagements à la baisse du franc et à la hausse des taux d'intérêt contractés par certains opérateurs avant les élections. Le FRANC étant en train de remonter, et les taux en train de baisser, ils s'empressent de racheter ce qu'ils avaient vendu, et provoquent ainsi une remontée de notre monnaie. Certains d'entre eux, paraît-il, s'étaient fiés aux sondages préélectoraux, ou tablaient sur une relance débridée, sociale et inflationniste au lendemain du scrutin. Comme quoi l'on peut perdre sur tous les tableaux...

Sur le marché de l'or, d'amples fluctuations se sont produites, le cours de l'once bondissant mardi de 4 dollars pour s'élever jusqu'à 183 dollars et revenir à 179 dollars, pour terminer la semaine à 181,60 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,8610	8,4768	3,4381	3,7486	58,4354	4,0272	1586,5?
	—	1,8745	8,7726	3,5709	3,8239	59,5153	4,0948	1601,84
New-York .	1,8610	—	21,9538	54,1271	49,7512	3,1847	46,2107	0,1173
	1,8745	—	21,3675	52,4934	49,0196	3,1496	45,7770	0,1170
Paris	8,4768	4,5550	—	246,54	226,61	14,5063	210,48	5,3431
	8,7726	4,6800	—	245,66	229,41	14,7401	214,23	5,4768
Zurich....	3,4381	1,8475	40,5598	—	91,9154	5,8837	85,3743	2,1671
	3,5709	1,9050	40,7051	—	93,3823	6,0000	87,2053	2,2293
Francfort .	3,7486	2,0100	44,1273	108,7956	—	6,4012	92,8835	2,3577
	3,8239	2,0400	43,5897	107,0866	—	6,4251	93,3852	2,3873
Bruxelles .	58,4354	31,4000	6,8935	16,9959	15,6218	—	14,5101	3,683?
	59,5153	31,7500	6,7841	16,6666	15,5637	—	14,5342	3,7156
Amsterdam	4,0272	216,40	47,5082	117,1312	107,6616	6,8917	—	2,5384
	4,0948	218,45	46,6773	114,6719	107,0833	6,8803	—	2,5564
Milan	1586,58	852,50	187,15	461,43	424,12	27,1496	393,94	—
	1601,84	854,50	182,58	448,55	418,87	26,9133	391,16	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Irrégularité du cuivre et fermeté du cacao

MÉTAUX. — *La décision des producteurs de cuivre américains de relever leurs tarifs avait tout d'abord suscité, en début de semaine, une nette progression des cours du métal rouge, de part et d'autre de l'Atlantique. Cette bonne orientation avait également été favorisée par l'annonce d'une nouvelle réduction, plus importante que prévu, des stocks du London Metal Exchange. Notons que le Chili va s'efforcer d'obtenir des autres pays du CIPEC que soit évitée une réduction de leur production de métal rouge. Mais l'élément le plus important, cette semaine, a été la décision de la Zambie de ne réduire ses livraisons de cuivre que de 15 %, à partir de mai.*

En dépit de la perspective de la vente de 45 000 tonnes d'étain des stocks stratégiques américains — une décision devrait être prise très prochainement à cet égard — ce métal est mieux orienté, à Penang comme à Londres, reflétant, semble-t-il, la contraction des stocks disponibles. En progrès en début de semaine, le platine s'est ensuite replié, suite à la décision prise par le premier producteur d'Afrique du Sud d'augmenter sa production. Le plomb est empreint d'irrégularité, de même que le zinc, avec, toutefois, une légère tendance au raffermissement pour ce dernier. Notons que les nouvelles réductions de production annoncées par plusieurs fonderies européennes ont suscité de brèves vagues d'achats, compensées par des ventes spéculatives.

DENRÉES. — *Fermeté persistante des cours du cacao, avec toutefois des replis momentanés dans le courant de la semaine. Cette bonne orientation reflète principalement le faible niveau de l'offre par les producteurs, ainsi qu'un fort accroissement des importations de fèves, en février, par la Grande-Bretagne. La récolte du Ghana pourrait tomber à son plus bas niveau depuis dix-neuf ans. Le café a été empreint d'irrégularité après la bonne orientation du début de semaine. L'incertitude a dominé le marché du sucre.*

CÉRÉALES. — *Malgré des replis en milieu de semaine, les céréales affichent de nets progrès du fait de la réticence des producteurs à la vente et, également, des mesures adoptées par le gouvernement américain pour augmenter les réserves de grains.*

TEXTILES. — *Pas de variations très sensibles sur le marché des laines, où l'on attend la reprise des ventes de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud, la semaine prochaine. Faibles écarts de cours également, en ce qui concerne le coton.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS du 31 mars 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 703 (679,50) ; à trois mois, 716,50 (693) ; étain, comptant, 5 885 (5 806) ; à trois mois, 5 882 (5 785) ; plomb, 318,50 (307) ; zinc, 290,50 (277).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,60 (59,20) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 82,5 (73,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 147-154 (147-154).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mai, 57,57 (58,35) ; juillet, 58,55 (59,70).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mai, 222,5 (222) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, 485 (485).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mai, 24,25 (24,25).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 48,75-50 (47,75-48,50).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 206-206,50 (207-207,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mai, 167,25 (162) ; juillet, 160,75 (155,75) ; sucre, mai, 799 (7,95) ; juillet, 831 (8,27) ; café, mai, 169,50 (158,50) ; juillet, 151,50 (139,40).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mai, 105 (104,50) ; août, 110 (108,90) ; café, mai, 1 455 (1 379) ; juillet, 1377 (1 301) ; cacao, mai, 2 056 (1 988) ; juillet, 1 965 (1 912).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mai, 10 749 p. (1 740) ; septembre, 1 730 v. (1 700) ; café, mai, 1 305 (1 290) ; septembre, 1 210-1 240 (1 205) ; sucre (en francs par tonne), mai, 918 p. (900) ; août, 930 p. (920).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 312 (295) ; juillet, 314 (294 1/4) ; maïs, mai, 255 3/4 (251 1/4) ; juillet, 257 1/4 (253 3/4).

MARCHÉ MONÉTAIRE

La détente se poursuit

La détente des taux s'est poursuivie sur le marché monétaire, où la Banque de France a abaissé le loyer de l'argent au jour le jour de 9 1/8 % à 8 3/4 %. Ce loyer retrouve ainsi son niveau du début novembre 1977, avant la montée des taux qui accompagna le glissement du franc. Le redressement du franc (voir ci-dessus) permet aux autorités monétaires d'accentuer la détente, qui, selon toute vraisemblance, ne devrait pas en rester là. Il entrerait dans les intentions du futur gouvernement de réduire le coût du crédit de un, et peut-être même de deux points, contribution à une relance modérée de la croissance, et satisfaction donnée au patronat qui réclame, depuis longtemps, un allégement des charges financières des entreprises. Dans ces conditions, le taux de base bancaire, actuellement de 9,30 %, pourrait, dans un premier temps, être ramené à 8,30 %, ce qui impliquerait un taux de marché monétaire à un quart ou un demi-point au dessous.

De telles perspectives semblent se refléter sur le marché à terme, où l'argent s'échange déjà à 8 3/8 % - 8 1/2 % à un mois, 8 5/8 % à trois mois et 8 3/4 % à six mois. Si la détente s'accentuait encore, les taux, à Paris, rejoindraient ceux de l'eurodollar, ce qui transformerait en déport le report actuellement constaté sur la monnaie américaine dans les transactions interbancaires.

De l'autre côté de l'Atlantique, la masse monétaire, qui restait stable depuis plusieurs semaines, s'est brutalement gonflée ces derniers jours, ce qui a provoqué une certaine nervosité. Du coup, les craintes d'une nouvelle tension des taux sont réapparues. — F. R.

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenus fixe ou indexées

En ce qui concerne le « 7 % 1973 », il faut préciser que la réforme des statuts (article 4) du « F.M.I. » entrera en vigueur le 1er avril. Cette réforme modifiera les règles du système monétaire

	31 mars	diff.
4 1/2 % 1973	711	— 21
7 % 1973	2715	— 78
Empr. 10,30 % 1975	97,80	+ 1,80
10 % 1976	99,70	— 0,25
P.M.E. 10,60 % 1976	97,50	— 0,30
P.M.E. 11 % 1977	98,90	— 0,90
8,80 % 1977	105,30	— 1,50
4 1/4 % 1963	103,50	— 0,50
4 1/4-4 3/4 % 1963	94,05	+ 0,55
5 1/2 % 1965	107,50	+ 0,30
6 % 1966	106,65	— 0,05
6 % 1967	100	+ 0,20
C.N.E. 3 %	2865,10	— 3,90

international : c'est ainsi que la valeur officielle d'une monnaie ne pourra plus être exprimée en or et que la notion même de prix officiel du métal fin se trouvera abolie.

Une très sensible détente des taux a été observée sur le marché des obligations. A partir de lundi, deux nouveaux emprunts seront émis dans le public. *Cofiroute* : 130 millions de francs à 11 % nominal (11,15 % actuariel) et *G.O.B.T.P.* : 270 millions de francs à 11,30 % (taux actuariel : 11,67 %).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les comptes de *Prêtabail-Sicomi* — qui incorporent ceux de *Batibail-Sicomi* et de *Cofipa-Sicomi*, sociétés absorbées l'an passé — font apparaître un bénéfice net qui représente, pour sa part, 73,5 millions de francs, contre 45,5 millions, ce qui permettra de porter le montant du coupon de 31,30 F à 36,10 F.

Le bénéfice disponible de la *Compagnie du Midi*, pour 1977,

	31 mars	diff.
Bail Equipement	179,50	+ 0,50
B.C.T.	98,80	+ 10,70
Comp. bancaire	349	+ 27
C.C.F.	116	— 7
Crédit foncier	333	+ 10
Financ. de Paris	187,10	+ 7,60
Locafrance	162,50	+ 8
Pretabail	359,90	+ 2,90
U.C.B.	204	+ 14
U.F.B.	267,50	+ 8
S.I.L.I.C.	189,50	+ 1,50
S.N.I.	395	+ 15
Compagn. du Midi	375	+ 70
Chargeurs	182	+ 14
Eurafrance	237	+ 33,50
Pricel	120,50	+ 7,50
Schneider	151	+ 5,90
Suez	266	+ 8,20

s'élève à 96 millions de francs ; le prochain dividende sera fixé à 14 F. Il sera procédé, à l'automne, à la distribution d'une action *Compagnie des immeubles de la plaine Monceau* pour dix actions *Compagnie du Midi*.

Filatures, textiles, magasins

Le résultat brut d'exploitation du groupe *Dollfus - Mieg* pour 1977 est, à structures comparables, du même ordre qu'en 1976, soit 110 millions de francs. La nécessité d'augmenter de façon sensible la dotation aux comptes d'amortissements et de provisions entraîne, au niveau du résultat net, une perte de 30 à 35 millions. Il apparaît donc probable que la société ne distribuera pas de dividende.

« Agache-Willot » va distribuer une action gratuite pour quatre anciennes.

	31 mars	diff.
Dollfus-Mieg	38,60	— 3,40
Sommer-Allibert	480	+ 22
Agache-Willot	699	+ 16
Lainière Roubaix	44,30	+ 6,80
Saint-Frères	75	+ 3,50
La Soie	67,10	— 2,50
Vitos	100	— 2
Bail Investissement	234,50	+ 1,70
Galeries Lafayette	59,50	+ 3,50
Nouvelles Galeries	72,50	+ 8
Paris-France	72	+ 5,20
Printemps	53,30	+ 8,70
La Redoute	584	+ 5
U.I.S.	260,20	+ 6,20
Damart-Serviposte	294,90	+ 11,90

Bail Investissement a réalisé en 1977 un bénéfice net de 48,6 millions de francs et portera son dividende de 19 à 23 F.

Les comptes consolidés de *Damart-Serviposte* pour 1977 font ressortir un bénéfice en hausse de 15,1 %. Le résultat net de la société mère atteint 15,85 millions de francs contre 13,38 millions, ce qui devrait permettre une augmentation du dividende.

Alimentation

Les comptes de l'exercice 1977 pour *Casino* se sont soldés par un bénéfice net de 79,9 millions de francs (contre 76,5 millions), ce qui représente une progression de 4,40 %. Le montant du prochain coupon sera fixé à 32 F (contre 31,95 F). Il faut préciser que la société vient de procéder à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'une action nouvelle (jouissance 1er janvier 1977) gratuite pour quatre anciennes.

Le bénéfice net de *Veuve Clicquot* a fortement progressé, pour atteindre 11,8 millions de francs (contre 4,8 millions), ce qui per-

	31 mars	diff.
Beghin-Say	55,50	— 0,60
B.S.N.-Gerv.-Dan.	425,10	+ 5,10
Carrefour	1590	+ 104
Casino	1055	+ 56
Moët-Hennessy	435	+ 10,50
Mumm	352	+ 63
Olida et Caby	140,50	+ 13,50
Pernod-Ricard	236	+ 15,50
Radar	338	+ 23
Raffin. St-Louis	70,90	+ 2,90
S.I.A.S.	307	+ 21,20
Veuve Clicquot	558	+ 60
Viniprix	373	+ 13
Martell	315	— 2
Guy. et Gascogne	227	+ 23
Génér. Occidentale	186	— 0,50
Nestlé	8200	— 160

mettra de servir un dividende sensiblement majoré (11 F, contre 9 F).

L'Alsacienne de supermarchés fait état d'un bénéfice net de 7,61 millions de francs (contre 7,64 millions). Le montant du prochain coupon restera inchangé à 7,70 F.

Bâtiment et travaux publics

En 1977, l'*Entreprise J. Lefebvre* a réalisé un bénéfice net de 25,71 millions de francs, contre 12,69 millions. Pour la première fois, le chiffre d'affaires a dépassé le cap des 2 milliards de francs. Le dividende global a été fixé à 21 F, contre 19,13 F.

Le résultat d'exploitation de la

	31 mars	diff.
Auxil. d'entrepr.	387	+ 46,90
Bouygues	640	+ 62
Chim. et Routière	110	+ 11
Ciments français	101	+ 6
Dumez	614	+ 44
Entr. J. Lefebvre	267	+ 24
Génér. d'entrepr.	174	+ 22,50
Gds Travx de Mars.	250	+ 40,50
Lafarge	160,80	+ 2,80
Maisons Phénix	1053	+ 43
Poliet et Chausson	135	+ 8,50

Société des entreprises André Borie sera, pour 1977, fortement affecté par la baisse de 20 % du chiffre d'affaires. Toutefois, grâce à des profits exceptionnels et des profits sur exercices antérieurs, le bénéfice net de l'exercice sera en forte augmentation par rapport à celui de 1976 (6,87 milliards de francs).

Matériel électrique, services publics

Le groupe *Thomson-C.S.F.*, par l'intermédiaire de *L.M.T.*, a porté sa participation dans *L.T.T.* de 40 % à 75 %. Le reste du capital a été racheté par le groupe saoudien *TAG*, alors que les précédents actionnaires, *Jeumont-*

	31 mars	diff.
Alsthom-Atlant.	74,80	+ 3,30
C.E.M.	55,35	+ 5,85
C.G.E.	356,50	+ 26,70
C.S.F.	203	+ 15,90
Jeumont	94	+ 7,50
Legrand	1680	+ 140
Moulinex	186,50	+ 11,50
Méci	12,50	— 13,80
Radiotechnique	448	+ 40,50
Fr. Tél. Ericsson	248	+ 23
Thomson-Brandt	189	+ 10,90
Schlumberger	309	— 3
Générale des eaux	542	+ 28
Lyonnaise des eaux	440	+ 20
Par. de l'air compr.	140	+ 1,70

Industrie et *PUK*, se sont défaits de leurs parts.

Nouvelle année record pour *Schlumberger*, dont le bénéfice net a progressé de plus de 30 %, pour atteindre 401 millions de dollars, soit 28 % du capital investi.

Pétroles

En 1977, les comptes de la « Société française des pétroles B.P. » se sont soldés par une

	31 mars	diff.
Aquitaine	372	+ 18,10
Esso	63,05	+ 1,05
Franç. des pétroles	119	+ 4
Pétroles B.P.	58,40	+ 0,80
Primagaz	136	+ 2
Raffinage	64	+ 1,10
Sogerap	75,80	+ 0,30
Exxon	207	— 5,50
Petrofina	556	+ 2
Royal Dutch	271	— 3

perte de 157 millions de francs contre 10 millions en 1976. Après éléments exceptionnels, cette perte a été ramenée à 132 millions de francs.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	27 mars	28 mars	29 mars	30 mars	31 mars
Terme	—	85 926 501	134 553 199	184 869 657	190 513 507
Compt. R. et obl.	—	140 437 314	128 827 753	153 046 504	102 244 616
Actions	—	57 368 233	63 599 031	76 480 866	79 899 405
Total	—	283 732 048	326 979 983	414 397 027	372 657 528
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)					
Franç.	—	116,2	116,3	118,8	119,4
Etrang.	—	98,2	98,4	97,9	97,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 30 décembre 1977)					
Tendance	—	117,2	118,7	121,4	121,4
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	—	67,5	68,3	69,2	69,9

Bourse de Paris

SEMAINE DU 28 AU 31 MARS 1978

UN SOLIDE ESPOIR

APRES avoir, semble-t-il, bien digéré les gains énormes, parfois même fabuleux, accumulés durant les cinq derniers jours précédant le second tour des élections, la Bourse, retrouvant de nouvelles forces, est repartie de l'avant, et, à l'issue d'une semaine réduite encore une fois à quatre séances par le chômage du lundi de Pâques, les différents indices avaient monté de 4 % environ.

L'on est loin, bien loin même des scores enregistrés lors de cette « fameuse » semaine du 13 au 17 mars dernier. Mais maintenant que le cours des choses est redevenu normal, ou à peu près, une hausse de cette ampleur apparaît plus que satisfaisante. D'autant qu'elle s'est effectuée dans un marché toujours assez actif et, qui plus est, de façon presque ininterrompue en s'accélérant notablement jeudi, avant de se ralentir à la veille du week-end.

Manifestement, la Bourse ne paraît pas s'être trop ressentie de sa récente boulimie de hausse. Ce petit galop lui a même permis de retrouver ses niveaux du tout début de l'année 1977, juste avant le grand plongeon, qui devait la conduire aux enfers. Pourtant, la soudaine flambée des prix de détail en février, flambée qui a peu de chances au surplus de s'apaiser avant quelques mois, aurait dû jeter un froid, décourager les initiatives. Elle est passée virtuellement inaperçue. Non pas que les boursiers se désintéressent du phénomène inflationniste. Mais la quasi-certitude d'une reconduction dans ses fonctions du premier ministre en place, confirmée vendredi en fin d'après-midi, est apparue à beaucoup bien digne d'intérêt. Rien ne fait en effet plus plaisir au marché que M. Barre se succède à lui-même. Son image de marque est bonne sous les colonnes du palais Brongniart et de surcroît sa nouvelle politique, du moins celle qu'on lui prête (« le Monde » du 30 mars), séduit les investisseurs. La libération des prix industriels envisagée en juillet prochain va dans le sens des vœux émis par les chefs d'entreprise soucieux de rétablir leur rentabilité pour être mieux à même de financer les investissements différés avant les élections. Surtout, la baisse générale des taux d'intérêt, dont le principe semble à peu près acquis et qui a déjà commencé à se concrétiser sur le marché monétaire (voir d'autre part), a paru d'excellent augure.

Tout naturellement, les achats des gérants de portefeuille des charges d'agent de change se sont mêlés à ceux des banques, des organismes de placement collectif et des investisseurs étrangers, et la Bourse a monté.

Est-ce déraisonnable après 26 % de hausse en l'espace d'un mois ? Certes, la conjoncture ne prête pas à l'euphorie. La production industrielle repart lentement, le commerce a besoin d'être stimulé et la consommation d'être relancée. Mais la seule perspective d'une reprise sélective de l'expansion, comme le préconise le patronat, et ce sous la houlette d'un gouvernement « Barre bis », a contribué, avec la meilleure tenue du franc, à entretenir un optimisme, que les ventes observées en fin de semaine n'ont pas réussi à entamer.

N'oublions pas que la Bourse est encore à 22 % au-dessous de ses niveaux de fin 1975. Bien du chemin lui reste donc encore à parcourir pour retrouver une physionomie à peu près normale et beaucoup n'écartent pas la possibilité de la voir monter encore, comme l'avait fait en son temps le Stock Exchange de Londres.

ANDRÉ DESSOT.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Stagnation

Les cinq dernières séances ont été marquées par une grande indécision cette semaine à Wall Street, où, du jeudi 23 mars au 31 mars, l'indice Dow Jones n'a pratiquement pas varié (757,37 contre 756,50).

Soutenue mardi grâce à la publication d'un indice des prix meilleur que prévu (0,6 % en février contre + 0,8 % en janvier), la tendance s'est retournée lors de la séance suivante : le numéro un de la sidérurgie, U.S. Steel, venait d'annoncer une hausse de ses prix, déclenchant les foudres de la Maison Blanche.

Par la suite, l'annonce d'une stagnation de l'indice des principaux indicateurs économiques en février, et d'un déficit sans précédent du commerce américain au cours du même mois (4,5 milliards de dollars) n'a rien arrangé. Seul le message télévisé de Jimmy Carter concernant la lutte anti-inflationniste a mis un peu de baume au cœur des boursiers.

L'activité de la semaine a porté sur 106,51 millions de titres contre 96,01 millions (semaine de quatre séances seulement).

	Cours 23 mars	Cours 31 mars
Alcoa	39 3/4	39 3/4
A.T.T.	61 1/2	61 1/4
Boeing	34 5/8	34
Chase Man Bank	29 1/8	29 1/8
Du P. de Nemours	101 7/8	101 1/8
Eastman Kodak	42 1/4	42 1/4
Exxon	45 3/8	44 3/4
Ford	44 5/8	45 1/2
General Electric	46 3/4	46 5/8
General Foods	27 3/4	28 1/8
General Motors	60 3/8	61 1/2
Goodyear	16 5/8	16 7/8
I.B.M.	239 1/2	235 1/2
I.T.T.	29 1/4	28 1/2
Kennecott	25 1/2	25 1/8
Mobil Oil	61 1/4	61 1/2
Pfizer	27 3/4	27 5/8
Schlumberger	65 3/8	66 7/8
Texaco	26 1/8	26
U.A.L. Inc.	21 1/2	21 5/8
Union Carbide	39 3/4	39 1/8
U.S. Steel	26	25 1/2
Westinghouse	16 3/4	16 3/4
Xerox Corp.	42 3/8	41 3/4

LONDRES
Toujours bien orienté

Le mouvement de hausse amorcé la semaine dernière s'est lentement poursuivi au cours de ces dernières séances au London Stock Exchange.

Toutefois, un peu inquiets de la faiblesse relative de la livre sterling, et dans l'attente de la présentation du budget de relance, les opérateurs sont généralement restés prudents et les volumes quotidiens de transactions sont restés assez limités.

Les mines d'or ont suivi la même évolution que le lingot : hausse puis baisse.

Indices Financial Times du 31 mars : Industrielles, 463,80 (contre 460,5) ; Fonds d'Etat, 73,89 (contre 75,27) ; Mines d'or, 158,7 (contre 156,8).

	Cours 23 mars	Cours 31 mars
Bowater	183	186
Brit. Petroleum	786	777
Charter	124	130
Courtaulds	113	114
De Beers	346	356
Free State Geduld*	21 1/2	21 3/4
Gt Univ. Stores	284	292
Imp. Chemical	354	358
Shell	523	530
Vickers	173	171
War Loan	36 1/4	35 3/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO
Au plus haut depuis cinq ans

La flambée de hausse s'est poursuivie cette semaine au Kabuto-cho, où, dans une atmosphère particulièrement fébrile, l'indice Nikkei Dow Jones a atteint de nouveaux records, s'inscrivant le 31 mars à 5 447,76 contre 5 262,46 cinq séances plus tôt.

En dépit des ventes bénéficiaires qui se sont produites toute la semaine en prévision de la fin de l'année fiscale nippone (le 31 mars), les valeurs à forte capitalisation, les titres de société à vocation nationale ou exportatrice ont continué de monter. L'appréciation continue du yen par rapport au dollar a à peine freiné le mouvement, et l'augmentation à 50 % contre 40 % du taux de couverture nécessaire aux opérations à terme n'a pas découragé la spéculation.

Les transactions de la semaine ont porté sur un volume record de 2 896 millions de titres contre 1 102 millions précédemment (quatre séances seulement).

	Cours 24 mars	Cours 31 mars
Canon	482	481
Fuji Bank	280	279
Honda Motors	567	582
Matsushita Electric	667	710
Mitsubishi Heavy	142	140
Sony Corp.	1710	1690
Toyota Motors	920	914

FRANCFORT
Effritement

L'aggravation du conflit dans la métallurgie a contribué à détériorer le climat cette semaine à la Bourse de Francfort où l'indice « Commerzbank » s'est établi à 793,8 le 31 mars contre 795,2 cinq séances plus tôt.

	Cours 23 mars	Cours 31 mars
A.E.G.	90,20	89,20
B.A.S.F.	140	138,10
Bayer	140	140,40
Commerzbank	231	231,50
Hoechst	130,60	130,00
Mannesmann	168,50	167,80
Siemens	283	280,50
Volkswagen	213,80	125,00

Métallurgie, constructions mécaniques

Les comptes de l'exercice 1977 chez « Creusot-Loire » se sont soldés par un déficit de 155 millions de francs contre un résultat nul en 1976. Il n'y aura pas de distribution de dividende (12 F global en 1976).

Bénéfice net 1977 pour *ALSPI* : 20,8 millions de francs contre 19,9 millions en 1976. Dividende global : 7,95 F contre 7,50 F.

En 1977, le groupe « Générale de Fonderie » a subi une perte nette consolidée de 49 millions de francs contre un bénéfice net consolidé de 15 millions. Il n'y

	31 mars	diff.
Chiers-Châtillon	16,20	— 0,30
Creusot-Loire	63	— 9
Denain Nord-Est	29	— 4
Marine-Wendel	45	— 5,50
Métall. Normandie	49	+ 2,50
Pompey	75,20	— 1,30
Sacilor	27,60	+ 0,20
Saulnes	37,10	— 6,50
Usinor	23	+ 1,60
Vallourec	81	— 6,50
Alspi	66,30	+ 8,30
Babcock-Fives	94,90	+ 4,90
Génér. de fonderie	78	— 3,50
Poclain	163,90	+ 20,90
Sagem	516	+ 28
Saunier-Duval	80	+ 10
Penhoët	248	+ 12
Peugeot-Citroën	347	+ 27
Ferodo	426	+ 28

aura pas de dividende (13,50 F global pour 1976).

« Vallourec » a subi en 1977 une perte nette de 69,9 millions de francs contre un bénéfice net 58,4 millions en 1976. Dividende global : 7,50 F contre 19,50 F.

Produits chimiques

Le bénéfice net réalisé par la holding « Rhône-Poulenc » en 1977, s'est élevé à 82,8 millions de francs contre 120 millions, après prise en compte d'une plus-value de cession (289 millions) résultant de la vente de la participation dans « Ives Laboratoires » et d'un abandon de créances (490 millions) sur avances et intérêts au profit de Rhône-Poulenc Textiles. Le dividende global est maintenu à 9 F par action.

Comme son concurrent Hoechst, le groupe chimique « B.A.S.F. » a enregistré de bien piètres résultats pour 1977. Son chiffre d'affaires mondial (23,18 milliards de DM) n'a pratiquement pas varié d'une année sur l'autre (+ 0,1 %). Mais, en même temps, son bénéfice avant impôts a baissé de 21,1 % à 1 109 millions de DM. Cette chute des profits est imputable à l'évolution peu satisfaisante des activités dans les matières plastiques et le raffinage, mais aussi à la dégradation des prix en Allemagne et à la diminution des exportations, enfin aux pertes de changes.

	31 mars	diff.
C.M. Industries	209	+ 15,50
Cotelle et Foucher	94	+ 4
Institut Mérieux	399,80	+ 12,80
Laboratoire Bellon	188	+ 13
Nobel-Bozel	56	inch.
Pierrefitte-Auby	70,60	+ 4,40
Rhône-Poulenc	70	+ 4
Roussel-Uclaf	251	+ 14
B.A.S.F.	310,60	— 3,40
Bayer	312,50	— 6,50
Hoechst	291	— 8
Norsk Hydro	164,90	+ 5

Valeurs diverses

En 1977 « Pechiney-Ugine-Kuhlmann » a réalisé un bénéfice net de 142 millions de francs, en progrès de 26,8 % sur le précédent (197 millions en 1975). Toutefois, en raison de la crise persistante qui règne dans la métallurgie et affecte les résultats de « Ugine-Aciers », le dividende global reste fixé à 7,50 F par action.

	31 mars	diff.
L'Air liquide	281	+ 10,90
Bic	440	+ 32
Europe n° 1	474	+ 30,10
L'Oréal	585	— 28
Jacques Borel	102	— 7,80
Club Méditerranée	433,80	+ 28,80
Arjomari	197,50	+ 3,50
Hachette	166	— 6
Presses de la Cité	283	+ 13,20
P.U.K.	84	— 6
St-Gob.-P.-à-M.	147,50	+ 5,50
Skis Rossignol	1720	+ 25
Chargeurs réunis	182	+ 14

Mines d'or, diamants

Le groupe *R.T.Z.* va-t-il devenir un nouveau producteur de diamants ? Après de longues recherches et une intense prospection dans la région de Kimberley (Australie), la filiale locale du groupe a décidé de construire une unité pilote, en raison des résultats très prometteurs déjà obtenus.

En 1977, la production d'or du monde non communiste est restée à peu près identique à celle de l'année précédente (970 tonnes, contre 969). Selon *Union Corporation*, cette production a été inférieure de 40 % à la demande totale de métal jaune.

	31 mars	diff.
Amgold	101	— 0,50
Anglo-American	17,70	+ 0,20
Buffelsfontein	50,20	— 3,20
Free State	99,20	— 1,70
Goldfields	15,90	— 0,20
Harmony	21,65	— 1,10
President Brand	59,90	— 1,50
Randfontein	215	+ 5
Saint-Helena	51,35	— 2,85
Union Corporation	16,90	+ 0,85
West Driefontein	189	— 6,80
Western Deep	45	— 1,70
Western Holdings	106,50	— 4,30
De Beers	21,30	+ 0,35

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre tit.	Capitaux
P.U.K.	468 100	40 206 880
Michelin	18 200	24 402 780
Peugeot - Citroën	70 950	24 300 169
Saint-Gobain	143 600	20 641 631
F.P.P.B.	100 625	20 004 184
Perrier	83 600	14 168 080

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	23 mars	31 mars
Indice général	81,5	84,8
Assurances	139,4	140
Banq. et sociétés financ.	75,6	77,8
Sociétés foncières	78	79,8
Sociétés investiss. portef.	82,6	86,2
Agriculture	78	80,2
Aliment., brasseries, distill.	73,1	75,8
Autom., cycles et l. équip.	95,4	105,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	88,5	94
Caoutchouc (ind. et comm.	57,5	59
Carrières salines, charbon	82,6	83,9
Constr. mécan. et navales	70,7	73,9
Hôtels, casinos, therma.	97,5	101,3
Imprimeries, pap., cartons	60,6	60,2
Magas., compt. d'exportat.	58,5	62,5
Matériel électrique	95,5	101,1
Métall., com. des pr. métal	44	43,4
Mines métalliques	81,7	82,3
Pétroles et carburants	71,2	73,8
Prod. chimiq. et él.-mét.	85,6	90,8
Services publics et transp.	87,8	89,5
Textiles	102,8	109
Divers	102	104,4
Valeurs étrangères	100,5	100
Valeurs à rev. fixe ou ind.	125,1	N. C.
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	219,2	N. C.
Val. franç. à rev. variable	584,8	587,7
Valeurs étrangères	742,8	738,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	66,8	69,9
Produits de base	40,6	42,3
Construction	88,8	94,5
Biens d'équipement	68,1	78,8
Biens de consom. durables	112,2	122,6
Biens de cons. non durabl.	58,4	60,8
Biens de consom. aliment.	67	78,5
Services	97,1	101,5
Sociétés financières	79,8	83,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	165,8	170,7
Valeurs industrielles	58,2	61,8
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	84,1	84,9

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 23/3	COURS 31/3
Or fin (kilo en barre)	27000	26900 ..
— (kilo en lingot)	27390	26820 ..
Pièce française (20 fr.)	268 20	262 90
Pièce française (10 fr.)	207 ..	208
Pièce suisse (20 fr.)	248 ..	245 20
Union latine (20 fr.)	238 ..	239 90
• Pièce tunis (20 fr.)	182 ..	183 ..
Souverain	262 80	259 ..
• Souverain Elizabeth II	284 90	280 ..
• Demi-souverain	270	270 ..
Pièce de 20 dollars	1250	1254 40
— 10 dollars	590	608 ..
— 5 dollars	392 50	389 ..
— 50 pesos	1138	1184 ..
• — 20 marks	342	342 ..
— 10 florins	249 50	250 ..
• — 5 roubles	143 80	139 ..

DEUX POIDS ET DEUX MESURES ?

La cotation des actions de la société MECI a été suspendue, le mardi 21 et le mercredi 22 mars, sur l'annonce du dépôt de la déclaration de cessation des paiements au greffe du tribunal de commerce de Paris. Elle a repris, le jeudi 23 et le vendredi 24 mars, bien que la Commission des opérations de bourse (COB) ait vivement conseillé à la chambre syndicale des agents de change, juge en dernier ressort, de maintenir la suspension de cotations. On ne peut que s'étonner d'une telle attitude, la règle de conduite à observer en de telles circonstances, et fidèlement respectée, aux Etats-Unis, par la toute-puissante Securites Exchange Commission, devant être : « Pas d'informations, pas de cotations. » Sans doute, la chambre syndicale craignait-elle de voir, le cas échéant, s'éterniser l'absence de cotations, comme cela avait eu lieu pour Poclain, où la Bourse attendit de nombreux mois la conclusion d'un accord avec un partenaire extérieur. Mais, dans le cas de la MECI, l'on savait que le tribunal de commerce devait statuer le lundi suivant, 3 avril, sur l'octroi du bénéfice de règlement judiciaire, avec le concours d'une autre entreprise intéressée au renflouement de l'entreprise (voir page 27). Pourquoi donc cette hâte à rétablir les cotations ? d'autant que le titre, encore évalué à 60 F au début de 1977, avait brutalement chuté de 50 % (12 F contre 27 F) à la reprise des transactions, après l'annonce du dépôt de bilan ? Que vaut réellement la MECI, si le bénéfice du règlement judiciaire lui est accordé ? On le saura plus tard, mais, dans l'intervalle, la Bourse est réduite aux conjectures. Dans le passé, des suspensions de cotation ont parfois eu lieu dans l'attente d' « événements » : pourquoi, dans le cas de la MECI, y a-t-il deux poids et deux mesures ? — F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans *le Monde* (daté 4 avril)

- Une interview de M. Rinaldo Ossolo, ministre italien du commerce extérieur.
- Les atouts du protectionnisme, par Jacqueline Grapin.
- Une enquête sur la situation économique de Berlin, par Peter Gillies.
- Quand l'Europe va..., par Michel Godet et Olivier Ruyssen.

Ce supplément est préparé en collaboration avec *la Stampa*, *The Times* et *Die Welt*.

Le numéro du « Monde » daté 1er avril 1978 a été tiré à 576 016 exemplaires.

A B C D E F G

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

M. Carter entend donner une portée « panafricaine » à son séjour à Lagos

M. Carter achèvera, lundi 3 avril, par un séjour de quelques heures au Libéria sa seconde tournée à l'étranger. Le président des Etats-Unis a passé le week-end au Nigéria, où il est arrivé vendredi soir et où il a été officiellement accueilli samedi matin. Dans le discours qu'il a prononcé, lors de cette cérémonie à Lagos, il a exprimé « l'espoir d'une paix dans la justice dans le sud de l'Afrique ».

De notre envoyé spécial

Lagos. — L'arrivée de M. Carter à Lagos, vendredi soir 31 mars, a été précédée par une intense activité des diplomates américains, notamment de M. Young. L'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU a rejoint son président dans la capitale nigériane après une tournée en Afrique. M. Carter et ses collaborateurs entendaient donner à ce séjour au Nigéria une portée « panafricaine ». L'idée était de réunir autour de la délégation américaine un échantillon le plus large possible des diverses parties en cause dans les deux principaux conflits de l'Afrique australe, ceux de Rhodésie et de Namibie.

Or les derniers pointages ne laissaient prévoir qu'un résultat limité : seule la participation du ministre tanzanien des affaires étrangères était considérée comme acquise du côté américain, vendredi soir. Celle de représentants de la Tanzanie et du Botswana était présentée comme probable, celle de responsables du Front patriotique rhodésien ou de la Swapo namibienne comme « possible ». M. Vance, qui devait être avec M. Young l'interlocuteur de ces personnalités du côté américain, a laissé son emploi du temps très largement ouvert pendant ces deux jours pour de telles rencontres. Ces efforts américains semblent avoir été appuyés par des nigérians.

Toutes ces activités, de même que l'attitude franchement négative prise récemment par le département d'Etat à propos du règlement interne en Rhodésie, confirment que M. Carter s'est rallié à la politique de rapprochement avec les nationalistes africains « durs » préconisée par M. Young, au détriment d'une politique plus sélective qui semble avoir eu les faveurs de M. Brzezinski, son conseiller pour les affaires internationales.

Cela pourrait lui valoir des critiques à Washington, et pas seulement dans les milieux républicains et conservateurs. Les uns estiment que l'objectif premier des Etats-Unis devrait être d'empêcher l'U.R.S.S. de pénétrer davantage sur le continent, donc d'appuyer à fond les mouvements modérés et les solutions de compromis avec les gouvernements blancs encore en place. Les autres font valoir que les pays et mouvements « progressistes » verront dans la main tendue de M. Carter une preuve de faiblesse beaucoup plus qu'une invitation à se rapprocher des Etats-Unis, lesquels ne seront jamais en mesure, pour toutes sortes de raisons économiques et stratégiques, d'appuyer le camp des radicaux aussi vigoureusement que le fait l'Union soviétique.

Celle-ci continue d'en faire la démonstration chaque jour en Ethiopie, où se trouveraient aujourd'hui, selon les indications données au président brésilien Geisel par M. Carter, de seize mille à dix-sept mille soldats cubains, contre douze mille il y a un mois. Rapportant ces chiffres à des journalistes vendredi, un responsable américain a ajouté que ces troupes ont commencé à participer aux combats en Erythrée : en petits contingents pour le moment, mais peut-être bientôt à un niveau plus important. Or, M. Carter avait publiquement exprimé l'espoir d'un retrait, ou au moins d'une réduction du corps expéditionnaire cubain après la victoire éthiopienne dans l'Ogaden. Ce sujet fera certainement l'objet, avec les Salt, d'une discussion au cours de la visite que M. Vance fera à Moscou à la fin d'avril, comme on l'a fait savoir vendredi dans l'entourage du secrétaire d'Etat.

M. Carter aura en tous cas du mal à faire plaisir à tout le monde en Afrique.

MICHEL TATU.

« Nous sommes préoccupés de voir des troupes étrangères en Érythrée »

déclare le chef de la Maison Blanche

De notre envoyé spécial

Lagos. — M. Carter a adressé, ce samedi, un « message » à l'Afrique dans un discours prononcé au Théâtre national de Lagos.

Il a pour l'essentiel lancé un appel à la solution pacifique des conflits. Affirmant que *« l'heure est tardive »* en Rhodésie et en Namibie, le président américain a réaffirmé que le plan anglo-américain pour la Rhodésie offre *« la meilleure base d'un accord »*. L'indépendance d'un *« nouveau Zimbabwe doit permettre à toutes les parties de rivaliser sur un pied d'égalité dans le processus démocratique »*. M. Carter n'a pas fait mention du règlement interne négocié par M. Smith. Il a seulement demandé que *« la transition vers un authentique gouvernement de la majorité soit irréversible »*.

Sur ces deux problèmes de l'Afrique australe, M. Carter a conclu : *« Les parties doivent choisir. Elles peuvent choisir la voix de l'entente et leurs représentants resteront dans l'histoire comme des hommes d'Etat, des hommes de haute vision et de courage, qui ont créé de nouvelles nations dans la paix. Ou bien elles peuvent s'entêter dans des attitudes rigides qui produiront de nouvelles complications, des conflits et des effusions de sang, tout en retardant la réalisation de leurs espoirs. »*

A propos de l'Afrique du Sud enfin, M. Carter a dit sa conviction que *« la société de ce pays doit et peut être transformée progressivent et pacifiquement, en assurant le respect des droits de tous »*.

Après avoir affirmé que les forces de maintien de paix de l'ONU *« pourraient aider à apporter l'indépendance et la loi de la majorité d'une manière pacifique à la Namibie et au Zimbabwe »*, le président américain a condamné les interventions des grandes puissances dans les conflits africains. Il a ajouté : *« Nous sommes préoccupés de voir des troupes étrangères en nombre massif préparer déjà une action militaire en Erythrée, ce qui conduira à l'extansion de l'effusion de sang parmi ces peuples malheureux. »*

L'ÉTAPE DU LIBÉRIA

Feu la « République de Firestone »

Dans l'opinion, les noms du Liberia et des Etats-Unis sont généralement associés, ne serait-ce que parce que les sociétés anti-esclavagistes américaines sont à l'origine de la naissance du premier Etat indépendant d'Afrique noire. En 1824, la capitale libérienne fut d'ailleurs baptisée Monrovia, en l'honneur du président Monroë, père de la doctrine à laquelle il donna son nom : « L'Amérique aux Américains. »

Si l'on excepte une brève escale, faite en janvier 1943 par le président F. D. Roosevelt, M. Carter sera le premier président des Etats-Unis en exercice à séjourner officiellement en terre libérienne — le premier en tout cas à y faire une visite d'Etat. La place prépondérante occupée par les Américains dans la vie politique et économique du pays perd progressivement de son importance. Maître du jeu politique local à la fin du siècle dernier, et jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, Washington a jeté du lest. Et, aujourd'hui, M. W R. Tolbert, qui exerce une autorité patriarcale sur ses concitoyens, ne songe pas à rendre compte de ses faits et gestes au gouvernement américain.

Même dans le domaine de la politique extérieure, les dirigeants libériens suivent la voie qu'ils estiment la plus conforme à leurs intérêts. C'est ainsi que le 22 février 1977 ils ont décidé de rompre toute relation avec Taipeh pour reconnaître la Chine communiste, qu'ils étaient parmi les derniers dirigeants africains à bouder. Il est vrai qu'officiellement, on témoigne toujours, à Monrovia, d'un anticommunisme militant et que, au cours des dernières années, les liens entre le Liberia et ses voisins — Côte-d'Ivoire et Sierra-Leone — se sont beaucoup renforcés. D'autre part, il est probable que les Américains sont loin d'être restés indifférents au rapprochement que le président Tolbert a favorisé entre son collègue guinéen Sekou Touré et les présidents Senghor, du Sénégal, et Houphouët-Boigny, de Côte-d'Ivoire.

Economiquement, le Liberia n'est plus, depuis plus d'un quart de siècle, docilement soumis aux ordres de la compagnie américaine Firestone, qui y exploite les plus grandes plantations d'hévéas du monde. L'accord qui lie la Firestone à l'Etat libérien est d'ailleurs en cours de renégociation.

Les Libériens se sont non seulement affranchis de la tutelle de la Firestone, mais ils ont aussi renoncé à la monoproduction du caoutchouc. Ils sont actuellement les premiers exportateurs africains de fer, grâce au concours de capitaux étrangers, suédois et allemands notamment.

Certes, Monrovia abrite toujours la plus puissante station radiophonique américaine du continent « La Voix de l'Amérique. » Les intérêts américains restent considérables dans le domaine maritime, et le Liberia possède la première flotte marchande du monde (un quart du tonnage mondial est immatriculé à Monrovia), grâce au système, de plus en plus controversé, du « pavillon de complaisance ». Le dollar américain reste la monnaie nationale libérienne. Mais le Liberia n'est plus « la République de Firestone » et, sur l'itinéraire de M. Carter, la vieille République noire représente le passé alors que la fédération du Nigéria symbolise l'avenir.

PHILIPPE DECRAENE.

Au Mali

L'ÉPURATION S'ÉTEND AUX CADRES CIVILS

Bamako *(Reuter)*. — L'épuration, qui a commencé le 28 février dernier par l'arrestation de quatre membres importants de l'instance suprême du pays, de trente-trois officiers et sous-officiers appartenant aux différents corps des forces armées, s'étend maintenant aux cadres civils.

C'est ainsi que l'on apprend l'arrestation des directeurs généraux de deux des sociétés d'Etat les plus importantes du pays, et le limogeage du directeur général de la plus grosse entreprise commerciale, la société malienne d'importation et d'exportation Somiex.

● *La grève des ouvriers des messageries* qui paralysait la distribution des quotidiens londoniens depuis le début de la semaine a pris fin samedi matin. La distribution des journaux devrait reprendre normalement dès dimanche. — *(A.F.P.)*

A PARTIR DU 1er AVRIL

Le système monétaire de Bretton-Woods est définitivement abandonné

Le F.M.I. a officiellement annoncé dans un communiqué la mise en vigueur, à partir du samedi 1er avril, du deuxième amendement de ses statuts, qui consacre en réalité l'abandon du système monétaire élaboré à la conférence de Bretton-Woods (juillet 1944). Les trois cinquièmes des pays membres représentant les quatre cinquièmes des droits de vote ont ratifié ce texte, ce qui entraîne son application. La ratification de la France n'a pas encore eu lieu (le Monde du 31 mars).

C'est le 1er octobre 1971 que l'assemblée générale du F.M.I. vota une résolution *« invitant le conseil d'administration à étudier, sous tous ses aspects, une réforme du système monétaire international »*. Cette initiative suivait la décision annoncée par le président Nixon, le 15 août 1971, de « surpendre » la convertibilité du dollar en or, clef de voûte du système de Bretton-Woods. Le « deuxième amendement » est le résultat de longues négociations qui aboutirent aux accords conclus à la Jamaïque en janvier 1976. *En voici les principales dispositions :*

● Les pays membres pourront, en principe, adopter le régime monétaire de leur choix, à l'exclusion de l'étalon-or. Ils peuvent donc opter soit pour les changes flottants (régime interdit par les statuts de Bretton-Woods), soit pour les changes fixes, à condition que le point de référence soit autre que l'or.

● Si la libre fluctuation qui s'est généralisée depuis mars 1973 est ainsi « légalisée », les pays membres s'engagent à assumer un système de change « ordonné » et « stable » ; ils renoncent aussi à « manipuler » le taux de change de leur monnaie respective pour gagner des avantages commerciaux.

● Le prix officiel de l'or est aboli (ce qui est une autre façon de dire que les pays membres n'ont plus le droit de fixer la valeur de leur monnaie en or).

● L'or étant éliminé des nouveaux statuts du F.M.I., les Etats membres sont dégagés de l'obligation de verser en métal le quart de leur quote-part. Ils peuvent désormais verser la totalité de l'augmentation de leur quote-part en leur propre monnaie (faculté déjà admise depuis 1976).

● Le F.M.I. est chargé d'exercer une « surveillance » sur la politique de change des différents Etats.

● Le droit de tirage spécial (dont la valeur fluctue tous les jours par référence à un « panier » de seize monnaies) est la monnaie de compte du F.M.I., destinée à devenir le principal instrument de mesure.

A noter que la Suisse, qui dispose de la monnaie la plus stable du monde, n'est pas tenue par ses dispositions, car elle n'est pas membre du F.M.I.

La mise en vigueur du « deuxième amendement » rendra effective d'ici un mois l'augmentation des quote-part au F.M.I. pour les pays qui y ont déjà consenti. Au cas où les cent trente-deux membres acceptent de souscrire à l'augmentation prévue à la Jamaïque, les ressources totales du Fonds seront théoriquement portées de 29,2 milliards de D.T.S. à 39 milliards de D.T.S. (36 milliards de dollars à 48 milliards). Mais seules les devises effectivement convertibles sont utilisables.

L'abolition du prix officiel de l'or a pour conséquence de permettre aux Banques centrales d'effectuer des transactions sur l'or à un prix dérivé du marché. Elle devrait avoir encore pour conséquence une réévaluation des stocks métalliques en leur possession. Déjà la France et l'Italie évaluent leurs avoirs en or sur la base des cours du marché. Mais les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils continueraient à évaluer leurs réserves en or à l'ancien prix officiel de 42,22 dollars l'once (le prix du marché est, aujourd'hui, de l'ordre de 180 dollars l'once).

LE LEADER PALESTINIEN WADIH HADDAD EST MORT EN R.D.A.

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — On apprend de source palestinienne que le docteur Wadih Haddad, qui a été le « cerveau » de quelques-unes des plus spectaculaires opérations de détournements d'avions, est décédé vendredi 31 mars des suites d'une longue maladie, en République démocratique allemande, où il avait été transporté, il y a deux semaines. On croit qu'il résidait depuis près de trois ans à Bagdad.

Mort à l'âge de quarante-neuf ans, le docteur Haddad était un des fondateurs du F.P.L.P. du docteur Georges Habache, qu'il avait connu à l'université américaine de Beyrouth où les deux dirigeants palestiniens avaient fait leurs études de médecine. Partisan de la *« violence révolutionnaire »*, il appartenait sur le plan idéologique à l'« aile droite » du F.P.L.P. qui, au fil des ans, avait pris une orientation de plus en plus marxiste. Le docteur Haddad s'était séparé de cette organisation en 1972, après que celle-ci eut annoncé son renoncement aux opérations de détournements d'avions. Cela ne l'empêcha pas de poursuivre ses activités en se réclamant du « F.P.L.P. - Opérations extérieures ».

Parmi les opérations qui lui sont attribuées figurent le détournement de trois Boeing et leur destruction dans le désert de Zarka en Jordanie (1970) ; l'attaque de l'aéroport de Lod en Israël (1972) ; l'attentat contre un cinéma à Tel-Aviv (1974). Plus récemment l'opération Entebbe (1976) et le détournement du Landshut de la Lufthansa, qui s'était achevé à Mogadiscio (1977), mises en échec, la première par les Israéliens et la seconde par les Allemands de l'Ouest. — L. G.

HAUSSE DU PRIX DU PAIN ET DU LAIT PASTEURISÉ BAISSE DU PRIX DU CAFÉ EN GRAIN

Le prix du pain est augmenté à partir de ce samedi 1er avril, indique le Bulletin officiel des services des prix. Les boulangers sont autorisés à pratiquer une hausse de 10 centimes pour la baguette de 250 grammes, dont le coût passe ainsi à 1,25 franc à Paris, et pour les pains de 400, 500, 600 et 700 grammes. Le kilo de gros pain est, lui, augmenté de 20 centimes. Rappelons que pour la baguette de 200 ou de 250 grammes, les pains de 400 et de 500 grammes et le gros pain, le régime des prix est réglementé, alors qu'il est libre pour les autres catégories de pains.

Cette hausse est essentiellement due aux deux dévaluations successives du franc « vert », le 1er février et le 8 mars derniers. Ce sont également ces dévaluations qui entraînent, à partir du 1er avril, une augmentation de cinq centimes du lait pasteurisé à 36 grammes de matière grasse. Mais, alors que le prix du pain n'avait pas évolué depuis le 1er août 1977, celui du lait pasteurisé a déjà subi une hausse après la dévaluation du franc « vert » du 1er février.

En revanche, le prix du café en grain baisse, toujours à partir du 1er avril, de 7 %. Certains cafés solubles seront également vendus 5 % moins cher à condition qu'ils soient intégralement composés de Robusta. Pourront ne pas baisser les prix des cafés solubles qui contiennent de l'Arabica.

GRAVES INONDATIONS EN SEINE-ET-MARNE ET DANS L'ESSONNE

Les crues récentes ont provoqué des inondations en plusieurs régions de France, notamment autour de la capitale.

En Seine-et-Marne, dans certaines communes, plus de la moitié des habitations sont inondées.

Dans l'Essonne, depuis le 16 mars, la Seine, l'Orge, l'Yvette et l'Yerres sont en crue. Sept cents pavillons ou appartements sont touchés par les inondations, de même que trente-six établissements de différente nature, et vingt-huit entreprises industrielles ou artisanales.

Au terme d'une séance exceptionnelle, le conseil général de l'Essonne a, le vendredi 31 mars, voté un crédit de 400 000 francs pour les premiers secours à apporter aux *sinistrés*. *Il a en outre* indiqué qu'une augmentation prochaine de cette somme ne saurait être envisagée que lorsque les aides de l'Etat seront officiellement connues.

LE MILLIÈME COSMOS A ÉTÉ LANCÉ EN U.R.S.S.

Moscou (A.F.P.). — L'U.R.S.S. a placé sur orbite vendredi 31 mars un satellite artificiel de la Terre de la série Cosmos, le millième, annonce samedi l'agence Tass.

● RECTIFICATIF. — Par suite d'un lapsus, nous avons indiqué dans nos premières éditions datées du 1er avril que M. Dellavita, ancien journaliste italien résidant en France, visé par une demande d'extradition émanant de son pays d'origine, avait déjà été interpellé au mois de juillet 1976 après la tentative d'assassinat contre l'ambassadeur d'Italie en France. Il s'agit en réalité de l'ambassadeur de *Mauritanie*, ainsi que nous l'avons rectifié dans les éditions suivantes du même jour.